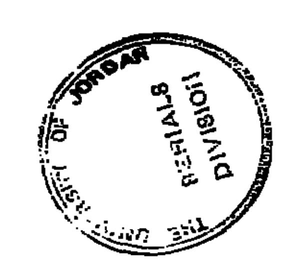


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14262 – 5 F

MARDI 4 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Changement de pouvoir au Tchad

AU Tchad, peut-être plus qu'ailleurs, il arrive à l'Histoire de se répéter. Il y a dix ans, presque jour pour jour, la route du pouvoir lui étant barrée, Hissène Habré fuyait N'Djamena en ruines et traversait le Chari en pirogue pour se réfugier au Cameroun. Jugeant la partie perdue face à l'irrésistible poussée des hommes d'Idriss Déby, il vient de déclarer forfait et de prendre, une fois encore, le chemin de l'exil.

« Quand c'est la fin, il faut dire que c'est la fin », a commenté l'un de ses proches, l'ambassadeur du Tchad en France, qui a salué le « geste hautement responsable » de l'ancien chef de l'Etat. Hormis des scènes de pillage, traditionnelles en pareilles circonstances, N'Djamena aura donc été épargnée, et Idriss Déby le rebelle aura pu y faire, dimanche 2 décembre, sans coup férir, une entrée discrète.

EST-CE à dire qu'après cette déconfiture Hissène Habré, dont la mort a été démentie, ait renoncé à tenter de reconquérir le pouvoir ? L'histoire récente du Tchad est faite de rebondissements si nombreux et si étonnants qu'il ne faut jurer de rien. D'autant que cet ancien maquisard a montré, dans le passé, tant de ruse et de détermination qu'il n'en est peut-être pas à une déconvenue près.

Quoi qu'il en soit, Paris a assisté, sans broncher et sans grand déplaisir, à la chute d'un interlocuteur ombrageux dont on appréciait, certes, les qualités de chef d'Etat et le constant acharnement à dénoncer les manœuvres libyennes, mais auquel on reprochait aussi des penchants autocratiques et surtout – suite des affaires Claustre et Galopin ? – une certaine tiédeur envers la France. Idriss Déby, son compagnon d'armes qui prend, aujourd'hui, la relève, jouit, lui, d'un préjugé nettement favorable. Mais, pour combien de temps ?

L'AIDE massive que lui a consentie le colonel Kadhafi, dont il fut, jadis, un furieux adversaire, lui a permis, cette fois, d'arriver rapidement à ses fins et de surprendre tout le monde, sauf peut-être Paris, qui avait, au Tchad, grâce au dispositif militaire « Epervier », les moyens de savoir ce qui se tramait à la frontière soudanaise. Idriss Déby saura-t-il, maintenant, se débarrasser de ce très encombrant « parrain » libyen et trouver, dans ce pays hétéroclite, des arrangements avec des mouvements d'opposition auxquels il a, d'ores et déjà, promis l'instauration du multipartisme ?

A ces querelles intestines qui remontent un peu à la nuit des temps, la France n'a pas voulu être partie prenante, ignorant, à dessein, les manigances libyennes. La leçon paraît claire : Paris ne veut plus jouer les gendarmes en Afrique. Si les récentes interventions militaires françaises au Gabon et au Rwanda ont finalement sauvé des régimes démonétisés, la neutralité calculée des forces françaises déjà présentes au Tchad aura, en revanche, largement contribué à la chute d'un homme qu'on aurait pu croire protégé.

Lire nos informations page 3

Lire également

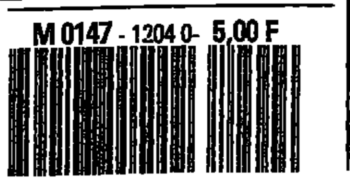
M. Idriss Déby : un ancien de l'Ecole de guerre

M. Hissène Habré : un grand nomade de la politique

par JACQUES DE BARRIN

page 3

M 0147 - 1204 0- 5,00 F



Les élections législatives en Allemagne

La déroute des sociaux-démocrates et des Verts assure à M. Kohl une confortable majorité

La coalition de centre droit dirigée par le chancelier Helmut Kohl a nettement remporté, dimanche 2 décembre, les élections au Bundestag, le premier scrutin libre dans l'Allemagne unie depuis 1932. La CDU/CSU (chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux) et leurs alliés libéraux (FDP) recueillent 54,8 % des suffrages contre 33,5 % pour les sociaux-démocrates (SPD) de M. Oskar Lafontaine. Les principales victimes de la consultation sont les Verts, qui perdent 40 des 48 sièges qu'ils contrôlaient dans l'assemblée sortante.

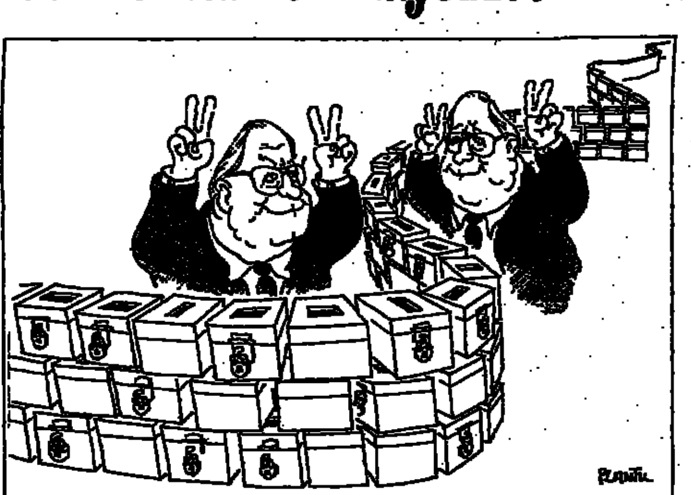
L'unification inachevée

par Daniel Vernet

Historiques, ces premières élections libres dans une Allemagne unie depuis cinquante-huit ans, n'ont pas bouleversé le paysage politique, mais M. Helmut Kohl, le « chancelier de l'unité », va pouvoir gouverner avec une majorité renforcée et redonner la priorité à la politique intérieure, qui avait été jusqu'à l'année dernière son occupation préférée. Il aura fort à faire. Bien aidé par son ministre des affaires étrangères, le libéral Hans Dietrich Genscher, M. Kohl a réussi en quelques mois un exercice diplomatique de virtuose. Si l'attitude de M. Gorbatchev et le retrait soviétique d'Europe centrale lui ont ouvert la voie, il a su saisir les occasions pour faire avancer la cause de l'Allemagne, avec cet instinct tactique et ce tempérament de fonceur qui ont assuré son succès dans la politique fédérale.

Il n'a sans doute pas le sens de l'Histoire, mais il a le sens du moment. Dans cette période cruciale, ses adversaires sociaux-démocrates n'ont eu ni l'un ni l'autre.

Lire la suite page 8



Lire également

- Raz de marée de la CDU à Berlin, par Henri DE BRESSON
- Les résultats officiels.
- Le nouveau gouvernement devra faire une plus grande place aux libéraux. par Luc ROSENZWEIG
- Un mandat d'arrêt contre M. Honecker.

page 8

Etat de siège en Argentine

L'état de siège a été décrété lundi 3 décembre en Argentine, à la suite d'une rébellion militaire qui a déjà fait trois morts. Les mutins, qui se sont emparés du siège de l'état-major, à Buenos-Aires, ont déclaré que leur révolte n'était pas dirigée contre le gouvernement, mais contre leur hiérarchie.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Des combats très violents se poursuivaient lundi, dans la matinée, à Buenos-Aires (début de l'après-midi à Paris) à la suite du coup de force d'une cinquantaine de militaires contre le siège du commandement en chef de l'armée de terre, le bâtiment Libertador, situé au centre de la capitale.

C'est à l'aube que les *« carapintadas »* (visages peints, ainsi nommés parce que les mutins se sont barbouillés de noir pour aller au combat, comme lors de précédentes rébellions) ont pris d'assaut le quartier général, ainsi qu'une garnison située au nord de la capitale.

CHRISTINE LEGRAND

Lire la suite page 4

La crise du Golfe à l'heure du « dialogue »

Tout en acceptant l'ouverture de M. Bush, M. Saddam Hussein s'efforce de transformer en négociations les « discussions » proposées

Près de quatre mois après l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, les bruits de bottes dans la région du Golfe ont cédé la place à un début de négociations indirectes entre Washington et Bagdad. Répondant à l'ouverture psychologique de M. Bush qui avait créé vendredi 30 novembre une jolie surprise en proposant de rencontrer M. Tarek Aziz et d'envoyer M. Baker à Bagdad, l'Irak a accepté samedi l'offre américaine de dialogue, tout en souhaitant que ce dialogue porte réellement sur le fond et soit élargi à l'ensemble des problèmes du Proche-Orient. Le dialogue proposé par M. Bush a été accepté avec célérité par Bagdad, qui le célèbre comme une victoire puisque l'Irak a toujours demandé des négociations avec Washington alors que les responsables américains rejetaient tout contact politique avec le président Saddam Hussein tant que ce dernier n'aurait pas retiré ses troupes de l'émirat. Il risque fort cependant de tourner au dialogue de sourds. Dans sa réponse au président Bush, le Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance de l'Irak, dirigée par Saddam Hussein en personne, affirme en effet que *« la Palestine et les autres terres arabes occupées seront au premier plan des questions abordées »*. Voilà une position complètement différente de celle de Washington qui a toujours refusé d'établir un lien entre l'annexion du Koweït et le conflit israélo-palestinien.

Le vice-président américain, M. Dan Quayle, a d'ailleurs aussitôt rétorqué que la question palestinienne n'était pas concernée par l'offre de Washington.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite et l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 6

La dernière réunion de l'Uruguay Round

Ultimes marchandages entre les Etats-Unis et l'Europe sur les subventions agricoles et les services

Lire page 21 - section D l'article de PHILIPPE LEMAITRE

UN GRAND SAN-ANTONIO

SAN-ANTONIO

Le Mari de Léon

"LE MARI DE LÉON"

120 frs.

FLEUVE NOIR

Vatican : l'Ostpolitik en retraite

Un évêque italien, assisté d'un Français, prend la relève du cardinal Casaroli, qui a symbolisé l'ouverture à l'Est

A l'occasion du départ attendu du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, numéro deux de la Curie romaine depuis 1979, qui avait conduit une politique de détente avec les régimes communistes de l'Est, le pape a renouvelé et rajeuni son entourage. Mgr Angelo Sodano, Italien, devient secrétaire d'Etat, et Mgr Jean-Louis Tauran, Français, responsable des affaires étrangères du Saint-Siège.

Il a quelque chose de félin dans la démarche. La grâce souriante avec laquelle Agostino Casaroli descend d'un avion ou suit le pape dans ses bains de foule n'appartient qu'à lui. Aisance du geste, caresse du regard, économie de parole : était-il fait pour la diplomatie ou la diplomatie l'avait-elle fait ainsi ? Le couple qu'il formait avec Jean-Paul II a plus d'une fois intrigué l'observateur.

Physiquement : sa silhouette menue et gracile contraste avec la robustesse carrée du pape. Intellectuellement : ce prêtre lombard, né le 24 novembre 1914 à Castel San-Giovanni, près de Bologne, entré dès l'âge de vingt-cinq ans à la secrétairerie d'Etat, élevé dans les chancelleries, avait *a priori* peu d'affinités avec ce pasteur polonais, homme de foules et théologien de terrain.

Choisi pourtant, le 30 avril 1979, après la mort du cardinal français Jean Villot, comme secrétaire d'Etat, c'est-à-dire « numéro deux » de l'Eglise catholique, sa collaboration avec Jean-Paul II, qui le nomme un mois plus tard cardinal, s'explique précisément par la complémentarité de leurs tempéraments.

HENRI TINCQ

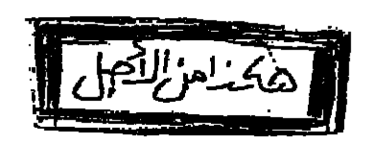
Lire la suite page 12 – section B

La mort de Pierre Dux

L'acteur français est mort le samedi 1er décembre des suites d'une grippe. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Pierre Dux fut un administrateur de la Comédie-Française exigeant et un acteur qui cherchait sans cesse à se perfectionner, incarnant aussi bien les rôles classiques – l'Alceste du *Misanthrope* ou l'Arnolphe de *l'Ecole des femmes*, de Molière – que ceux parmi les plus beaux rôles du théâtre contemporain, dans *Fin de partie*, de Beckett, ou *les Chaises*, de Ionesco.

Lire page 14 - section B les articles de COLETTE GODARD et de BÉNÉDICTE MATHIEU

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Union monétaire

L'abandon de notre souveraineté

par Robert Pelletier

LA dernière réunion des Douze à Rome n'a pas abordé au fond les problèmes de l'union monétaire. C'est la conférence au sommet qui s'ouvrira à la mi-décembre qui doit fixer les conditions techniques de mise en œuvre de l'union monétaire européenne.

Deux documents fondamentaux éclairent à la fois la portée des décisions de principe prises à Rome le 28 octobre et les développements techniques indispensables à leur mise en œuvre. Le premier, dit « document de base » a été transmis par la Commission aux ministres des finances début septembre. Il décrit, en vue du sommet de décembre, de façon précise, les conditions à remplir pour la réalisation de cette union, y compris sur un plan institutionnel.

Le second, resté semi-confidentiel en dehors de la République fédérale, correspond à un mémorandum que le conseil central de la Bundesbank a adressé au chancelier Kohl à la mi-septembre, sur les conditions à remplir pour la réalisation de l'union monétaire. Ce document, très fouillé, dont le poids sera très lourd dans la négociation, conclut sans inutiles précautions diplomatiques que la politique monétaire de l'Europe devra être conduite comme le fait la Bundesbank.

Il est ainsi désormais possible de décrire avec précision à l'aide de ces documents non seulement la politique monétaire, mais aussi la politique économique et sociale qui découle des choix faits à travers l'union monétaire décidée dans son principe par onze des membres de la CEE le 28 octobre.

Dès le 1er janvier 1994 – soit avec un an de retard par rapport aux objectifs de la Commission – devrait être amorcée la mise en place de la deuxième phase de l'union avec un système européen de banque centrale (l'Eurofed) assurant la coordination des politiques monétaires et des taux d'intérêt et débouchant sur une politique monétaire unique.

Les objectifs sont clairement exposés ; la stabilité des prix est l'impératif absolu et les moyens pour l'atteindre ne sont pas moins clairement exposés : il conviendra que les Etats réduisent leur déficit budgétaire dont le financement monétaire, ou faisant appel à des accès privilégiés au marché, doit être définitivement exclu. Une modification du traité de Rome devra proscrire les déficits excessifs. Le taux de change ne sera plus un instrument utilisable individuellement par les Etats membres pour faire face à une perte de compétitivité ou pour réagir à des chocs économiques défavorables.

Une relation stricte devra exister entre l'union monétaire et les autres aspects de la politique économique et sociale, tels que la fiscalité, le marché du travail et la politique sociale. Moins alambiqué que la Commission, M. Poehl, qui préside le conseil des gouverneurs des banques centrales, n'a pas dissimulé qu'il s'agissait de contrôler strictement la politique salariale et que les partenaires sociaux devraient respecter les contraintes de l'union. La solidarité des Etats membres sera chichement mesurée ; il n'y aura pas de renflouement automatique, au sens que, en cas de déséquilibre, la dette publique d'un pays ne pourra bénéficier, ni de la part de la Communauté ni de celle d'un autre Etat membre, de garantie inconditionnelle.

L'évolution du cadre conceptuel de l'union économique et monétaire est frappante. Après un stade qui mettait en avant le rapprochement des conditions économiques, puis l'établissement d'une convergence des politiques, on en arrive à un abandon à peu près total de l'autonomie des Etats dans la conduite de leur politique économique et sociale. La référence traditionnelle dans le jargon bruxellois au principe de subsidiarité (la Commission ne prend en charge que les questions qui ne peuvent pas être traitées de façon satisfaisante au niveau des Etats) dissimule mal la marche forcée vers un exécutif puissant, conduit par la Commission sous l'autorité d'un conseil des ministres statuant à la majorité.

Des contraintes insupportables

L'Eurofed, totalement indépendant des gouvernements, de la Commission et du Parlement européen, aurait la haute main dans le domaine monétaire. les contraintes dégagées par la réflexion souveraine des douze gouverneurs de banques centrales étant mises en forme par la Commission, les banques centrales des Etats étant réduites à un rôle d'agents d'exécution.

Le document de la Commission, et de façon plus directe le mémorandum de la Bundesbank ne laissent pas de place au doute, quant aux moyens qui seront employés à l'encontre des Etats rétifs : *« L'instance centrale exercera une pression collective pour corriger les écarts à une discipline librement consentie au préalable »*.

L'impossibilité où les Etats se trouveraient de définir, en fonction de leurs exigences nationales, une politique économique et financière propre est au cœur du débat d'une Europe qui reste très hétérogène, voire « éclatée ».

M. Poehl n'a pas tort lorsqu'il déclare qu'il est totalement exclu que des pays qui enregistrent des hausses de prix trois fois plus élevées que celles de l'Allemagne fixent de façon durable le taux de change de leur monnaie par rapport au deutschemark. M. Poehl pensait surtout à la Grande-Bretagne, dont le taux d'inflation est de 10,5 % par an. Mais sans même parler du chômage il aurait pu sans peine noter bien d'autres sources de disparités entre les économies des Douze. Les écarts de PIB par tête vont de un à pratiquement trois. Les déficits budgétaires sont colossaux en Grèce, au Portugal et en Italie.

Deux pays seulement ont une balance des paiements courants excédentaire, les Pays-Bas et – massivement – l'Allemagne avec 120 milliards de deutschemarks. Le fait que ces deux pays compensent à eux seuls le déficit extérieur de la CEE, n'est pas un phénomène sain, compatible avec l'idée qu'à terme il n'y aura plus qu'une seule balance des paiements.

Loin de diminuer, ces disparités ont tendance à s'aggraver, en dépit du discours sur la « convergence ». L'ouverture complète des frontières, la libération des mouvements de capitaux, dont on ne peut pas mettre en doute l'opportunité, n'en auront pas moins pour effet naturel et conforme à la loi du marché d'orienter les capitaux vers les zones de la plus grande efficacité productive, consolidant les situations de sous-développement.

Elément de frein au rattrapage des retards structurels, la politique induite par l'union monétaire forme également obstacle aux ajustements nécessités par des circonstances critiques. Quelle que soit l'évolution future de l'économie mondiale, il est dans la nature des choses que se produisent des perturbations, telles qu'une nouvelle crise du système monétaire internationale ou un nouveau choc pétrolier. Personne n'est en mesure de garantir que nous sommes pour toujours à l'abri d'un traumatisme social du type de 1968 ou plus simplement d'un dérapage non contrôlé de la politique salariale.

Le problème de savoir si l'on peut concilier une politique d'expansion économique et de plein emploi avec un objectif de stabilité des prix, d'équilibre budgétaire et de fixité des parités de change est un vieux débat que la génération d'après-guerre, à la recherche du « triangle magique », a abordé à la lumière de Keynes.

En fait, la théorie économique comme les données de l'expérience confirment qu'une politique visant au plein emploi des hommes et des capacités de production bute inévitablement sur des tensions et côtoie en permanence les risques de dérapage, notamment de la masse salariale. Tout l'art des gouvernements consiste à canaliser les pressions inflationnistes dans les limites du butoir absolu que représente un déficit extérieur non maîtrisé.

Onze réajustements

Depuis 1979, date de création du SME, jusqu'en 1987, onze réajustements monétaires se sont produits dans la CEE, ce qui donne une mesure assez exacte des contraintes d'une politique de lutte contre la crise.

Le corollaire veut que l'objectif de stabilité des prix et des taux de change corresponde à un taux d'expansion faible ou au mieux modéré, assez proche du taux actuel de la France, à savoir 3 % par an. Taux d'expansion qui ne peut ni résorber le niveau actuel du chômage, ni rattraper le retard pris sur l'Allemagne en termes de développement industriel, ni réduire les inégalités sociales. Le programme de la Commission européenne, auquel sur ce point on se doit de rendre hommage, ne dissimule en rien les contraintes de l'union économique et monétaire, ni sa répugnance à la « policy mix ». Keynes n'est plus à la mode, même lorsqu'il s'agit d'envisager des applications fortement réinterprétées de la « théorie générale ».

Il est tentant d'interpréter en termes de clivages politiques les divergences d'approche dans la conduite des économies. Les orientations de la Commission représenteraient l'abandon de la tradition mendésiste et à travers elle du courant interventionniste de la pensée socialiste, au profit de la pensée libérale laissant aux forces du marché, à la « main invisible », le soin d'assurer le meilleur développement possible.

Cette vision simpliste ne répond pas à la réalité. Les héritiers de la pensée du général de Gaulle devraient être autant embarrassés, sinon plus, que les tenants de tel ou tel courant socialiste.

L'Europe se crée à elle-même des handicaps en se privant des moyens d'action conjoncturels dont disposent ses grands concurrents, à savoir le Japon et les Etats-Unis. Ces deux pays utilisent avec une remarquable maestria les taux de change pour soutenir leur économie.

Le débat sur l'union monétaire a été abusivement simplifié, il confine parfois à la désinformation lorsque sont présentés les avantages de la monnaie unique. Le décalage par rapport à l'information fournie à l'opinion publique britannique choque. Cette dissimulation des conséquences de l'abandon de notre souveraineté n'est pas acceptable en démocratie.

► **Robert Pelletier est membre du Comité économique et social de la CEE.**

Bonheurs

Les maîtres

par Albert Memmi

Un jeune Chinois, candidat à la sagesse, se présenta chez un maître réputé ; selon l'usage, on lui fit une place dans la demeure du philosophe.

Dix années passèrent. Le maître n'ayant pas, une seule fois, adressé la parole au postulant, celui-ci osa exprimer sa déception.

« Ton impatience, répondit le sage, prouve que tu es loin de la sagesse. »

Dix ans plus tard, le disciple alla revoir son maître. Il le remercia chaleureusement : il avait compris ce qu'était la sagesse ; il pouvait enfin le quitter.

∴

Ainsi le maître idéal devrait demeurer muet. Le maître véritable forme plus qu'il n'informe ; il doit nous rendre libres, même contre lui-même. N'est-ce pas l'ambition du psychanalyste ?

Mais ce maître idéal existe-t-il ? Toute pédagogie est tentée de convertir ; littéralement de tourner vers soi. Socrate, si soucieux de respecter son interlocuteur, cherche à le faire accoucher de ce qu'il estime être la vérité.

Le sceau du maître est indélébile. Tel n'a jamais oublié un mot de son instituteur ; tel autre conserve une nostalgie tenace de l'année de philosophie. Voilà qui devrait rassurer les enseignants sur leur beau métier.

∴

Faut-il renoncer aux maîtres ? Ce serait d'un sot orgueil et une autre illusion. Le maître est une béquille, un modèle et un réservoir ; il évite des erreurs, économise nos forces et résume une tradition. On ne crée pas à partir de rien. « Qu'aurait-il fait à ma place ? » Cette pensée suffit souvent à suggérer la voie.

Mais la sagesse étant un exercice, personne ne peut le faire à notre place. Descartes ne nous apprend plus rien, mais il nous contraint à réfléchir par nous-mêmes, ce qui est considérable.

Telle devrait être l'ultime leçon des maîtres : nous devons devenir des maîtres nous-mêmes. Ce serait notre hommage le plus sûr, et le signe de leur réussite : car, à disciple de qualité, maître de qualité.

Ecole

Apprendre à enseigner

par Gilles Ferry

ELISABETH BADINTER, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay et Catherine Kinzler ont dénoncé dans *le Monde* daté 25-26 novembre « l'imposture » dont se rend coupable le gouvernement vis-à-vis des jeunes lycéens et de l'opinion en apportant une *« réponse démagogique »* à leurs revendications, en *« destituant les professeurs de leurs disciplines »* et en *« installant fébrilement à l'école la société à deux vitesses »*...

Où est l'imposture ? Elle est dans cette façon de traiter par-dessous la jambe et de trancher péremptoirement dans la confusion cinq ou six questions cruciales sur lesquelles achoppe notre système éducatif, en adoptant pour ce faire la langue de bois de la Société des agrégés.

Sur ces questions complexes qui touchent aux valeurs fondamentales, au destin des jeunes générations, au statut des enseignants dans notre société, aux pratiques d'instruction et d'éducation, toutes sortes de jugements sont portés, toutes sortes de positions s'affrontent. Toutes sont acceptables et appellent la discussion. C'est bien ainsi. Ce qui n'est pas acceptable, surtout de la part d'intellectuels légitimement prestigieux, c'est cette manière d'allier l'information inexacte au procès d'intention, le rejet hautain de solutions laborieusement mises en œuvre à la méconnaissance des études qui ont fait avancer la réflexion collective dans ce domaine.

Car, enfin, où voit-on que *« les professeurs et les contenus de leurs enseignements »* doivent être *« sacrifiés au rapprochement douteux de la jeunesse et du pouvoir »* ? Et que ce pouvoir s'emploie à *« déqualifier les professeurs »* ? Et que dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) *« l'enseignement de la psychologie, de la pédagogie et de la communication marginalise l'enseignement des disciplines »* ? Que *« sous prétexte de professionnalisation »* on achève de *« transformer les professeurs en animateurs socioculturels »* ?

Pour nous en tenir ici à la formation des enseignants, la création des IUFM n'a pas été décidée dans la hâte et sans examen approfondi des orientations souhaitables. Depuis le plan Langevin-Wallon, en passant par le colloque d'Amiens de mars 1968, le rapport Peretti et la constitution des missions académiques de formation qui s'en est suivi, sans parler des multiples colloques, études de l'OCDE, ouvrages et articles, des expériences étrangères, la notion d'une professionnalité correspondant à la mission d'instruction confiée aux enseignants s'est dégagée, précisée, modulée en fonction des degrés d'enseignement, des particularités des systèmes. L'implantation et la régulation *universitaires* de cette formation a été presque partout jugée souhaitable. L'importance d'une double formation *disciplinaire* (ou pluridisciplinaire pour les enseignants du premier degré) de niveau au moins égal à la licence et *dictatique-pédagogique* (car il ne suffit pas que l'enseignant soit savant pour que l'élève apprenne avec succès) est universellement reconnue.

La nécessité pour l'enseignant de maîtriser le processus de transmission-appropriation des connaissances de manière adaptée aux capacités et aux intérêts des diverses catégories d'élèves exige une formation spécifique. Enseigner n'est pas à la portée de n'importe qui, même des « gens de qualité ». En acquérir la compétence, la perfectionner au long de sa carrière en réfléchissant sur les situations pédagogiques, sur les conditions et les effets des pratiques que l'on exerce, en formalisant ses démarches pour les soumettre à des critiques et à des comparaisons, tout cela relève d'une formation professionnelle spécifique.

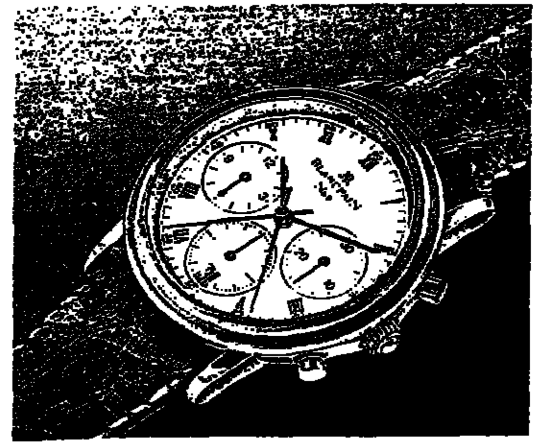
C'est bien la reconnaissance de sa double compétence de savoir dans un champ disciplinaire et de savoir-faire auprès des élèves qui doit assurer à l'enseignant la reconnaissance et la confiance des élèves, des parents et de la société dans son ensemble. Car nous sommes bien d'accord avec les auteurs de l'article quand ils titrent « Souvenez-vous des professeurs » et qu'ils considèrent que l'objectif prioritaire est de rendre aux professeurs *« leur dignité matérielle, sociale et symbolique »*. Aux professeurs, y compris bien sûr aux professeurs d'école.

On peut penser que le remaniement radical du système de formation des enseignants qui s'accomplit avec les IUFM n'est pas la bonne solution, ou qu'il aurait fallu les concevoir autrement, plus intégrés à l'Université, ou au contraire soumis davantage au contrôle des responsables académiques, etc.

Un grand débat serait certainement utile et, pourquoi pas, des *« états généraux sans truquage ni exclusive »*, comme le proposent nos auteurs. Mais pas des invectives, des soupçons, des caricatures !

► **Gilles Ferry est professeur émérite à l'université Paris-X-Nanterre.**

BLANCPAIN
1735
DEPUIS 1735 IL N'EXISTE PAS DE MONTRE BLANCPAIN À QUARTZ. ET IL N'Y EN AURA JAMAIS.



Arfan
Joaillier-Horloger. Médaille de Vermeil de la Ville de Paris
35, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. (1) 42.61.66.74
Hôtel Royal, 14800 Deauville Tel (16) 31.88.16.41

COURRIER

Remboursements médicaux

Ayant contracté la gale dans un pays exotique (que je ne nommerai pas par égard pour l'Etat concerné), j'ai été très étonné que le médicament *ad hoc* ne soit pas remboursé par la Sécurité sociale. La gale est pourtant une maladie à la fois dangereuse et contagieuse. En revanche, ayant dû me faire faire un corset orthopédique, j'ai été très étonné d'apprendre que je pouvais emprunter, pour me rendre au cabinet paramédical, un taxi et en être remboursé. En fait, j'étais parfaitement apte à emprunter les transports en commun, et c'est ce que j'ai fait. Voilà une double anomalie que je me permets de vous signaler, n'ayant en vue que le bon fonctionnement de notre système de protection sociale.

JEAN-FRANÇOIS KESSLER
Paris

Peuple basque peuple breton

La culture et la langue, limitées à un territoire reconnu et partagées par une communauté de ressemblance ou de conscience, peut donner lieu à l'application du terme « peuple ». En ce sens, la France est bel et bien un *« conglomérat de différents peuples »* aux dires mêmes de Mirabeau. La reconnaissance des peuples corse, basque et breton interviendrait comme une réparation historique et une officialisation de systèmes culturo-linguistiques existants sur le territoire national. Que les tenants d'un certain irrédentisme jacobin se rassurent : il ne s'agit nullement de séparatisme xénophobe, mais plus simplement de fédéralisme, à l'instar de nombreux pays européens.

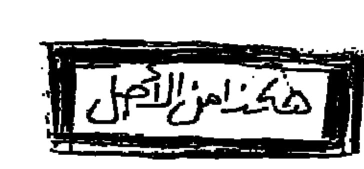
DIDIER POITRENAUD-HIRIBARREN
Saint-Valéry-en Caux

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



TCHAD : la victoire du mouvement rebelle

M. Idriss Déby s'installe au pouvoir

Le calme règne à N'Djamena après l'arrivée, dimanche après-midi 2 décembre, de M. Idriss Déby, chef du Mouvement patriotique du salut (MPS) qui a chassé du pouvoir le président Hissène Habré.

M. Déby a discrètement traversé la capitale, encore sous le coup du départ précipité des anciens dirigeants, en Mercedes noire, escortée de véhicules tout-terrain chargés de combattants, pour aller s'installer dans la principale caserne de la ville, le Camp des Martyrs, où il a rencontré, dans la soirée, l'ambassadeur de France.

M. Idriss Déby a déclaré, lors d'une conférence de presse improvisée, qu'il ne reconnaissait pas les institutions tchadiennes, qui, selon lui, ne sont pas viables. Il s'est prononcé en faveur d'une *« démocratie pluraliste »* promettant qu'il n'y aurait pas de règlements de comptes. Interrogé sur la présence des troupes françaises, il a affirmé que *« leur mission peut continuer »*.

« Contribuer au retour de la paix civile »

Il a assuré que ses troupes n'étaient pas équipées de matériel libyen mais de matériel *« récupéré »* sur l'ennemi. *« La Libye a un contentieux territorial avec le Tchad, ce n'est pas une raison pour ne pas avoir des relations de bon voisinage »*, a-t-il ajouté.

Ses premiers partisans, conduits par le lieutenant Maldoum, vice-président du MPS, avaient établi, dimanche matin, le contact avec quelques officiels tchadiens, groupés autour de M. Jean Alingue, président de l'Assemblée nationale et chef de l'Etat par intérim. Celui-ci a lancé plusieurs appels au calme et indiqué que les pillards seront *« châtiés sans ménagement »*. Il a, d'autre part, invité la France à *« contribuer au retour de la paix civile »*.

Plus d'un millier de familles tchadiennes se sont réfugiées à Kousseri, localité camerounaise, située au bord du fleuve Chari, juste en face de N'Djamena. D'autre part, quelque 1 200 Français ont été rapatriés, samedi et dimanche, par plusieurs vols spéciaux tandis que 65 autres ont été évacués en Transall, de Moundou, dans le sud du pays, vers Bangui en République centrafricaine.

Quant aux Etats-Unis, ils ont demandé à leurs ressortissants de quitter le pays *« le plus tôt possible »*, la possibilité d'un conflit ouvert rendant la situation dangereuse.

La France a envoyé au Tchad une mission d' *« information et d'évaluation »*, dirigée par M. Pierre Steinmetz, directeur de cabinet du ministre de la coopération. Une équipe médicale a aussi été dépêchée sur place afin *« d'examiner les besoins humanitaires et de participer au soin des blessés en complément des moyens existants »*.

Interrogé, dimanche soir, au cours de l'émission « le Club de la presse » d'Europe 1, M. Roland Dumas, le ministre des affaires étrangères, a souligné que *« le temps était révolu où la France disposait du choix des gouvernements dans les pays, changeait les gouvernements, les maintenait quand elle le souhaitait »*.

Il a, d'autre part, démenti que l'ancien chef de l'Etat ait trouvé la mort en fuyant N'Djamena comme l'avait annoncé, quelques heures plus tôt, JANA, l'agence de presse libyenne.

De son côté, la Libye, par la voix de l'agence JANA, s'est félicitée, dimanche, de la défaite des troupes de l'ancien président Hissène Habré qui constituait, selon elle, *« un obstacle à la réconciliation nationale entre Tchadiens et un obstacle à un bon voisinage »*. Pour JANA, les victoires des forces de libération de M. Idriss Déby ont été *« des victoires de tous les Tchadiens »*. – (AFP, AP.)

Un ancien de l'Ecole de guerre

Idriss Déby est né à Fada, dans l'est du Tchad, en 1952. Issu d'une famille modeste, ce fils de pasteur, grand et mince, appartient à l'ethnie zaghawa, originaire de l'Ennedi et apparentée aux Gorane d'Hissène Habré.

Il se destine, très vite, à la carrière militaire et obtient sa licence de pilote professionnel en 1976 à l'Institut aéronautique Amaury-de-La-Grange, à Hazebrouck, dans le nord de la France.

Il est nommé, en 1982, commandant en chef des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) par le président Habré, qui veut ainsi le récompenser de son rôle important pendant la folle équipée qui lui avait permis de reconquérir le pouvoir.

En 1983, Idriss Déby défait les colonnes pro-libyennes dans l'est du Tchad. Ses rezzous deviennent légendaires. En 1985, Hissène Habré, qui commence à s'en méfier, l'éloigne de N'Djamena et l'envoie, à Paris, suivre les cours de l'Ecole de guerre. *« Pour faire de cet ancien*



petit sous-lieutenant un vrai militaire », affirme-t-il. Il fait, dit-on, *« très forte impression »* sur les officiers français d'encadrement. A son retour, Hissène Habré le nomme au poste-clé de conseiller à la présidence, chargé de la sécurité et de la défense.

Bientôt, le courant ne passe plus entre le président et ses lieutenants, Idriss Déby et son cousin, Hassan Djamous, nouveau commandant en chef. Ceux-ci accusent Hissène Habré de vouloir supplanter l'armée régulière par sa garde rapprochée.

Les autorités tchadiennes accusent les deux hommes et plusieurs complices, notamment Ibrahim Itno, ministre de l'intérieur, d'avoir tenté de s'emparer du pouvoir, dans la nuit du 1er au 2 avril 1989. Ils prennent la fuite, poursuivis par l'armée régulière.

Le 11 avril, Hassan Djamous, blessé à la tête, est ramené à N'Djamena, où il meurt. Idriss Déby, lui, gagne Tripoli, où il prend contact avec les autorités libyennes et avec des opposants tchadiens. Il s'installe, ensuite, au Soudan et c'est de là qu'avec l'appui de Tripoli il reconstituera ses troupes, et qu'à plusieurs reprises il fera des incursions armées au Tchad. (*Le Monde a publié un portrait de M. Idriss Déby dans ses éditions datées 2-3 décembre*).

L'entre-deux-guerres

1982

7 juin : N'Djamena tombe sous le contrôle des Forces armées du Nord (FAN), commandées par Hissène Habré, tandis que le président Goukouni Oueddeï se réfugie au Cameroun.

1983

15 août : après l'évacuation de Faya-Largeau par les troupes gouvernementales, la France envoie à N'Djamena 314 *« instructeurs militaires »* : c'est le début de l'opération « Manta ».

1984

16 septembre : la France et la Libye s'entendent sur un retrait *« simultané et concomitant »* de leurs troupes engagées au Tchad.

7 novembre : les derniers éléments de l'opération « Manta » quittent le Tchad.

1986

17 février : après le bombardement de l'aéroport de N'Djamena par un Tupolev-22 de l'armée de l'air libyenne, la France installe le dispositif *« dissuasif et défensif »* « Epervier ».

16 décembre : pour contrer une offensive libyenne dans le massif du Tibesti, deux avions militaires français y parachutent des vivres, du carburant et des munitions, à la demande d'Hissène Habré.

1987

16 avril : Goukouni Oueddeï, le chef *« historique »* du GUNT, souhaite que Hissène Habré soit reconnu *« comme le seul responsable du pays »*.

11 septembre : un cessez-le-feu est conclu entre le Tchad et la Libye, sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine.

1988

25 mai : le colonel Kadhafi reconnaît le *« régime de N'Djamena »*, promet la libération de tous les *« prisonniers de guerre »* et propose la mise en œuvre d'un *« plan Marshall »* pour la reconstruction du Tchad.

3 octobre : le Tchad et la Libye annoncent la reprise de leurs relations diplomatiques.

19 novembre : Hissène Habré signe, sous les auspices de l'Irak, un *« accord de réconciliation »* avec Acheikh Ibn Oumar, le chef du Front national tchadien (FNT).

1989

3 mars : Acheikh Ibn Oumar est nommé ministre des relations extérieures.

1er avril : Hissène Habré déjoue une tentative de complot ourdie par trois de ses plus proches collaborateurs, Ibrahim Itno, ministre de l'intérieur, Hassan Djamous, commandant en chef des forces armées, et Idriss Déby, conseiller militaire du chef de l'Etat.

20 juillet : Hissène Habré échange une *« poignée de main historique »* à Bamako, avec le colonel Kadhafi, sous l'égide du Mali.

31 août : le Tchad et la Libye signent, à Alger, un accord-cadre de paix qui prévoit un règlement à l'amiable du différend territorial à propos de la bande d'Aozou.

16 octobre : Idriss Déby lance, à partir de la province soudanaise du Darfour, une première offensive d'envergure contre les troupes gouvernementales.

10 décembre : une nouvelle Constitution est adoptée par référendum, et Hissène Habré est reconduit à la tête de l'Etat pour un mandat de sept ans.

1990

8 mars : Idriss Déby crée le Mouvement patriotique du salut (MPS).

29 mars : Idriss Déby lance une deuxième offensive en territoire tchadien.

8 juillet : des élections législatives sont organisées, pour la première fois depuis 1962.

22 août : Hissène Habré et le colonel Kadhafi se rencontrent, à Rabat, sous l'égide du Maroc.

1er septembre : le Tchad et la Libye portent leur différend territorial devant la Cour internationale de justice de La Haye.

10 novembre : Idriss Déby lance une troisième offensive depuis la province soudanaise du Darfour.

29 novembre : la France renforce le dispositif militaire « Epervier » tandis que les forces rebelles prennent le contrôle d'Abéché.

1er décembre : les forces d'Idriss Déby entrent dans N'djamena. Hissène Habré prend la fuite.

M. Hissène Habré : un grand nomade de la politique

Mme Françoise Claustre : M. Hissène Habré s'est fait un nom avec celui de cette ethnologue française qu'il avait retenue en otage, dans son repaire du Tibesti, d'avril 1974 à février 1977. Pas moins de trente-trois mois de négociations pour obtenir sa libération et combien d'épisodes tantôt rocambolesques, tantôt tragiques. Celui, par exemple, du préfet des Vosges, M. Louis Morel, débarquant d'un Transall, en plein désert de sable et de cailloux, un beau jour de septembre 1975, et apportant dans sa mallette une partie de la rançon : 4 millions de francs en grosses coupures.

Terrible fin, quelques mois plus tôt, en avril, pour le commandant Pierre Galopin, envoyé comme émissaire auprès des maquisards du Tibesti et victime de tractations qui tournent mal. Condamné par un prétendu *« tribunal révolutionnaire »* pour *« crimes contre l'humanité »* et *« génocide »*, il est dégradé avant d'être pendu. Les militaires français n'oublieront jamais le sort atroce ainsi réservé à l'un des leurs, même lorsque Hissène Habré sera enfin parvenu seul au faîte du pouvoir et qu'ils auront reçu mission de le mettre à l'abri des coups de l'*« agresseur »* libyen.

Ambassadeur de France au Tchad au moment de cette *« sale affaire »* et tenu d'obéir à un Etat qui parlait à plusieurs voix, M. Raphaël-Léonard Touze avait bien jugé le rebelle d'alors. Dans un livre récemment paru (1) ne le décrit-il pas comme *« un homme intelligent et manœuvrier qui sait que le temps travaille pour lui face à la mollesse d'une démocratie occidentale, craignant son opinion publique... Il est, de plus, ambitieux et le pouvoir le tente ; il ne peut s'arrêter en si bon chemin »* ?

« L'enfant terrible de Faya »

Qui n'a en mémoire l'image de ce jeune chef de guerre, la trentaine, lunettes noires, casquette cubaine et veste de treillis, assis en tailleur sur un petit tapis, avec, à portée de main, sa machine à écrire et son attaché-case ? M. Hissène Habré était alors, comme tout combattant du désert, et simplement comme tout bon nomade, maigre et ascétique d'allure. Au pouvoir, il dissimulera, sous d'amples boubous, un certain embonpoint. Mais le regard, vif et acéré, ne changera jamais. Il trahira toujours la froide détermination d'un homme qui ne se laisse détourner de son chemin par rien, ni par personne.

Né, vers 1942, à Faya-Largeau, la capitale du Borkou, Ennedi, Tibesti (BET) – la même année, soit dit en passant, qu'un certain Mouammar Kadhafi, – fils d'une pauvre famille de bergers nomades, d'ethnie toubou comme M. Goukouni Oueddeï, son frère ennemi, auquel il disputera indéfiniment le pouvoir, M. Hissène Habré a environ dix-huit ans lorsque le Tchad accède à l'indépendance. Issu d'un milieu islamisé, ce « nordiste » n'en fréquente pas moins une école missionnaire. Pointeur, dans sa ville natale, au service du matériel de l'armée française, il est, en 1958, recruté sur concours comme secrétaire d'administration à la sous-préfecture du Borkou. C'est trop peu pour celui que ses supérieurs jugent déjà *« un peu arrogant »*.

Ses qualités intellectuelles lui valent d'obtenir une bourse d'Etat et de partir, en 1963, pour la France, où il passera près de huit ans, faisant, à Paris, ample moisson de diplômes tant à la faculté de droit qu'à Sciences-Po. M. Hissène Habré suit les cours de M. Georges Vedel et de M. Maurice Duverger. Cet homme du tiers-monde, ce nationaliste ombrageux, dévore les ouvrages de Frantz Fanon et les recueils de discours de Che Guevara.

Début 1971, le président François Tombalbaye le rappelle au Tchad et le nomme sous-préfet de Moussoro. Huit mois plus tard, il l'envoie, à Tripoli, négocier secrètement le ralliement de M. Goukouni Oueddeï. Au terme de sa mission riche en péripéties – il se brouille avec Abba Siddick, le chef du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) – *« l'enfant terrible de Faya »* rejoint clandestinement la rébellion dans les montagnes du Tibesti et fait ainsi cause commune avec celui qu'il avait pour tâche de ramener au bercail.

« Combattant de la liberté »

A priori, rien ne rapproche ces deux hommes, sauf un commun appétit du pouvoir. A la révérence que vaut à M. Goukouni Oueddeï sa qualité de fils du Derdeï, l'autorité religieuse des Toubous, M. Hissène Habré oppose ses capacités intellectuelles et ses vertus guerrières. C'est à ce titre qu'il se voit confier, en 1972, le commandement des Forces armées du nord (FAN).

Quatre ans plus tard, la rupture est consommée entre ces deux « nordistes ». M. Hissène Habré affiche, à propos de l'annexion de la bande d'Aozou par la Libye, une attitude beaucoup moins conciliante que son compagnon de route. Avec une poignée de fidèles, il s'enfuit au Soudan voisin, s'y fait oublier en attendant des jours meilleurs. Début 1978, il signe, à Khartoum, un *« accord global »* avec le président Félix Malloum, alors au pouvoir à N'Djamena, et en devient, quelques mois plus tard, le premier ministre.

Cette alliance de circonstance sera sans lendemains : Hissène Habré, qui veut le pouvoir pour lui tout seul, lâche le président Malloum et se rabiboche avec M. Goukouni Oueddeï qui s'installe à N'Djamena. En avril 1979, celui-ci prend la tête d'un gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), né des accords de Kano et de Lagos. De son rival en puissance, il fait son ministre de la défense, qui ne tarde pas à lui reprocher ses *« sympathies libyennes »* et, en avril 1980, à lui fausser compagnie.

« Entre lui et moi, cette fois-ci, il faut un vainqueur », s'impatiente M. Goukouni Oueddeï qui veut vider cette querelle. Guerre sans merci qui durera huit mois. Pour bouter le rebelle impénitent hors de N'Djamena, le président du GUNT devra requérir l'intervention militaire de la Libye. M. Hissène Habré reprend alors le chemin de l'exil. Condamné à mort par contumace, il se refait des forces au Soudan et négocie des alliances avant de repartir au combat. Même la France, amitiés particulières aidant, lui livre, en sous-main, des armes et dépêche à ses côtés des officiers de renseignement. Six mois lui suffiront – de novembre 1981 à juin 1982 – pour regagner triomphalement N'Djamena et en chasser son rival qui se réfugiera à Tripoli.

Enfin seul au pouvoir ! Le répit est de courte durée. M. Hissène Habré a, très vite, maille à partir avec les « sudistes » dont il tente, parfois avec brutalité, de contenir la dissidence. En juin 1983, Tripoli relance la guerre sous couvert du GUNT, qui s'empare de Faya-Largeau. La France ne reste finalement pas insensible aux appels au secours venus de N'Djamena et déclenche l'opération « Manta ». L'année suivante, profitant d'une accalmie, elle retire ses troupes. Puis, en février 1986, face à de nouvelles provocations du colonel Kadhafi, Paris se décide à lancer un raid aérien contre l'aéroport libyen d'Ouadi-Doum avant de mettre en place le dispositif de dissuasion « Epervier ».

Malgré tout, M. Hissène Habré trouve que ses alliés n'en font jamais assez, ne le prennent pas vraiment au sérieux quand il dénonce la *« duplicité »* du colonel Kadhafi. Il en viendra même, en août 1983, dans un coup de colère, à traiter publiquement ses interlocuteurs français d'*« épiciers qui ne connaissent rien à l'Afrique »*. *« Il y a quelque chose de terrible avec les Libyens*, notait-il encore avec amertume, en décembre 1986. *Officiellement, tout le monde condamne leur comportement, aussi bien les Français que les Américains. Mais, en pratique, personne ne veut faire ce qu'il faudrait faire pour les contrer. Cette contradiction est dramatique. La Libye a beaucoup de moyens. Le Tchad est un pays sans grandes ressources. »*

Il n'empêche que ce fin limier saura tirer profit de toutes les contradictions et de toutes les ambiguïtés de la politique africaine de la France, n'hésitant pas, en juin 1983, à coopérer avec les services du renseignement qui l'aideront, par mercenaires interposés, à reprendre le contrôle d'Abéché et de Faya-Largeau. Ce *« combattant de la liberté »* saura, avec tout autant d'habileté, exploiter les divergences tactiques qui opposent Paris et Washington sur l'attitude à adopter à l'égard du chef de la révolution libyenne.

De guerre lasse, beaucoup d'opposants tchadiens finissent par se rallier au régime en place à N'Djamena. Il s'en faut même de peu que M. Goukouni Oueddeï soit du nombre. Il n'est plus question alors que de *« réconciliation nationale »*. M. Hissène Habré juge donc le moment opportun pour donner des assises solides à la *« Troisième République »* : l'approbation par référendum d'une nouvelle Constitution accompagne son élection au suffrage universel à la tête de l'Etat et précède l'organisation d'élections législatives dans le cadre du parti unique.

Une histoire jalonnée de trahisons

Mais M. Hissène Habré est trop méfiant pour s'imaginer, même si le colonel Kadhafi semble revenir à de meilleurs sentiments, que la guerre est vraiment finie. Déjà, en janvier 1983, la mort d'Idriss Miskine, son ministre des affaires étrangères et surtout l'un de ses hommes de confiance, auquel l'on prêtait l'intention, sur les conseils de Paris, de se rapprocher de l'opposition, avait paru mystérieuse à plus d'un observateur.

Le jeu de la démocratie est encore, à ses yeux, un jeu dangereux. L'ancien rebelle a du mal à admettre que l'on conteste trop fortement son pouvoir, au point d'en prendre un peu trop à son aise avec le respect des droits de l'homme. *« La sécurité, c'est la condition du développement »*, explique-t-il à ceux qu'offusque son comportement autoritaire.

Et pourtant, le mauvais coup qui le contraint à abandonner le pouvoir lui est porté par ceux-là mêmes qui l'y ont placé et avec lesquels il a si durement ferraillé contre l'*« ennemi »* libyen. Mais, nous expliquait-il, en décembre 1989, neuf mois après la tentative de déstabilisation à laquelle avaient été mêlés trois de ses plus proches collaborateurs, dont M. Idriss Déby, *« l'histoire des luttes des mouvements de libération est jalonnée de ce genre de trahisons »*. Ce disant, ce grand nomade de la politique savait de quoi il parlait...

JACQUES DE BARRIN

(1) *370 jours d'un ambassadeur au Tchad*, éditions France-Empire.

AFRIQUE

La situation au Tchad

Les ambiguïtés de la politique française

Vingt mois pour ruminer sa vengeance et trois semaines pour la mettre à exécution : M. Idriss Déby, le *« tombeur »* de M. Hissène Habré, a réussi un foudroyant retour sur la scène politique tchadienne, comme aucun autre chef de *rezzous* n'y était parvenu avant lui. Nul n'imaginait que le régime en place à N'Djamena depuis juin 1982 était à ce point fragile qu'il s'effondrerait comme château de cartes.

M. Hissène Habré n'en était pourtant pas à sa première épreuve. L'implication directe de la Libye dans la contestation armée de son pouvoir lui avait valu, en 1983, puis en 1986, l'aide de la France pour y faire face d'abord, pour la prévenir ensuite. Après que Tripoli eut habilement choisi d'utiliser des moyens détournés pour exercer son *« droit de regard »* sur les affaires du Tchad et que, du même coup, ces actes de guerre prirent l'apparence de querelles intestines, Paris se sentit délié de ses engagements. N'Djamena eut, dès lors, toutes les peines du monde à lui faire partager ses inquiétudes. La France, qui cherchait à calmer le jeu dans cette partie de l'Afrique, s'agaça souvent d'entendre M. Hissène Habré crier au loup libyen, pas toujours à bon escient.

L'œil fixé sur la « ligne bleue » du Darfour, cette province soudanaise qui servait de « sanctuaire » aux opposants tchadiens, cet ancien « Sciences-Po » ne s'en employa pas moins à jeter les fondements de la Troisième République et à créer, à défaut d'un État de droit, un Etat tout court. La *« trahison »*, en avril 1989, de M. Idriss Déby, avec lequel il ne sut pas sagement cohabiter au pouvoir, allait le conduire à sa perte. Déçu par M. Goukouni Oueddeï sur lequel elle avait longtemps misé, la Libye mit alors ses espoirs dans cet ancien compagnon d'armes de M. Hissène Habré, qui l'avait durement combattue mais dont la stature était à la hauteur de ses ambitions. C'est au troisième essai qu'il réussit à forcer la piste de N'Djamena. Coup de maître d'un fin stratège, certes. Mais, qu'aurait-il pu faire si Tripoli n'avait pas, cette fois, massivement armé ses hommes ? On peut s'étonner que la France, dotée, grâce au dispositif « Epervier », des moyens d'investigations adéquates, n'ait rien su de ces préparatifs guerriers et que, dans le cas contraire, elle n'ait pas prévenu qui de droit à N'Djamena. Une raison en est peut-être que M. Hissène Habré n'était plus vraiment en odeur de sainteté à Paris. A la vérité, depuis des années, la France cultive l'ambiguïté dans ses relations avec son ancienne colonie. Elle s'est ainsi, très vite, lassée des hommes qu'elle avait, plus ou moins discrètement, poussés au pouvoir à N'Djamena. Mis dans la confidence du putsch qui se prépare en avril 1975 contre le président Ngarta Tombalbaye, Paris ne fait rien pour sauver la vie de son protégé. En février 1979, lorsque vacille le régime du président Félix Malloum, des éléments de l'armée française apportent une aide logistique aux forces, alors coalisées, de M. Hissène Habré et de M. Goukouni Oueddeï, qui sortiront victorieuses de cet affrontement. Début 1982, Paris, qui s'inquiète des fréquentations libyennes de M. Goukouni Oueddeï, alors président d'un gouvernement transitoire d'union nationale, livre des armes en sous-main à M. Hissène Habré et lui dépêche des officiers de renseignements pour l'aider à reprendre le pouvoir. C'est aujourd'hui M. Idriss Déby, le nouvel homme fort de N'Djamena, qui a la « cote » à Paris. On veut oublier qui l'a conduit si vite au pouvoir. Pour balayer toutes les inquiétudes et tous les soupçons, on se plaît simplement à souligner que cet ancien élève de l'école de guerre est francophile...

J. de B.

Le dispositif « Epervier »

Le dispositif militaire français « Epervier » est fort de 1 800 hommes, 1 500 stationnés à N'Djamena et 300 basés à Abéché. Mis en place le 15 février 1986 à la suite d'une offensive libyenne en direction de la capitale tchadienne, ce dispositif, officiellement qualifié de *« dissuasif et défensif »*, est dirigé par un aviateur, le colonel Gilbert Dumaz. Ses effectifs ont varié en fonction de la situation, jusqu'à atteindre 2 700 hommes.

A N'Djamena, les forces françaises disposent de sept Mirage F-1, quatre avions de transport Transall, un ravitailleur en vol C-135 et quatre hélicoptères de transport Puma. Des batteries de missiles sol-air Crotale complètent le dispositif. A Abéché, les troupes françaises sont notamment dotées de véhicules blindés légers AML avec des canons de 90 mm. D'autre part, quatre appareils d'attaque Jaguar sont disponibles à Bangui, et un avion de détection et d'observation Breguet Atlantique est basé à Dakar.

COTE-D'IVOIRE : priorité au redressement économique

Le gouvernement a été profondément remanié

Les Ivoiriens se sont arraché, vendredi 30 novembre, les deux éditions du quotidien populaire Ivoir'Soir, qui consacrait sa « une » à la composition du nouveau cabinet. L'ampleur des changements annoncés peut expliquer un tel intérêt.

ABIDJAN

correspondance

Seuls huit ministres, sur les trente de la précédente équipe, conservent un portefeuille. Parmi les départs les plus remarqués, celui de M. Mathieu Ekra, vieux compagnon du chef de l'Etat, ministre presque sans interruption depuis près de trente ans, et, surtout, celui de M. Jean Konan-Banny, ministre de la défense. Placé en première ligne durant les événements du printemps, ce proche du président Houphouët-Boigny, maire de Yamoussoukro, sa ville natale, apparaissait comme l'un des « durs » du régime. Le coup de balai vise aussi des hommes encore jeunes qui, tel M. Bala-Keita, ministre délégué à la présidence, s'étaient fait les porte-parole d'un conservatisme particulièrement musclé.

La priorité de ce nouveau gouvernement aux effectifs resserrés (vingt ministres au lieu de trente) reste le redressement économique. Cela se traduit par la prise en charge, par le premier ministre lui-même, M. Alassane Ouattara, du portefeuille de l'économie et des finances et la promotion, à ses côtés, aux postes de numéro deux et trois du gouvernement, de deux jeunes technocrates, rescapés du précédent cabinet : MM. Daniel K. Duncan et Guy E. Gauze, le premier en charge de l'économie, des finances et du plan et le second, des matières premières.

Autre préoccupation : la sécurité. Le premier ministre a annoncé la mise en place de nouvelles mesures, afin de renforcer la sécurité à Abidjan et dans les grandes villes. Peu après sa nomination, le 7 novembre, il s'était fixé deux délais : cent jours pour réformer la très coûteuse administration et mille jours pour faire sortir du rouge les comptes nationaux et retrouver la croissance. Calendrier à la fois volontariste et optimiste, qui ne prend évidemment pas en compte les aléas politiques. Or, avant mille jours, se disent beaucoup d'Ivoiriens, le président Félix Houphouët-Boigny, aura peut-être enfin décidé de passer la main.

CLAUDE CIRILLE

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Agressions palestiniennes en série contre des Israéliens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Faut-il de nouveau « boucler » les territoires occupés ? En rétablissant pour quatre jours, le mois dernier, la frontière entre Israël, d'un côté, la Cisjordanie et la bande de Gaza, de l'autre, les autorités pensaient avoir enrayé une vague d'attaques perpétrées par des Palestiniens venus travailler en Israël. Le répit aura été de courte durée : le week-end a connu trois attentats qui ont ravivé un climat de peur et de méfiance entre les deux communautés – même si la sécurité dans les villes du pays est sans doute plus grande qu'en Europe ou aux Etats-Unis.

L'agression la plus spectaculaire a eu lieu dimanche 2 décembre lorsque trois jeunes Palestiniens (tous âgés de dix-sept ans) montés dans un bus près de Tel-Aviv ont soudain sorti des couteaux et, poussant le cri des islamistes, « Allah Akbar » (Dieu est grand), ont poignardé les passagers. Un Israélien de vingt-quatre ans a été tué sur le coup et trois autres ont été blessés à la poitrine. Le chauffeur a arrêté le bus, dégainé son pistolet et tiré sur les Palestiniens, blessant l'un d'entre eux. Un policier qui patrouillait alentour est entré dans le bus, a ouvert le feu à la mitraillette et tué un des agresseurs, cependant que le troisième était frappé par la foule. Les trois Palestiniens venaient du même village de Cisjordanie et aucun d'entre eux n'avait le moindre passé criminel.

La veille au soir, et toujours à Tel-Aviv, une grenade avait été lancée dans une rue fréquentée par des milliers de personnes, mais n'a pas explosé. Quelques heures plus tôt, dans la vieille ville de Jérusalem, une Palestinienne de trente-huit ans, veuve, mère de cinq enfants – dont l'un, militant du groupe islamiste Hamas, purge une peine de sept ans de prison – s'était ruée avec un couteau sur trois policiers. L'un d'eux a été légèrement blessé, cependant que les deux autres ouvraient le feu et tuaient la jeune femme.

Près de Jenin, en Cisjordanie, un Palestinien de soixante ans, cardiaque, a succombé dans une manifestation après avoir inhalé des gaz lacrymogènes. Enfin, comme chaque jour ou presque, le week-end a connu son lot de règlements de comptes sanglants – pour des motifs les plus divers – entre Palestiniens : trois autres personnes ont été tuées, ce qui porte à huit le nombre des morts violentes en quarante-huit heures...

Ce regain de violences a relancé le débat sur la nécessité de « séparer » Palestiniens et Israéliens. Cependant, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, n'entend pas « boucler » à nouveau les territoires. Il craint qu'une telle mesure ne fasse « monter la pression » de l'intifada. Déjà, la colère d'une partie de la jeunesse a été ravivée ce week-end avec la décision des autorités de reconduire l'ordre de fermeture des quatre grandes universités des territoires – interdites de fonctionnement depuis trois ans. Sur vingt-mille étudiants palestiniens, moins de deux mille peuvent suivre régulièrement leurs cours, à l'université de Bethléem et dans quelques-uns des rares collèges techniques rouverts ici ou là.

ALAIN FRACHON

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Etat de siège

Suite de la première page

A 10 heures (heure locale, 13 heures à Paris), on comptait trois morts et de nombreux blessés.

Si la situation était calme dans les rues de la ville, en revanche, aux abords du bâtiment, on pouvait entendre de nombreux tirs de mortiers. Le président Carlos Menem, réuni au palais du gouvernement avec tous ses ministres, a décrété l'état de siège et s'est dit décidé à réprimer durement la rébellion. Le porte-parole des *« carapintadas »* a affirmé à la radio que ce soulèvement n'était pas une tentative de coup d'État et ne mettait pas en danger la démocratie argentine . Selon lui, il s'agit d'un problème interne aux forces armées, les rebelles refusant l'autorité de l'actuel commandement en chef. *« Les généraux ne correspondent pas à l'état d'esprit de notre armée »*, a-t-il déclaré. Il a ajouté que d'autres unités, à l'intérieur du pays, s'étaient déclarées en faveur des rebelles.

Selon lui, la révolte est la quatrième étape de l' *« Opération Dignité »*, commencée en avril 1987 avec la mutinerie du lieutenant-colonel Aldo Rico. Le chef de la dernière rébellion, le colonel Seineldin, a été condamné à soixante jours de résidence surveillée en octobre, pour avoir adressé une lettre ouverte au président, dans laquelle il présentait les revendications de l'armée. Le porte-parole du gouvernement, M. Humberto Toledo, a affirmé que ce soulèvement ne remettait pas en cause la visite officielle du président George Bush, qui doit arriver mercredi à Buenos-Aires.

CHRISTINE LEGRAND

CANADA

Vives inquiétudes au Québec sur l'état de santé de M. Bourassa

L'état de santé de M. Robert Bourassa, le premier ministre du Québec, inquiète de plus en plus ses concitoyens, en dépit des propos rassurants de son cabinet. Le chef du gouvernement québécois est hospitalisé au National Cancer Institute de Bethesda, près de Washington, depuis le 13 novembre dernier. A cette date, M. Bourassa a subi une *« intervention chirurgicale exploratoire »* afin de déterminer si le mélanome (tumeur maligne de la peau) que les chirurgiens avaient extrait au bas de son dos un mois plus tôt s'était ou non propagé. *« Aucune trace de mélanome n'a été trouvée en quelque endroit de l'organisme du patient (...) qui se remet normalement »*, avaient indiqué à la mi-novembre les chirurgiens de Bethesda. M. Bourassa qui devait quitter l'hôpital dans les jours suivants pour prendre quelques semaines de repos n'a toutefois pas pu le faire, en raison de *« complications »*.

Son retour est attendu avec impatience au sein de sa formation – le Parti libéral du Québec – dont les membres sont de plus en plus divisés sur la question de l'avenir constitutionnel de la province. D'autant que, dans ses audiences, la commission extraparlementaire, formée dans le but d'éclairer les choix des Québécois, a jusqu'à présent entendu beaucoup plus de partisans de la souveraineté de la province que d'adeptes d'un fédéralisme canadien, même *« réaménagé »* pour permettre au Québec de bénéficier d'une plus large autonomie politique, comme le souhaite M. Bourassa. *(Corresp.)*

□ **ETATS-UNIS : nouveau « tsar » antidrogue.** – L'ancien gouverneur de Floride, le républicain conservateur, Bob Martinez, connu pour s'être fait le fervent avocat de la peine de mort dans son Etat, a été nommé vendredi 30 novembre nouveau « tsar » antidrogue en remplacement de M. William Bennett, qui avait démissionné en octobre. – *(AFP.)*

□ **Levée de l'embargo sur les ventes américaines d'armes au Chili.** – Le gouvernement américain a annoncé samedi 1er décembre qu'il levait l'embargo sur les livraisons d'armes au Chili. Cette décision, prise quelques jours avant l'arrivée de M. Bush à Santiago, l'une des étapes de son actuelle tournée latino-américaine, met fin à une mesure qui avait été prise en 1976. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

BANGLADESH

L'opposition appelle à une grève générale

Le mouvement de protestation déclenché contre le régime du président Ershad semble gagner en intensité, en dépit de l'imposition, le 27 novembre, de l'état d'urgence. Le couvre-feu, qui a été instauré pour une durée indéfinie dans les principales villes du Bangladesh, est levé plusieurs heures par jour, pendant lesquelles des manifestations s'organisent, entraînant des heurts avec les forces de l'ordre.

Selon Mme Hasina Wajed, chef de file de la Ligue Awami, l'un des deux principaux partis d'opposition, 17 personnes ont été tuées, dimanche 2 décembre, au cours d'affrontements qui se sont déroulés dans plusieurs localités, ce qui porterait, selon l'opposition, le bilan des victimes à 75 morts et 3 000 blessés depuis l'instauration de l'état d'urgence, 5 000 personnes ayant été, d'autre part, arrêtées.

Ces chiffres sont jugés exagérés par plusieurs observateurs en poste à Dacca, qui soulignent cependant que le bilan officiel (12 morts) se situe nettement en deçà de la vérité. Sheikha Hasina et la Bégum Khaleda Zia, leader du BNP (Parti national du Bangladesh), ont appelé à une grève générale d'une durée indéfinie, à partir de mardi, et ont exhorté les fonctionnaires à démissionner.

L'opposition demande, d'autre part, que des comités d'action soient mis en place dans les villes et les villages pour résister au gouvernement et à ses partisans du parti Jatiya. Le général Ershad a, de son côté, appelé les forces de sécurité à la fermeté contre les *« criminels »* et à restaurer la paix civile, menacée par la politique *« destructrice »* de l'opposition. – *(Corresp.)*

YOUGOSLAVIE

Décès de l'historien Vladimir Dedijer

L'historien Vladimir Dedijer, connu aussi comme biographe de Tito, est mort, le samedi 1er décembre, à Boston, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-seize ans. L'historien avait assuré également la présidence du tribunal Russel, notamment pour condamner la guerre américaine au Vietnam.

Après avoir écrit la biographie de Tito, Vladimir Dedijer s'était progressivement éloigné du régime communiste. Il fut l'un des instigateurs du processus de « détitoïsation » avec la publication, en 1982, deux ans après la mort du maréchal, de son livre intitulé *Nouveaux Compléments à la biographie de Tito*.

Ancien professeur d'histoire à l'université de Belgrade et membre de l'Académie des sciences et des arts de Serbie, Vladimir Dedijer avait été exclu, en 1954, de la Ligue des communistes et de son comité central pour avoir défendu Milovan Djilas, qui était tombé en disgrâce. Il devait être réhabilité ensuite par Tito. Vladimir Dedijer est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont la plupart sont traduits en Europe occidentale, notamment *Sarajevo 1914* et *la Bataille perdue de Staline*. – *(AFP.)*

Intérieur Cuir
Panneaux de portes Cuir
+ Pneus super taille basse
+ Jantes alliage
+ Direction assistée
+ Verrouillage électrique des portes
+ Lève-vitres AV électriques
+ 2 Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur
+ Volant réglable en hauteur
+ Check-panel
+ Phares antibrouillard

A PARTIR DE
104 900 F
Prix au 13.09.90. AM. 91

Tipo i.e. 16 V : moteur 16 soupapes, 2 ACT, injection électronique. Vitesse maxi sur circuit : 204 km/h. Consommations CEE : 6,8/8,7/10,1 litres.

FIAT



CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PARIS ILE-DE-FRANCE. 3615 FIAT



هكذا من الأصل

Deux femmes. Deux romans. Deux regards sur la vie.



JACQUELINE DE ROMILLY
de l'Académie française
Ouverture à cœur
Roman
Éditions de Fallois
PARIS

Éditions de Fallois
PARIS

LA CRISE DU GOLFE

La proposition américaine suscite de nombreuses réactions favorables

La proposition du président Bush d'ouvrir un dialogue direct avec les dirigeants irakiens, formulée vendredi 30 novembre et acceptée dès le lendemain par Bagdad, a été unanimement saluée dans le monde, notamment dans les pays arabes et en URSS.

Au Caire, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a estimé que l'offre américaine constituait *« une dernière chance pour résoudre le conflit par des moyens pacifiques, qui sont ceux qu'a toujours prônés la diplomatie égyptienne, depuis le début de la crise »*. Le roi Hussein de Jordanie a, pour sa part, déclaré que l'offre de discussion lancée par M. Bush était positive, mettant toutefois en garde contre la tentation américaine de *« gagner du temps »* jusqu'à ce que le contingent américain soit en place.

A Damas, le ministère des affaires étrangères a considéré que cette initiative était *« appropriée du moment qu'elle vise à prévenir la guerre dans le Golfe, à obtenir le retrait total* [des troupes irakiennes] *du Koweït ainsi que le retour du gouvernement »* légitime dans l'émirat. Jusqu'au Yémen, l'un des plus proches alliés de l'Irak, qui s'est réjoui de l'initiative américaine : le président Ali Abdallah Saleh s'est félicité de la proposition de M. Bush dans un message adressé à ce dernier. Autre pays membre du Conseil de sécurité, aux côtés du Yémen, à avoir voté contre la résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak, Cuba s'est également réjoui de la proposition américaine, la qualifiant de *« pas positif »*.

A Moscou, cette proposition a été accueillie *« avec satisfaction »*, alors qu'une succession de déclarations sur un éventuel engagement militaire soviétique a jeté le trouble à Bagdad. Tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, indiquait que son pays pourrait participer à une intervention militaire dans le Golfe si la sécurité des ressortissants soviétiques retenus en Irak était menacée, M. Gueorgui Chakhnazarov, proche conseiller du président Gorbatchev, déclarait, dans un entretien au *Washington Post*, que ni le gouvernement ni l'opinion soviétiques n'accepteraient une *« aventure militaire »* moins de deux ans après le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Bagdad a qualifié de *« provocantes »* les déclarations de M. Chevardnadze. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Dans ses déclarations à Antenne 2 et Radio-France

M. Saddam Hussein estime à « cinquante-cinquante » les chances de la guerre ou de la paix

Voici les principaux extraits de l'entretien accordé par M. Saddam Hussein à Christine Ockrent et Ivan Levaï et diffusé, dimanche 2 décembre, par Antenne 2 ainsi que par Radio-France.

A la question de savoir si l'on était plus près de la guerre ou de la paix, M. Hussein a répondu : *« Cinquante-cinquante (« fifty-fifty »). « Si l'on veut faire de ces rencontres une occasion de dialogue, nous serons plus près de la paix. Si l'on veut en faire une simple exhibition formelle pour le Congrès et l'opinion internationale, pour se donner bonne conscience et dire : nous avons rencontré les Irakiens mais ils n'ont pas changé de position, donc il ne reste plus que la guerre, alors nous serons plus près du conflit armé »*. Il a également indiqué : *« Si le président Bush souhaite établir un dialogue équilibré, un tel dialogue ne doit pas s'engager sur des conditions préalables. » « Il est normal, chaque fois qu'il y a un dialogue tendant à un accord, que les parties parviennent à un compromis »*, a-t-il encore dit, ajoutant que *« l'important est que le dialogue englobe tous les problèmes de la région afin que la paix soit réelle et globale »*.

« Nous estimons que la présence de représentants français à ces rencontres que nous préparons serait préférable, au lieu de rester dans un face-à-face Irak-Etats-Unis », a souligné M. Saddam Hussein.

A la question de savoir si l'Irak était sur le point de posséder l'arme nucléaire : *« Je parle du présent. Si nous avions des armes nucléaires, nous n'aurions aucune gêne à le dire. (...) Mais nous ne possédons pas l'arme nucléaire. »* Il a, enfin, réaffirmé que le maintien en otage de quelque trois mille ressortissants occidentaux était *« un des moyens que nous pensons susceptible d'empêcher la guerre »*, et demandé des garanties des Etats-Unis de *« ne pas recourir aux armes jusqu'au 25 mars »* pour que tous les otages puissent partir.

[*Le Monde*, qui avait été sollicité pour participer à cet entretien, avait accepté et avait désigné à cette fin sa correspondante au Proche-Orient, Françoise Chipaux. Ce projet a cependant été abandonné lorsque le ministère de l'information irakien a exigé de notre part l'engagement de publier *in extenso* et sans commentaires le texte de l'entretien qui aurait été mis au point par ses services.]

Ressentant l'offre de M. Bush comme un signe de faiblesse

Les Etats du Golfe craignent d'être abandonnés au milieu du gué

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

Oui à la proposition américaine de discussions avec Bagdad, mais dans le strict respect des résolutions de l'ONU, de la Ligue arabe, de la Conférence islamique (OCI), c'est-à-dire sans aucune « négociation » : ainsi peut être résumée la réaction des pays du Golfe à l'offre de M. Bush. Apparemment pris par surprise, les dirigeants du Golfe paraissent plus qu'inquiets de cette offre de dialogue, dictée avant tout – comme le souligne la presse saoudienne – par des considérations de politique intérieure américaine.

Le chef du gouvernement en exil du Koweït, le cheikh Saad, a insisté sur le fait que son pays n'était prêt à accorder aucune concession à l'Irak et qu'il exigeait des dédommagements pour les actes de pillage et les dégâts causés par l'armée de Bagdad. Le cheikh Saad a suggéré que l'embargo décrété par l'ONU à l'encontre de l'Irak se poursuive jusqu'au remboursement intégral des dommages de guerre dus au Koweït.

Pour sa part, un porte-parole saoudien s'est simplement contenté d'affirmer que *« Ryad ne voit aucune contradiction entre cette proposition et les résolutions du sommet arabe du Caire, de l'OCI et du Conseil de sécurité exigeant le retrait total et inconditionnel des troupes irakiennes du Koweït, le retour de la légitimité dans l'émirat et la libération des ressortissants étrangers »*.

En privé, certains Saoudiens ne se privent pas de montrer leur irritation devant un geste ressenti comme un signe de faiblesse de Washington, comportant de grands risques pour ses alliés arabes qui craignent d'être abandonnés au milieu du gué. Si tous les officiels ou éditorialistes insistent sur *« la dernière chance »* offerte au président irakien d'éviter *« la destruction de son pays »*, la crainte est réelle que celui-ci ne profite de cette offre pour faire encore traîner les choses et que la proposition américaine n'affaiblisse gravement le consensus obtenu sur l'usage de la force.

Comme l'écrit l'éditorialiste du journal saoudien *Arab News*, *« on doit demeurer pessimiste sur les chances de succès »* d'une telle iniative, et *« la logique reste la guerre »* tant que M. Saddam Hussein n'a pas accepté de se retirer du Koweït.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'Irak a testé des missiles Scud

L'Irak a testé dimanche 2 décembre des missiles de fabrication soviétique Scud, a indiqué le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney. Un essai semblable avait été effectué par l'Irak en avril dernier, a rappelé M. Cheney. Le dernier est une nouvelle preuve que l'Irak *« dispose de missiles balistiques et a la capacité de les utiliser »*, a-t-il ajouté. Il a jugé *« concevable »* que ces missiles, d'une portée de 570 km à 640 km, puissent être équipés de charges chimiques, mais il a noté que *« dans le passé l'Irak les avait utilisés, équipés d'explosifs conventionnels »*.

Les soldats américains se sont livrés pour leur part en fin de semaine à des exercices de débarquement. Des avions de combat ont pris part à cette quatrième série de manœuvres depuis le début de l'opération « bouclier du désert ».

Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères à Islamabad a annoncé que le Pakistan allait renforcer son contingent dans le Golfe. Seuls 2 000 des 5 000 hommes promis par le Pakistan sont arrivés sur place. Le ministre syrien de la défense a également fait part de l'intention de son pays de renforcer ses troupes en Arabie saoudite. La Syrie a déployé 7 000 hommes dans la région et avait prévu de porter ce nombre à 19 000. – *(AFP, AP.)*

Une cinquantaine de nouveaux otages ont été libérés

Quinze Américains, quinze Britanniques et deux Canadiens ont pu quitter l'Irak dimanche 2 décembre pour Amman. Les Américains, précédemment détenus en otages sur des sites stratégiques, étaient accompagnés de l'ancien champion de boxe Mohammed Ali (ex-Cassius Clay), qui avait rencontré M. Saddam Hussein. Le député travailliste britannique Tony Benn avait annoncé la libération de certains de ses concitoyens après sa rencontre, le 28 novembre, avec le président irakien. Une mission de parlementaires canadiens avait annoncé le même jour avoir obtenu la libération de six Canadiens.

Manifestation au Trocadéro

Les vingt-quatre derniers otages belges et un Irlandais sont, d'autre part, arrivés dimanche à Bruxelles à bord d'un appareil de la Croix-Rouge belge. Enfin, l'un des huit ressortissants suisses encore détenus en Irak a pu, grâce à une intervention de la Croix-Rouge suisse, quitter Bagdad samedi soir dans l'avion affrété par Christine Ockrent et Ivan Levaï.

A Paris, quelques dizaines d'anciens otages français ont manifesté dimanche sur le parvis des Droits-de-l'Homme du Trocadéro pour demander la libération de toutes les personnes retenues en Irak. A Londres, les familles des 1 400 otages ont organisé une manifestation avec un lâcher d'autant de ballons et un défilé de l'ambassade du Koweït à Trafalgar Square.

A Bagdad, quatre prélats chrétiens, parmi lesquels l'ancien archevêque grec catholique de Jérusalem, Mgr Capucci, et le révérend Elias Khoury, membre du comité exécutif de l'OLP, devaient participer à partir de lundi à un *« congrès chrétien pour la paix »*. Cette manifestation est organisée par l'Eglise chaldéenne (catholique romaine), dont le siège patriarcal se trouve à Bagdad et qui compte 300 000 fidèles en Irak. Des Indiens d'Amérique sont également arrivés dimanche à Bagdad avec l'intention de faire fumer le calumet de la paix à Saddam Hussein. – (AFP, AP.)

□ **M. Le Pen affirme être *« le principal artisan »* de la libération des otages français.** – M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, dimanche 2 décembre à Beaune (Côte-d'or), qu'il était *« le principal artisan »* de la libération de tous les otages français d'Irak et du Koweït. Le président du Front national a indiqué qu'il faisait cette révélation *« aujourd'hui et de manière officielle »*.

A l'heure du dialogue

Suite de la première page

Lors d'un entretien télévisé, M. Quayle a souligné à plusieurs reprises que l'offre américaine n'avait rien à voir avec des négociations. Il s'agit simplement, a-t-il répété, d'entamer *« des discussions et non pas des négociations »*.

M. Quayle a caractérisé cette offre comme *« le dernier effort important pour tenter de convaincre Saddam Hussein que nous sommes sérieux »* sur la nécessité d'atteindre les objectifs fixés par les résolutions de l'ONU.

Or – deuxième embûche dans la voie d'un dialogue fructueux – le président Saddam Hussein nourrit évidemment une vive suspicion à l'égard des résolutions des Nations unies, qui, selon lui, sont dictées par les Etats-Unis et défendent essentiellement les intérêts américains. Au cours de son interview à Antenne 2, le chef de l'Etat irakien est revenu d'ailleurs sur ce problème en affirmant que le président Bush avait *« deux chartes des Nations unies : une charte dans la poche gauche, une charte dans la poche droite »*, ainsi que deux critères : un pour défendre ses intérêts et un critère *« pour les peuples opprimés du tiers-monde ». « Lorsqu'il y aura un seul critère, une seule charte des Nations unies et une seule manière d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité*, a-t-il poursuivi, *alors il n'y aura plus de différends. »*

Evoquant par ailleurs les relations avec Paris, M. Saddam Hussein a regretté la récente évolution de la politique française à l'égard de l'Irak (*« ces derniers temps, la France n'est pas active, on ne sait pas trop pourquoi, comme si elle n'était pas concernée »*). Il a ajouté : *« Malgré tout, nous gardons une grande confiance dans le peuple français et nous gardons l'espoir que les hommes politiques français changeront d'avis. »* Il a donc souhaité la présence de représentants français aux rencontres de Washington et de Bagdad, dans le but d'éviter à l'Irak un face-à-face américano-irakien.

Au cours de l'émission le « Club de la presse » d'Europe 1/*Libération*, M. Roland Dumas a déclaré qu'il *« n'excluait pas d'aller à Bagdad »*, dans une démarche parallèle à celle que doit effectuer le secrétaire d'Etat américain James Baker. Le ministre français des affaires étrangères s'est montré sévère à l'égard du chef de l'Etat irakien. La paix ou la guerre dans le Golfe dépendent désormais entièrement du président Saddam Hussein et des réponses qu'il donnera lors des discussions à haut niveau qui vont avoir lieu notamment avec les Etats-Unis, a-t-il estimé.

Il a toutefois ajouté qu'il n'avait *« jusqu'à présent rien entendu qui laisse penser que l'Irak soit disposé »* à se plier aux injonctions de la communauté internationale. Il a précisé qu'il *« n'avait rien trouvé qui aille dans ce sens »* dans l'interview de M. Saddam Hussein diffusée dimanche par la télévision française. *« C'est regrettable*, a-t-il dit, en se demandant si le président irakien était *« bien informé »* sur les risques qu'il fait courir à son pays.

JEAN GUEYRAS

EN BREF

□ **ALBANIE : élections le 10 février.** – Les élections à l'Assemblée populaire albanaise (Parlement) auront lieu le 10 février 1991, a annoncé, samedi 1er décembre, l'agence albanaise ATA. Ces élections se dérouleront selon la nouvelle loi électorale, qui prévoit la multiplicité des candidatures. – *(AFP.)*

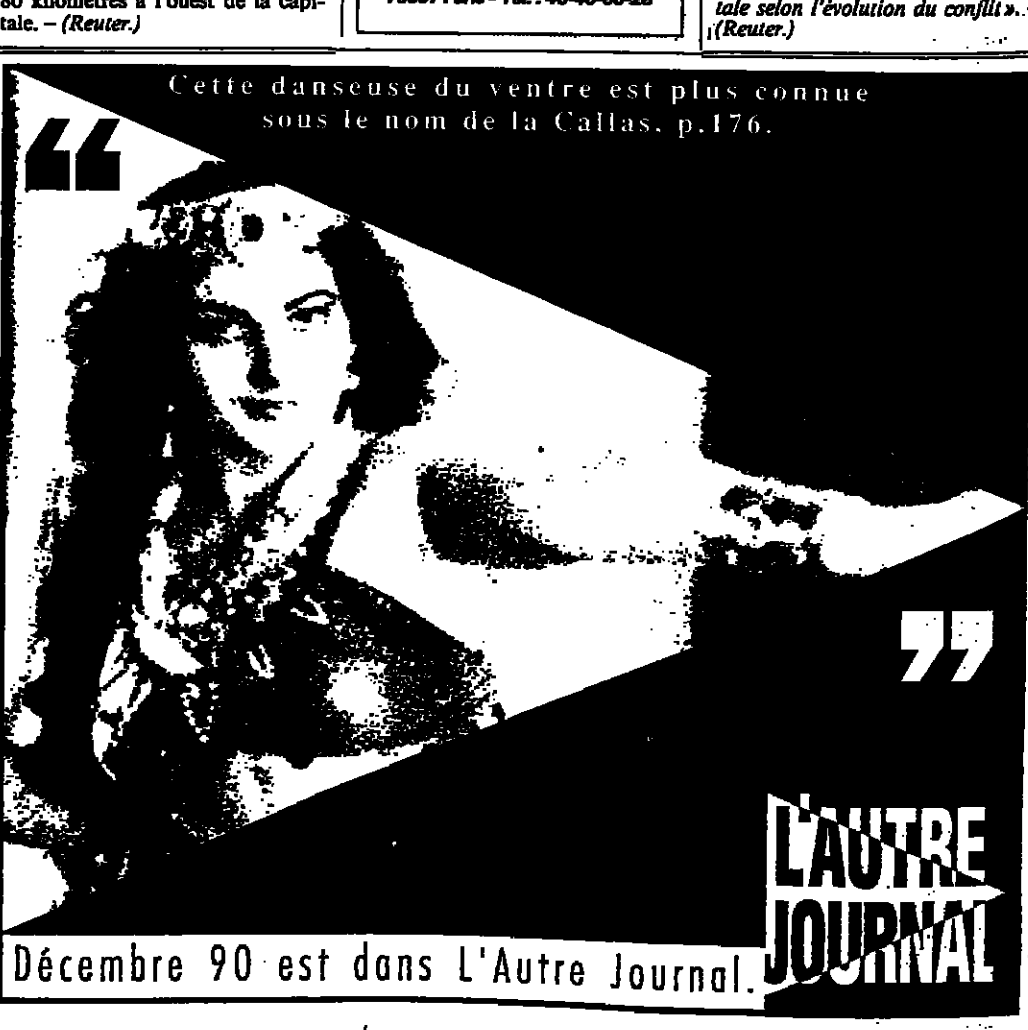
□ **INDE : l'armée a capturé cent quatre-vingt-dix séparatistes en Assam.** – Cent quatre-vingt-dix séparatistes ont été capturés en quatre jours par l'armée dans l'Etat d'Assam, placé sous administration directe le 28 novembre *(le Monde* du 29 novembre). Ces opérations ont fait deux morts chez les séparatistes et un mort dans les rangs des soldats indiens, d'après un bilan officiel. – *(AFP.)*

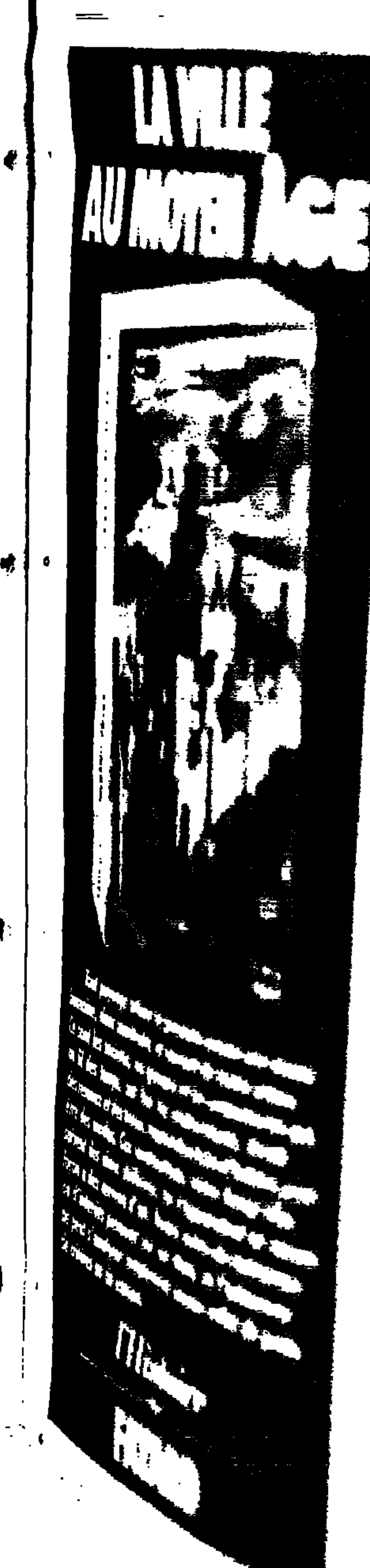
□ **GUATEMALA : l'armée tue onze manifestants.** – En mitraillant une foule de deux à trois mille personnes, qui protestait contre des violences commises la veille, l'armée guatémaltèque a tué au moins onze civils, dimanche 2 décembre, à Santiago-Atitlan, ville située à 80 kilomètres à l'ouest de la capitale. – *(Reuter.)*

□ **VIETNAM : premiers rapatriements « non volontaires ».** – Les vingt-trois premiers « boat people » n'ayant pas bénéficié du statut de réfugié mais *« ne s'opposant pas à leur retour »* au Vietnam sont arrivés, samedi 1er décembre, à Hanoï, où ils ont été dirigés vers un camp du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) avant de pouvoir retrouver leurs familles la semaine prochaine. Ils sont arrivés de Hongkong à bord d'un avion de la compagnie Dragon Air en compagnie de quatre-vingt-trois rapatriés volontaires. – (AFP.)

BEAUCHESNE
SCIENCES RELIGIEUSES
PHILOSOPHIE - HISTOIRE
POLITIQUE
Catalogue sur demande
72, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45-48-80-28

□ **Annulation du « procès » de M. Bush à Alger.** – Un simulacre de procès du président Bush, qui était prévu à Alger du 10 au 12 décembre (*le Monde* du 30 novembre), a été annulé devant l'opposition du gouvernement algérien, ont annoncé ses organisateurs, samedi 1er décembre. Selon M. Ali Ammar Laouar, ancien bâtonnier d'Alger et président du comité préparatoire, le gouvernement a interdit *de facto* le « procès » en y dénonçant une ingérence dans la politique étrangère du pays. M. Bush devait être jugé pour *« crime contre l'humanité »* et *« tentative de génocide »* par un « tribunal international ». Le comité préparatoire indique qu'il *« s'attelle à trouver une solution alternative (...) en organisant le procès dans une capitale occidentale selon l'évolution du conflit »*. – *(Reuter.)*







هكذا من الأصل

Une force très internationale sous parapluie américain

Des centaines de milliers d'hommes campent en Arabie saoudite, non loin de la frontière avec le Koweït et l'Irak. Mais, s'il y a guerre, ce sera pour l'essentiel une guerre américaine

HAFAR-AL-BATIN

de notre envoyée spéciale

La chaleur et les tornades de sable ont fait place à la pluie et au froid. C'est dans la gadoue que campent aujourd'hui les soldats de la force multinationale déployée à la frontière nord de l'Arabie saoudite. De la côte du Golfe au nord-ouest de la cité militaire du Roi-Khaled, sur une ligne d'environ 400 kilomètres, les milliers de tentes plantées dans le désert paraissent plus désolées encore sous le vent froid qui balaie ses étendues sans fin.

Cette mosaïque d'armées islamiques, arabes et occidentales, juxtaposées les unes aux autres pour des raisons plus politiques que militaires – l'armée américaine surpassant l'ensemble par ses effectifs et son matériel – constitue une double ligne de défense de l'Arabie saoudite quasi inviolable.

En première ligne symbolique, les troupes arabes et islamiques – saoudiennes et des pays du Golfe, égyptiennes, syriennes, marocaines, bangladeshies, sénégalaises et nigériennes (1) – montent la garde à des distances allant de 20 à 60 kilomètres des frontières saoudo-irakienne et surtout saoudo-koweïtienne ; c'est au sud de cette dernière que se trouve l'essentiel des champs pétrolifères saoudiens.

CHYPRE · LIBAN · Mer Méditerranée · BEYROUTH · ISRAËL · JÉRUSALEM · AMMAN · JORDANIE · BAGDAD · IRAK · KOWEÏT · Force multinationale · Hafar al Batin · Dahran · QATAR · Doha · Sharjah · Dubaï · OMAN · Hufuf · Yanbu · Mer Rouge · RYAD · ARABIE SAOUDITE · Djeddah · ÉMIRATS ARABES UNIS · ABOU-DHABI · km

Arrivés depuis près de quatre mois, certains de ces contingents arabes sont maintenant bien installés et s'entraînent avec des officiers américains détachés. C'est notamment le cas des contingents saoudien et égyptien, auxquels les instructeurs américains enseignent tout à la fois les techniques de combat, comme le raid ou l'embuscade, la lecture des cartes, le déplacement de nuit, le déminage, etc. Comme l'affirme l'un de ces instructeurs détaché auprès de la 20e brigade mécanisée saoudienne, *« nous leur enseignons nos techniques, ils nous enseignent leur désert. Ça, ils le connaissent et pour nous, c'est important »*. Cela l'est d'autant plus que ce désert n'est pas vide et que tous ces Bédouins qui y circulent dans leurs Toyota bâchées sont loin d'être tous identifiables et que les mouvements à la frontière irako-saoudienne sont continus.

Les Bédouins n'ont jamais reconnu de limites, et ces passages incessants et pas toujours contrôlables, tant la frontière est vaste et pas matérialisée sur toute sa longueur, présentent un risque certain, notamment celui d'attentats terroristes. C'est la crainte de tous les contingents, contribuant à les maintenir en alerte, sans doute beaucoup plus sûrement que la perspective d'une guerre généralisée qui se déclencherait soudainement. A la tête des commandos égyptiens, le colonel Abdel Rahim avoue que cette menace est persistante et pèse sur le moral – *« excellent »* néanmoins – de ses hommes. Les Egyptiens, avec une division blindée et cette unité commando, soit environ quinze mille hommes, constituent derrière l'armée saoudienne – dont la moitié des effectifs terrestres est basée dans cette région – le plus fort contingent arabe, suivi par l'armée syrienne (huit mille hommes quand arriveront *« dans les quinze jours à venir »* les derniers éléments de la 9e division blindée). Seules à être équipées de matériel soviétique, les troupes syriennes, transportées sur des bateaux affrétés par l'Arabie saoudite, doivent apporter avec elles tout le soutien de leur matériel, ce qui, affirme un expert, explique les lenteurs de leur mise en place.

Des Français chez les Syriens

Les soldats de Damas, qui ont pris la place d'abord occupée par le contingent français, se trouvent dorénavant au nord de celui-ci, mais à proximité immédiate, et des officiers de liaison français devraient y être détachés. Une nécessité d'autant plus grande que les chars syriens, des T62 de fabrication soviétique, sont les mêmes que ceux en service dans l'armée irakienne.

Placés dans le désert à l'extrémité ouest du dispositif allié, les trois mille cinq cents légionnaires et spahis français, appuyés par un régiment d'hélicoptères de combat et des hommes du 13e régiment de dragons et de parachutistes basés à la cité militaire du Roi-Khaled, forment un élément de la deuxième ligne de défense de l'Arabie saoudite avec, à l'est, le très puissant dispositif américain déployé autour des champs de pétrole. A celui-ci sont venus se mêler les six mille hommes de la 7e division blindée britannique qui devraient recevoir, d'ici le 15 janvier, le renfort de quatorze mille de leurs compatriotes. Le déploiement des renforts américains – cent mille hommes environ avec six cents chars – devrait, pour sa part, s'étaler jusqu'à fin janvier, compte tenu de la nécessité pour l'armée américaine d'installer de nouveaux dépôts de matériel et de munitions plus au nord.

A cette force terrestre, déjà équipée d'environ mille deux cents chars de tous modèles et de cinq cents hélicoptères antichars, il faut ajouter l'aviation et la marine qui croise à proximité.

La « forteresse Koweït »

Trois mille avions militaires, dont neuf cents appareils de combat, stationnent sur le sol saoudien et, malgré les nombreuses et très bonnes – au dire des aviateurs qui les pratiquent – installations saoudiennes, les aéroports militaires ou civils du royaume sont saturés. Engagés en une vitesse record, des travaux d'agrandissement et d'aménagement des parkings, des soutes à munitions, des hangars, sont en cours. Rares sont, en ce moment, les villes saoudiennes où l'on peut atterrir sans voir d'appareils militaires. Même le terminal royal de Ryad sert de parking aux dizaines d'avions de transport ou de ravitaillement en vol.

Face à cette masse imposante, le président Saddam Hussein a déployé quasiment la moitié de son armée – des éléments de vingt-cinq divisions – entre le Koweït et le sud de l'Irak, pour tenter de contenir toute attaque. Comme on l'appelle ici, la *« forteresse Koweït »* se renforce chaque jour. Environ cent mille hommes sont « enterrés » avec leurs chars le long des frontières koweïto-irako-saoudiennes et le long de la côte jusqu'à Koweït, qui abrite une importante garnison irakienne. Protégée par des champs de mines, des fossés antichars, des réseaux de fils de fer barbelés, elle constitue le premier obstacle d'importance à toute reconquête du Koweït.

Derrière, en soutien, sont disposées, de part et d'autre du Wadi-al-Batin, sur la frontière irako-koweïtienne, d'importantes unités blindées et mécanisées mobiles qui peuvent intervenir soit en appui direct, soit pour boucher des trous.

Enfin, le troisième élément de cette défense – réserve stratégique – ne comporte pas moins de neuf cents chars, parmi lesquels les T72 soviétiques, répartis en trois divisions blindées, dont deux appartiennent à la Garde républicaine, l'élément le mieux armé et le plus fidèle au président Saddam Hussein. Si des doutes nombreux existent sur la volonté de combattre de l'armée irakienne en cas d'offensive américaine, ils ne concernent pas la Garde républicaine, dont la présence au nord du Koweït et dans la région de Bassorah sert tout autant pour la défense que pour couper, éventuellement, toute retraite aux hommes de première ligne.

Les quatre à cinq cents avions de combat irakiens sont quasiment tous stationnés en Irak, d'où ils peuvent intervenir sur le théâtre saoudien en moins d'une heure. Selon les experts, toutefois, l'embargo commencerait à produire ses effets sur l'armée de l'air irakienne, qui a diminué ses vols. L'Irak manquerait, en particulier, d'un composant du mélange indispensable pour fabriquer le kérosène utilisé pour les avions de combat.

Une reconquête coûteuse

Le théâtre d'opérations du Koweït et du sud de l'Irak est, en outre, une forteresse antiaérienne, avec des missiles sol-air mobiles ou statiques de tout type, essentiellement d'origine soviétique. L'armée irakienne a aussi récupéré des missiles Hawk, de fabrication américaine, au Koweït.

Sans aucun doute coûteuse en hommes et en matériel, la reconquête du Koweït ne se réduit pas, toutefois, à cette équation. *« Les Américains,* affirme à cet égard un expert militaire, *pourraient déjà largement préparer le terrain en utilisant leurs missiles de croisière Cruise qui, avec 2 500 kilomètres de portée et une précision redoutable, peuvent servir comme première frappe contre les installations essentielles irakiennes, avant l'intervention de l'aviation. Trois cents ou quatre cents de ces engins se trouveraient déjà sur zone et constituent une menace vitale pour l'Irak. » « En fait,* ajoute-t-il, *il est sans doute plus facile aujourd'hui aux Etats-Unis de mettre à genoux l'Irak que de reconquérir le Koweït, tâche pour laquelle ils ne sont pas effectivement assez nombreux. »*

Reste qu'il s'agit là d'un problème tout autant politique que militaire, bien que le choix des moyens, en cas d'offensive, restera bien évidemment du ressort du seul commandement américain, même s'il a été discuté au plus haut niveau, entre Américains et Saoudiens notamment. De par leur importance et leurs moyens, tout particulièrement de renseignement – avions AWACS, satellites, écoutes électroniques, – les forces américaines assurent déjà l'essentiel de la coordination entre ces armées, et des officiers de liaison américains stationnent dans toutes les unités déployées en Arabie saoudite : si, politiquement, c'est l'ensemble de la communauté internationale qui combat le président irakien, militairement, la bataille sera essentiellement américano-irakienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

(1) Le contingent pakistanais, fort d'environ trois mille hommes, est, lui, basé, pour une partie à Khamis-Mushayt, au sud, face à la frontière du Yémen, alors que mille hommes sont sur la base de Tabouk, non loin de la frontière jordanienne, où ils participent à la remise sur pied de la 12e brigade blindée saoudienne. L'armée pakistanaise a longtemps constitué un élément fondamental de la défense saoudienne.

LA VILLE AU MOYEN ÂGE



Tout paysage urbain se présente comme une œuvre humaine, donc construite, et souvent de toutes pièces. Ce sont les sociétés, les groupes et les communautés qui, au fil des temps, ont fixé les emplacements, décidé des réseaux et des tissus, imposé des styles d'habitat, peut-être des modes. Ces constructions, même lorsqu'elles suivent des choix délibérés, ne s'apparentent en aucune façon à des œuvres d'art. Toutes sortes de contraintes ou d'intérêts pesaient sur ces choix, et l'urbanisme ne peut s'analyser simplement comme reflet de goûts, de critères ou de canons.

l'Histoire chez FAYARD



EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities

A.C.B.S.P.

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, CA 94109

MBA *Master of Business Administration*

UNIVERSITÉ A SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel : programme américain unique dans son concept.

Fully approved to grant the

Master of Business Administration
with an emphasis in international management.

Filière d'admission : 3e CYCLE

Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Écoles - Titulaires de magistère, maîtrise.

Programme de 12 mois à San Francisco, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, conduisant au : M.B.A.

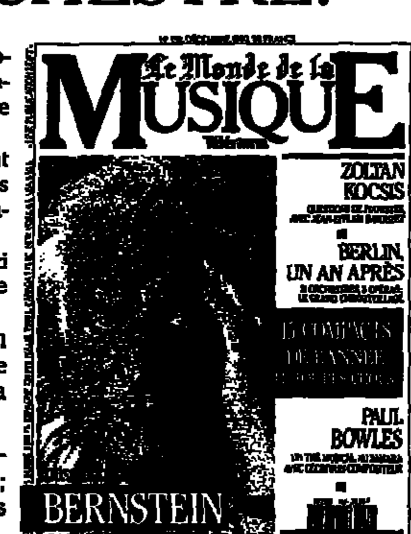
Informations et sélections : European University of America 17/25, rue de Chaillot (métro Iéna) - 75116 Paris, (1) 40.70.11.71

Communiqué par European University of America • 1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, CA 94109
Programmes associés en Europe et en Asie : Tak Ming, Hong Kong et aux USA : PhD

LEONARD BERNSTEIN : L'HOMME-ORCHESTRE.

NOSTALGIQUE. Compositeur, chef d'orchestre, pédagogue, théoricien, roi de Broadway et mahlérien incomparable, Leonard Bernstein laisse dans l'univers musical une empreinte de géant. Un dossier de 12 pages.
POLÉMIQUE. Dans leur ville réunifiée, les Berlinois ont le choix entre trois opéras et onze orchestres. Mais les institutions musicales ont bien du mal à se mettre au diapason. Une enquête.
INATTENDU. Paul Bowles n'a pas attendu que Bertolucci tourne son *Thé au Sahara* pour composer musiques de scène et comédies musicales à succès. Un entretien.
CORDIAL. Quand Zoltan Kocsis discute piano avec son confrère français Jean-Efflam Bavouzet, leur dialogue d'initiés embrasse les choses de la vie. Rien de tel que la musique pour rapprocher les peuples...

Et aussi : les 15 meilleurs disques de l'année 1990 ; le shopping de Noël ; Brian Ferneyhough, génie ou imposteur ? ; les classiques en toc ; les comptes de l'opéra de Nice ; les compacts du mois, les petites annonces, etc.



Le Monde de la Musique
30 F chez votre marchand de journaux.

UNE PUBLICATION LOFT

EUROPE

ALLEMAGNE : nette victoire de la coalition de M. Helmut Kohl aux élections législatives

Le nouveau gouvernement devra faire une plus grande place aux libéraux de M. Hans-Dietrich Genscher

C'est en triomphateur que, dimanche soir 2 décembre peu après vingt heures, le chancelier Helmut Kohl a fait son entrée au siège de la CDU, assuré, par les premières estimations, de la large victoire de sa coalition aux premières élections de l'Allemagne unifiée. C'est une même ambiance de fête qui accueillit, au même moment, M. Hans-Dietrich Genscher, à quelques centaines de mètres de là, au siège du Parti libéral FDP. La coalition CDU-CSU-FDP totalise, selon les résultats officiels, 54,8 % des suffrages, un point de plus que lors des élections de 1987. Elle disposera d'une très large majorité des six cent cinquante-six députés du nouveau Bundestag.

BONN

de notre correspondant

Ce n'est pas tant la progression du camp gouvernemental que le recul de l'opposition SPD et des Verts qui fait le succès de MM. Kohl et Genscher. En obtenant 33,5 % des suffrages, le SPD réalise son plus mauvais score depuis vingt ans, et son candidat à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, subit la première défaite électorale de sa carrière.

Le sort de M. Oskar Lafontaine

En ne recueillant que 3,9 % des voix contre 8,3 % en 1987, les Verts subissent une défaite encore plus cuisante. Les « écolo-pacifistes » seront cependant représentés au Parlement par une poignée de députés venus de l'Est, car, dans l'ancienne RDA, ils ont réussi à atteindre la barre des 5 % nécessaires. De leur côté, les communistes « rénovés » du PDS seront également présents à Bonn, grâce aux 9,9 % de suffrages recueillis dans l'ancienne RDA, alors qu'ils ne réalisent qu'un score négligeable à l'Ouest.

Au sein de la coalition des vainqueurs, le FDP a davantage de raisons de se réjouir que ses alliés. En passant de 9,1 % à 11 % des voix, le parti de M. Genscher a très largement atteint son objectif qui était d'obtenir un *« résultat à deux chiffres »*. Sa progression est particulièrement sensible à l'Est où il double son pourcentage par rapport aux élections du 18 mars dernier. La CDU-CSU, en revanche, perd quelques dixièmes de points par rapport au résultat de 1987 (43,8 % contre 44,1 %). Le rapport de forces au sein de la coalition s'est donc légèrement modifié en faveur du FDP qui surclasse sa vieille rivale, la CSU bavaroise, dont le score, rapporté à l'ensemble de l'Allemagne, ne représente plus que 7 % des voix environ. Cela laisse augurer des discussions serrées pour la constitution du prochain gouvernement. La CSU, qui dispose actuellement de six ministres contre quatre au FDP, devra se contenter d'un nombre réduit de portefeuilles.

Le chancelier Kohl a laissé entendre qu'il allait prendre son temps pour constituer sa nouvelle équipe : *« Il est important, certes, d'agir vite, mais il est encore plus important d'agir bien »*, a-t-il indiqué. Les spéculations vont bon train sur la composition du futur gouvernement qui doit tenir compte à la fois du résultat des élections – donc faire une place plus large aux libéraux – et intégrer des ministres issus de l'ex-RDA.

Les noms de M. Lothar de Maizière, ancien premier ministre du dernier gouvernement de Berlin-Est, de M. Günther Krause, négociateur est-allemand du traité d'unification, sont les plus couramment avancés. On évoque également une autre possibilité : l'élection de M. de Maizière à la présidence du Bundestag, une hypothèse qui se heurte au désir, maintes fois réaffirmé, de l'actuelle détentrice de ce fauteuil, Mme Rita Süssmuth (CDU), de conserver ce poste.

Dans le camp des vaincus, l'heure est aux règlements de comptes. Quel va être maintenant le sort de M. Oskar Lafontaine qui porte sur ses épaules la très médiocre performance du SPD ? Ses interventions à la télévision, dimanche soir, laissent encore planer le doute sur ses intentions. S'il a annoncé, au cours de la campagne, qu'il ne quitterait pas son fief sarrois pour devenir chef de l'opposition à Bonn, il a laissé ouverte la question de sa candidature à la direction du SPD, lors du prochain congrès au printemps.

La « débâcle » des Verts

M. Lafontaine se réjouit d'avoir rassemblé autour de son programme *« une grande partie des jeunes électeurs »*, ce qui lui donne, assure-t-il, *« confiance en l'avenir »*. Mais il va devoir faire face aux critiques qui s'expriment déjà dans l'aile traditionnelle et syndicaliste du SPD. Le président du syndicat de la chimie, M. Hermann Rappe, lui reproche ses *« erreur d'analyse et de jugement sur la question nationale »*. A quarante-sept ans, M. Oskar Lafontaine, en dépit de son échec, reste pour la génération des *« petits-fils de Willy Brandt »* le plus sûr espoir d'une gauche allemande prise à contre-pied par l'unification du pays.

La désolation était de rigueur chez les Verts : *« C'est une véritable débâcle »*, concédait M. Herbert Kleinert, l'un des porte-parole de la tendance des « réalistes », partisans d'une alliance de gouvernement avec le SPD. Entrés les premiers dans un Parlement ouest-européen en 1983, les écologistes allemands paient, d'une manière encore plus douloureuse que les sociaux-démocrates, leur rejet de l'unité de l'Allemagne. D'autres raisons sont également avancées pour expliquer cet écroulement : le virage gauchiste de la direction du parti, l'échec de la coalition Rouges-Verts à Berlin, mais aussi l'incapacité de cette formation à supporter le vedettariat de quelques-uns de ses dirigeants. Ayant fait une campagne sans visage, les Verts sont passés inaperçus dans un débat fortement marqué par la personnalisation.

L'élimination des Verts occidentaux du Bundestag est la seule surprise d'un scrutin à tous égards exceptionnel, qui aura également vu le retour d'une poignée de communistes dans un Parlement dont ils étaient absents depuis la fin des années 50. Le PDS de M. Gregor Gysi va maintenant se faire le porte-parole d'une gauche radicale et tenter d'étendre son influence à l'Ouest, profitant des difficultés des Verts.

LUC ROSENZWEIG

L'unification inachevée

Suite de la première page

Ils ont été comme paralysés par la peur de réveiller le vieux nationalisme allemand en misant sur la réunification. Seul l'ancien chancelier Willy Brandt, peu suspect de chauvinisme, avait prévu dès les premières manifestations en RDA que devait *« croître ensemble ce qui appartient au même ensemble »* ; il n'a pas été suivi par son parti.

Le candidat du SPD à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, est passé totalement à côté du sujet quand il a pensé faire sa pelote des frustrations des Allemands de l'Est et des craintes des Allemands de l'Ouest. Certes, les premiers paient aujourd'hui l'effondrement du système socialiste et les effets de la marche forcée vers l'économie de marché. Mais l'espoir que le deutschemark triomphant leur apportera bientôt le bien-être l'emporte encore sur les difficultés actuelles. Quant à leurs compatriotes de l'Ouest, ils ne sont pas dupes des promesses pré-électorales du gouvernement assurant qu'il n'y aurait pas de hausses des impôts pour financer l'unification ; ils avaient bien compris, avant même que M. Lafontaine ne le leur ressasse, qu'il leur faudrait faire quelques sacrifices. Mais leur confort douillet ne les a pas encore suffisamment anesthésiés pour qu'ils refusent de payer leur écot à l'unité de leur pays.

M. Helmut Kohl aurait toutefois tort de croire que l'unité allemande a été parachevée avec l'introduction du deutschemark à l'Est depuis le 1er juillet, l'élargissement de la République fédérale aux cinq Länder de l'Est, le 3 octobre, et les élections pan-allemandes de ce dimanche. En réalité, le processus d'unification n'en est qu'à ses débuts. Et la grève des cheminots est-allemands, la semaine dernière, a montré que des conflits étaient maintenant probables dans un pays qui avait érigé la paix sociale en dogme.

L'« économie sociale de marché » appliquée en RFA depuis 1949 ne se décrète pas. Elle se construit. Dans tous les secteurs, la tâche est immense. Une société à deux vitesses avait déjà tendance à se développer dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest comme dans de nombreux pays occidentaux. L'élargissement à l'Allemagne de l'Est crée de nouvelles divisions, alors que les solutions qui peuvent être trouvées pour lutter contre les inégalités à l'Ouest sont inadaptées aux problèmes de l'Est.

Autojustification et autodénigrement

C'est vrai pour l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, les transports, etc. A l'Ouest, il faut faire des économies pour éviter la surconsommation ; à l'Est, il faut investir des sommes considérables pour mettre les équipements et les services au niveau occidental moyen.

Dans l'administration, les écoles, les universités, l'unification suppose une rupture radicale avec des habitudes administratives figées par quarante ans de socialisme stalino-prussien. Mais il ne suffit pas d'imposer les normes de l'Ouest. Les intellectuels, les professeurs, qui ne s'étaient pas tous accommodés de l'ancien régime, demandent que l'unification respecte leur identité et tienne compte des réalisations du passé, alors que la tentation est grande de tirer un trait sur toute l'histoire de la RDA, comme si celle-ci n'avait existé que pour les Ulbricht et les Honecker. *« Nous ne sommes pas un pays vaincu »*, écrit un professeur de l'université de Leipzig dans l'hebdomadaire *Die Zeit*, en mettant en garde les Allemands de l'Ouest contre la tentation de *l'« autojustification cynique »* et les Allemands de l'Est contre la tendance à *l'« autodénigrement agressif »*.

En fait, l'unification économique et sociale sera peut-être la plus facile à réaliser. La conjoncture n'avait pas été aussi bonne dans l'ancienne RFA depuis bien longtemps et l'industrie a trouvé en Allemagne de l'Est la « nouvelle frontière » qui peut lui donner les débouchés dont elle commençait à manquer à l'Ouest. La riche RFA n'aura pas besoin de se serrer beaucoup la ceinture pour subvenir, en attendant, aux besoins de l'autre partie de l'Allemagne, comme d'ailleurs pour venir en aide à une Union soviétique menacée par la famine.

L'unification politique elle-même semble en bonne voie. Si l'existence du PDS (reliquat de l'ancien Parti communiste) trouble un peu le jeu à l'Est, les rapports de forces entre la droite et la gauche ne sont pas fondamentalement différents de ce qu'ils sont à l'Ouest.

L'unification culturelle et intellectuelle risque d'être plus longue et plus chaotique, bien que l'Allemagne n'ait jamais souffert d'être plus une mosaïque qu'un ensemble cohérent. La « question allemande », qui a occupé la diplomatie européenne pendant des décennies, est réglée. Il reste aux Allemands de l'Ouest et de l'Est à retrouver une identité. Beaucoup, en Allemagne et ailleurs, souhaitent que cette identité nouvelle ait une forte composante européenne.

DANIEL VERNET

Les résultats officiels

La coalition de centre droit conduite par le chancelier Helmut Kohl totalise 54,8 % des suffrages exprimés, contre 33,5 % aux sociaux-démocrates, selon les résultats officiels des élections, publiés lundi matin 3 décembre à Bonn. La coalition formée des chrétiens-démocrates (CDU, 36,7 %), des chrétiens sociaux (CSU, 7,1 %) et des libéraux (FDP, 11 %) disposera de 392 des 656 sièges au Bundestag, contre 239 pour les sociaux-démocrates (SPD) de M. Oskar Lafontaine.

Le PDS (ex-communiste), dont le score dans l'ouest de l'Allemagne est insignifiant, a poursuivi sa chute à l'Est, n'obtenant que 9,9 % des suffrages. Il ne devrait obtenir que 17 sièges dans le nouveau Bundestag.

Les Verts, représentés au Parlement depuis 1983 à l'Ouest, perdent la plupart de leurs 48 députés. Ils ne recueillent que 5,9 % des voix sur l'ensemble du territoire et n'ont plus que huit sièges grâce aux voix obtenues par l'Alliance 90 dans l'ex-RDA.

Les Républicains (extrême droite) ont obtenu 2,1 % des voix. Le taux de participation au scrutin s'est élevé à 78,5 %. – *(AP.)*

ÉCRITS POLITIQUES
CULTURE DROIT HISTOIRE

Jürgen Habermas

Pour comprendre l'identité allemande et les nouvelles valeurs d'une culture européenne en pleine évolution : la crise de l'état providence, le renouveau démocratique et le droit, les possibilités de nouvelles contestations.

coll. Passages
263 pages 145 F



Un mandat d'arrêt est lancé contre M. Erich Honecker

M. Erich Honecker peut encore couler quelques jours paisibles dans l'hôpital militaire soviétique de Beelitz, au sud de Berlin. Le consultat général d'URSS a déclaré dimanche 2 décembre qu'aucune décision concernant son éventuelle remise aux autorités berlinoises n'était attendue dans l'immédiat de Moscou.

L'annonce qu'un mandat d'arrêt était lancé contre l'ancien chef du Parti communiste est-allemand (SED) est intervenue samedi, à la veille des élections. Depuis quelques semaines, la justice et la police ouest-berlinoises font preuve d'une diligence remarquable dans leurs enquêtes contre l'ancien SED et son héritier, le PDS, Parti du socialisme démocratique. La découverte d'une tentative d'exportation illégale de capitaux à l'étranger par plusieurs cadres du PDS était déjà tombée à pic pour démontrer que ce parti, qui encombre la scène politique allemande, avait peu changé en profondeur.

Les poursuites engagées contre les dirigeants de l'ancien régime pour corruption ou abus de pouvoir étaient généralement au point mort. Deux d'entre eux sont toujours en prison : l'ancien responsable de la STASI (ex-sécurité d'État), Erich Mielke, et l'ex-patron des syndicats, Harry Tisch. En revanche, le PDS se gaussait pendant la campagne électorale de l'impunité réservée au principal fournisseur de devises de l'ancien SED, M Schalk-Kolokowski, qui se trouve apparemment aujourd'hui sous la protection des services secrets allemands.

Aucun chef d'accusation précis permettant son arrestation n'avait été encore retenu contre Erich Honecker. C'est chose faite : il est accusé d'assassinat collectif pour avoir donné l'ordre de tirer contre les fugitifs tentant de franchir le rideau de fer. Mme Limbach, sénateur chargé de la justice à Berlin, a assuré que les enquêteurs étaient parvenus *« par un travail acharné et sans repos à découvrir l'ordre de tir d'Honecker dans un protocole du conseil national de défense trouvé dans les archives militaires de Strausberg »*.

H. DE B.

Raz de marée de la CDU à Berlin

Le chancelier Kohl a couronné son succès général en Allemagne par la victoire de ses couleurs à Berlin, où la CDU a suscité un raz de marée dans la partie ouest de la ville. La coalition sortante des sociaux-démocrates et des Verts-alternatifs subit une très sévère défaite. Après une éclipse de vingt mois, l'ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, est donc en mesure de devenir le premier dirigeant du nouveau Grand Berlin.

BERLIN

de notre correspondant

Rien sans doute ne pouvait faire plus plaisir en cette soirée à M. Kohl que cette revanche berlinoise. Le chancelier n'a jamais oublié les sifflets dont il avait été l'objet le 9 novembre 1989, au matin de l'ouverture du « mur », alors qu'il prenait part aux côtés de M. Willy Brandt, président d'honneur du SPD, et de M. Walter Momper, le bourgmestre régnant, à une cérémonie devant l'hôtel de ville de Schöneberg. Depuis ce jour, Berlin *« la rouge »* lui était restée dans la gorge. *« Il était plus que temps »*, disait-il dimanche soir en commentant la défaite de la coalition sortante. Le Parti chrétien-démocrate avait été presque honteusement chassé du pouvoir le 29 janvier 1989. Il payait alors la mise en cause de responsables du parti pour des affaires de pots-de-vin dans l'immobilier et les problèmes croissants de logement.

Jouant sur ce mécontentement, accusant les immigrés de tous les maux, le parti des Républicains (extrême droite) disparaît aussi vite qu'arrivé. Il avait fait une entrée spectaculaire au Sénat en prenant 7,5 % des voix à la CDU. Totalement inconnu jusque-là, le chef des sociaux-démocrates locaux, M. Walter Momper, s'était retrouvé, à la surprise générale, bourgmestre à la tête d'une coalition avec les alternatifs, l'aile berlinoise des Verts allemands, qui avaient réalisé un score inégalé de 11,8 % des voix.

L'influence du lobby « pro-Bonn »

La chute du « mur » de Berlin avait paru d'abord profiter au nouveau bourgmestre. Aux élections communales du 6 mai dernier, les premières depuis l'effondrement du régime communiste, Berlin-Est avait voté à 75 % à gauche. Premier parti avec 34 % des voix, le SPD était talonné par le Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste) de l'avocat Grgor Gysi, qui bénéficie de la concentration des fonctionnaires et cadres de l'ancien régime dans l'ex-capitale est-allemande.

Avec 17 % des voix, la CDU de l'Est, laminée, entrait dans une coalition municipale dirigée par un social-démocrate, M. Tino Schwierzina. Une coopération étroite s'engageait entre les deux partis de la ville, sous la direction de M. Walter Momper, dont les services prenaient petit à petit la responsabilité de l'ensemble de la gestion. Le bourgmestre de Berlin-Ouest était devenu en l'espace de quelques mois l'une des gloires du SPD.

Mais la coalition entre les sociaux-démocrates et les alternatifs a éclaté à deux semaines du scrutin. Elle s'était montrée incapable de donner une idée quelconque de la manière dont elle entendait mener à bien la réunification de la ville et son développement. Depuis la chute du « mur », les problèmes (le sentiment d'insécurité notamment) s'accumulent de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation.

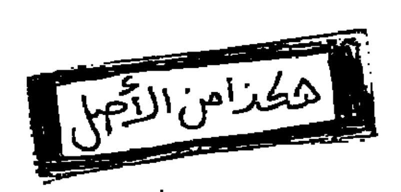
M. Momper avait misé sur le déplacement de la capitale de Bonn à Berlin pour résoudre les problèmes. Sa campagne pour Berlin s'est « cassée les dents » sur le lobby « pro-Bonn ». Avec 28 % des voix à l'Ouest, 30,2 % pour l'ensemble de Berlin, le SPD se voit à nouveau réduit à ce second rôle dont il espérait être sorti. Rejetant la faute sur les alternatifs, qu'il accuse désormais de tous les maux, M. Walter Momper s'est déclaré prêt à envisager d'entrer dans une coalition dirigée par la CDU. *« Dans une situation difficile, les électeurs veulent de la clarté, de la fiabilité. Nous n'avons pas été en mesure de l'assurer avec cette coalition »*, a-t-il déclaré.

Un succès pour M. Gysi

Le Parti chrétien-démocrate, malgré une quasi-majorité absolue à l'Ouest, ne dispose sur l'ensemble de Berlin que de 40 % des voix et de 84 sièges sur 200 au Sénat. L'appoint des libéraux, qui rentrent au Sénat à la place des Républicains, avec 7,2 % des voix et 15 sièges, n'est pas suffisant pour faire une majorité. M. Diepgen a fait savoir qu'il était prêt lui aussi à entamer des négociations en vue de la formation d'une grande coalition.

La nouvelle composition de la gauche berlinoise ne donne pas d'autre choix. Les alternatifs, qui perdent à l'Ouest 6 % des voix, font avec la coalition des Verts et de Neues Forum à l'Est un peu plus de 9 % des voix. C'est à peu près autant que ce que le PDS a réussi à conserver à l'Est. Il obtient près de 10 % sur l'ensemble de Berlin. Le succès des ex-communistes de M. Gysi est d'autant plus remarquable que le parti a été sévèrement attaqué ces dernières semaines en raison de manipulations financières douteuses. Il est symbolique du fossé invisible qui a remplacé le « mur » entre les deux parties de la ville.

HENRI DE BRESSON





هكذا من الأصل

EUROPE

POLOGNE : le duel Walesa-Tyminski

M. Mazowiecki appelle à voter pour le président de Solidarité

M. Tadeusz Mazowiecki, candidat malheureux au premier tour de l'élection présidentielle, a déclaré, dimanche 2 décembre, au cours d'une réunion de ses comités électoraux, que, *« devant l'extrême irresponsabilité dont est menacée la Pologne, il fallait voter Walesa »* au second tour. Le premier ministre a cependant réitéré ses critiques à l'égard de M. Walesa, qu'il a accusé d'avoir déchaîné *« une vague de démagogie et de promesses faciles »*.

Le vrai débat Walesa-Tyminski n'aura pas eu lieu. Stan Tyminski, l'inconnu qui a détrôné le premier ministre au premier tour de l'élection présidentielle polonaise, s'est dérobé, laissant dimanche soir 2 décembre les téléspectateurs perplexes devant une chaise vide et, face à elle, un Lech Walesa pas mécontent, qui n'a pu que déplorer sagement qu'une telle occasion de débattre de *« choses importantes »* ait été perdue. Selon la télévision, les états-majors des deux candidats s'étaient mis d'accord sur un face-à-face télévisé dimanche à 20 heures, mais au dernier moment M. Tyminski a demandé qu'il soit reporté au dernier jour de la campagne électorale. Cela lui aurait en fait permis de lancer des accusations qui n'auraient pas pu être démenties avant le jour du scrutin, le 9 décembre.

La veille, samedi, au cours d'une conférence de presse des deux candidats retransmise en direct à la télévision, M. Tyminski avait affirmé posséder, dans son attaché-case noir, *« des documents personnels graves »* permettant de compromettre le président de Solidarité. Rouge de colère, celui-ci, que le pouvoir communiste a, en son temps, maintes fois essayé de compromettre, l'a alors mis au défi de rendre publics ces documents, faute de quoi *« lorsque j'accéderai à la présidence, je ne vous laisserai pas quitter le pays avant que vous n'ayez fourni la preuve de tout cela »*.

Sous le feu des questions des journalistes, M. Tyminski, encaissant les coups sans jamais se troubler, a fini par admettre que plusieurs membres de son état-major électoral étaient d'anciens officiers de la police politique communiste ou des collaborateurs actifs de l'ancien régime ; il s'en est mollement défendu en déclarant tantôt qu'il ne les avait pas interrogés sur leur passé, tantôt que ce qu'ils faisaient en dehors de leur travail pour lui *« n'était pas son problème »*. Cet aspect de la campagne de M. Tyminski, qui s'était déjà refusé, la semaine dernière, à condamner le coup de force du général Jaruzelski en 1981, pourrait bien finalement se révéler le seul susceptible de le discréditer auprès de l'électorat. Les partisans de M. Walesa ont d'ailleurs transmis à la presse ces derniers jours plusieurs noms d'anciens responsables communistes, ayant par exemple le grade de colonel de la police politique, qui travaillent aujourd'hui pour M. Tyminski.

S. K.

ROUMANIE

M. Iliescu cautionne les appels nationalistes

Le président Ion Iliescu a exprimé, samedi 1er décembre, l'espoir que *« tous les Roumains retrouvent leur mère patrie »*, dans un discours prononcé à l'occasion de la nouvelle fête nationale roumaine, dont la célébration à Alba-Iulia (centre de la Transylvanie) a été marquée par de nombreux appels nationalistes. Plusieurs dizaines de milliers de personnes venues de toutes les régions se sont rassemblées à Alba-Iulia où avait été voté, le 1er décembre 1918, le rattachement de la Transylvanie à la Roumanie.

De nombreux participants, au premier rang desquels on remarquait l'organisation ultra-nationaliste Vatra Romanesca, ont réclamé la reconstitution de la *« grande Roumanie »*, comprenant la Bessarabie (actuelle Moldavie soviétique) et la Bucovine du Nord (en Ukraine) rattachée à l'URSS après le pacte Ribbentrop-Molotov. *« Pour nous tous, il est bien clair que le processus de renouveau de la société est devenu irréversible... »*, a affirmé le président Iliescu, reconnaissant que les *« prolongements du passé »* se manifestent toujours dans *« nos structures administratives et économiques, dans les mentalités et les attitudes, dans l'intolérance et l'extrémisme de certaines manifestations »*. Le représentant de la minorité hongroise (deux millions de personnes), l'Union démocratique magyare de Roumanie, a été sifflé et conspué tout au long de son discours. – *(AFP.)*

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

Décès de Marc Marceau ancien correspondant du « Monde » à Athènes

Marc Marceau, ancien correspondant du *Monde* à Athènes, est décédé vendredi 30 novembre, des suites d'un cancer, à son domicile de Papagos, dans la banlieue d'Athènes. Ses obsèques ont eu lieu le même jour. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Marc Marceau était né en 1912 à Oran (Algérie), dans une famille de réfugiés alsaciens. Ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques, il fut envoyé par Hubert Beuve-Méry, au lendemain de la seconde guerre mondiale à laquelle il prit part, « couvrir » la guerre civile grecque. Il s'installa alors à Athènes, qu'il ne devait plus quitter, partageant son temps entre les correspondances du *Monde* et d'autres journaux européens – notamment *la Gazette* de Lausanne et *la Libre Belgique* de Bruxelles – des voyages dans les Balkans et des articles sur le football dans la presse grecque (il parraina même un moment un club amateur). Il avait également été responsable pendant vingt ans de *l'Europe du Sud-Est*, une revue politico-philosophique trimestrielle qu'il diffusait en français dans tout le Proche-Orient à partir de la Grèce.

Personnage truculent, bon vivant cultivant volontiers le mystère, passionné de thanatologie (il avait terminé, à la veille de sa mort, un ouvrage théosophique), Marc Marceau était devenu un personnage de la scène athénienne. Il avait consacré deux ouvrages à la dictature des colonels, *la Grèce des colonels* (1967) chez Robert Laffont et *le Coup d'Athènes* (1974) chez Buchet-Chastel.

Le Monde présente ses condoléances à sa famille, notamment à son fils, Jean Marceau.

J. A.

URSS

Le général Boris Gromov est nommé à la direction du ministère de l'intérieur

M. Gorbatchev a nommé dimanche 2 décembre deux conservateurs, dont un jeune général à poigne, à la tête du ministère de l'intérieur, et déclaré illégales les mesures prises dans les Républiques contredisant les prérogatives de l'armée soviétique.

MOSCOU

de notre correspondant

Le président soviétique avait donné la couleur lors d'une rencontre avec les communistes de Moscou, dont la *Pravda* a publié dimanche 2 décembre les interventions : *« Il faut consolider les institutions sur lesquelles repose n'importe quel Etat, y compris un Etat démocratique. Je veux parler de l'armée et des organes judiciaires »*. Et Mikhaïl Gorbatchev d'ajouter : *« Camarades, laissons de côté les stéréotypes (...). La question réside maintenant non pas dans les idées nouvelles mais dans la réalisation de ce qui a été avancé ces dernières années. L'heure est aujourd'hui à l'enrichissement de la politique que nous avons élaborée »*.

Voulant donner un coup d'arrêt au processus de désintégration de l'Union soviétique, le président ne peut s'appuyer que sur l'armée, le KGB et le Parti communiste, c'est-à-dire les institutions anciennes, mais les seules relativement préservées dans le pays.

Le héros de l'armée

Il vient donc de leur fournir des gages. Aux militaires, d'abord. Après le décret de la semaine dernière autorisant notamment les troupes à tirer en cas d'attaque de leurs installations, M. Gorbatchev en a promulgé samedi un nouveau, annulant les dispositions prises par les autorités nationalistes républicaines en matière de défense et rappelant que toutes les questions militaires relèvent du domaine exclusif du pouvoir central. Il oppose par conséquent son veto aux formations militaires républicaines et à la bénédiction donnée par plusieurs Parlements républicains (baltes, ukrainien, géorgien et arménien) aux refus de servir en dehors de sa République d'origine.

Autre signe du rapprochement avec les militaires, appelés à s'associer davantage à sa politique : M. Gorbatchev a remanié dimanche la direction du ministère de l'intérieur en nommant premier vice-ministre, le général Boris Gromov. Cet officier de quarante-sept ans, étoile montante des militaires depuis qu'il a supervisé le retrait d'Afghanistan, a été souvent cité comme candidat à un rôle « bonapartiste ». Il s'en défend bien sûr avec vigueur, mais n'a jamais caché sa disposition à rétablir l'ordre dans le pays. Numéro deux du ministère, il supervisera notamment ses troupes spéciales, une armée chargée du maintien de l'ordre intérieur et des conflits interethniques.

Mikhaïl Gorbatchev resserre aussi sensiblement ses liens avec le Parti communiste, qui s'étaient progressivement distendus depuis le Congrès, reprenant un ton idéologique pour déclarer notamment devant les communistes de Moscou que le PC constituait la *« force capable d'unir les gens et de soutenir les réformes »*. Et c'est par conséquent un haut responsable du parti, M. Boris Pougo, qui vient d'être désigné ministre de l'intérieur. Ce Letton de cinquante-trois ans bénéficie manifestement de la confiance de M. Gorbatchev puisqu'il avait été reconduit, lors du 28e Congrès du PC en juillet dernier, à la tête de la commission centrale de contrôle, un organisme clé chargé notamment des questions de discipline. Il a en outre dirigé le KGB de Lettonie de 1980 à 1984, ce qui pourrait promettre une meilleure coordination entre cette institution et le ministère de l'intérieur.

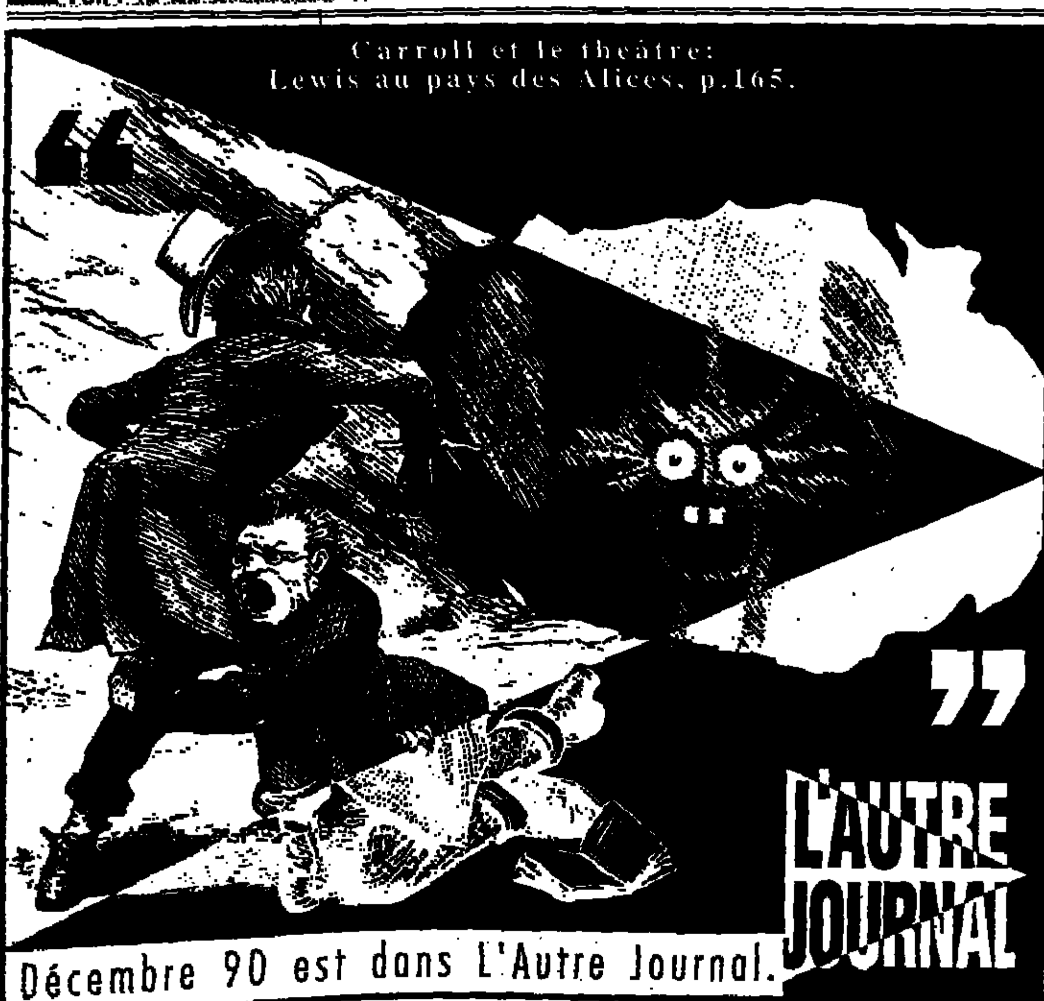
Boris Pougo doit cependant être confirmé à ce poste par le Soviet suprême soviétique, ce qui promet de nouveaux débats houleux. Il doit remplacer en effet M. Vadim Bakatine, apprécié des libéraux, mais cible favorite des conservateurs qui le rendent responsable du chaos ambiant et du laxisme dans les Républiques.

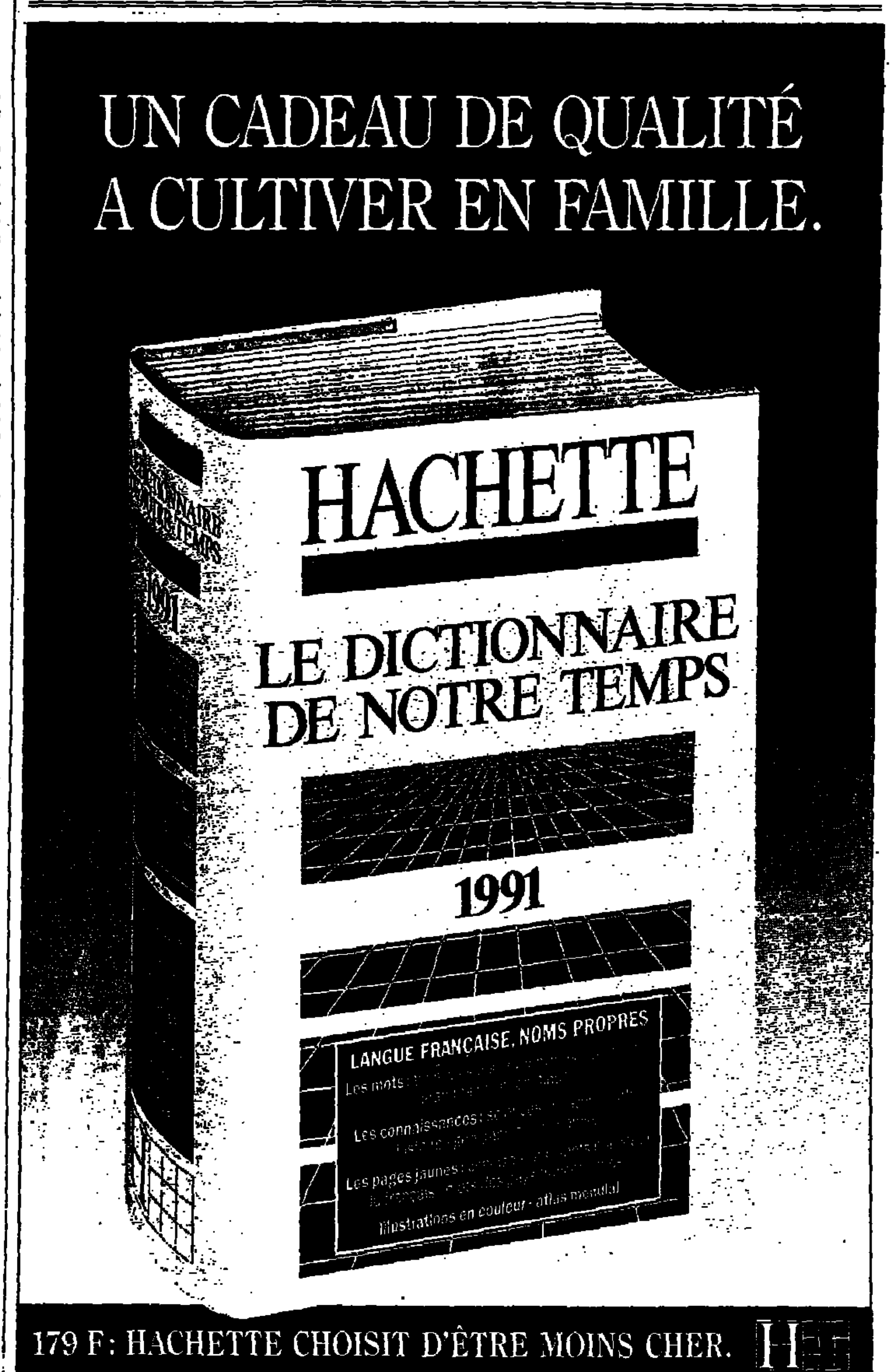
Les Baltes se mobilisent

Sa démission avait été réclamée ce week-end au congrès constitutif de l'Union fédérale des députés Soyouz. Ces députés veulent un Etat central fort et ont annoncé qu'ils entendent aussi demander la démission de M. Gorbatchev lors du Congrès soviétique le 17 décembre. Réunissant 350 députés, dont 160 du Soviet suprême de l'URSS, leur appel n'a toutefois guère de chances d'être entendu devant le Congrès, qui comprend 2 250 membres.

Entre-temps, les trois Républiques baltes ont tenté de resserrer leurs rangs face à cette offensive du pouvoir central. Réunies samedi à Vilnius (Lituanie) pour une session parlementaire conjointe – à laquelle participait plus de la moitié de chaque Parlement –, elles ont adopté un appel aux parlementaires du monde entier leur demandant d' *« user de leur influence »* pour que le Kremlin engage dans les plus brefs délais des *« négociations interétatiques »* sur la question de leur indépendance.

(Intérim.)





POLITIQUE

La convention nationale du Parti socialiste

M. Mauroy réaffirme la fidélité du PS envers M. Mitterrand et appelle à une « synthèse active »

La convention nationale du Parti socialiste, réunie samedi 1er et dimanche 2 décembre à la Défense, a été marquée par l'affirmation, dans le silence ou l'absence des chefs de courant, de la fidélité du parti envers le président de la République. La convention a avalisé la démarche de préparation du futur projet du parti. M. Pierre Mauroy a appelé les socialistes à mette en œuvre en commun une *« synthèse active »*.

Après M. Marcel Debarge, fabiusien, numéro deux du PS, qui avait affirmé samedi : *« Nous sommes le parti du président »* (*le Monde* daté 2-3 décembre), M. Pierre Mauroy a tenu, lui aussi, à assurer M. François Mitterrand des *« vifs sentiments d'attachement, de confiance, de fidélité »* des socialistes. *« Au milieu des difficultés actuelles*, a demandé le premier secrétaire, *qui garde les atouts pour éclairer l'avenir, conjurer les périls et ouvrir la voie, sinon le chef de l'Etat, clé de voûte de la Ve République ? »* Ainsi M. Mauroy entendait-il mettre un terme à l'épisode de ce qu'il a appelé *« les petites phrases qui peuvent traduire un agacement passager »*, référence implicite au propos anonyme d'un membre du secrétariat national sur le caractère *« incontrôlable »* du chef de l'Etat, qui avait mis en émoi l'Elysée et la direction du PS.

Un « Pater noster » laïque

A M. Jean Poperen, dont le bulletin, *Synthèse-Flash*, avait écrit que le rôle de *« rassembleur »* joué par M. Mauroy ne pouvait suffire à régler les problèmes de l'après-congrès de Rennes (*le Monde* daté 25-26 novembre), le maire de Lille a répondu que son action, *« si elle n'est pas suffisante, est au moins nécessaire et indispensable pour agir »*. Il a expliqué que la convention devait *« témoigner que notre synthèse est une synthèse active, une synthèse dynamique, une synthèse d'imagination, une synthèse de création, une synthèse qui permet d'agir pour aller ensemble au devant des échéances (...), en particulier en 1992 et en 1993 »*. *« Une synthèse*, a-t-il ajouté, *qui nous réunit tous, car il ne peut y avoir un parti au travail et un parti qui soupire. »*

M. Mauroy a dénoncé *« l'offensive de la droite »* sur les « affaires », en observant que *« cette attaque porte (...) sur les médias, qui y voient une mine inépuisable de « papiers »*, sur *« l'opinion »*, mais, aussi, sur *« les militants, à qui il faut expliquer que si le Parti socialiste peut se trouver, paradoxalement et faussement, en situation d'accusé, c'est par souci de moralité et de clarté »*. *« Nos pratiques de financement étaient connues*, a-t-il dit, *et le comble, c'est qu'elles ont permis de mettre nos élus à l'abri de ce que l'on voudrait nous reprocher maintenant : l'enrichissement personnel et l'affairisme. »*

Depuis l'adoption d'une nouvelle législation, a continué le premier secrétaire, *« nos bureaux d'études ont été fermés, et nous avons été les seuls à le faire ; l'association de financement de notre parti a été créée, et nous avons été les premiers à le faire »*. Le premier secrétaire avait commencé par évoquer la crise du Golfe, en déclarant que *« tout doit être fait pendant ces quarante-cinq jours* [jusqu'au 15 janvier prochain] *pour sauvegarder la paix en donnant la primeur au droit international »*.

Avant lui, M. Pierre Guidoni, membre du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, chargé des relations internationales au secrétariat national, avait lancé *« un appel solennel aux dirigeants irakiens et, plus particulièrement, au président Saddam Hussein »*, pour qu'ils prononcent *« les mots que le monde entier attend »* et qui pourront *« éviter au monde une catastrophe aux conséquences imprévisibles »*.

M. Gérard Fuchs, rocardien, adjoint au secrétariat national chargé des questions européennes, avait présenté, de son côté, le texte sur l'Europe adopté le 21 novembre par le bureau exécutif, en soulignant, après la conférence des parlementaires de la Communauté à Rome, que, *« n'en déplaise aux nostalgiques du plan Fouché et de la seule coopération intergouvernementale, il existe également une Commission, sans laquelle – c'est le travail de M. Jacques Delors –, la Communauté ne serait pas, aujourd'hui, ce qu'elle est »* et dont il faut *« renforcer* [la] *légitimité »*.

Un bilan morose de la décennie

Les fabiusiens, par la voix de M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national, ont insisté sur les états généraux de la gauche, prévus pour la fin 1991, en soulignant : *« Nous commettrions, à mon avis, une grave erreur si nous fermions la porte des états généraux au PCF. Cette organisation ne doit pas être exclue. C'est à elle qu'il appartient de décider, ou pas, de sa participation »* Sur le « projet », M. Henri Weber, conseiller de M. Fabius, a mis en garde les socialistes contre le risque de voir la consultation des Français se transformer en *« meeting d'amertumes, où serait dressé le catalogue de La Redoute des griefs et revendications présentés au gouvernement »*. Le vidéoclip préparé par M. Michel Charzat (Socialisme et République), responsable du projet, et qui a été présenté à la convention après avoir été remanié dans un sens moins « négatif », réunit, néanmoins, des interviews rapides de citoyens qui, majoritairement, formulent, en effet, un bilan morose de la décennie écoulée.

M. Pierre Moscovici, jospiniste, membre du secrétariat national, a présenté les idées de son courant sur le projet, idées articulées autour de cinq questions : celle de l'économie mixte, celle de la crise de l'Etat-providence, celle de l'éducation nationale, celle de la démocratie et des institutions, celle de la situation internationale. L'intervention jospiniste la plus remarquée a été, cependant, celle de M. Jean Glavany, ancien chef de cabinet du président de la République, qui a ironisé sur la façon dont les socialistes se tournaient *« vers le père »*. *« Je suis prêt à participer à une commission chargée d'élaborer un* Pater noster *laïque »*, a-t-il dit, mais *« une fidélité ne s'institutionnalise pas »*. M. Glavany adhère toutefois à la *« phrase de conjoncture »* qu'est, à ses yeux, l'affirmation : *« Nous sommes le parti du président. »*

P. J.



En attendant le président

par Patrick Jarreau

LES socialistes auraient-ils voulu faire de la convention nationale de leur parti un « non-événement » qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Si plusieurs ministres – MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe, Jack Lang, Paul-Quilès, Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement, André Laignel... – ont fait une apparition, plus ou moins longue, à la Défense, M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, a été le seul d'entre eux à prendre la parole. M. Michel Rocard, M. Lionel Jospin ne se sont pas montrés. M. Laurent Fabius a tenu, au contraire, à être vu à la tribune, mais il a préféré parler aux militants de l'Essonne réunis samedi soir à Evry.

A l'exception de MM. Pierre Mauroy et Marcel Debarge, numéros un et deux du parti, la convention a été celle des « seconds couteaux » et de quelques – rares – responsables fédéraux, qui ont pu profiter, pour une fois, d'une tribune désertée par les ténors. A la décharge de ces derniers, il faut convenir que, comme l'a observé le premier secrétaire, *« au milieu des difficultés actuelles »*, c'est le président de la République qui *« garde les atouts pour éclairer l'avenir »*. Les socialistes vivent dans cette attente, aucun des chefs de file ne voulant esquisser ouvertement le moindre geste qui anticiperait – à leurs risques et périls – sur les décisions qu'ils attendent de M. François Mitterrand.

Le président n'est pas resté indifférent aux affaires du PS ces dernières semaines, intervenant par l'intermédiaire de M. Mauroy pour arbitrer le différend sur l'Europe – en faisant inscrire dans le texte adopté le 21 novembre par le bureau exécutif le principe de réunions parlementaires du type de celle de Rome, – fronçant les sourcils devant l'indiscipline du courant Socialisme et République sur la Corse (symboliquement, c'est l'auteur de la proposition de suppression de la notion de « peuple corse », M. Roland Carraz, qui a été chargé par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement de parler en leur nom à la convention), s'irritant des critiques qui lui venaient des rangs socialistes pour son attitude face au mouvement des lycéens.

Aussi chacun est-il rentré dans son terrier, laissant à MM. Mauroy et Debarge la voie libre pour proclamer la fidélité des socialistes envers le chef de l'Etat et avancer, mine de rien, dans leur *« synthèse active »* : ouverture de la consultation aux Français sur le projet, inscription des états généraux de la gauche au calendrier de l'automne 1991. C'est toujours cela de fait.

A l'occasion de son 91e congrès

Le Parti radical veut changer de République

Au cours de son 91e congrès, samedi 2 et dimanche 3 décembre à Paris, le Parti radical a dénoncé *« l'exercice monarchique du pouvoir »* de M. Mitterrand et proposé à ses partenaires de l'opposition une réforme des institutions garantissant, dans une VIe République, l'existence de contre-pouvoirs.

M. Didier Bariani, au cours de ce congrès, a eu le mot juste. *« Quand le Parti radical*, a-t-il ironisé, *aura fini de regarder derrière lui, il aura fait un grand pas. »* Tel est le drame du parti le plus ancien de la République, constamment ballotté entre la grandeur de son passé et sa décadence présente. Certains ne l'ont pas accepté et s'en sont allés depuis deux ans tenter l'aventure de l'ouverture dans le sillage de M. Michel Durafour. D'autres se sont résignés, en admettant que dans le grand chambardement politique du moment, le radicalisme n'est plus, selon la notion barrésienne, qu'*« une famille d'esprit »*.

Ceux qui, malgré tout, ne veulent pas mourir s'efforcent, comme l'a admis leur président, M. Yves Galland, de *« susciter l'intérêt »* avant de prétendre à la *« reconnaissance »*. Ce parti connaît un tel déclin qu'il ne peut même plus se payer de luxe de la division et d'une réflexion approfondie sur son positionnement politique.

« Au fond de la piscine »

M. Galland, bien que contesté pour son *« parisianisme »*, son absence dans les médias, sa non-appartenance à la franc-maçonnerie, a été réélu sans sourciller pour deux nouvelles années à la présidence.

M. Didier Maus a bien tenté par une motion de relancer le débat sur la réunification au centre gauche avec le MRG, mais cette réunification-là est bien plus difficile que celles des deux Allemagnes. La majorité a convenu, à l'instar de M. Thierry Cornillet, président de la fédération Rhône-Alpes, que les valoisiens, ainsi perdus *« au fond de la piscine »*, n'avaient pas d'autre choix que de suivre leurs partenaires de l'opposition, en espérant en *« tirer les meilleurs fruits »*. Et que pour les discussions avec les radicaux de gauche, il existait d'*« autres cénacles »*.

Les valoisiens admettent avoir mille difficultés pour conserver une place au soleil dans l'UDF et *a fortiori* dans l'UPF. M. Pierre Meurey, ancien journaliste, président de la fédération de Seine-et-Marne, a résumé à sa façon cet état d'esprit : *« Nous sommes un parti toutou. Après avoir décidé de l'emmener pisser au Zénith, on lui demande maintenant d'aller pisser ailleurs. Ah ! si ce parti pouvait devenir un chien qui morde. »*

Refusant naturellement de céder au *« radicalo-pessimisme »*, M. Galland voudrait bien montrer les crocs aux prochaines élections législatives, en faisant entrer au Palais-Bourbon une vingtaine de députés radicaux. Ils sont trois aujourd'hui. C'est dire la hauteur de cet ultime pari. Pour être enfin fidèles à l'engagement de leurs aînés de *« rendre la République républicaine »*, M. Galland a proposé à ses partenaires de l'opposition une réforme des institutions *« garantissant l'existence de contre-pouvoirs »*. *« La tradition démocratique et l'engagement républicain du parti radical*, a fait valoir M. Galland, *sont incompatibles avec la dérive monarchique du régime à laquelle nous assistons (...). Nous ne pouvons accepter de cautionner celui qui dénonçait les institutions de la République et le « coup d'Etat permanent » et qui, affublé du surnom de Dieu, se comporte désormais comme un roi. »*

Le parti radical se distingue comme il peut...

D. C.

Faute de candidats

Les Verts éprouvent des difficultés à renouveler leur direction

Le nouveau conseil national interrégional (CNIR) des Verts, issu de la dernière assemblée générale du mouvement, s'est réuni les 1er et 2 décembre à Saint-Denis, près de Paris. Il a procédé à un renouvellement très partiel du collège exécutif. En effet, bien que trois des dix-huit postes à renouveler aient été supprimés, dont les délégations à la jeunesse et à la formation des militants, les candidats ne se sont pas bousculés.

Certains d'entre eux n'ayant pas obtenu la majorité requise, quatre autres fonctions n'ont pu être pourvues, dont l'un des quatre postes de porte-parole et celui de délégué à la communication. Au total, on ne compte que trois nouveaux membres dans le collège exécutif et, en dépit du principe de la parité entre les hommes et les femmes, celles-ci ne sont plus que trois sur onze.

Selon la version, optimiste, de Mme Andrée Buchmann, présidente de l'Association nationale des élus écologistes, *« l'année prochaine, ce sera différent, on approchera des élections, il y aura des postes à prendre »*. En revanche, pour le groupe dit des « Européens », la difficulté à former une direction plus dynamique provient de la règle du non-cumul, qui exclut les députés européens ou leurs assistants, sauf M. Antoine Waechter, de la direction du mouvement. Enfin, lassés de la stérilité des débats internes, beaucoup d'autres cadres du mouvement, des élus locaux notamment, préfèrent se consacrer à leur travail dans les mairies ou encore à la préparation des échéances les plus favorables aux Verts, celles des élections régionales de 1992.

J.-L. S.

Le nouveau collège exécutif

Voici la composition du nouveau collège exécutif des Verts, élu pour un an. Chaque nom est suivi de l'origine géographique du titulaire et, le cas échéant, de l'indication de la motion d'orientation dont il se réclame (C comme Cochet, D comme Desessard, W comme Waechter).

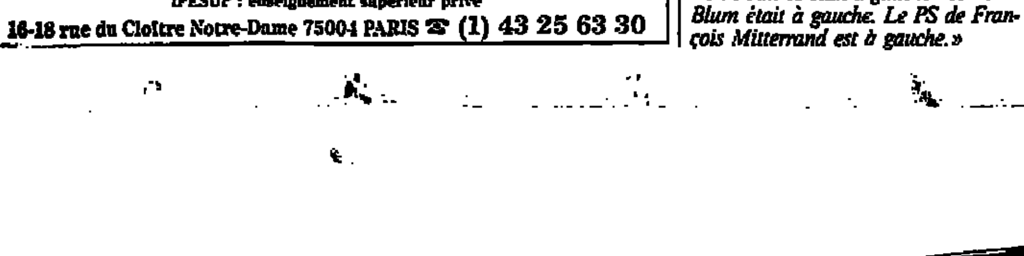
Secrétaire national : M. Guy Cambot (W), Ile-de-France ; **secrétaire national adjoint** : M. Alain Fousseret, Franche-Comté. **Porte-parole** : Mme Nicole Bouilly (W), Centre ; Mme Andrée Buchmann (W), Alsace ; M. Christian Brodhag (W), Rhône-Alpes. **Trésorier** : M. Etienne Tête (W), Rhône-Alpes. **Délégués** : aux acteurs sociaux, M. Denis Psaume, Midi-Pyrénées ; aux commissions, M. Jean Desessard (D), Ile-de-France ; aux élections, M. Alain Uguen (C), Bretagne ; à l'organisation, Mme Marie-Françoise Mendez, Midi-Pyrénées ; aux relations internationales, M. Patrice Miran (W), Ile-de-France.

M. Fabius invite les communistes à « dépasser » le congrès de Tours

M. Laurent Fabius a participé, samedi 1er décembre, à Evry, à un « banquet républicain » organisé par la fédération socialiste de l'Essonne pour le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours. Seuls les fabiusiens (MM. Jacques Guyard, député, maire d'Evry, et Thierry Mandon, député) et leurs alliés – la Nouvelle Ecole socialiste (de MM. Julien Dray, député, et Jean-Luc Mélenchon, sénateur) et les amis de Mme Marie-Noëlle Lienemann député, maire d'Athis-Mons – étaient présents à cette manifestation, « boudée » par les autres courants.

Devant ces partisans d'une évolution écologiste et d'une ouverture du PS aux communistes, qu'il préconise lui-même, M. Fabius a développé ces deux thèmes. Aux communistes, il a dit : *« Si vous avez rompu avec le stalinisme dans les pratiques et dans les têtes, si vous êtes, désormais, réellement partisans de l'Etat de droit, du multipartisme et de l'économie mixte, alors, discutons ! Que reste-t-il des divergences qui nous séparaient ? Et celles qui persistent, éventuellement, en quoi sont-elles incompatibles avec un cheminement commun, voire avec l'appartenance à un même parti ? Après tout, les divergences ne manquent pas chez nous ; le système des courants a été, précisément, inventé pour les gérer. »*

Le président de l'Assemblée nationale estime que *« deux voies s'ouvrent aux communistes »*, celle *« du dépassement de Tours, de la réunification progressive de la gauche française dans le cadre d'une eurogauche »* et celle de la *« pétrification idéologique du PCF, qui deviendrait le petit parti du grand refus »*. Il a précisé qu'il exclut, pour sa part, que le PS *« se déporte sur sa droite »*. *« Pas de grand écart contre nature !* a-t-il lancé. *Le PS de Jaurès était à gauche. Le PS de Blum était à gauche. Le PS de François Mitterrand est à gauche. »*


LA CARTE D'ENTREE DANS LES GRANDES ECOLES
ADMISSIONS DIRECTES EN 2ème ANNÉE
HEC, ESCP, ESCAE
ESSEC
SCIENCES-PO
E.N.M. - C.F.P.A.
IPESUP
HEC - SCIENCES-PO MEDECINE - PHARMACIE E.N.M. - C.F.P.A.
☎ (1) 43 25 63 30
LA PRÉPARATION AU SUCCES
IPESUP : enseignement supérieur privé
16-18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 PARIS ☎ (1) 43 25 63 30

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Poperen : « Nous nous enfonçons dans l'après-Rennes. »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 décembre, M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a estimé que la convention nationale du PS tenu le même jour n'était pas celle *« du grand élan, du grand dynamisme »* par référence au titre de la résolution adoptée lors de ce rassemblement : « Pour un nouvel élan ». *« Nous ne sommes pas sortis de Rennes ! Je dirai même que nous nous enfonçons dans l'après-Rennes »*, a ajouté le maire de Meyzieu (Rhône), en faisant allusion au dernier congrès du PS.

A propos des états généraux de la gauche, M. Poperen a déclaré : *« Chaque fois qu'on se rencontre, on répète* « les états généraux ! les états généraux ! ». *Cela dure depuis des mois. Mais on ne fait qu'en parler. Cette affaire est tristement exemplaire. Comment voulez-vous que les gens croient que nous existons si nous parlons, nous causons, nous chantons et si nous ne faisons rien ? (...) Le Parti socialiste joue-t-il son rôle de rassembleur à gauche ? La réponse est dans la question. »*

EN BREF

□ **M. Longuet : une crise de l'Etat.** – Invité dimanche 2 novembre du Forum RMC, M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a estimé que la France est confrontée *« à une crise de l'Etat, dans son autorité, sa dignité et ses moyens »*. *« Il faut faire un front prioritaire pour faire partir cette équipe qui ne gouverne pas »*, a ajouté le nouveau président du PR, qui par ailleurs s'est démarqué des attaques de M. Philippe de Villiers contre M. Henri Nallet.

□ **M. Noir : *« d'autres candidatures »* aux primaires.** – M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a évoqué, dimanche 2 décembre à Radio-J, le projet de primaires au sein de l'opposition, le maire de Lyon a souhaité que *« l'on sorte de cette opposition entre deux hommes, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, qui dure depuis 1974. Les gens n'arrivent pas à croire qu'ils soient réconciliés. Il est probable qu'il y aura d'autres candidatures pour sortir de ce binôme »*.

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Le Sénat se prononce contre la CSG

Samedi 1er et dimanche 2 décembre, les sénateurs ont adopté les crédits du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, puis repoussé ceux du ministère des affaires sociales et de la solidarité. Au terme d'une bataille de procédure, ils ont supprimé les articles additionnels instituant la contribution sociale généralisée (CSG).

Incapable, à l'Assemblée nationale, de défaire le gouvernement sur le chapitre de la CSG, l'alliance singulière des groupes de l'opposition de droite et des communistes s'est rattrapée au Sénat. Sur le papier, il ne pouvait y avoir aucun suspens, la majorité sénatoriale et les communistes étant très largement majoritaires. La suppression du dispositif défendu par M. Evin a pourtant donné lieu à une offensive procédurière du groupe communiste, soucieux de ne pas avoir l'air de faire cause commune sur ce sujet avec les différentes composantes de la droite au Sénat.

Sur le fond, les arguments étaient connus de longue date. *« Pour mettre en œuvre une idée intéressante, le gouvernement nous propose un dispositif contestable et par surcroît adopte une mauvaise procédure »*, a indiqué le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine). *« L'idée d'une contribution sociale généralisée est en soi une bonne idée*, a-t-il ajouté, *j'y vois trois avantages : le premier est de protéger notre système spécifique de prestations familiales (...) ensuite il paraît souhaitable de mieux distinguer ce qui ressort de l'assurance et ce qui ressort de la solidarité. Enfin, dans la perspective du marché unique de 1993, il est économiquement essentiel d'alléger la charge des entreprises. »*

« Malheureusement, le dispositif que nous propose le gouvernement est des plus contestables : il est ambigu, dangereux et démagogique », a ajouté M. Fourcade, qui a reproché au gouvernement d'utiliser la CSG pour faire *« un coup politique qui ne durera pas plus longtemps que la rosée du matin »*. La critique de Mme Marie-Claude Beaudeau (PC, Val-d'Oise) a porté autant sur le principe que sur les modalités d'application. *« Cette réforme va faire imploser la Sécurité sociale, en accordant un cadeau royal au patronat et en excluant tant de gens des soins et du bénéfice d'une retraite décente »*, a-t-elle ajouté.

« Le cartel des non contre la justice sociale »

Les choses se sont compliquées, après plus de cinq heures de débat, lorsque les sénateurs en sont venus, après le rejet des crédits du ministère des affaires sociales aux articles additionnels instituant la contribution sociale généralisée sur lesquels la commission des finances et le groupe communiste – *« le cartel des non contre la justice sociale »*, selon M. Evin – avaient déposé des amendements de suppression identiques. Les sénateurs communistes ont usé, pour se démarquer de la majorité sénatoriale, des méthodes classiques d'obstruction parlementaire, en multipliant les amendements et en déposant notamment sur chaque article une motion de renvoi en commission.

Après la suppression de l'article créant la CSG, la commission des finances, par son rapporteur, M. Jacques Oudin (RPR, Vendée), a réagi en faisant repousser, à sa demande expresse, une motion globale de renvoi en commission, déposée par la commission elle-même. Ce qui a eu pour effet de faire tomber les motions communistes sur les articles concernant les modalités d'application de la CSG, au grand dam de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) qui a dénoncé une *« stupidité délibérée »* et un *« coup de force sans précédent »*.

Le gouvernement a ensuite demandé un vote bloqué sur l'ensemble de ces articles, qui n'ont été votés que par les socialistes et certains membres du Rassemblement démocratique et européen (1). M. Evin a enfin invoqué l'article 40 de la Constitution (qui dispose que les amendements qui ont pour conséquence la diminution des ressources publiques ou l'aggravation de la charge publique sont irrecevables) à propos des amendements restants. Ecœurés, les sénateurs communistes ont alors quitté l'hémicycle.

Ce dimanche studieux a été prolongé par l'examen en soirée des crédits du ministère de la jeunesse et des sports. Ces crédits ont été repoussés, les socialistes, le Rassemblement démocratique et européen, les non-inscrits et M. Maurice Schumann (RPR, Nord) se prononçant en faveur de leur adoption. Les sénateurs ont enfin adopté, dans la nuit de dimanche à lundi 3 décembre, les crédits du Plan, proposés par M. Lionel Stoléru – qui a reconnu que l'heure avancée ne constituait pas le *« prime-time de l'audimat parlementaire »* – mettant ainsi un terme à un week-end bien rempli par *« la grand-messe républicaine et budgétaire »*, selon l'expression, un peu lasse, du président de séance, M. Pierre-Christian Taittinger (Rép. et ind., Paris).

GILLES PARIS

(1) Se sont abstenus MM. Henri Bangou (app. PC, Guadeloupe), Georges Mouly (Rass. dem., Corrèze), et les deux sénateurs centristes de l'Allier, MM. Bernard Barraux et Jean Cluzel.

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré à l'examen, au Sénat, des crédits de l'agriculture (*le Monde* du 1er décembre), une erreur figurait dans le montant de la majoration du budget obtenue à l'Assemblée nationale. Ces crédits avaient été augmentés de 650 000 francs, et non pas de 650 millions de francs.

Un colloque sur les grands ensembles

Vaux-en-Velin reste en période d'observation

Le président de la République doit ouvrir, mardi 4 décembre, les travaux du colloque « Pour en finir avec les grands ensembles », organisé à Bron, près de Lyon, par Banlieues 89 et la délégation interministérielle à la ville. Le premier ministre devrait les conclure, le lendemain. Parmi les invités, le maire d'une commune voisine, Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier (PCF).

LYON

de notre bureau régional

Des palissades masquent les boutiques éventrées. Par-dessus, on aperçoit les toits effondrés, les structures noircies par ces quelques jours et ces quelques nuits, singulièrement les 6 et 7 octobre, où Vaulx-en-Velin a senti passer le souffle et les pierres d'une émeute. Sur un côté de la place, des ouvriers s'affairent afin de terminer l'installation de locaux provisoires pour sept commerces. Samedi 1er décembre, le Café du Taurobole a pu de nouveau faire couler la bière, et les turfistes ont pu tenter leur chance sur des chevaux.

Dix-huit magasins du Mas-du-Taureau avaient été touchés. Quelques-uns ont déjà relevé les rideaux. D'autres, dont les affaires sont saisonnières, ne reprendront leurs activités qu'au printemps. Si la société Intermarché a annoncé son départ définitif, de sérieux contacts pourraient aboutir dans les prochains jours avec un autre grand distributeur. *« Croyez bien*, affirme la représentante de l'association des commerçants sinistrés, *que nous ne baisserons pas les bras. »* Le patron du Taurobole se veut lui aussi optimiste, mais explique que le quartier entre, pour six ou sept mois, dans *« une période d'observation »*.

Ce délai correspond à la reconstruction du nouveau centre commercial, convenue lors de la rencontre, mercredi 28 novembre, entre M. Maurice Charrier et le premier ministre, M. Michel Rocard. Si l'Etat a débloqué cinquante millions de francs, certains points restent encore en suspens : *« Chaque problème rencontré a trouvé sa solution »*, affirme le maire, qui avoue, avec humour, son *« manque d'expérience dans ce genre de situation »*.

« Cinq ans c'est le bout du monde »

Lors de son entretien avec le premier ministre, M. Charrier a aussi demandé que les opérations prévues par la procédure de « développement social des quartiers », dont bénéficie sa commune, soient réalisées en trois ans, au lieu de cinq. *« Cinq ans pour un urbaniste, c'est court. Pour un jeune, c'est le bout du monde »*, dit M. Charrier, qui répète qu'on ne peut demander à une cité récente comme Vaulx-en-Velin de *« trouver en une décennie ce que les villes ont mis un siècle à mettre en place »*.

Il a par ailleurs plaidé pour le renforcement de l'îlotage. Deux récents actes de dégradations contre des bâtiments publics l'ont poussé à faire appel à des sociétés de gardiennage. *« Mais ces agents ne sont pas habilités à intervenir*, précise le maire. *En cas d'urgence, ils doivent prévenir les forces de police. »* La délicate question des relations entre la police et la population, source de nombreux griefs exprimés par les jeunes, a bien entendu été abordée lors de la rencontre avec le premier ministre. Jeudi dernier, les responsables du commissariat ont convié les habitants du quartier à une réunion. Une centaine de personnes sont venues, *« mais très peu de jeunes »*, regrette M. Charrier.

L'entrevue avec M. Rocard a aussi permis d'atténuer les déceptions ressenties par le maire, fin octobre, lorsque la mission dépêchée sur place par le gouvernement avait remis son rapport. Ses propositions exprimaient certes de bonnes intentions, mais n'annonçaient guère de décisions concrètes. Ainsi, l'idée, formulée au plus fort des tensions, d'organiser de larges auditions publiques à Vaulx-en-Velin pour réfléchir, mais à un échelon national, à la nature des événements ne débouchait toujours pas. *« Il fallait, soit les réunir à chaud, soit plus tard, à tête reposée »*, considère aujourd'hui M. Charrier, qui préfère attendre encore un peu, puisqu'il lui semble que les têtes ne sont pas encore tout à fait reposées. Même si les élèves du lycée professionnel les Canuts, dont quelques-uns sont passés dans la même foulée des jets de pierres aux manifestations lycéennes, ont repris le chemin des cours, entre les tours.

BRUNO CAUSSÉ

En conflit avec M. François Léotard

M. Espanol est emprisonné après avoir réoccupé « son » terrain à Port-Fréjus

NICE

de notre correspondant régional

L'affaire de Port-Fréjus a connu un nouveau et spectaculaire rebondissement, dimanche 2 décembre, avec l'interpellation et la mise en détention de M. René Espanol, le promoteur qui s'oppose, depuis plusieurs années, au maire de la commune, M. François Léotard, président de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF). Après un arrêt de la Cour de cassation rendu le 27 novembre dernier et annulant cinq ordonnances d'expropriation relatives au projet d'aménagement (*le Monde* du 29 novembre), M. Espanol avait décidé, la veille, de réoccuper les terrains dont il s'estimait, légalement, redevenu propriétaire.

Avec quelques-uns de ses amis, dont deux anciens expropriés, M. Espanol s'était donc présenté, samedi vers 19 heures, sur le chantier. Ce « coup de main » préludait à un « rassemblement des expropriés de France » prévu pour dimanche matin à l'initiative de l'ADUA (Association des usagers de l'administration et des services publics). C'était compter sans la vigilance d'un juge d'instruction de Draguignan, M. Philippe Guemas, qui, le 30 octobre, après « l'exploit » de M. Espanol et de son fils François un mois auparavant, les avait inculpés de dégradation volontaire de biens immobiliers.

Cette inculpation était assortie d'une ordonnance de contrôle judiciaire qui interdisait aux Espanol de se rendre sur les chantiers de Port-Fréjus *« dans un rayon de 500 mètres autour du site »*. Séance tenante, le magistrat dracenois délivrait un mandat d'amener, qui était, non moins rapidement, exécuté. Sur le coup de 17 heures, les policiers débarquaient à Port-Fréjus et s'emparaient de M. René Espanol. Menottes aux poignets, le promoteur était conduit au palais de justice de Draguignan pour être entendu par le juge Guemas, qui lui signifiait la révocation du contrôle judiciaire et le plaçait sous mandat de dépôt... L'emprisonnement de M. Espanol a eu pour effet de remobiliser les adhérents de son comité de soutien.

GUY PORTE

M. Giscard d'Estaing mis en cause par les socialistes à propos du financement des lycées en Auvergne

Les élus du groupe socialiste de la région Auvergne ont rendu public, samedi 1er décembre, un document dans lequel ils accusent Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional, d'avoir faussé la présentation du bilan financier de cette région en faveur des lycées et de la formation professionnelle. En cinq ans, la région Auvergne a réalisé 720 millions de francs d'investissements dans les lycées et les lycées professionnels publics et privés (rénovation et construction). Mais durant la même période, constatent les élus, la région a perçu des recettes de provenance directe (Etat, CEE, départements et communes) auxquelles il faut ajouter le remboursement de la TVA. Le total de ces recettes, qui s'élève à un peu plus de 400 millions de francs, ne doit donc pas être pris en compte.

L'effort de la région sur cette période de cinq ans correspond, une fois la soustraction ainsi opérée, à 48,55 F par habitant et par an. – *(Corresp.)*

Deux élections cantonales partielles

A Nice, courte victoire de Mme Médecin-Assémat sur le FN

ALPES-MARITIMES : canton de Nice (2e tour) : Inscr., 20 733 ; vot., 7 657 ; abst., 63,1 %. Mme Geneviève Médecin-Assémat, div. d., 3 458 voix (51,5 %). ÉLUE ; Adrienne Franchi, FN, 3 254 voix (48,5 %).

[Mme Geneviève Médecin-Assémat, candidate à la succession de son frère, M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, a remporté, dimanche 2 décembre, une victoire étriquée au second tour de l'élection cantonale partielle dans le 5e canton de Nice. Avec 51,51 % des suffrages exprimés, elle devance de 204 voix seulement Mme Adrienne Franchi (FN), qu'elle affrontait dans un duel inédit après l'élimination de tous les autres candidats au premier tour de scrutin. Ce faible écart de voix constitue une surprise puisque la sœur de M. Médecin, soutenue par le RPR et le CNI, bénéficiait, de plus, du désistement du candidat UDF, M. Didier Linotte (10,24 % des suffrages exprimés) et de l'appel de la majorité municipale à travers un appel lancé en sa faveur par le sénateur (app. RPR) et maire de Nice, M. Honoré Bailet. Les électeurs ne se sont pas déplacés davantage qu'au premier tour de scrutin (36,93 % de votants contre 36,06 % le dimanche précédent).

Pour la première fois, le Front national se mesurait directement à l'ensemble des forces de droite qu'incarnait, jusqu'ici, l'ancien maire de Nice. Le PS avait invité ses électeurs à voter blanc ou nul, le PC suggérant aux siens de s'abstenir, les Verts optant pour la même attitude. La majorité médeciniste sort incontestablement affaiblie de son affrontement avec le parti lepéniste, même si le résultat a été accueilli avec soulagement par les médecinistes. Mais certains d'entre eux pourraient bien, désormais, être « ouverts » à une alliance avec le FN...]

GUY PORTE

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 20 733 ; vot., 7 590 ; suffr. expr., 7 409. ; abst., 63,39 %. Mme Médecin-Assémat, div. d., 1 966 voix (26,53 %) ; Adrienne Franchi, FN, 1 896 (25,59 %) ; MM. Patrick Mottard, PS, 1 504 (20,29 %) ; Didier Linotte, UDF, 759 (10,24 %) ; Louis Fiori, PC, 413 (5,57 %) ; Guy Marimot, Verts, 257 (3,46 %) ; Jean-Pierre Malbert, div. d., 180 (2,42 %) ; Guy Tordo, écol., 136 (1,83 %) ; Marcel Panizzoli, sans étiq., 119 (1,60 %) ; Jean-Paul Albonico, sans étiq., 73 (0,98 %) ; Noël Perna, écol., 52 (0,70 %) ; Mme Josiane Martini, div. g., 42 (0,56 %) ; M. Fernand Dulac, sans étiq., 12 (0,16 %).]

SEINE-SAINT-DENIS : canton de La Courneuve (1er tour).

Inscr., 14 461 ; vot., 4 904 (33,91 %), abst. 9 557 (66, 09 %) ; suffr. expr., 4 783 (33,08 %) ; Mme Muguette Jacquaint, PCF, 2 183 voix (45,85 %) ; M. Pierre Dufour (FN), 955 (19,97 %) ; M. Gérard Pickaerts, RPR-UDF, 845 (17,67 %) ; Roland Brette, PS, 598 (12,50 %) ; Pierre Benkemoun, Verts, 192 (4,01 %) ; il y a ballotage.

[Mme Jacquaint est bonne position pour conserver au Parti communiste le siège de conseiller général qu'il occupait déjà avec M. Maurice Tavernier, récemment décédé. Elle dispose, en effet, d'une confortable avance sur les autres candidats et d'une large réserve de voix de gauche. En revanche, les progrès du candidat du Front national se sont accompagnés d'un recul très sensible du représentant de l'opposition unie RPR et UDF. La Courneuve est une des communes de la banlieue parisienne dans laquelle se trouve notamment la « cité des 4000 ». Les événements récents, liés aux difficultés que connaissent les banlieues, en raison, particulièrement, d'une forte population immigrée, ont pu contribuer à renforcer l'audience du candidat de l'extrême droite.]

[En mars 1985, les résultats avaient été les suivants : 1er tour : MM. Maurice Tavernier, c. s., PC, 3 201 ; Monssarat, div. opp., 1 803 ; Mme Watripont, PS, 1 444 ; MM. Abela, FN, 1 425 ; Jouannin, LO, 287 ; Durand, PSU, 199 ; 2e tour : M. Tavernier, c. s, PC, 4 871. RÉÉLU ; M. Monssarat, div. opp, 3 027.]

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de décembre

Les nouveaux droits des jeunes

Par leurs manifestations d'octobre-novembre, les lycéens ont, entre autres, conquis quelques nouveaux droits : liberté d'opinion, d'expression et d'information, et liberté d'expression et d'association. On sait trop peu que, de ces droits, les jeunes étaient en principe titulaires depuis le 7 septembre, date à laquelle le Parlement français a ratifié la récente convention internationale des droits de l'enfant, parrainée par les Nations unies.

L'apprentissage de la citoyenneté à partir de la « citoyenneté scolaire », tel était déjà, au demeurant, l'un des enjeux de la loi d'orientation sur l'éducation de 1989. Simplement, le cours des choses a-t-il connu une accélération... Sur la question, par exemple, de la liberté de la presse à l'intérieur des établissements, des règles du jeu claires précisent désormais des pratiques anciennes un peu trop, jusqu'alors, laissées à l'appréciation discrétionnaire des proviseurs. Ce sont là quelques-uns des aspects de l'enquête de Caroline Helfter dans *le Monde de l'éducation* de décembre : « Les nouveaux droits des jeunes ».

Dans ce numéro est publié, en exclusivité dans la presse, le texte complet de la synthèse officielle des propositions du Conseil national des programmes en vue d'une réforme des lycées : seize pages pour comprendre un débat nécessairement « chaud », puisqu'il s'agit de toucher aux programmes, aux filières, aux horaires, aux modes de fonctionnement des classes, ainsi qu'à l'organisation du bac.

Egalement au sommaire :

Actualité : les leçons de la crise de l'automne dans les lycées. *Le Monde de l'éducation* analyse les peurs des jeunes et dresse la carte de France des points chauds. Il enquête sur les premières retombées du plan d'urgence (formation des délégués des élèves, amélioration des locaux...).

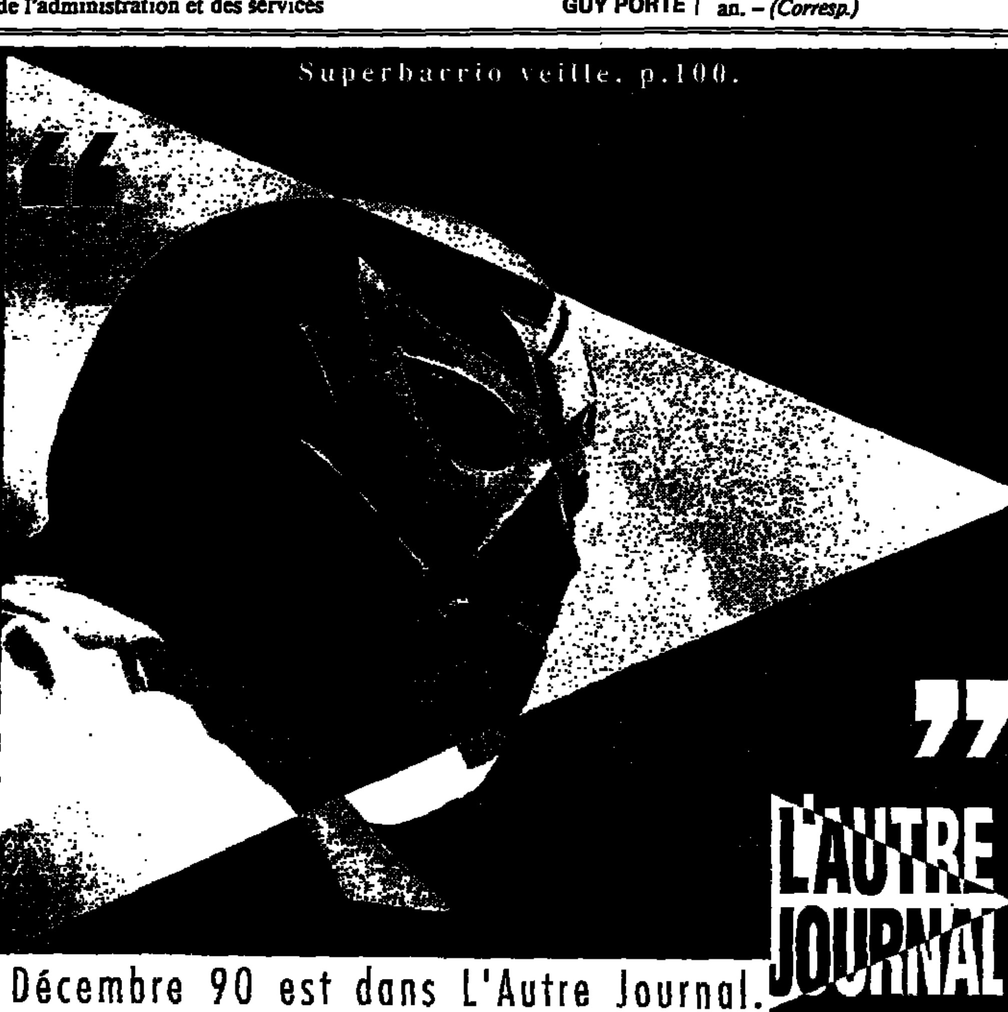
Politique éducative : les premiers pas des nouveaux « cycles d'apprentissage » en primaire.

Ecole au quotidien : un dossier sur le système éducatif dans les départements d'outre-mer.

Université : une enquête systématique sur l'insertion des établissements d'enseignement supérieur dans leur région.

Guide : une sélection de livres et disques pour les juniors, à l'occasion des fêtes.

Carrières : les travailleurs sociaux.



SOCIÉTÉ/CULTURE

ESPACE

Les missions scientifiques et médiatiques des Américains et des Soviétiques

Douze hommes dans l'espace

Depuis le 2 décembre douze hommes tournent autour de la Terre. Les Soviétiques ont lancé, dimanche à 9 h 13 (heure française), depuis Baïkonour, en direction de la station orbitale Mir, trois cosmonautes, dont un journaliste japonais. Une demi-heure plus tôt, à 8 h 49, les Américains avaient fait décoller de Floride la navette Columbia, porteuse d'un observatoire astronomique qui sera mis en œuvre par un équipage de sept personnes.

C'est à un véritable festival spatial qu'Américains et Soviétiques nous ont convié ce week-end. Mais ni les premiers, pourtant soulagés d'avoir pu enfin lancer la navette Columbia, clouée au sol pendant près d'un an par des fuites d'hydrogène, ni les seconds, pourtant habitués aux vols records à bord de leur station orbitale Mir, n'ont tenu la vedette de ce « show ». L'homme du jour, c'est Toyohiro Akiyama, quarante-huit ans, journaliste et chef du service étranger de TBS (Tokyo Broadcasting System), la plus grande chaîne privée de radio-télévision du Japon.

Cosmonaute malgré lui, Toyohiro Akiyama, bien sanglé entre les deux cosmonautes soviétiques qui l'accompagnent dans le vaisseau Soyouz TM-11, s'apprête à faire le reportage de sa vie. Rien ne prédestinait pourtant cet homme de quarante-huit ans à la vie en apesanteur. Son monde était, jusqu'à il y a peu, celui des salles de rédaction enfumées et non celui des centres d'entraînement où réflexes et poids de forme sont la règle. Aussi, lui a-t-il fallu perdre son embonpoint et, *« avec de gros efforts, arrêter de boire et de fumer les quatre paquets de cigarettes »* qu'il consommait quotidiennement.

Mais ces « efforts » faits pendant quatorze mois d'entraînement, tout comme ceux qu'il devra accomplir, malgré le mal de l'espace, pour assurer à bord de la station Mir ses dix minutes de reportage vidéo et ses vingt minutes de reportage radio quotidiens, ne sont que peu de choses au regard des intérêts réels de sa société. Avec ce vol, TBS réalise à son compte une des opérations médiatiques les plus spectaculaires.

La Terre est bleue

Même les Américains, pourtant enclins à faire le maximum de publicité autour de leurs vols spatiaux habités, n'avaient pas songé, ou pas voulu, faire ce que les Soviétiques et les Japonais viennent de réaliser. Tout au plus avaient-ils, en janvier 1986, accueilli à bord de la navette spatiale Challenger une institutrice, Christa MacAuliffe, dans le but non avoué de se concilier les bonnes grâces du public et des politiques. La suite est trop connue. Challenger explosa quelques secondes après sa mise à feu.

Avec le camarade-cosmonaute-journaliste, les promoteurs de la perestroïka ont vendu leur âme au diable. Pour environ 10 millions de dollars (50 millions de francs), ils ont accepté ce simulacre de mission et transformé leur fusée lance-Soyouz en panneau publicitaire à la gloire de Sony et, dit-on, d'une firme d'articles féminins ! Des choix que ne parviendront pas à faire oublier le « colossal » programme scientifique que doit conduire Toyohiro Akiyama : observer pendant sa semaine dans l'espace le comportement en apesanteur de six grenouilles japonaises arboricoles qui n'espéraient pas être à pareille fête.

Témoins privilégiés de ce vol médiatique, elles ont pu assister au premier reportage en direct de leur compagnon d'infortune, qui disait : *« Le soir arrive. Ce que je peux apercevoir du hublot, c'est l'obscurité. On voit la Terre en dessous. Bleu voilé, un bleu foncé tirant vers le noir... elle est bleue. »*

Malgré tout nous sommes un peu jaloux de Toyohiro Akiyama, comme le sont sans doute les acteurs professionnels de cette mission : l'illustre vétéran des vols spatiaux soviétiques, Moussa Manarov, et le cosmonaute Victor Afanassiev qui, après avoir tenu la main de leur camarade japonais, vont remplacer pour un vol prolongé à bord de Mir les cosmonautes Guennadi Manekov et Guennadi Strekalov, en orbite depuis le 1er août. Mais aussi le premier véritable astronaute japonais, Mamoru Mori, spécialiste de la fusion nucléaire, que la navette américaine Atlantis doit emporter en juin 1991.

Tournés vers les étoiles

Face à cette star du petit écran, les Américains préfèrent, quant à eux, les splendeurs du cosmos aux paillettes de la médiatisation. L'équipage de Columbia (1) compte, en effet, deux astronomes chargés de faire fonctionner l'observatoire Astro-1 (*le Monde* du 29 août). Tournant résolument le dos à la Terre, ils pointeront vers le ciel quatre télescopes, fonctionnant dans l'ultra-violet (pour trois d'entre eux) et à rayons X, d'une valeur de 150 millions de dollars (850 millions de francs), et qui ne quitteront pas la soute de l'engin. Une mission très lourde pour les sept hommes qui travailleront vingt-quatre heures sur vingt-quatre en deux équipes. Au cours des dix jours du vol, il leur faudra, en effet, faire virevolter la navette au moins deux cent quarante fois pour pointer les télescopes sur les astres à observer.

Les scientifiques attendaient avec impatience ce lancement prévu à l'origine en 1986, retardé à la suite de l'explosion en vol de Challenger, et remis ensuite quatre fois depuis le 30 mai dernier, pour des raisons techniques. Depuis le sol, les astronomes n'ont, en effet, qu'une image partielle de l'univers. Du fait des turbulences et des capacités d'absorption de l'atmosphère, ils ne peuvent observer qu'une faible partie (le spectre visible) des rayonnements émis par les étoiles, les galaxies et autres objets célestes. Les clichés de l'univers les plus récents obtenus dans les deux bandes du spectre électromagnétique couvertes par Astro-1 remontent aux années 70. Ils furent réalisés notamment par les satellites Copernicus (OAO-3) et IUE pour l'ultra-violet, ou Einstein (HEAO-2) pour les rayons X.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Composé de Vance Brand, 59 ans, commandant de bord ; Guy Gardner, 42 ans, pilote ; John « Mike » Lounge, 44 ans, Robert Parker, 53 ans, et Jeffrey Hoffman, 46 ans, responsables de mission ; Ronald Parise, 39 ans, et Samuel Durrance, 47 ans, responsables de la charge utile et astronomes.

ÉDUCATION

Réunie à la Grande Arche de la Défense

La Ligue de l'enseignement prône une laïcité « plurielle » et « concrète »

Au cours de ses assises « Laïcité plurielle », samedi 1er décembre à la Grande Arche de la Défense, la Ligue de l'enseignement a souhaité que la citoyenneté et l'intégration sociale soient placées au centre du discours sur la morale laïque.

« Il y a aujourd'hui un parti de l'ordre et un parti du mouvement. Il y a ceux qui ont peur de l'avenir et s'accrochent aux traditions, et ceux qui ont confiance car notre société a suffisamment de capacité d'intégration. » Aussi abrupte soit-elle, la phrase du sociologue Alain Touraine a délimité deux camps.

Depuis l'affaire dite « du voile islamique » il y a un an, la Ligue de l'enseignement, en tenant un discours « anti-exclusions », souhaite ne plus camper sur des positions jugées *« immobilistes »* ; il s'agit, pour elle, de favoriser une relecture de la laïcité, *« en intégrant le pluralisme des cultures, dans un espace où le national et l'international s'interpénètrent, et en favorisant les politiques d'intégration »*.

En intitulant ses assises « Laïcité plurielle », la « maison » de Ferdinand Buisson et Jean Macé a donc souhaité confirmer son refus d'une laïcité *« hexagonale et normative, qui peut conduire à justifier les exclusions »*. *« Notre anticléricalisme est toujours d'actualité,* a précisé M. Jean-Louis Rollot, secrétaire général de la Ligue, *mais il n'est pas antireligieux. »* A preuve, la présence, chaleureusement applaudie, de laïcs « confessionnels », qui tous ont réaffirmé l'importance du facteur identitaire religieux : de M. Jean Baubérot, protestant et directeur à l'école pratique des hautes études, à M. André Azoulai, président de l'association juive Identité et dialogue, de M. Abdallah Bounfour, professeur de littérature arabe, à M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, en passant par... M. Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France, venu montrer que la franc-maçonnerie n'était peut-être pas le bloc monolithique auquel il est fait souvent référence.

« Nouvelle citoyenneté »

Le traditionnel clivage laïcité-religion jugé dépassé, les débats ont ainsi été centrés sur la notion de citoyenneté, considérée comme la première pierre de l'intégration sociale. A « nouvelle laïcité » doit correspondre de « nouvelles citoyennetés ». Mme Danièle Lochacq, juriste, a rappelé à ce propos l'incapacité politique des étrangers et *« les cinq millions d'emplois qui leur sont interdits dans les faits »*. Cette citoyenneté, jugée par le nouveau président de la Ligue, M. Claude Julien, *« appauvrie et réduite au rabais »*, *« ne saurait être attribuée en référence à une quelconque identité culturelle »*. Et ce d'autant plus, comme l'a affirmé Mme Kaïssa Titous, présidente de l'association Forum égalité, que *« l'identité culturelle n'est pas négociable »*, renvoyant au camp « occidental » quelques idées reçues : *« Vous me demandez de me définir, quand vous-même n'arrivez pas à vous définir au regard de l'Europe... »*

Aussi, pour la Ligue de l'enseignement, l'heure est à l'action. Pour *« plus de citoyenneté et plus de solidarité »*, la Ligue, avec la FEN ou la CFDT, entend mener localement, dans l'école, les quartiers ou l'entreprise, des actions concrètes, par le biais de cercles associatifs. *« Il s'agit,* expliquait en coulisses M. Jean-François Troglic, secrétaire national de la CFDT, *de ne plus placer la morale laïque en préalable à toute action visant notamment à vivifier la citoyenneté. Le seul préalable à fixer aujourd'hui est celui de la solidarité. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

RELIGIONS

Pour remplacer le cardinal Casaroli

Le pape a choisi Mgr Sodano comme secrétaire d'Etat

Le pape a procédé, samedi 1er décembre, à un remaniement à la tête de la secrétairerie d'Etat, l'organisme le plus important de la Curie romaine (nos dernières éditions datées 2-3 décembre). Il a accepté la démission du cardinal Agostino Casaroli, soixante-seize ans, secrétaire d'Etat depuis 1979, et a nommé, pour le remplacer, Mgr Angelo Sodano, également italien, qui était responsable de la section du rapport avec les Etats (qui, avant la réforme de 1988, s'appelait Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise). C'est un Français, Mgr Jean-Louis Tauran, qui remplace Mgr Sodano.

Pendant trente ans, le cardinal Casaroli avait symbolisé la politique d'ouverture de l'Eglise catholique vis-à-vis des pays de l'Est. Son dernier acte diplomatique aura été sa participation, comme représentant du Saint-Siège, à la conférence de Paris sur la paix et la sécurité en Europe.

La succession de Mgr Casaroli, qui avait dépassé le 24 novembre 1989 la limite d'âge de soixante-quinze ans, était attendue depuis quelque temps et, au jeu des pronostics, le nom des cardinaux français Etchegaray (déjà en poste à la Curie romaine) et Lustiger (archevêque de Paris) étaient parfois cités, de même que celui de l'Espagnol Martinez-Somalo, ancien subtitut. Le prédécesseur de Mgr Casaroli n'était-il pas un Français, le cardinal Villot, décédé en 1979 ?

En choisissant encore un Italien comme secrétaire d'Etat, Mgr Angelo Sodano, soixante-trois ans, pur produit, comme son prédécesseur, de la carrière diplomatique, le pape confirme sa volonté de ne pas bouleverser le fonctionnement de la Curie. Mgr Giovanni-Battista Ré, qui était l'autre collaborateur italien du cardinal Casaroli, substitut chargé des questions internes à la Curie, au fait de tous les rouages du « gouvernement » de l'Eglise, reste en place.

Le choix de Mgr Sodano est donc celui d'une certaine continuité. Le nouveau secrétaire d'Etat n'a fait son entrée à la Curie romaine que le 30 mai 1988, date à laquelle il succédait à Mgr Silvestrini, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, poste par lequel était également passé Mgr Casaroli. Jusqu'alors, il avait effectué sa carrière en Amérique latine, contribuant notamment en 1978, comme nonce au Chili, au succès de la médiation pontificale dans le conflit territorial opposant Santiago et Buenos-Aires à propos du canal de Beagle.

Rajeunissement

Sa connaissance de l'Amérique latine confirme l'intérêt porté au Vatican pour un sous-continent qui, en l'an 2000, comptera la moitié de la population catholique dans le monde. Mgr Sodano, qui deviendra cardinal au prochain consistoire, sera-t-il l'homme de l'Amérique latine, comme le cardinal Casaroli avait été celui de l'Europe de l'Est ? C'est aussi à la suite d'une promotion interne que Mgr Jean-Louis Tauran, Français né à Bordeaux, succède à Mgr Sodano comme responsable de la section diplomatique de la secrétairerie d'Etat. N'ayant jamais été nonce – seulement premier conseiller de nonciature au Liban, – sa nomination surprend à Rome, où, depuis peu à la Curie, il a toutefois démontré des qualités brillantes de diplomate. Il avait participé à la Conférence de Vienne sur la paix et la sécurité en Europe et, à l'Elysée il y a un an, il était venu remettre une lettre du pape sur la situation au Liban. Il a préparé sans succès, dans des conditions difficiles, un éventuel voyage de Jean-Paul II dans ce pays.

Ce remaniement marque un réel rajeunissement du « gouvernement » de l'Eglise, les trois principaux collaborateurs du pape (Mgr Sodano, soixante-trois ans, Mgr Ré, cinquante-six ans, Mgr Tauran, quarante-sept ans) étant dans leurs fonctions actuelles à la Curie depuis moins de deux ans et demi.

H. T.

[Né le 23 novembre 1927 à Isola-d'Asti, dans le diocèse d'Asti (Piémont), Mgr Angelo Sodano est devenu prêtre en 1950 et a fait ses études à l'Académie diplomatique à Rome. Auditeur de nonciature en Equateur, en Uruguay et au Chili, il est appelé à 1968 au Vatican, où Mgr Casaroli lui confie des missions dans les pays de l'Est. Evêque en 1977, Mgr Sodano retourne la même année au Chili, mais comme nonce, jusqu'au 30 mai 1988, date à laquelle le pape le nomme au Vatican en remplacement de Mgr Silvestrini, comme responsable de la section diplomatique de la secrétairerie d'Etat.

[Né le 5 avril 1943 à Bordeaux, Mgr Jean-Louis Tauran a fait ses études aux séminaires de Bordeaux et de Rome, à l'université catholique de Toulouse, puis à l'Académie pontificale. Ordonné prêtre en 1969, avant d'entrer au service diplomatique, il a été vicaire de paroisse à Bordeaux. En 1975, il est nommé à Saint-Domingue comme conseiller de nonciature. Il sera pendant quatre ans numéro deux de nonciature à Beyrouth jusqu'en 1988, date à laquelle il est appelé au Vatican comme sous-secrétaire de la section diplomatique de la secrétairerie d'Etat. Archevêque à titre résidentiel de Thélepte, il sera consacré à Rome le 6 janvier prochain.

Vatican : l'Ostpolitik en retraite

Suite de la première page

Depuis cette date, Mgr Casaroli, homme de dossiers, précis, négociateur avisé, avait quasiment les pleins pouvoirs sur une Curie dont le fonctionnement au jour le jour n'a jamais été la préoccupation première de Jean-Paul II.

En onze ans et demi de présence à la tête de la secrétairerie d'Etat, son rôle n'allait cesser de croître. Il avait reçu du pape, le 9 avril 1984, un mandat de *« gouverneur civil de l'Etat de la cité du Vatican »*, c'est-à-dire d'interlocuteur privilégié de tous les gouvernements. Il s'agit, écrivait alors Jean-Paul II, d' *« exercer en notre nom* (celui du pape) *les pouvoirs et les responsabilités inhérentes à notre souveraineté temporelle sur cet Etat »*. A la fois chef de cabinet, premier ministre et ministre des affaires étrangères, on l'appellait le *« vice-pape »*.

Abusivement. La personnalité forte de Jean-Paul II a parfois réduit le rôle du secrétaire d'Etat à celui d'un exécutant. Un porteur de messages, disent les mauvaises langues. On lui a prêté des divergences avec le pape sur l'attitude du Saint-Siège à l'égard des régimes latino-américains ou celle, jugée trop intransigeante, de Jean-Paul II au début du pontificat, vis-à-vis des pays de l'Est.

C'est lui qui a négocié avec le gouvernement italien le nouveau concordat signé le 18 février 1984, mettant fin aux accords du Latran, traduisant des liens nouveaux entre une Italie devenue une démocratie pluraliste et une Eglise qui a renoncé à toute prétention de contrôle politique.

Le cardinal Casaroli aura été surtout pendant trente ans le champion de l'Ostpolitik vaticane. C'est en mai 1963 – à la belle époque de la détente Khrouchtchev-Kennedy – et presque à la veille de sa mort, que Jean XXIII sort de l'ombre ce jeune diplomate formé à l'académie pontificale, réputé courtois mais inflexible, spirituel mais discret et habile dans l'usage des langues (il en connaît sept), pour une délicate mission à Budapest en Hongrie. C'est une première dans un pays communiste. Le contentieux est tel avec l'Eglise catholique que le cardinal Mindszenty est prisonnier volontaire à l'ambassade américaine.

En 1967, Mgr Casaroli devient le premier secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, que vient de créer Paul VI à la faveur de sa grande réforme de la Curie. Véritable ministre des affaires étrangères, les médias ne vont pas tarder à l'appeler « le Kissinger de Paul VI ». Comme le secrétaire d'Etat de Nixon, le prélat romain sillonne la planète, de Madrid à Varsovie, d'Amérique latine à la Finlande. Ce sont ses missions diplomatiques dans les pays communistes qui vont le signaler comme l'artisan de cette politique de détente, voulue par Jean XXIII, mais appliquée par Paul VI.

En septembre 1964, il retourne à Budapest signer un acte bilatéral ouvrant la voie au dialogue. Six mois après, il est à Prague pour négocier la libération du cardinal Beran et la nomination, comme administrateur apostolique, de Mgr Tomasek, futur primat de Tchécoslovaquie. Paul VI l'envoie, moins d'un an plus tard, à Belgrade pour signer un protocole avec le gouvernement yougoslave : Tito sera reçu cinq ans plus tard à Rome.

Le 25 février 1971, il s'envole pour Moscou afin de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires et, à cette occasion, il a ses premiers entretiens avec les dirigeants soviétiques. Il se rendra plus tard à Cuba, puis à Varsovie. Aucune critique ne le désarme, aucun refus ne le rebute. Il apprend le chinois, dans l'espoir de négociations avec Pékin, mais là il se heurte à des portes closes. Les amis de Mgr Casaroli disent alors de lui : *« La ténacité des Chinois est infinie, mais la sienne est éternelle. »*

La réconciliation avec Moscou

L'élection d'un pape d'origine slave, en 1978, provoque une accélération historique de cette Ostpolitik vaticane. Mais c'est seulement à partir de 1985 que le couple Jean-Paul II-Casaroli va récolter les fruits de la politique de fermeté, incarnée par le pape polonais, et de cette diplomatie subtile, menée par le prélat italien. Dans chacun des pays de l'Est, se produisent des changements spectaculaires dans le statut de l'Eglise catholique. Les hiérarchies sont reconstituées, les relations diplomatiques renouées.

En mai 1988, à Moscou, le cardinal Casaroli représente le pape aux cérémonies du Millénaire du christianisme en Russie. Il rencontre à plusieurs reprises M. Gorbatchev et il est l'un des artisans de la visite historique au Vatican, le 1er décembre 1989, du numéro un soviétique et du rétablissement des relations diplomatiques entre Rome et Moscou.

Ce n'est pas seulement une question d'âge qui est à l'origine de la séparation aujourd'hui officielle entre le pape et son secrétaire d'Etat, un poste pour lequel ne s'applique pas formellement la règle du retrait à soixante-quinze ans. Pour le Vatican, s'ouvre une nouvelle phase de la politique européenne. Longtemps réduite, par force, au marchandage politique ou diplomatique, cette période symbolisée par le cardinal Casaroli fait place à un discours où les frustrations nées de Yalta et de la coupure en deux du Vieux Continent ne sont plus formulées en termes politiques, mais culturels, historiques et moraux.

Cette deuxième phase de l'Ostpolitik vaticane avait en fait commencé dès l'élection du pape polonais. Elle a pu provoquer des tensions entre lui et son secrétaire d'Etat italien. La loyauté et la discrétion du cardinal Casaroli ont longtemps servi de brouillard, mais le moment était venu d'en tirer toutes les conséquences.

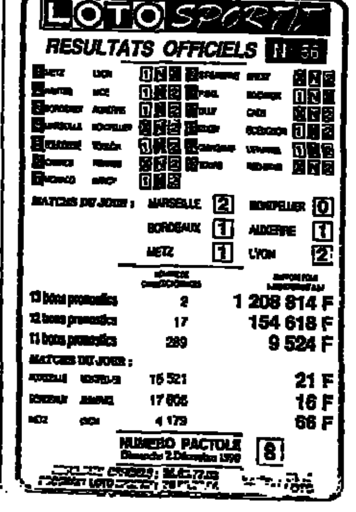
HENRI TINCQ

ENVIRONNEMENT

□ **Greenpeace refuse d'aller à Mururoa sans son bateau.** – Les militants de Greenpeace venus à Papeete (Polynésie française) à bord de leur nouveau *Rainbow Warrior* ont refusé l'invitation des autorités françaises à se rendre à Mururoa par avion. Ils ont appareillé, jeudi 29 novembre, pour se rendre dans l'atoll du Centre d'expérimentation du Pacifique, où ils comptent faire des prélèvements pour connaître la radioactivité du site. Le *Rainbow Warrior* est escorté à distance par une frégate de la Marine française.

FAITS DIVERS

□ **Amazone 90 : le corps du photographe de Sipa press retrouvé par les sauveteurs.** – Le corps du photographe de l'agence Sipa press Pascal Odile, disparu dans le naufrage de l'expédition Amazone 90 sur le rio Apurimac, dans les Andes péruviennes, a été retrouvé samedi 1er décembre par les sauveteurs. Un étudiant de vingt et un ans, Cyril Contandriopoulos, est toujours porté disparu.





هكذا من الأصل

MÉDECINE

Pour freiner les dépenses de santé

Les frais de salle d'opération des cliniques privées seront bloqués

Le gouvernement devait soumettre, pour avis, lundi 3 décembre, à la Caisse nationale d'assurance maladie, un projet d'arrêté interministériel bloquant l'augmentation des frais de salle d'opération des cliniques privées. Cette mesure transitoire devrait permettre de réaliser une économie annuelle de près d'un milliard de francs. Elle constitue un nouvel élément visant à remettre à plat le système de financement de l'hospitalisation privée, l'objectif pour le gouvernement étant de parvenir à une harmonisation dans ce domaine des secteurs public et privé.

Le *«forfait de salle d'opération»* est, avec le prix de journée et le *«forfait médicaments»* l'une des prestations versées aux cliniques privées par les organismes de sécurité sociale. Il s'agit de sommes correspondant aux dépenses réalisées par les cliniques pour fournir aux malades l'environnement chirurgical indispensable aux actes pratiqués dans ces établissements. A la différence des autres prestations, le *«forfait de salle d'opération»* ne faisait pas l'objet d'un encadrement particulier. *«On assistait depuis quelques années à une véritable explosion de ce poste de dépenses qui augmentait de 15 % à 20 % chaque année sur une base de 7 milliards de francs,* confie-t-on dans l'entourage de M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité. *Cette augmentation est d'autant plus problématique que rien ne permet d'affirmer qu'elle correspond toujours à des actes chirurgicaux lourds et non ambulatoires. A l'évidence, il existe des failles dans la réglementation actuelle dont les cliniques privées se servent pour générer des profits tout à fait considérables».*

Anarchie du système

On souligne, au ministère des affaires sociales, qu'une récente enquête de l'inspection générale a mis en lumière le caractère totalement anarchique du système puisque, selon les caisses de Sécurité sociale, le forfait pour une appendisectomie peut aller de 800 à 3 000 F et celui d'une prothèse totale de hanche, de 2 500 à 10 000 F. *«La réglementation en vigueur datant de 1956 était devenue totalement obsolète et le système actuel tout à fait inflationniste,* ajoute-t-on. *Nous avons donc décidé de geler de manière transitoire le forfait de salle d'opération, les sommes versées aux établissements privés en 1990 ne pouvant augmenter d'un centime en 1991.»* Cette mesure, outre l'économie qu'elle permettra de réaliser, vise à convaincre les responsables du privé de la nécessité qu'il y a à remettre à plat le système actuel de financement par les organismes de prestations sociales. Il s'agit, pour le gouvernement, de réduire les avantages dont jouit le privé par rapport aux établissements publics.

Cette mesure est annoncée quelques jours après le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) qui prévoit d'inclure les frais d'analyses et d'examens de laboratoire dans les tarifs d'hospitalisation des cliniques privées et de limiter la durée des contrats tarifaires conclus entre les cliniques et l'assurance maladie. Elle ne devrait donc pas manquer de déclencher de vives réactions chez les responsables de l'hospitalisation privée pour lesquels la maîtrise des dépenses de santé peut apparaître incompatible avec le développement de leur secteur d'activité. Pour sa part, amorçant le débat à venir, le Syndicat national des cadres hospitaliers qui groupe la majorité des directeurs et des cadres des hôpitaux publics, souligne aujourd'hui, à propos du DMOS : *«Ces dispositions constituent un premier pas vers l'égalité de traitement et vers une harmonisation des financements entre le secteur public et le secteur privé, que réclament depuis de longs mois les cadres hospitaliers»* .

JEAN-YVES NAU

Aux «États généraux des quartiers»

SOS-Racisme revendique «le passage à l'acte»

«On a commencé par casser, maintenant il faut s'organiser pour obliger ceux qui ont le pouvoir à nous donner ce qu'on nous doit.» Maladroite, la formule de ce militant de SOS-Racisme reflète bien le nouvel état d'esprit des «potes», rassemblés à Paris, les 1er et 2 décembre pour leurs premiers «États généraux des quartiers». Après les bonnes paroles sur l'intégration, sanctionnées cette année par les «coups de sang» des banlieues, le mouvement antiraciste veut du concret. *«Passons à l'acte»*, ont proposé plusieurs centaines de délégués des 80 comités locaux de SOS-Racisme aux différents hauts fonctionnaires de l'administration venus écouter leurs doléances.

De Clermont-Ferrand à Carcassonne, de la banlieue parisienne aux ZUP de villes moyennes, les témoignages ont tous mis en lumière les difficultés rencontrées pour réaliser les projets les plus simples : dédales administratifs, retards des subventions, absence d'interlocuteur, etc. Un débat avec les habitants des quartiers nord d'Amiens, pris comme «cas d'école», a montré la distance qui sépare *«la volonté politique nationale»*, rappelée par M. Yves Dauge, délégué interministériel à la ville, *«de l'obligation de résultats sur le terrain»*.

«Ce qui n'est pas senti, n'est pas utile», a estimé M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement et des transports, plaidant pour *«un assouplissement des procédures»*. Des prises de décisions plus rapides, des mécanismes administratifs plus légers, un dialogue plus fréquent avec les habitants : faut-il, pour que les discours nationaux entrent dans la réalité des quartiers, qu'un seul ministère – celui de l'intégration ou de la ville, réclamé de longue date par SOS-Racisme – regroupe l'ensemble des compétences ? M. Delebarre en doute : *«Il y a beaucoup d'idées dans les quartiers, ce n'est pas un ministère de plus qui les fera remonter.»*

Rappelant qu'il était un *«farouche partisan de la décentralisation»*, il a souhaité que *«les élus locaux assument toutes leurs responsabilités»*. Afin de montrer que l'Etat ne se dérobait pas, il a promis des dispositions pour qu'il n'y ait plus d'expulsions sans relogement ; il a aussi annoncé que les populations seraient systématiquement consultées pour les opérations de rénovation et que son ministère supprimerait ses aides aux projets de transports urbains qui «oublieraient» les quartiers défavorisés.

Autant de promesses sur lesquelles SOS-Racisme veillera . Ainsi que le disait un jeune militant de province avant de reprendre son train : *«On ira jusque dans le bureau du ministre si l'on s'aperçoit que rien ne vient.»*

J.-J. B.

Dans le Val-de-Marne

Dix communes contre la drogue

Une «opération-pilote» parrainée par la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) vient de rassembler dix maires de communes du Val-de-Marne, toutes tendances politiques confondues, à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. Ce groupement intercommunal, le premier du genre, intervient dans une région, l'Ile-de-France, qui concentre la moitié de la consommation nationale de drogues.

«Cette année j'ai enterré trois jeunes dans ma commune, à cause de la drogue», s'indigne le maire de Chevilly-Larue. A Champigny, l'héroïne aurait emporté dix-sept personnes. Depuis le début de l'année, un magistrat du tribunal de Créteil a, de son côté recensé douze morts par surdose. *«Dans les cités populaires, la drogue est le premier fléau qui préoccupe l'ensemble des familles»*, indique le maire de Gentilly. Aussi dix municipalités du Val-de-Marne (1) viennent-elles d'unir leurs analyses et leurs efforts contre la toxicomanie.

Sur fond d'échec scolaire, de chômage et de délabrement de la vie sociale dans leurs cités HLM, ces villes de banlieue sont confrontées à des situations comparables. L'an dernier, le Val-de-Marne a connu une forte hausse des infractions liées à la toxicomanie (+15 % pour l'usage de stupéfiants, + 72 % pour le trafic). Les actions de prévention de la délinquance – sept communes sur dix possèdent des comités locaux de prévention de la délinquance – ont, peut-être, évité une augmentation d'ensemble de la délinquance dans le département. Mais, face à la toxicomanie, la plupart des élus se disent proches du *«désespoir»*.

D'où un besoin de coopération intercommunale – trafiquants et consommateurs de drogue se moquent bien des frontières municipales – d'évaluation et de mise en commun de leurs expériences. Les moyens correspondants seront apportés aux communes, a assuré Mme Geneviève Domenach-Chich, déléguée générale adjointe de la DGLDT. Des centres d'accueil et d'écoute des jeunes en difficulté et des familles seront ainsi mis en place. Des pharmaciens aux gardiens d'immeubles, des enseignants aux médecins généralistes, les professionnels *«au contact»* des toxicomanes bénéficieront d'une formation qui leur permettra *«de déceler le moment où le toxicomane passe d'une consommation à peu près gérée à une consommation de dépendance»* .

Rappeler la loi

La justice ne sera pas en reste. Dès l'an prochain, des «antennes locales de médiation pénale» seront installées dans certaines cités par le parquet du tribunal de Créteil. *«Cela permet de régler à l'amiable des petits conflits, comme ceux qui opposent un toxicomane à ses voisins victimes de vols d'autoradios»*, explique M. Jean-Louis Nadal, procureur de la République, qui a développé une politique de médiation et d'aide aux victimes.

Dans des quartiers où la majorité des habitants considèrent que fumer des «joints» (haschich) n'est pas un acte répréhensible, la répression des consommateurs ne va pas de soi. Pas question pourtant, assurent les magistrats, de distinguer *«drogues dures et drogues douces»* : tout usager interpellé est systématiquement présenté au parquet ; si nécessaire, il se voit proposer l'injonction thérapeutique . *«Il est essentiel de rappeler la norme et la loi à des exclus ou des marginaux qui risquent de tomber dans la toxicomanie»*, estime M. Nadal.

Faute de quoi les cas extrêmes risquent de se multiplier, explique M. Yves Charpenel, substitut chargé des mineurs. Comme celui de cette famille du Val-de-Marne sans autres ressources que le trafic d'héroïne : *«Quatre des cinq enfants sont des dealers. Et le plus jeune, âgé de dix ans, affirme que son métier, c'est «préparateur de doses»...*

ERICH INCIYAN

(1) Arcueil, Cachan, ChevillyLarue, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Kremlin-Bicêtre, Rungis, Thiais, Villejuif.

JUSTICE

□ **Triple évasion à la maison d'arrêt de Nice.** – Trois trafiquants de drogue présumés, placés en détention provisoire, se sont évadés dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 décembre de la maison d'arrêt de Nice. Antoine Reyes, Joseph Rodriguez et Torello Zucchini-Evangelisti, qui avaient scié les barreaux de leur cellule du premier étage, se sont évadés grâce à une corde confectionnée avec leurs draps. Ils ont escaladé le mur d'enceinte au moyen d'une échelle de corde après avoir été repérés par un gardien qui a ouvert le feu sans les toucher.

□ **Affaire des cliniques marseillaises : une sixième inculpation.** – Patricia Lauri, a été inculpée, dimanche 2 décembre à Marseille, par le juge d'instruction, Mme Chantal Gaudino, de *«non-dénonciation de crime»* et écrouée dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, le 18 mai 1988, de Léonce Mout, gérant de la polyclinique nord de Marseille. Sixième personne incarcérée dans cette affaire, elle est la compagne de Marc Galéazzi, lui-même inculpé de *«complicité d'assassinat»* le 26 janvier.

Le sort de l'ancien milicien

L'avocat de Paul Touvier proteste contre l'examen du dossier de grâce

Me Jacques Trémolet de Villers, avocat de Paul Touvier, vient de rendre publique une lettre remise le 29 novembre au juge d'instruction Jean-Pierre Getti pour protester contre l'examen du dossier de grâce de son client.

Ce dossier avait été saisi par le juge, après plusieurs refus de la chancellerie, le 27 novembre 1989.

L'ancien chef du service de renseignements de la milice lyonnaise, inculpé de crimes contre l'humanité, et son conseil estiment que le *«justiciable qui s'adresse, par voie gracieuse à la plus haute autorité de l'Etat (...) ne peut se voir opposer, dix-neuf ans après, par la justice de son pays, les éléments qu'il a fournis à l'appui de sa demande»*.

Paul Touvier, condamné à mort par contumace en 1945 et 1947, avait été gracié par le président George Pompidou en novembre 1971 des peines accessoires qui le privaient encore de ses biens et de la possibilité de séjourner dans certains départements.

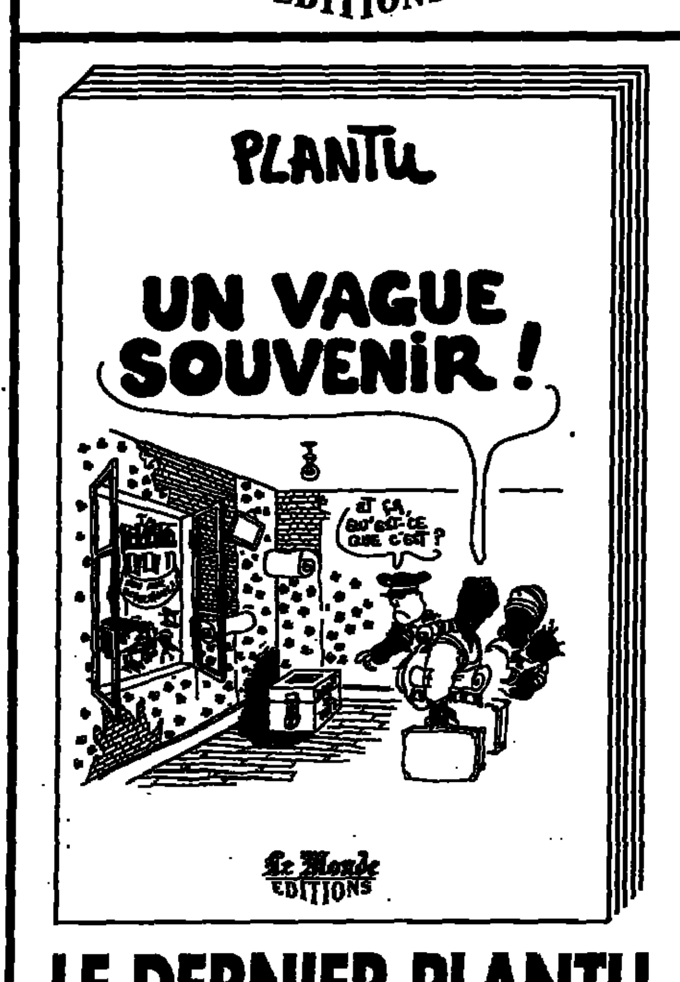
Dans sa lettre, Me Trémolet de Villers écrit que tous les actes d'instruction qui se fonderaient sur le dossier de grâce seraient nuls, *«dans la mesure où ils constitueraient une remise en cause de la mesure souveraine et régalienne que constitue l'acte de grâce»*.

Le conseil de Paul Touvier indique que le juge d'instruction *«a décidé de suspendre les interrogatoires prévus»*.

DEPUIS 1954
ISTH
Plus qu'un institut, une institution
• SCIENCES-PO | 2e année entrée directe
• HEC – ESCP
• DROIT – SCIENCES ECO
D.E.U.G. et 3e année
• ENM – C.F.P.A.
PRÉPAS ANNUELLES ET STAGES
6, avenue Léon-Heuzey 75016 PARIS – Tél. : 42.

alternatives ÉCONOMIQUES
décembre 90
TGV :
la nouvelle bataille du rail
CONTREFAÇON :
le boom du toc
Alternatives Économiques – 12 rue du Chesnot 21000 Dijon

Le Monde EDITIONS



EN VENTE EN LIBRAIRIE

LÉON CHERTOK
ISABELLE STENGERS ET DIDIER GILLE
MÉMOIRES D'UN HÉRÉTIQUE
Léon Chertok, né en Russie en 1911, résistant communiste pendant la guerre, mène depuis quarante ans un combat pour la réhabilitation de l'hypnose. Ce combat solitaire a intrigué, puis passionné Isabelle Stengers, philosophe, et Didier Gille, sociologue. Au point de les décider à écrire avec le docteur sa biographie. Trois ans de travail commun, et ce livre : le récit à plusieurs voix d'une vie exceptionnelle, d'un parcours passionnant. Plein d'humour et de rebondissements, il fera partager au lecteur une formidable aventure intellectuelle.



LA DÉCOUVERTE

CULTURE

Pierre Dux, l'homme tranquille

L'ancien administrateur général de la Comédie-Française est décédé le 1er décembre des suites d'une grippe. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans

Un soir de 1974, dans la petite salle du Théâtre des Quartiers d'Ivry, où Antoine Vitez présentait *le Pique-Nique* de Claretta, de René Kalisky, on a vu arriver un homme d'allure bon bourgeois, accompagné de sa femme.

Assis sans broncher sur un banc inconfortable, ils ont suivi le spectacle avec une attention soutenue. L'homme semblait quelque peu désemparé. C'était Pierre Dux, alors administrateur général de la Comédie-Française. Il venait de demander à Vitez de mettre en scène *le Partage de midi*, de Claudel, et on le sentait tout à la fois inquiet, curieux, amusé. Extérieurement, surtout depuis son triomphe dans *Patate*, de Marcel Achard – portrait d'un Français moyen faussement bonasse, – Pierre Dux, comédien hors pair, se donnait des airs de rond-de-cuir poujadiste. Une fois son personnage installé, il le défaisait par petites touches, tout naturellement, au cours de la conversation, en donnant un aperçu de sa culture, qui était réelle, profonde, précise. Il feignait la méfiance envers les audaces théâtrales mais il a ouvert la Comédie-Française à des gens comme Vitez ou Lavelli, a donné leur chance aux jeunes loups de la maison. Et pas seulement par éclectisme : *« Pourquoi pas Françoise Dorin chez Molière »*, disait-il avec un drôle de sourire en coin – et pas seulement pour se concilier la jeune génération de comédiens et de spectateurs.

Pierre Dux, finalement, était un flambeur. Sans doute assurait-il ses arrières : il n'était pas un casse-cou, mais un enfant de la balle qui se trouvait sur scène dans son élément naturel et n'avait donc pas besoin d'en rajouter. Comme comédien, il pouvait être plus ou moins en forme, mais semblait toujours à l'aise, totalement impliqué dans ses rôles. Comme administrateur, il connaissait trop le travail et le milieu pour qu'on puisse le bluffer. Mais il se savait capable de discerner la perle sous le cabotinage, alors il écoutait.

Pierre Dux a été l'homme tranquille du théâtre français, courtois, gardant ses distances, mais discrètement chaleureux, avec un regard aigu et ironique. Il a dû bien s'amuser tout au long de sa longue vie.

COLETTE GODARD

Toute une vie sur les planches

« Je n'aime pas la foule, le monde, la vie des villes. Je songeais à me faire médecin de campagne ou agronome. Mon père (Alexandre Vargas) *avait éprouvé l'instabilité du métier de comédien et voulait pour moi une situation bien assise. »* L'avenir en a décidé autrement. A la faveur d'un Figaro dans *le Barbier de Séville*, au collège Sainte-Barbe, et d'un remplacement au pied levé pour jouer auprès de sa mère – Emilienne Dux, sociétaire de la Comédie-Française, – dans *les Noces d'argent*, Pierre Dux, né le 21 octobre 1908, a eu à peine le temps de rêver une autre carrière que celle des planches.

Sa vie de théâtre doit tout à Figaro qui lui permet d'entrer au Conservatoire en 1926. Couronné par un premier prix de comédie en 1929, il passe tout naturellement à la Comédie-Française. *Le Barbier de Séville*, encore, marque ses débuts officiels.

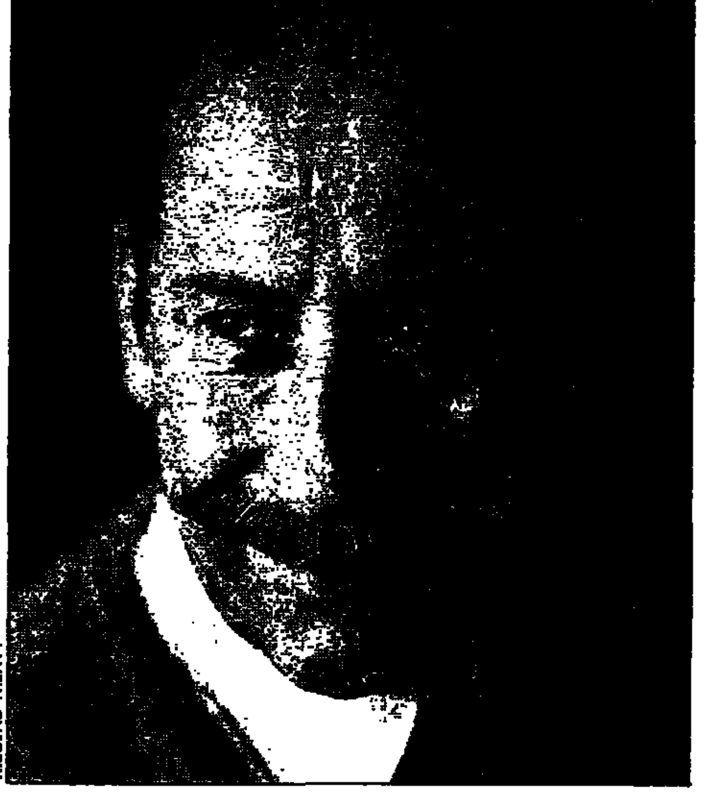
Spectateur assidu des metteurs en scène du Cartel – Dullin, Jouvet – il fait figure de forte tête, prêt à secouer le joug poussiéreux de la maison et à mettre de l'ordre dans le laisser-aller ambiant. *« C'était le temps où l'on ne répétait presque jamais. Les décors présentaient des trous tels que les machinistes pouvaient passer la tête à travers et ne s'en privaient pas. La mise en scène dépendait de traditions particulières à chaque interprète. A leurs partenaires de se débrouiller ! »*

Nommé sociétaire en 1935, chargé des questions administratives, Pierre Dux participe à une commission de réforme qui demande le rajeunissement des cadres. En 1936, il se voit confier sa première mise en scène par Edouard Bourdet, alors administrateur général du Français. Il choisit *le Légataire universel*, de Régnard qu'il interprète avec Fernand Ledoux, Jean Weber et Béatrice Bretty. Après *Ruy Blas* et *Cyrano de Bergerac*, il crée en 1942 *la Reine morte*, de Montherlant.

Rénover la « maison »

Administrateur général provisoire de la Comédie-Française à la Libération, Pierre Dux y fait un passage éclair (un an à peine), son projet de réforme des statuts et ses revendications au sujet d'une seconde salle, *« creuset pour les jeunes acteurs et les jeunes auteurs »* étant resté lettre morte. Codirecteur du Théâtre de Paris de 1948 à 1953 avec Marcel Karsenty, il multiplie les créations dans un esprit très éclectique : du *Das Kapital*, de Curzio Malaparte (1948) à *la Main de César*, d'André Roussin (1952). Professeur au Conservatoire de 1952 à 1956, il joue *Mon Faust*, de Valéry et dans *l'Ecole des femmes*, ou *le Misanthrope*, crée des pièces en un acte d'André Roussin et de Marcel Aymé. En 1957, il connaît un triomphe personnel dans *Patate*, de Marcel Achard. Il incarnera ce personnage de faux naïf malfaisant neuf cents fois.

Mais la vie de Pierre Dux reste étroitement liée à la Comédie-Française. Nommé sociétaire honoraire, en 1948, il y revient jouer Alceste, l'un de ses rôles fétiche. En 1964, il monte *Andromaque*. Enfin, en 1970, il succède à Maurice Escande au poste d'administrateur général, et devient directeur du Théâtre de l'Odéon en



NICOLAS TREATT

1971 (avec Jean-Pierre Miquel comme adjoint). Le mandat de Pierre Dux est placé sous le signe de la rénovation. En 1972, contre la volonté de bien des sociétaires, poussé par des pensionnaires qui veulent accélérer les réformes, il entreprend une première collaboration avec le Festival d'Avignon, la programmation s'élargit, le public, plus varié, reprend le chemin du Français.

Reconduit dans ses fonctions en 1976, membre du comité central puis du conseil national du RPR en 1977 (1), Pierre Dux, avec l'aide de son secrétaire général Georges Guette, poursuit la modernisation de la maison, lui redonne son lustre. Son vieux rêve de 1945 ne l'a pas lâché : faire de la Comédie-Française le National Theater français. Il est prêt à batailler pour obtenir trois salles afin d'employer à plein l'ensemble des comédiens. Chacun doit pouvoir sortir de la « maison » pour aller jouer sur d'autres scènes. Il tente d'instaurer une collaboration avec Chaillot et le Théâtre de l'Est Parisien et donne l'exemple, ne négligeant pas les apparitions au cinéma *(le Gorille vous salue bien, Paris brûle-t-il, la Horse, Z)* ou à la télévision. Il ne parvient pas à réaliser son rêve, mais réussit à donner l'Odéon à sa troupe. Les comédiens pourraient se « frotter » aux auteurs modernes dans la petite et la grande salle tandis que la salle Richelieu demeurerait consacrée au répertoire.

« Me perfectionner quotidiennement »

Pierre Dux fait « entrer » de nouveaux metteurs en scène dans la maison, Terry Hands, Antoine Bourseiller, Guy Rétoré, Antoine Vitez – qui met en scène *le Partage de midi*, de Claudel – et de nouveaux auteurs au répertoire : O'Neill ou Strindberg. Les statuts sont modifiés en 1975 (le nombre des sociétaires passe alors de 30 à 40 ; la durée de leur contrat est réduite pour inciter ceux qui hésitent à s'engager). Enfin, en 1976, quatre ans avant la célébration du tricentenaire de la troupe, la salle Richelieu est entièrement rénovée. Les abonnements affluent, les salles sont pleines.

L'administrateur continue son métier d'acteur : Arnolphe dans *l'Ecole des femmes* aux côtés d'une toute jeune première, Isabelle Adjani ; *la Nuit des rois* (1976) et encore *la Trilogie de la villégiature*, de Goldoni (1978).

« Je cherche quotidiennement à me perfectionner et je me dis qu'un jour je serai vraiment bien ». A soixante et onze ans, lorsqu'il quitte la Comédie-Française, remplacé par Jacques Toja, Pierre Dux montre encore un appétit féroce pour le théâtre. Il aborde quelques-uns des plus beaux rôles du théâtre contemporain : *l'Amante anglaise*, de Duras (1981), *Fin de partie*, de Beckett (1982), *les Chaises*, de Ionesco (1988).

Il reste pourtant fidèle aux classiques, joue Prospero dans la mise en scène d'Alfredo Arias en Avignon et à Aubervilliers en 1986, et retrouve parfois le boulevard : *N'écoutez pas Mesdames !* (1985) ou dernièrement *Quelque part dans cette vie*, d'Horowitz aux côtés de Jane Birkin. Pierre Dux y incarnait un professeur retraité bourru, irréductible, qui n'hésite pas à dire la vérité, aussi crue soit-elle. Un rôle qui lui convenait à merveille, couronné par un molière, hommage de la profession à un acteur qui a su donner sa propre noblesse et son humilité à tous les styles de théâtre.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Sulpice à Paris, le mardi 4 décembre, à 13 h 45. M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, prononcera l'éloge funèbre.

Mort d'Aaron Copland

Le père de la musique américaine s'est éteint dans l'Etat de New-York, le dimanche 2 décembre

Né à Brooklyn, Etat de New-York, en 1900, Aaron Copland est l'un des premiers compositeurs né aux Etats-Unis dont la carrière se soit étendue de son vivant au monde entier.

Après une première éducation musicale assez modeste, ce fils d'immigrés russes se tourne vers Nadia Boulanger qui lui fait découvrir, comme elle le fera avec des théories d'élèves américains qu'il lui enverra pendant plus de cinquante ans, les œuvres de Stravinsky, Ravel, Fauré, Debussy, Milhaud et celles, beaucoup moins accessibles à cette époque, de Monteverdi, Rameau, Couperin, le chant grégorien et l'Ars nova.

Un néoclassicisme brillant

De 1921 à 1925, Copland vit à Paris où il travaille le piano avec Ricardo Vinès qui fut le créateur de tant de pièces de Ravel et Debussy et le professeur de Francis Poulenc (né en 1899) dont la musique va inspirer le jeune compositeur américain.

Dès ses premières œuvres, Copland refuse d'assumer l'héritage de Debussy comme celui de Wagner, cet héritage trop lourd à porter qui fit, au moins en France, quelques ravages jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, pour s'en tenir à une esthétique proche de celle du groupe des Six (si tant est que cette réunion de compositeurs aussi différents que Poulenc, Honegger, Tailleferre, Durey, Auric et Milhaud, en ait vraiment eu une).

De retour aux Etats-Unis, le jeune Copland se lance dans l'étude des folklores du continent américain, se passionne pour le jazz et le Stravinsky néo-classique découvert à Paris. Sa musique s'inscrira dans cette trajectoire typiquement américaine et, mis à part un petit détour par le sérialisme, le compositeur s'en tiendra toujours à un néo-classicisme brillant qui lui valut gloire (il obtient un oscar en 1948 pour la musique de *l'Héritière* de Wyler) et respect dans son pays (il a enseigné de longues années à Tanglewood, et les jeunes compositeurs américains ne l'ont jamais rejeté). Et mépris en France où depuis les années d'après-guerre il vaut mieux être « sériel » que populaire.

L'œuvre d'Aaron Copland aborde tous les genres. Il est sans doute injuste que son sirupeux *Adagio* pour cordes (la musique de *Platoon*) et sa musique de ballet *Appalachian Spring* aient à ce point fait de l'ombre au reste de la production de celui qui peut être considéré comme le père de la musique américaine au vingtième siècle.

ALAIN LOMPECH

► **A écouter : *la Troisième symphonie*, par Leonard Bernstein (Deutsche Grammophon 419-170-2), *le Concerto pour clarinette*, par Janet Hilton (Chandos 8618), *Billy The Kid et Rodeo*, par Leonard Bernstein (CBS MK 42 265).**

DISQUES

Red Hot and Blue : Cole Porter pour résister au sida

Le mérite premier de *Red Hot and Blue* est de lier la forme et le fond. Compilation de chansons signées Cole Porter et interprétées par quelques-unes des lumières du rock et de la dance music (versant urbain et sophistiqué des deux genres), *Red Hot and Blue* a été produit pour venir en aide à la lutte contre le sida. Cole Porter fut de tous les compositeurs new-yorkais de sa génération celui qui pratiqua le plus assidûment le va-et-vient entre l'hédonisme et le tragique, le plaisir et la mort, en un exorcisme ultra-lucide, d'une élégance suprême. Bien plus que l'homosexualité du compositeur, c'est cette danse au bord du gouffre qui donne à l'œuvre de Cole Porter sa pertinence en ces années sida.

Voici donc vingt et un titres, certains méconnaissables *(I Get a Kick out of You*, rappé par les Jungle Brothers), d'autres chantés comme naguère (le déchirant *Everytime we Say Goodbye* d'Annie Lennox). Et puis, il y a tous les rhabillages, les détournements. Dans ces détours, *Red Hot and Blue* prend une vitalité irrésistible, même si le contre-emploi tourne parfois au contresens.

Night and Day, hymne solaire à l'obsession amoureuse tourne à la lamentation post-nucléaire sous les gros synthés de U2 ; sans toucher à la mélodie, Jimmy Sommerville sert *From this Moment on* comme dans une boîte des Baléares. En revanche, la version déglingée de *Well Did you Evah*, avec Iggy Pop et Debbie Harry dans les rôles de Sinatra et Bing Crosby est à mourir de rire, tout comme le *Too Darn Hot* disco chic d'Erasure.

Le 1er décembre, Canal + a diffusé une partie des clips réalisés pour *Red Hot and Blue*. On les trouvera en cassettes, diffusés par BMG Vidéo. Parmi les plus beaux, on retiendra les images de Percy Adlon pour un sublime *So In Love*.

T. S.

► **Double album, cassette, CD, Chrysalis.**

► **En France, les bénéfices de l'opération iront à l'association Aides.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

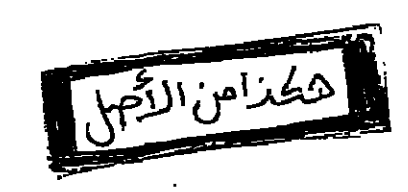
BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

021 MON 01

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP.Paris RP



CULTURE

THÉATRE

Le gaucher enchanteur

La galerie Proscenium rend hommage à Christian Bérard créateur de costumes et décorateur de théâtre

« Christian Bérard était ma main droite. Comme il était gaucher, j'avais une main droite surprenante, savante, gracieuse, légère. Une main de fée », écrivait Jean Cocteau après la disparition en 1949 de « Bébé », terrassé sur la scène du théatre Marigny alors qu'il achevait les décors des *Fourberies de Scapin*. Tour à tour peintre, dessinateur de mode *(Vogue, Harper's Bazaar)*, décorateur des paravents pour Jean-Michel Frank (à l'institut Guerlain de l'avenue des Champs-Elysées), illustrateur de livres, créateur de costumes, scénographe, Christian Bérard est resté un personnage du panthéon parisien des années 30 à 50.

Son nom est lié non seulement à Jean Cocteau, (*la Belle et la Bête, l'Aigle à deux têtes, la Voix humaine)*, mais à Dior, à Henri Sauguet (costumes pour *les Forains* en 1945), surtout à Louis Jouvet, avec lequel il partage le goût de l'illusion et le sens de *« ce qui porte au théâtre »*. Cette passion commune s'exprime d'abord dans *l'Ecole des femmes* (mai 1936 à l'Athénée) avec la nouveauté du décor à l'italienne, des fonds peints permettant de jouer tour à tour dans un jardin et sur une place publique. La galerie Proscenium, spécialisée dans les dessins de costumes et de décors de théâtre (Erté, Saakst, Cassandre, Cocteau...) réunit une cinquantaine de gouaches, dessins et encres de Bérard.

La maquette des *Fourberies de Scapin* de 1949, qui vient d'ailleurs d'être acquise par la Bibliothèque nationale, ou encore le projet de costume pour la princesse dans le film *Orphée*. Conçues comme des documents de travail, les gouaches fourmillent de notes pleines de charme : ainsi ce bout de paquet de cigarettes Gitanes pour donner le bleu exact du *Bel Indifférent* de Cocteau. D'un trait de pinceau, Christian Bérard donne à la fois des indications techniques sur la coupe, la manière, la construction du décor, et campe le personnage dans une expression particulière, grave ou rieuse. On retrouve la silhouette effilée d'Edwige Feuillère dans *Sodome et Gomorrhe*, les danseuses du palais Mozartiana, Jocaste ou encore le Fou de la reine Margot (un costume d'Arlequin pour Aznavour en 1935). Il y a ici l'émotion du carnet de croquis, le bonheur de jouer avec les acteurs et le public, la fantaisie de ces artistes qui savaient observer le monde et le dessiner sur des nappes en papier.

LAURENCE BENAIM



► **Christian Bérard. Galerie Proscenium, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 43-54-92-01. Jusqu'au 8 décembre.**

DERNIERES
THÉATRE DU CHATELET PARIS
JUSQU'AU 8 DEC. 20H30
LE CHANT DU DEPART
IVANE DAOUDI
JEAN-PIERRE VINCENT
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

DEMAIN, NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

CINÉMA

Jean-Luc, t'es pas tout seul

Godard a soixante ans, il filme depuis trente ans. Un numéro spécial des « Cahiers du cinéma » célèbre par le détail ce double anniversaire

« Il est pourtant sûr, par une curiosité dont le cinéma est prodigue, qu'il faille tomber dans les pièges de l'émotion... », écrivait Jean-Luc Godard dans le premier article qu'il donna aux *Cahiers du cinéma*, en janvier 1952. Par une curiosité dont la postérité des artistes est prodigue, ce sera sans doute l'émotion qui vaudra plus tard à Godard d'être inoubliable. Emouvants, drôles, beaux, ses films le resteront quand les torrents d'imprécations se seront taris, quand les fumées d'encens se seront dissoutes. On n'en prendra que mieux la mesure de l'énorme travail effectué par le cinéaste.

« L'usage du « et » chez Godard, c'est l'essentiel », dit Gilles Deleuze (1). Ce « et » qui permet, par accumulation, de faire questionner chaque élément par un autre, le son par l'image, l'amour par la politique, le cinéma par la télévision. Cet « et » que, avec une insolente liberté, Godard parachute de tous les espaces extérieurs sur les planètes qu'il entreprend d'explorer, « pour voir », pour essayer de mieux voir comment ça va, comment ça se passe. Ce « et » qui justifie la forme éminemment godardienne du collage, choisie par les *Cahiers* pour, à leur tour, essayer de mieux voir la « galaxie Godard » : deux douzaines d'analyses, d'entretiens, de citations, de documents. Méthode d'approche analogue à celle des chercheurs auxquels Godard se réfère si souvent, ces contributions d'acteurs, de techniciens et de critiques constituent autant de « prélèvements » selon des angles différents : la musique, la télévision, les citations, la science, etc.

L'empirisme de la méthode témoigne d'une modeste sagesse, en même temps qu'il dénonce l'infirmité théorique du temps. Il est remarquable que l'un des textes les plus solides, les mieux argumentés, soit celui du pasteur André Dumas, consacré à l'influence du protestantisme. Cet auteur-là dispose au moins d'un cadre de référence, qu'il a l'élégance de ne pas prétendre généraliser. A l'inverse, l'article sur Godard et le sexe s'embrouille dans des calembours sur... la main (démentant le slogan de la revue lors du lancement l'an dernier de sa nouvelle formule : « les *Cahiers* ne se masturbent plus »). Par son jonglage approximatif – il n'est pas le seul, – cet article souligne la difficulté à cerner avec des mots l'œuvre d'un réalisateur (de films, téléfilms, documents et « bidules » plus ou moins innommables, soixante-six titres recensés) qui a su faire des images et des sons à la fois les objets et les outils de son travail.

Au grand scandale des détracteurs.

Un aventurier découvreur

Personne ne s'étonne qu'un linguiste utilise des mots pour étudier les mots, et que ses ouvrages voisinent en librairie avec des romans et des poèmes. D'où vient l'irritation (pour ne pas dire plus) quand Godard utilise les moyens du cinéma et de la télé pour réfléchir sur le cinéma et la télévision et que « ça » passe dans les cinémas et à la télévision ?

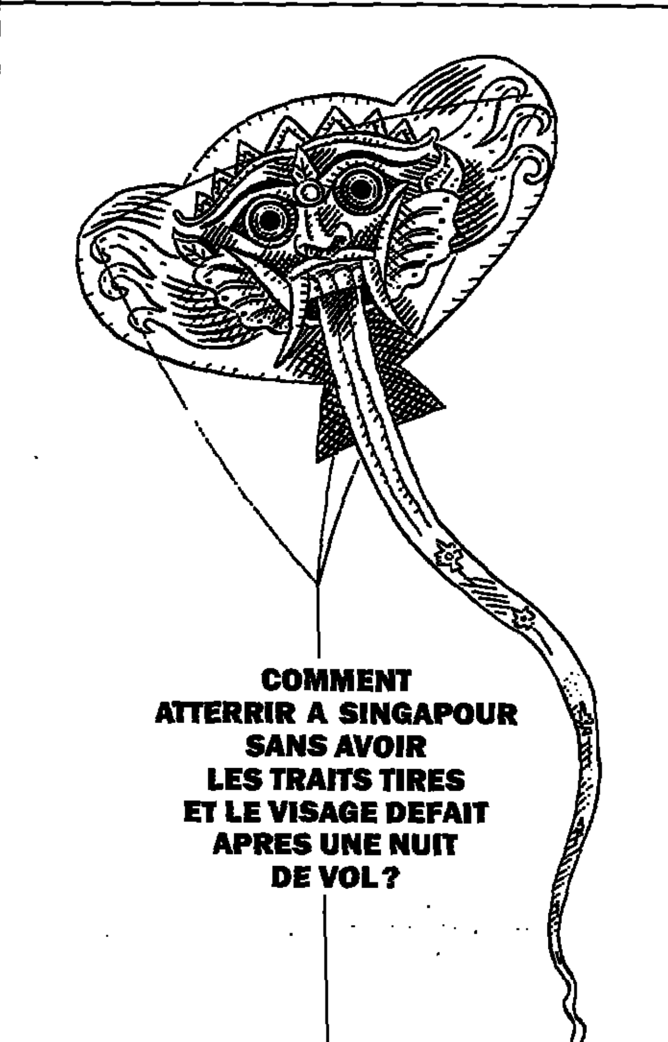
Ces recherches filmées sont belles et émouvantes parce que Godard-qui-pense-avec-des-images est naturellement un artiste de l'image, comme les grands penseurs-avec-des-mots, d'Aristote à Sartre, de Pascal à Foucault, sont naturellement de grands écrivains. Mais lui qui, sous l'égide des frères Lumière, a toujours dit qu'il fallait être deux pour faire du cinéma, est bien seul à travailler (le mot est important) dans cette voie.

« Il disait toujours "y'a qu'à..." » raconte Anna Karina dans une des interviews que publient les *Cahiers* : volontarisme d'aventurier découvreur, sur des chemins dont beaucoup ont parlé mais où nul ne l'a suivi. De là, sans doute, cette tristesse qui murmure sous ses films, même lors des gags les plus désopilants, comme ceux où il se met lui-même en scène, en oncle Jean de *Prénom Carmen* ou en prince de *Soigne ta droite*.

Aussi, outre la quantité d'informations qu'il contient, y a-t-il quelque chose de chaleureux, de fraternel dans le numéro spécial des *Cahiers*, une façon de dire *« Jean-Luc, t'es pas tout seul »* qui est également un appel à ne pas baisser les bras. *« Ce qui compte, ce sont les questions que pose Godard »*, écrit encore Deleuze (1). Les années 60, qui étaient curieuses de tout, le portèrent aux nues. Les années 70, qui voulaient des réponses plutôt que des questions, s'en détournèrent, agacées. Les années 80 se fichaient des questions et des réponses et le méprisèrent. Il est rassurant que les années 90 commencent avec un « Spécial Godard ».

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Dans *Pourparlers*, aux Editions de Minuit.



PARIS / SINGAPOUR SANS ESCALE
Il est bon de savoir qu'UTA assure la liaison 3 fois par semaine. 3 fois parfaitement, dont 2 vols non stop en 747 400, le dernier né de la technologie Boeing. Non stop, n'importe quel habitué vous dira à quel point c'est appréciable. Finis les réveils en pleine nuit, finis les changements d'avion. Avec UTA, les voyages à Singapour deviennent infiniment plus confortables. Nos passagers bénéficient d'une nuit complète à bord. Et ça se lit sur leur visage tant il est vrai qu'on a meilleure mine quand on a bien dormi.
UTA

Un bonbon bien sucré

« Pretty Woman » de Garry Marshall : une Cendrillon des années 90

Richard Gere est un repreneur d'affaires pourries, très soigné et bien de sa personne. Et c'est vrai qu'en costume trois pièces de bourgeois riche, il est séduisant. Julia Roberts fait le trottoir. Mieux vaut le savoir tout de suite, le film ne sera pas réaliste. En effet, il va tourner au conte de fées.

Elle et lui se rencontreront sur Hollywood Boulevard. Pour quatre mille dollars, le prince charmant engagera la Cendrillon des rues afin qu'elle l'accompagne dans ses dîners d'affaires, et comme elle a une vraie conscience professionnelle, ils feront l'amour. Scènes brûlantes pudiquement filmées avec force reflets et flous. C'est le style années 90.

Il la transformera en femme du monde et finira par l'aimer. Elle, ça faisait longtemps qu'elle éprouvait un sentiment pour lui. Mais comme elle a une vraie dignité, elle ne consentira à l'épouser qu'à la fin du film. Est-ce ce retour au bon vieux *happy end*, succulent comme un bonbon bien sucré ? *Pretty Woman*, de Garry Marshall, a fait un malheur aux Etats-Unis et a démarré en fanfare à Paris (24 286 spectateurs le premier jour) ; bien que rien ne soit inattendu, on ne s'y ennuie pas. Les bonnes recettes mille fois éprouvées ne vieillissent pas : c'est comme Noël, c'est ça qu'on aime.

C. G.

□ *Mort du réalisateur italien Sergio Corbucci.* – Le metteur en scène italien Sergio Corbucci est mort le 2 décembre à son domicile de Rome. Il était âgé de soixante-trois ans. Sergio Corbucci a été journaliste et scénariste avant de devenir metteur en scène, dans les années 50. Il a tourné quatre-vingts longs métrages pour le cinéma et la télévision, parmi lesquels *le Grand silence* (1968), avec Klaus Kinski et Jean-Louis Trintignant et *Mais qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution ?* (1972), une comédie contestataire avec Vittorio Gassman. Mais sa popularité il la doit à ses « westerns » avec le duo Bud Spencer/Terence Hill.



Maison des Cultures du Monde
du 5 au 22 Décembre
MUSIQUES DE LOUISIANE
CAJUN MUSIC
avec
L'ENSEMBLE D. BALFA
45.44.72.30



SPORTS

SKI ALPIN : Coupe du monde

La métamorphose de Franck Piccard

Le champion olympique Franck Piccard n'a pas manqué le premier rendez-vous européen de la Coupe du monde de ski alpin. Il a remporté, dimanche 2 décembre à Valloire, un super-géant difficile, renouant ainsi avec le succès à deux mois des championnats du monde de Saalbach (Autriche).

VALLOIRE

de notre envoyé spécial

Le sourire illumine le visage de Nicole Jegou. La directrice de l'office du tourisme de la station de la Maurienne est heureuse. Valloire a gagné son pari. Son village est entré dans le club très fermé des grandes stations du «Cirque blanc». L'examen de passage, ce moment tant redouté par toute une population, a eu lieu, dimanche 2 décembre, lors de la première épreuve européenne de la saison 1990-1991 de la Coupe du monde de ski alpin.

La neige, le soleil et les spectateurs montés des vallées, ont répondu aux vœux des organisateurs. Comme pour récompenser les dizaines de bénévoles qui œuvrent depuis des semaines au succès de la manifestation, les éléments et les hommes se sont associés pour faire de cette rencontre un jour de fête. Alors Jean Noraz, le président du ski-club de Valloire, a oublié les démarches qu'il mène depuis huit ans auprès des instances de la Fédération internationale de ski, et M. le Maire n'a plus pensé au demi-million de francs qu'il a dû débourser pour obtenir «sa» course.

Valloire n'est plus seulement le nom d'un village que les coureurs du Tour de France traversent avant d'atteindre le col du Galibier. La station familiale s'est hissée au rang des sites de compétition. *«Nous voulions faire connaître l'image sportive d'un domaine skiable de 1 600 hectares. Cette manifestation en apporte la preuve.»* Nicole Jegou ne parvient pas à contenir sa joie. Toute l'anxiété accumulée au cours des dernières années pauvres en neige s'efface pour laisser place à une exubérance rare chez les habitants de la montagne.

Valloire s'est ainsi métamorphosée, le temps d'une course, en porte-parole des stations de ski, pour signifier aux citadins que le temps, enfin, a mis ses couleurs d'hiver, que l'or blanc est de retour. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, en prime, elle offre la victoire d'un champion français.

Car Franck Piccard sur le podium, c'est aussi un retour. Le médaillé olympique renoue avec le succès. Il tire un trait sur des hivers maussades pour saluer, à sa façon, une saison propice au ski. La piste de la Sétaz lui a été favorable. Les 2 500 mètres du super-G, tracés par un Autrichien, lui ont permis d'exprimer ses qualités techniques, ce «toucher» de neige qui fait la différence.

Changement de mentalité et de matériel

«J'ai pris une courbe trop large en haut, alors, ensuite, j'ai essayé de m'appliquer le mieux possible», raconte le vainqueur à son arrivée. Une phrase qui résume la volonté d'un coureur que les petites fautes stimule. Piccard refuse l'échec. Il évite les chutes ou les sorties de piste, qui seront fatales à des adversaires nommés Alberto Tomba ou Niklas Henning. Il lutte contre le chronomètre en prenant la meilleure trajectoire, celle qui lui permet de gagner quelques centièmes de secondes sur ses poursuivants, suisses et autrichiens.

Piccard a gagné et pourtant Piccard a changé. Sa victoire rappelle les heures fastes de Calgary, mais l'homme de vingt-six ans est bien éloigné du héros renfermé qui s'illustrait sur les sommets canadiens. *«Je ne suis pas sorti de ma bulle,* affirme celui que l'on surnommait «Pépin», *c'est la bulle qui a changé de dimension. Maintenant elle est grande comme le rêve.»*

Après une saison qui l'a laissé *«un peu désabusé»*, le skieur des Saisies a choisi de *«tout remettre à plat»*. Le «gamin» de la bande des «top guns» a troqué ses vêtements de contestataire contre l'uniforme d'un espoir olympique du ski national. Certes, il est resté fidèle en amitié à ses compagnons d'aventure du groupe des skieurs polyvalents, mais il a accepté de devenir adulte.

«L'année de tous les changements», selon son expression, a débuté par une séparation. Au printemps dernier, il a quitté la marque Rossignol pour rejoindre le fabricant de ski Dynamic. Une rupture pour éviter les fausses excuses du matériel, une volonté de prendre son avenir en main, de s'impliquer encore plus, au-delà des questions de contrat financier, de risquer pour gagner. Un choix qui s'est traduit par de longues heures de mise au point et de test sur les pentes des Saisies et de Tignes.

Ensuite, il y a eu son mariage avec Laurence. *«J'ai enfin eu un peu de temps pour la célébration d'un événement auquel nous pensions»*, déclare, comme pour s'excuser, le skieur. Ce mariage symbolise aussi ce nouvel esprit de décision qui anime le champion olympique.

En guise de voyage de noces, «Pic» est parti, seul, en Nouvelle-Zélande au mois de juillet, poursuivre ses essais de ski et disputer une première course de Coupe du monde. Une troisième place en slalom géant a rassuré le perpétuel inquiet. *«Mes critiques de l'hiver dernier et ma décision de changer de matériel se trouvaient ainsi justifiées.»*

Directeur des équipes masculines, Sylvain Dao-Léna assure que Franck Piccard a skié *«soixante-dix journées durant l'inter-saison»*. Le travail technique plus que la préparation physique était à l'ordre du jour d'un été studieux. Des devoirs de vacances que le Savoyard a effectués avec conviction, sachant que l'année 1991 est celle des championnats du monde à Saalbach (Autriche). *«Un objectif pour la saison, sans oublier la Coupe du monde où je souhaite participer à plus de disciplines.»*

Malgré ces séances d'entraînement et ces déplacements, Franck Piccard a quand même trouvé un peu de temps pour surveiller les travaux de l'hôtel-restaurant qu'il fait construire dans sa station des Saisies. *«Cela occupe l'esprit et évite de penser tout le temps à la compétition*, explique-t-il, avant de vanter *l'architecture de style autrichien qui préserve une certaine chaleur, à la différence de trop de constructions uniformes.»*

Piccard parle, bougon devenu prolixe. La «bulle» n'a peut-être pas éclaté, mais le skieur a réellement changé.

SERGE BOLLOCH

TENNIS : les Etats-Unis remportent la Coupe Davis

Sans risques, sans panache et sur terre battue

WASHINGTON

de notre correspondant

Une victoire sans appel, mais sans gloire. Les Etats-Unis ont repris possession de la Coupe Davis après sept années de vaches maigres – leur dernier succès en finale remontait à 1982, contre la France, – et ils ont conforté leur avantage dans la longue rivalité qui les oppose à l'Australie (29 titres remportés contre 26). Les rencontres furent d'un intérêt médiocre, et le suspense à peu près inexistant, les Américains remportant d'emblée les deux premiers simples et le double. A défaut de surprise, le résultat présente au moins l'avantage de consacrer, fût-ce avec quelques années de retard, la renaissance du tennis américain, désormais remarquablement riche en hommes et en talents.

Quant à la manière... Choisir la surface sur laquelle on joue est le privilège de l'équipe qui reçoit : c'est, s'ajoutant au public qui braille à sens unique, le «charme» particulier de la Coupe Davis. Les Américains, qui comptent dans leurs rangs des spécialistes de toutes les surfaces, ont «assuré» en imposant celle qui pouvait être la plus défavorable à leurs adversaires : la terre battue, soigneusement préparée pour être aussi lente que possible. Les Australiens ont bien essayé de protester, de faire valoir que la surface choisie devait, selon les règles, être d'usage courant dans le lieu et la période de la rencontre, et que ce n'était d'évidence pas le cas (les matches se jouaient dans un stade couvert de Saint-Petersburg, ville qui, comme son nom l'indique, est en Floride, sur le golfe du Mexique).

Rien n'y a fait, bien entendu, et les organisateurs ont de plus imposé des horaires qui rendaient très difficile la participation d'un même joueur aux simples et au double. Du coup, le meilleur Australien, Pat Cash, dont le jeu de service-volée est annihilé par la terre battue, fut confiné au seul double (associé à John Fitzgerald), les maigres chances australiennes étant défendues en simple par le jeune Tasmanien Richard Fromberg (classé 32e à l'ATP) et le bagarreur Daren Cahill (57e). Le premier, à vrai dire, se défendit bien contre un Agassi négligent et approximatif, qui finit malgré tout par l'emporter (6-4 au cinquième set).

La diva barbue, qui avait consenti à jouer (assez mal) en demi-finale contre l'Autriche à condition de pouvoir être suivie de sa cour et d'être assurée d'être sélectionnée pour la finale, insista ensuite longuement sur le fait qu'elle avait la grippe... *«Vous trouvez qu'il avait l'air malade?»*, demanda sèchement un membre de l'équipe australienne. Le dimanche, Agassi abandonna au bout de deux sets un match sans enjeu, arguant cette fois d'une douleur au thorax.

Cash le ténébreux

Michael Chang fut lui aussi égal à lui-même, mais dans son genre à lui, c'est-à-dire sérieux, appliqué, déterminé. Il étrilla Daren Cahill le vendredi (6-0 au troisième set), mais fut battu par Fromberg le dimanche, décidément jour de consolation pour les Australiens. En réalité, le match le plus intéressant fut le double, en particulier parce que Pat Cash y participait, et que le vainqueur de Wimbledon, s'il commet trop d'erreurs, offre toujours un bien joli spectacle au filet. Et il a gardé son tempérament ténébreux, lançant des regards furibonds au juge de ligne qui lui compte une faute de pied, à l'adversaire qu'il soupçonne d'avoir voulu «jouer l'homme» (il se vengera un peu plus tard), et à ce court rouge qui l'horripile...

Mais les «Aussies» eurent le malheur de subir un break d'entrée dans les deux premiers sets, et de gâcher une multitude d'occasions. Malgré un beau sursaut au troisième set, qu'ils gagnèrent, Cash et Fitzgerald finirent par céder au tennis remarquablement efficace et à l'excellent jeu d'équipe des grands spécialistes du double que sont Jim Pugh et Rick Leach. L'affaire était dans le sac, et Tom Gorman, le sélectionneur de l'équipe américaine, pouvait être rassuré sur son avenir personnel immédiat. Le panache, ce sera pour la prochaine fois.

JAN KRAUZE

La crise du rugby français

La guerre des clans en Ovalie

Le rugby français est en crise. De l'aveu même d'Albert Ferrasse, son président, la fédération française est devenue «ingouvernable» tant le combat est acharné au sein des instances fédérales entre les factions qui luttent pour le pouvoir. Samedi 1er décembre à Blagnac (Haute-Garonne), à l'issue d'une réunion du bureau fédéral, Albert Ferrasse a annoncé que des élections anticipées seraient organisées dans les semaines à venir.

«La fédération est devenue ingouvernable.» En vingt-deux ans de présence à la tête du rugby français, Albert Ferrasse n'avait sans doute jamais imaginé qu'il serait un jour amené à prononcer ces quelques mots, lui l'omnipotent président des «quinzistes», le «tonton» d'Ovalie qui régnait sans partage à la manière d'un patriarche d'antan.

Cette phrase, il l'a pourtant prononcée samedi 1er décembre à Blagnac, à l'issue d'une réunion du bureau fédéral, l'instance dirigeante de sa fédération. Pis : devant l'aggravation du conflit entre les différents clans luttant pour le pouvoir, il a même appelé à l'organisation d'élections anticipées dans les semaines à venir. Il sera une nouvelle fois candidat à sa propre succession mais ce scrutin, dont la date et les modalités restent à définir, pourrait marquer la fin de son règne, deux ans avant la date prévue.

La crise actuelle n'est, en fait, que l'aboutissement logique d'un match aussi indécis qu'impitoyable entre «anciens» et «nouveaux». La première équipe regroupe le président et ses vieux amis les «barons», imperturbables piliers du rugby à la mode Ferrasse. La seconde rassemble l'ancien sélectionneur Jacques Fouroux et une vingtaine de dirigeants surnommés les «conjurés» depuis qu'ils ont signé une charte constituant, selon eux, les fondements d'un renouveau démocratique.

Né à la veille de la seconde défaite de l'équipe nationale contre les All Blacks (12-30), samedi 10 novembre à Paris (*le Monde* du 13 novembre), ce mouvement s'est très vite retrouvé majoritaire au sein des instances fédérales. Samedi 24 novembre, à l'occasion d'un comité directeur à Blagnac, Fouroux et les siens avaient négocié un armistice bien précaire, chaque camp observant l'autre avec méfiance (*le Monde* du 27 novembre). Une semaine plus tard, jugeant cette situation ingérable et malsaine, Albert Ferrasse a lui-même décidé d'interrompre le match et d'accuser clairement le camp adverse à l'issue de la première réunion du nouveau bureau fédéral : *«Si je dois partir, ce sera avec dignité et pas avec des coups de pieds dans les fesses. J'ai choisi le retour aux urnes car j'ai été trahi»*.

Jacques Fouroux eut beau faire le gros dos et juré qu'il n'avait trahi personne – *«j'ai toujours servi fidèlement la fédération, dans le bénévolat le plus total»*, – l'attaque présidentielle lui était bien adressée, en souvenir de l'époque où il était considéré comme le dauphin désigné d'Albert Ferrasse. Suivant ses «barons», après une longue période d'hésitation, le vieux président a donc renié celui qui fut longtemps son fils spirituel. Même si Fouroux a d'ores et déjà annoncé qu'il n'entrerait pas en lice mais qu'il soutiendrait activement le candidat de son choix, le scrutin prendra inévitablement l'allure d'un duel père-fils.

Troisième voie

Entre des «barons» soucieux d'endiguer la progression de Fouroux – mais aussi de défendre leurs intérêts – et des «conjurés» qui pratiquent souvent un double langage, la partie s'annonce rude. Les derniers événements augurent d'une campagne électorale plus houleuse que les pires mêlées de Twickenham et tout aussi incertaine que celles de l'Arms Park.

Albert Ferrasse, confronté à l'usure du pouvoir, pourrait payer son despotisme passé. Mais l'homme a de la ressource. Il reste une indiscutable «bête de scène» et dispose encore de quelques atouts, notamment auprès des petits clubs. Dans l'immédiat, ses adversaires semblent détenir la majorité au sein des instances dirigeantes. Mais ils n'ont pas forcément partie gagnée devant les électeurs, les présidents de clubs. Ceux-ci savent bien que le candidat qui bénéficiera du soutien de Jacques Fouroux pourrait n'être qu'un homme de paille dévoué à la cause de ce même Fouroux. Or le tiers état du royaume d'Ovalie se méfie au plus haut point de l'ancien protégé d'Albert Ferrasse.

Sa manière de changer de cap et d'œuvrer en coulisse ces dernières semaines n'a sans doute pas été du goût de tous les dirigeants. Surtout, il lui est reproché d'avoir longtemps cautionné et appliqué la politique qu'il critique aujourd'hui avec tant de véhémence. Du temps où il dirigeait la sélection n'a-t-il pas eu toutes les cartes en main? Quant aux adeptes du beau jeu, ils n'oublient pas qu'il a contraint le Quinze de France à jouer contre nature. Ils se souviennent aussi que ce démocrate de la dernière heure a pratiqué l'ostracisme plus souvent qu'à son tour vis-à-vis de certains clubs de premier plan (Toulon, Toulouse, Racing).

La décrépitude du système Ferrasse et le flou qui entoure encore le projet Fouroux pourraient en fait profiter à une troisième voie plus crédible. Emmenée par le manager général du Racing Club de France, Robert Paparemborde, et neuf anciens joueurs victorieux du Tournoi des cinq nations en 1977, le «Projet pour le rugby français» rassemble une centaine de personnalités (Rives, Skrela, Villepreux...) soucieuces de sortir au plus vite des règlements de comptes actuels.

Guère surpris par l'annonce des élections anticipées, Robert Paparemborde ne devrait pas tarder à entrer en campagne. Enfin, le président du Stade Toulousain, Jean Fabre, est également monté au créneau en annonçant une importante conférence de presse samedi 8 décembre. Il se refuse à créer une sorte de «quatrième courant» mais son entrée en jeu en faveur d'un candidat qui reste à désigner pourrait s'avérer décisive.

PHILIPPE BROUSSARD

Selon une enquête de l'hebdomadaire allemand «Stern»

Le recours aux anabolisants était presque systématique en RDA

L'explication du «miracle est-allemand» tiendrait en un seul mot : dopage. Le secret de la réussite sportive de ce petit pays de 16 millions d'habitants, rivalisant sur les stades avec les géants soviétiques et américains, n'aurait résidé que dans le «soutien médical systématique» des athlètes.

Une enquête publiée par l'hebdomadaire de Hambourg *Stern*, à partir de documents confidentiels provenant du laboratoire de contrôle de Kreischa, l'affirme : Kristin Otto, sextuple championne olympique de natation, Ulf Timmermann, champion olympique au lancer du poids, mais aussi la sauteuse Heike Drechsler, les décathloniens Christian Schenk et Torsten Voss, le lanceur de disque Jurgen Schult, tous détenteurs de titres mondiaux ou olympiques, utilisaient régulièrement de l'Oral Turinabo (OT), un stéroïde anabolisant produit en RDA. Presque tous les athlètes de haut niveau est-allemand auraient fait de même.

Le magazine publie les fac-similés de plusieurs documents : un tableau résumant les performances, suivant les doses de Turinabol absorbées entre 1979 et 1980, de douze champions parmi lesquels les sauteurs Lutz Dombrowski, Gerd Wessig et Rosi Ackerman; un graphique mesurant les progrès de Heike Drechsler entre 1980 et 1984 en fonction de la quantité d'anabolisants administrée pendant l'année; une note écrite par le médecin fédéral Hartmut Riedel, précisant la répartition des «prises» de Torsten Voss pour préparer son record du monde junior du décathlon en 1982.

Selon *Stern*, l'Institut de recherches sur le sport de Leipzig étudiait et testait les nouveaux produits, tandis que le laboratoire de Kreischa s'assurait, avant les compétitions internationales, que les athlètes étaient redevenus «négatifs». Depuis Berlin-Est, le service de médecine sportive (SMD) dirigeait la manœuvre. Deux mille employés et six cents médecins y transmettaient leur science aux cent quarante entraîneurs répartis dans le pays et responsables, pour chacun, de vingt à cinquante sportifs.

Le vice-directeur du SMD, le docteur Manfred Höppner, a confirmé qu'il s'agissait d' *«une pratique systématique»*, mais que les athlètes *«savaient ce qu'ils prenaient»*. Selon lui, l'objectif était de bien contrôler l'utilisation des *«produits de soutien»* : *«Devions-nous les regarder employer seuls ces substances ou encore laisser le champ libre aux charlatans?»* Le médecin précise cependant que la patineuse Katarina Witt et le sauteur à ski Jens Weissflog s'étaient toujours refusés à absorber des anabolisants.

Torsten Voss a qualifié ces révélations de *«tissu de mensonges»*, mais le docteur Klaus Clausnitzer, directeur du laboratoire de Kreischa, a confirmé l'authenticité des documents de *Stern* et affirmé que *«le dopage était monnaie courante»*. Le Deutsche Sportbund (Fédération allemande des sports) souhaite constituer une commission indépendante. Le président du Comité olympique allemand, M. Willy Daume, a, de son côté, réclamé l'ouverture d'une enquête internationale.

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat d'Europe
(Phase préliminaire)

En battant la Tchécoslovaquie (115-106), samedi 1er décembre à Prague, l'équipe de France a assuré sa qualification pour le championnat d'Europe organisé du 25 au 30 juin 1991 en Italie.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(dix-huitième journée)

Lyon b. *Metz ... 2-1
*Nantes et Nice ... 2-2
*Bordeaux et Auxerre ... 1-1
*Marseille b. Montpellier ... 2-0
*Toulouse et Toulon ... 1-1
*Cannes b. Rennes ... 1-0
*Monaco et Nancy ... 2-2
*Saint-Etienne b. Brest ... 6-1
Sochaux b. *Paris SG ... 2-0
*Lille b. Caen ... 1-0

Classement : 1. Marseille, 28 pts; 2. Auxerre et Monaco, 24; 4. Metz et Nantes, 20; 6. Montpellier et Lyon, 19; 8. Caen et Lille, 18; 10. Brest et Paris SG, 17; 12. Bordeaux, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Nancy, 16; 17. Sochaux et Cannes, 15; 19. Nice et Rennes, 13.

Deuxième division
(dix-huitième journée)
GROUPE A

*Nîmes b. Martigues ... 1-0
*Strasbourg b. Valenciennes ... 2-1
*Louhans-Cuiseaux et Istres ... 1-1
*Bastia et Mulhouse ... 1-1
Alès b. *Epinal ... 1-0
Annecy b. *Chaumont ... 1-0
*Rodez b. Avignon ... 2-0
*Dijon et Gueugnon ... 0-0
*Dunkerque b. Ajaccio ... 2-0

Classement : 1. Nîmes, 24 pts; 2. Bastia et Istres, 23; 4. Valenciennes et Alès, 22.

GROUPE B

*La Roche-sur-Yon et Le Mans ... 1-1
*Laval b. Orléans ... 2-1
*Guingamp et Le Havre ... 0-0
*Saint-Quentin b. Niort ... 1-0
*Tours b. Red Star ... 1-0
*Bourges b. Angers ... 2-1
*Rouen b. Beauvais ... 2-0
*Lens et Reims ... 1-1
*Créteil et Saint-Seurin ... 1-1

Classement : 1. Le Havre, 26 pts; 2. Guingamp, 22; 3. Angers, 20; 4. Laval, Red Star, Beauvais et Tours, 19.

SKI ALPIN

Coupe du monde
Slalom féminin
de Valzoldano (Italie)

1. Petra Kronberger (Aut); 2. Ingrid Salvenmoser (Aut); 3. Patricia Chauvet (Fra); 4. Monika Maierhofer (Aut).

Super-G masculin de Valloire

1. Franck Piccard (Fra); 2. Franz Heinzer (Sui); 3. Stefan Eberharter (Aut); 4. Atle Skaardal (Nor); 5. Jean-Luc Crétier (Fra).

SPORTS ÉQUESTRES

CSI de Paris

Le Belge Jean-Claude Vangeenberghe, sur *Carpet Queen* a remporté, dimanche 2 décembre à Paris, le Grand Prix du Renault Jump. Il devance le Britanique Nick Skelton sur *Phoenix Park* et le Français Hervé Godignon sur *Quidam de Revel*.

L'Allemand Franke Sloothaak a établi, vendredi 30 novembre à la porte de Versailles, un nouveau record du monde de saut en hauteur sur un mur de puissance, en faisant franchir à sa monture, *Leonardo*, un barrage de 2,35 mètres. Le précédent record, 2,33 mètres, était détenu depuis 1989 par Hervé Godignon.

ÉCHECS



Seizième partie : deuxième ajournement

L'acharnement de Kasparov

Est-ce la rage d'avoir appris que son ennemi juré, le Philippin Florencio Campomanes venait d'être réélu haut la main et pour la troisième fois président de la Fédération internationale des échecs (FIDE) ? Est-ce la fureur d'avoir raté le gain, samedi 1er décembre, avant le premier ajournement ? Est-ce parce que toutes les seizièmes parties disputées entre eux, en 1985, 1986 et 1987 se sont terminées par un score positif (deux victoires pour lui, une pour Karpov) ? Toujours est-il que Kasparov n'a pas voulu reconnaître (en public) qu'il ne gagnerait probablement pas la seizième partie commencée samedi 1er décembre, ajournée une première fois, reprise dimanche et encore ajournée (une première entre eux) au 89e coup dans une position qui lui est théoriquement favorable (il a la qualité en plus) mais inexploitable en fait.

Pourtant Karpov revient de loin. Face à l'écossaise, reprise par Kasparov, il avait changé son 8e coup (Cb6 au lieu de Fa6) mais commis une faute en échangeant son Fou noir au 12e coup. Il avait ensuite un peu légèrement sacrifié un Pion (15...0-0) et s'était retrouvé en crise de temps dès le 23e coup ne disposant que de quinze minutes pour arriver à son 40e coup.

Kasparov dominait l'échiquier avec sa paire de Fous et son Pion de plus. Le temps filait – Karpov, par une manœuvre tortueuse (Tç6,a6,a3,b3), récupérait quand même son Pion. Kasparov, cherchant à provoquer la faute, jouait : 38é6 alors qu'il restait une minute à son rival. Sans hésiter Karpov sacrifiait la qualité pour un Pion et c'était le premier ajournement.

Pour Spassky, Kasparov avait 60 % de chances de gain. A la reprise, dimanche, ce pronostic sembla se vérifier. Au 62e coup, Karpov dut lâcher son Pion de plus. Le reste devenait de la technique. Vingt-six coups après Karpov était bel et bien vivant !

Kasparov n'avait pu que tourner autour du Roi noir et du bastion Fou-Cavalier-Pion. Le champion du monde mettait son 89e coup sous enveloppe. Lundi, en début d'après-midi, Kasparov décidait de prendre un deuxième *time-out*, faisant ainsi reporter la dix-septième partie au mercredi 5 janvier, alors qu'elle aurait dû se jouer lundi. Mais la reprise de la seizième partie restait prévue pour mardi, à moins que Kasparov, visiblement en pleine guerre psychologique, ne propose la nullité avant...

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Seizième partie
Partie écossaise

1. é4	é5	45. Rg3	d4
2. Cf3	Cç6	46. Fd2	Fd5
3. d4	éxd4	47. Th5 (168)	Rf7
4. Cxd4	Cf6	48. Fa5	Ré6 (185)
5. Cxç6	bxç6	49. Th8 (177)	Ch2
6. é5	Dé7	50. Té8+ (180)	Rd6 (191)
7. Dé2	Cd5	51. Fb4+	Rç6
8. ç4 (1)	Cb6 (4)	52. Tç8+	Rd7
9. Cd2 (12)	Dé6 (11)	53. Tç5	Ré6
10. b3 (14)	a5 (17)	54. Tç7	g6
11. Fb2 (24)	Fb4 (33)	55. Té7+	Rf6
12. a3 (31)	Fxd2+ (45)	56. Td7 (200)	Fa2 (207)
13. Dxd2 (33)	d5 (54)	57. Ta7	Fç4
14. çxd5 (40)	çxd5 (63)	58. Fa5	Fd3
15. Tç1 (43)	0-0 (84)	59. f4	éxf4+
16. Txç7 (55)	Dg6 (94)	60. Rxf4 (249)	Fç2 (235)
17. f3 (58)	Ff5 (95)	61. Ta6+	Rf7
18. g4 (70)	Fb1 (96)	62. Ré5	Cd3+
19. Fb5	Taç8	63. Rxd4	Cf2
20. Txç8	Txç8	64. g5	Ff5
21. 0-0	h5	65. Fd2 (256)	Ré7 (252)
22. h3	hxg4	66. Rd5	Cé4
23. hxg4 (109)	Fç2 (125)	67. Ta7+	Ré8
24. Dd4	Dé6	68. Fé3	Cç3+
25. Tf2	Tç7	69. Ré5	Rd8
26. Th2	Cd7	70. Ff6+	Ré8
27. b4	axb4	71. Tç7	Cé4
28. axb4	Cf8	72. Fé3 (261)	Cg3 (266)
29. Ff1	Fh3	73. Ff4	Ch5
30. Fd3 (140)	Fç4 (145)	74. Ta7 (275)	Rf8 (270)
31. Ff5	Dé7	75. Fh2 (281)	Cg7 (271)
32. Dd2	Tç6	76. Fg1	Ch5
33. Fé4	Ta6	77. Fç5+	Rg8
34. Fb1 (145)	Ta3 (147)	78. Rd6	Rf8
35. Th3	Tb3	79. Fé4	Fg4
36. Fç2	Dxb4	80. Fé5 (313)	Ff5 (276)
37. Df2	Cg6	81. Th7	Rg8
38. é6	Tb1+	82. Tç7	Rf8
39. Fxb1	Dxb1+	83. Rç6	Rg8
40. Rh2	Dxé6	84. Té7	Rf8
41. Db2cse (161)	Dxb2	85. Fd6 (322)	Rg8 (290)
42. Fxb2	Cf4	86. Té8+	Rf7
43. Th4	Cd3	87. Té7+	Rg8
44. Fç3	é5 (154)	88. Fé5 (325)	Rf8 (291)
		89. Ajournée	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement :
BLANCS : Rç6, Té7, Fé5, Pg5
NOIRS : Rf8, Ff5, Ch5, Pg6.

Semaine de la bonté

Cas n° 45. – Marina, dix-huit ans, est la dernière d'une famille de onze enfants. Sa mère est veuve avec une toute petite retraite. Marina voudrait, après son BEP, suivre les cours d'une école de Saint-Jean d'... spécialisée dans la préparation des concours administratifs. C'est un investissement – 7200 F – tout à fait justifié, mais le montant est trop lourd pour la famille. Il faudrait pouvoir adresser 4000 F.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Téléphone : (1) 45-44-18-81.**

LOTO SAMEDI 01 DECEMBRE 1990

19H55 — 1 10 16 34 46 48 — 22 — Tirage n° 48

6	1	13 477 235 F
5 + compl.	34	39 130 F
5	382	8 465 F
4	20 019	185 F
3	611 790	18 F

20H35 — 7 10 16 17 20 32 — 3 — Tirage n° 48

6	2	12 855 060 F
5 + compl.	37	45 040 F
5	846	4 780 F
4	41 280	123 F
3	725 428	14 F

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– M. François d'Orcival,
président du directoire de Valmonde S.A.,
Les collaborateurs du groupe Valmonde presse et industrie,
font part du rappel à Dieu, le 29 novembre 1990, de

M. Raymond BOURGINE,
président-fondateur
du groupe Valmonde,
éditeur de *Valeurs actuelles*
et *le Spectacle du monde*,
sénateur de Paris.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

Il n'y aura pas de faire-part.

(Le Monde daté 2-3 décembre.)

– **Alain BRAMOULLÉ**

est mort le 21 novembre.

Son fils le pleure.

François Bramoullé.

Pludual.

– M. Albert Brousse,
M. Jean-François Brousse,
Julien et Marion,
M. et Mme Jean-Pierre Maurin
et Matthieu,
Mme Aline Chabassut
et ses enfants,
Mmes Marie-Rose et Geneviève Brousse,
M. Jean-Pierre Comboul,
Les familles Brousse, Maurin, Chabassut, Sarda, Dandine, Rousse, Osouf, Chouquet, Fontaine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert BROUSSE,
née Marie-Rose Chabassut,

survenu le 1er décembre 1990, à Paris.

Les obsèques seront célébrées le mardi 4 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

48, rue des Ecoles,
75005 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Jacques Lassalle,
administrateur général de la Comédie-Française,
La Société des comédiens-français,
La troupe,
Le personnel du théâtre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DUX,
comédien,
administrateur général
de la Comédie-Française en 1944
et de 1970 à 1979,
sociétaire honoraire
de la Comédie-Française,

survenu le samedi 1er décembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 décembre, à 13 h 45, à Paris, en l'église Saint-Sulpice.

(Lire page 14.)

– Suzanne Defferriere,
Michelle et Claude Wiart,
Guillaume Chamson,
Eliane Chisholm,
ses enfants et petits-enfants,
Juliette Girard
et sa fille,
Dominique Defferriere
et ses enfants,
Les familles Lamour, Weigand, Bartholin,
Tous ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nelly
LAMOUCHE DEFFERRIERE,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris.

Son inhumation a eu lieu en toute intimité dans le caveau familial, à Blaincourt (Oise), le 30 novembre 1990.

4, boulevard André-Maurois,
75116 Paris.


ROBLOT
ASSISTANCE TOTALE
DANS L'ORGANISATION
D'OBSEQUES
N° VERT 05.45.22.27
APPEL GRATUIT
PERMANENCE 24 H SUR 24 H

– Paris.

Mme Claude Mesnil,
son épouse,
Gérard et Françoise Nallet,
Monique Mesnil,
Benoît et Blandine Mesnil,
Olivier et Florence Mesnil,
Hélène Mesnil,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants, Henriette, Alice, Pauline, Gabriel, Capucine, Augustin, Thomas, Delphine, Etienne, Malcie, Camille et Cécile,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Claude MESNIL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(X 35),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er décembre 1990, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, et sera suivie d'une absoute le même jour, à 15 h 30, en l'église de Goustranville (Calvados).

Pas de fleurs, des messes.

46, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

– M. et Mme Raphaël Claude Cohen,
M. Stéphane Cohen,
M. Maurice Susz,
M. Sylvain Levy,
Mme Simone Levy,
Mme Irène Levy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah SUSZ,
née Levy,

survenu le 1er décembre 1990, à Louveciennes (Yvelines).

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 décembre, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès, Pantin (Seine-Saint-Denis).

Réunion à la porte principale à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a trois ans nous quittait

Nathan LAUFER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

JOURNÉES
Le Monde
PROSPECTIVES

PARIS

Les 15, 16 et 17 janvier 1991

Unesco
125, avenue de Suffren
75007 Paris

Accès libre et gratuit

Renseignements : (1) 47-00-59-24 du lundi au vendredi de 9 h à 13 h

3 jours pour éclairer votre avenir professionnel :

Mardi 15 janvier :

Les Assises de l'Emploi : partager l'expérience

Cette journée est destinée aux professionnels des ressources humaines, du recrutement et du management des hommes. Il s'agit ici de partager l'expérience à travers les témoignages précis de responsables d'entreprises et d'organisations professionnelles.

Coordonnés par le service économique et social du *Monde*, avec l'appui d'un comité composé de directeurs des ressources humaines et de spécialistes, quatre thèmes seront développés :

"La gestion prévisionnelle de l'emploi : de 3 ans à 15 jours"
"Y a-t-il encore des partenaires sociaux ?"
"Les ressources humaines et le recrutement dans le cadre des fusions-acquisitions"
"Les cohabitations dans l'entreprise : les jeunes et les anciens, les diplômés et les promus..."

Entrée sur invitation

Mercredi 16 et jeudi 17 janvier :

Les Tribunes des Entreprises :

AGF ; Apple France ;
Bossard Consultants ; Bull ; CJDES ;
Crédit lyonnais ; EDF-GDF ; Elf Aquitaine ;
Framatome ; France Télécom ;
GEC Alsthom ; Hewlett Packard ;
Indosuez ; Lafarge Coppée ;
Price Waterhouse ;
Promodes ; Rhône-Poulenc ;
Schlumberger ; Sligos ;
SNCF ; Snecma ; Thomson ;...

Ces entreprises présenteront chacune dans le cadre d'un débat de 2 heures les spécificités et les innovations de leur politique de gestion des ressources humaines et leurs perspectives de développement à court et moyen terme.

Les forums de l'Emploi :

- Les débats des universités et des écoles sur les thèmes spécifiques de la formation :
  "Université-Entreprise : la réconciliation"
  "La dimension européenne dans la formation"
  "Quelles réponses aux besoins de la formation continue ?"
  "Les Bac + 2" en partenariat avec la MNEF.
- En outre, des débats de SVP apporteront des réponses concrètes et précises sur les besoins d'information des responsables de PME-PMI.
- L'APEC avec un débat sur "Et si les cadres expérimentés avaient quelque chose à apporter aux entreprises ?".

Les Portes de l'Action :

- Préparer l'avenir :
  6 conseillers d'orientation seront à votre disposition pour vous aider à mieux connaître les formations afin de préparer votre avenir.
- Le kiosque aux stages :
  Le CDTE et la MNEF vous proposent un kiosque spécialement consacré aux stages en entreprise pour toutes les formations et dans tous les domaines.
- Les conseils des experts aux cadres :
  Pour les cadres ayant une expérience professionnelle de 3 ans, des consultations individuelles et gratuites seront offertes par des cabinets de recrutement, sous l'égide du SYNTEC et de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

AGENDA

LUNDI 3 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : le Chant des sirènes (1987), de Patricia Rozema, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordique -les documentaires : le Film olympique -une aventure d'hiver (1952, v.o. traduction simultanée), de Tancred Ibsen ; les Cowboys du Nord (1984, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Fridrik Thor Fridriksson ; les Murs ont des yeux (1981, v.o. traduction simultanée), d'Antti Peippo ; la Gare (1989, v.o. traduction simultanée), de Peter von Bagh ; Des femmes à l'université (1990, v.o. traduction simultanée), de Mikko Piela ; la Transhumance (1989, v.o. traduction simultanée), de Lasse

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) . Pathé Clichy, 18e (46-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04)

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) . George V, 8e (45-62-41-46).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DR M. (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CITÉ DES DOULEURS. Film chinois de Taiwan de Taiwan, couleurs, 2h38. Drame de Hou Hsiao-Hsien, v.o. : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANCING MACHINE. Film français de Gilles Béhat : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE. Film franco-allemand de Werner Herzog : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR. Film britannique de Philip Ridley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FILLE DU MAGICIEN. Film français de Claudine Bories : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PETITE SIRÈNE. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU. Film français d'Alain Mazars, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

PARIS EN VISITES

MARDI 4 DÉCEMBRE

« Tout le cimetière Montmartre... *enfin presque* », de 14 heures à la fermeture, métro Blanche (V. de Langlade).

« Paris à la Belle Epoque », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les secrets du quartier Mouffetard, des convulsionnaires de Saint-Médard à la maison du père Goriot », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Paris livre d'histoire).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Grand-Veneur, de Montrésor, de Vigny, de Croisilles et de Marle », 14 h 30, 60, rue de Turenne (Paris historique).

« Les vanités, natures mortes du dix-septième siècle », 14 h 30, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

« Les maisons de Colette », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, dans le hall (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Bibliothèque nationale : une vénérable institution et son avenir » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchardt).

« L'atelier d'un restaurateur de cristal », 15 heures, 84, *quai de Jemmapes* (Tourisme culturel).

« Histoire des Compagnons, bâtisseurs de cathédrales. Etude et symbolique des outils », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'église Saint-Eustache et le quartier des Halles », 15 heures, église Saint-Eustache, côté rue du Jour (Paris et son histoire).

« Les vanités dans la peinture du dix-septième siècle », 15 heures, Petit Palais, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Saint-Jacques-de-Compostelle » (Clio - Les amis de l'histoire).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Villas impériales. Villa Hadriana et Sperlonga », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Les Mayas du Guatemala » (Paris et son histoire).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Les différents aspects divinatoires », avec S. Bellaud (Usfipes).

Auditorium galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Une plastique de l'absolu : Mondrian », par S. Barbe (Hors cadre).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SUZ O SUZ. Grande Halle de la Villette. Espace Charlie-Parker (48-78-75-00). Lun., 21 h (28).

ZONE LIBRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). Dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (28).

DIALOGUES D'EXILÉS. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45). Dim. soir, lun., mar., 20 h 30 ; dim. 18 h (28).

CORSETS, MADÈRE ET P'TITES BOTTINES. Neuilly-sur-Seine (46-24-03-83). Dim., lun., 20 h 30 (28).

LE CRI DE LA MISÉRICORDE. Basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (42-84-15-14). 21 h ; dim., 17 h (30).

LE CIRQUE DE BARBARIE. Square Séverine. Sous chapiteau chauffé (43-64-07-02). 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (30).

ANTIGONE. Champigny-sur-Marne (TBM Centre Gérard-Philipe) (48-80-90-90). Jeudi, samedi à 21 h ; vendredi à 14 h, dimanche à 16 h (29).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29). 21 h (29).

DE VENISE A VENISES. (Rencontres du Palais-Royal). Palais-Royal (42-97-59-81). 20 h 30 (3).

LA FOLIE DES MIENS. Théâtre de la Ville (42-74-22-77). 18 h 30 (4).

MOI, C'EST L'AUTRE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 22 h 15 (4).

CHASSEZ LE NATUREL. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 18 h 45 (4).

TARTUFFE. Amandiers de Paris (43-66-42-17). 20 h 30 (4).

LE VRAI CLASSIQUE DU VIDE PARFAIT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). 20 h 30 (4).

ZAZIE DANS LE MÉTRO. Saint-Maur. Théâtre Rond-Point Liberté (48-89-99-10). 21 h (4).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show Nouveau rire 91 : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). L'Ours, Méfaits du tabac, la Demande en mariage : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle *Richelieu*. Lorenzaccio : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Lettres à Zelmire : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FESTIVAL HUMOUR EN MAILLOT (SOUS CHAPITEAU) (43-70-75-65). Hirondelle (de saucisson) : 20 h 30. Le Banquet du bouffon : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (42-49-77-22). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ca préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). La Pêche miraculeuse des 153 poissons : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). De Venise à Venises (Rencontres du Palais Royal) : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bleu de l'eau-de-vie Festival de théâtre ibéral : 19 h. Nuit d'insomnie ou Vade Retro Festival de théâtre ibéral : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Hypotèse, L'Inquisitoire : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Effraie : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Des promesses, toujours des promesses : 21 h.

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Orchestre Lowenguth, Institut musical de Paris, 20 h, ven. Conservatoires du Centre, du 10e arrondissement, de Cergy-Pontoise. Octuor de violoncelles, Pierre Amoyal, Brigitte Engerer, Nelson Goerner, Dominique Merlet, Emile Naoumoff, Taddi Papavrami, Bruno Rigutto, Jean-Pierre Rampal, Anne-Marie Rodde. Œuvres de Chopin, Liszt, Debussy, Bizet, Franck, Bach, Mozart. Dans le cadre du Téléthon 1990. Téléphone location : 45-62-10-05.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Pauline Vaillancourt, 12 h 45, ven. Soprano, Jean-Eudes Vaillancourt (piano). Œuvres de Schumann, Fauré, Mahler.

Trio Fontenay, 12 h 45, lun. Œuvres de Schubert.

English Chamber Orchestra, 20 h 30, lun. Dir. Jeffrey Tate. Mitsuko Uchida (piano). Œuvres de Beethoven.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Yves Audard, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Buxtehude, Duruflé.

Chœur Accentus, 20 h 30, mar. Dir. Laurence Equilbey. Edouard Garcin (piano). Œuvres de Brahms, Britten.

ÉGLISE DES BLANCS-MANTEAUX. Nouvel ensemble vocal Philippe Caillard, 20 h 30, ven. Dir. Philippe Caillard. Œuvres de Franck, Jaubert, Alain, Lavoix, Castagnet. Dans le cadre du Festival d'art sacré. Téléphone location : 42-33-43-00.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Jacques Amade, 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Mendelssohn, Vierne.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Jean-Paul Imbert, André Fleury, 20 h 30, ven. Orgues. Œuvres de Bonnet, Gabrieli, Mozart.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble Sequentia, 20 h 30, lun. Chansons de geste des XIe, XIIe et XIIIe siècles.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS. Ensemble orchestral Harmonia Nova, 20 h 30, mar. Dir. Didier Bouture. Chœur d'oratorio de Paris. Œuvres de Mozart, Honegger. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Sinfonietta de Paris, 20 h 30, ven., sam. Dir. Dominique Fanal. Jean-Louis Sprauel (cello). Œuvres de Haydn, Mozart. Téléphone location : 42-33-43-00.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Paris Consort, 20 h 30, sam. 17 h, dim. Dir. Patrick Marco. Chœur Arpeggione de Gagny. Œuvres de Schubert, Mozart. Téléphone location : 40-30-10-13.

Orchestre d'Auvergne, 20 h 30, mar. Dir. Jean-Jacques Kantorow. Œuvres de Bach, Mozart.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS (42-77-81-88). Maîtrise du conservatoire de Boulogne-Billancourt, 20 h 30, mar. Chœur grégorien de Paris, Emmanuel de Villèle (orgue). Chant grégorien, répertoire de la Vierge, répertoire de Noël. Dans le cadre du Festival d'art sacré. Téléphone location : 42-33-43-00.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Louise Bessette, 18 h 30, sam. Piano. Œuvres de Tremblay, Garant, Evangelista, Gonneville. Grand auditorium.

Ensemble de l'OP de Radio-France, 20 h 30, sam. Dir. Walter Boudreau. Marie-Danielle Parent (soprano). Œuvres di Evangelista, Louie, Viver, Sharman, Gellman. Grand auditorium.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). The Sixteen Choir and Orchestra, 20 h 30, dim. Dir. Harry Christophers. Gillian Fischer (soprano), Catherine Denley (contralto), Joseph Cornwell (ténor), Michael George (basse). « Le Messie » de Haendel.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Rêves de cantates, 21 h, ven., sam. 17 h, dim. Mise en scène Mireille Larroche. Ensemble instrumental les Festes galantes, dir. Dominique Visse. Béatrice Cramoix, Isabelle Desrochers (sopranos), Dominique Visse (haute-contre), Philippe Cantor (baryton), Marie-Geneviève Massé (danse). Orchestre de contrebasses, 21 h, ven., sam. 17 h, dim.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Lilya Zilberstein, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Schubert, Brahms.

Ensemble orchestral et choral Diaphonie, 20 h 30, sam. Dir. René Andréani. Alain Chalandon (hbt), Daniel Cade (piano). Œuvres de Hummel, Beethoven, Dvorak.

Mariane Behrebdt, Marylène Dosse, 17 h 30, dim. Violon, piano. Œuvres de Beethoven.

Iléana Cotrubas, 20 h 30, lun. Soprano, Jeanine Reiss (piano). Œuvres de Liszt, Alessandresco, Brahms, Marx.

Tatiana Nicolaeva, 20 h 30, mar. Piano. Œuvres de Bach.

Pascal Moraguès, Laurent Verney, Laurent Cabasso, 10 h 45, dim. Clar., alto, piano. Œuvres de Schumann, Brahms, Berg, Mozart.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, ven. Dir. Pascal Verrot. Elisabeth Söderström (soprano). Œuvres de Fauré, Debussy, Ravel.

Raymond Gratien, 20 h 30, sam. Guit. Œuvres de Buxtehude, Haendel, Ponce, Diabelli, Jeanneau.

Salle Chopin. Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. Roger Boutry. Patrice Fontanarosa (violon). Œuvres de Bach, Brahms, Strauss.

Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, sam. Dir. Christian Badea. Boris Belkin (violon). Œuvres de Brahms, Strauss, Liszt.

Nikita Magaloff, 20 h 30, mar. Piano. Œuvres de Chopin.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Malcolm Frager, 11 h, dim. Piano. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Chopin.

THÉATRE GRÉVIN (43-68-75-10). V. Roux, M.-C. Girod, D. Blumenthal, Noël Lee, 20 h 30, lun. Pianos, Colette Alliot-Lugaz, Isabel Garcisanz (sopranos). Frédéric Chaslin (piano). Œuvres de Dupont, Tournemire, Aubert, Koechlin, Magnard, Lourié.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Michel Dalberto, 18 h 30, ven. Piano. Œuvres de Mozart, Liszt.

Michel Dalberto, 18 h 30, sam. Piano. Œuvres de Schubert, Liszt.

Michel Dalberto, 20 h 30, dim. Piano. Œuvres de Debussy, Ravel, Liszt.

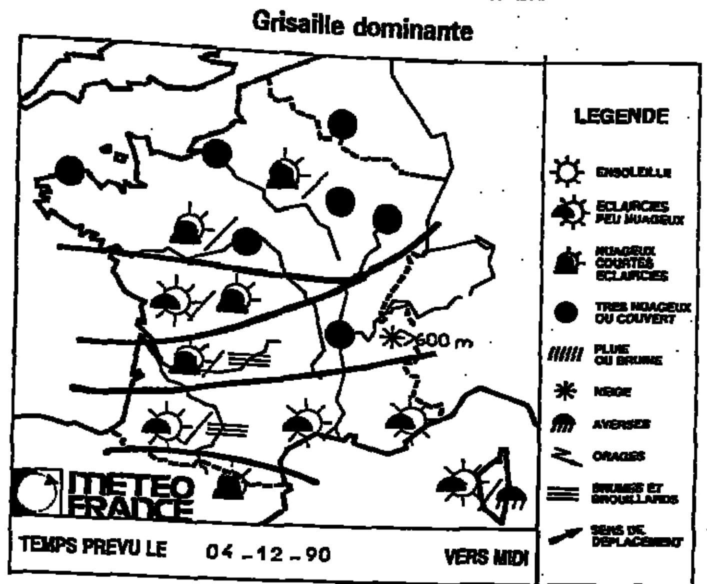
هكذا من الأصل

AGENDA

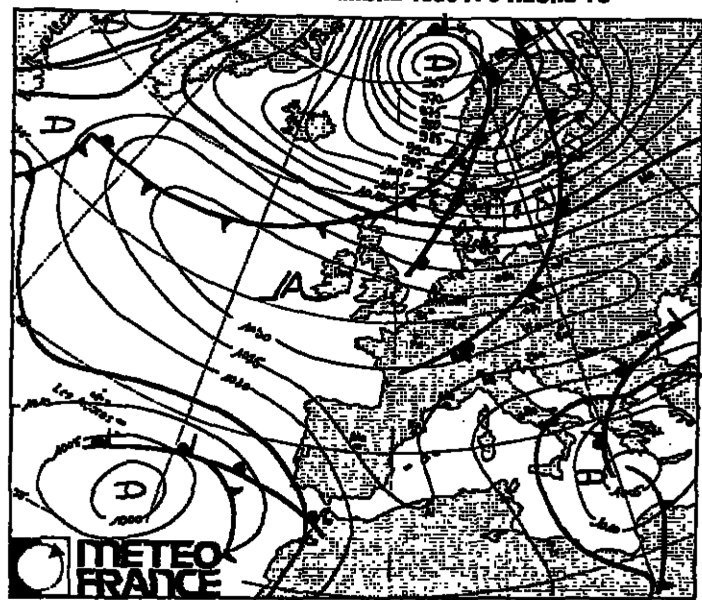
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 4 décembre

Grisaille dominante



SITUATION LE 3 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le vent de nord-est nous apportera un temps froid et sec sur les régions sud sauf en Méditerranée. Au Nord, le ciel pourra rester gris plus longtemps.

Mercredi 5 décembre : Nuages au Nord, froid au Sud.

Le matin, les brumes et brouillards parfois givrants ou les nuages bas seront nombreux sur la moitié nord-ouest du pays. Ils se dissiperont difficilement au cours de la journée et le temps restera gris le plus souvent.

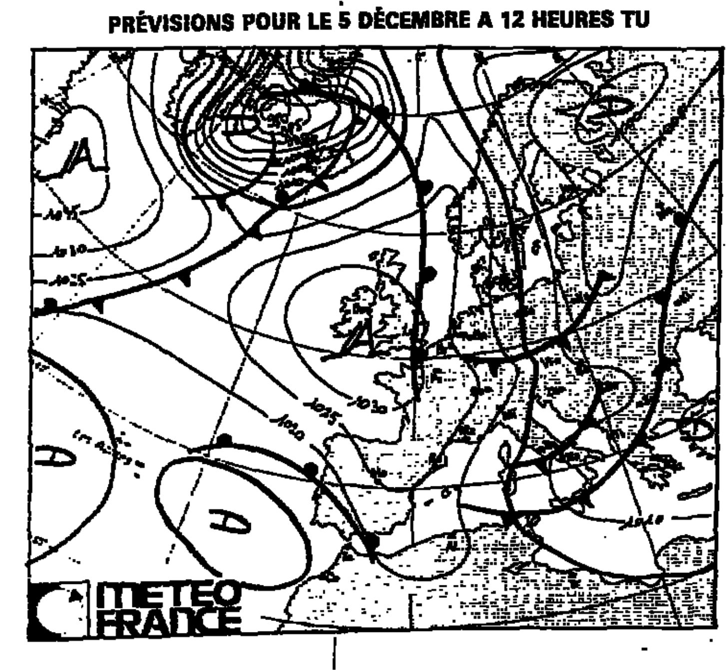
En Corse, le temps sera variable.

Sur la moitié Sud-Est, le vent de nord-est apportera un temps froid et le plus souvent ensoleillé. Cependant, sur le relief, le ciel pourra rester très nuageux à couvert.

Les températures minimales seront comprises entre – 2 et – 6 degrés dans l'Est, le Centre-Est et le Massif central, entre 3 et 6 degrés près des côtes, entre 2 et – 2 degrés ailleurs.

Les températures maximales atteindront 9 à 11 degrés sur la Bretagne, le Sud-Ouest, 11 à 14 degrés sur les régions méditerranéennes, 2 à 5 degrés dans l'Est, le Centre-Est et le Massif central, 5 à 8 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 5 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-12-90 à 6 heures TU et le 3-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	12	0	D
BIARRITZ	5	-2	D
BORDEAUX	6	-1	D
BOURGES	[illegible]	1	N
BREST	10	4	C
CAEN	[illegible]	4	B
CHERBOURG	6	4	C
CLERMONT-FER.	3	0	N
DIJON	[illegible]	[illegible]	C
GRENOBLE-St-M-H	[illegible]	-6	D
LILLE	6	4	C
LIMOGES	3	1	D
LYON	4	1	C
MARSEILLE-MAR.	5	-3	D
NANCY	4	[illegible]	B
NANTES	[illegible]	0	D
NICE	14	[illegible]	D
PARIS-MONTS.	6	5	C
PAU	[illegible]	-4	D
PERPIGNAN	12	0	D
RENNES	[illegible]	3	C
St-ETIENNE	[illegible]	0	C
STRASBOURG	3	0	C
TOURS	6	1	N
TOULOUSE	5	-3	D
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	15	6	N
AMSTERDAM	8	6	C
ATHÈNES	16	12	O
BANGKOK	29	18	D
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	0	-1	*
BERLIN	1	1	P
BRUXELLES	6	5	P
LE CAIRE	27	15	C
COPENHAGUE	5	5	C
DAKAR	26	23	N
DELHI	[illegible]	8	D
DJERBA	16	12	D
GENÈVE	4	-4	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	27	13	D
LISBONNE	12	9	C
LONDRES	6	5	C
LOS ANGELES	28	8	D
LUXEMBOURG	5	2	C
MADRID	11	-2	N
MARRAKECH	28	12	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	7	-4	D
MONTRÉAL	3	-2	D
MOSCOU	-2	-4	*
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	13	6	D
OSLO	0	-2	P
PALMA-DE-MAJ.	12	0	D
PÉKIN	4	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	D
ROME	10	3	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	5	5	D
SYDNEY	27	22	C
TOKYO	19	8	D
TUNIS	12	8	P
VARSOVIE	-2	-5	C
VENISE	8	-7	D
VIENNE	0	-8	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 décembre

TF 1

HOU LA LA !
LES PHARMACIENS EN PANNE DE CONSEILS ?
CE MOIS-CI DANS QUE CHOISIR SANTÉ

20.35 Série : Marie Pervenche.
22.05 Magazine : Santé à la Une. Insomnies : recherche sommeil désespérément.
23.35 Magazine : Va y avoir du sport.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 Championnat du monde d'échecs.
1.30 TF1 nuit.

A 2

20.40 Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. ■ Film français de Jean Yanne (1972).
22.25 Magazine : Carnets de route. Présenté par Christine Ockrent. La peur au quotidien.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Grand Prix du cinéma européen 1990 à Glasgow.

FR 3

20.40 ▶ Cinéma : L'homme le plus dangereux du monde. ■■ Film américain de Jack Lee Thompson (1969).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Océaniques.
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Nadine. ■ Film américain de Robert Benton (1987).
21.50 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Les amitiés particulières. ■ Film français de Jean Delannoy (1964).
23.30 Cinéma : L'attaque des morts-vivants. □ Film italien de Claude Milliken (1987).
1.10 Cinéma : Le colosse de Rome. ■ Film italo-français de Giorgio Ferroni (1964).

LA 5

20.40 Téléfilm : Crack... la course à la mort.
22.25 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.25 Magazine : Aparté.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Police academy. □ Film américain de Hugh Wilson (1983).
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Magazine : Vénus. De Quentin Raspail et Patrick Drujon.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Magazine : Dazibao.
23.50 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Pierre Schaeffer. 1. Le chercheur musicien.
20.30 L'Histoire en direct. Le Vercors : histoire d'un maquis (1re partie).
21.30 Dramatique. Au cinéma, de Bernard Obadia.
22.40 La radio dans les yeux. Avec notre collaborateur Jacques Siclier.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Chansons de geste des XIe, XIIe, XIIIe siècles (France, Allemagne, Espagne, Angleterre), par l'Ensemble Sequentia.
23.07 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon. Symphonie no 8 en si bémol mineur op. 47, de Gade ; Agnes von Hohenstauffen, de Spontini.

Mardi 4 décembre

TF 1

16.05 Série : Tribunal.
16.35 Club Dorothée. Les Bisounours ; Cherry Miel ; Ricky ou la belle vie ; Le clip ; Jeu.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Cent jours à Palerme. ■ Film franco-italien de Giuseppe Ferrara (1983). Avec Lino Ventura, Giuliana De Sio, Lino Troisi.
22.20 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Côté cœur.
1.00 TF1 nuit.

A 2

16.00 Feuilleton : L'amour en héritage (dernier épisode).
17.05 Magazine : Eve raconte. Le clan Kennedy (7e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.55 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
18.28 Magazine : Une fois par jour. Billet d'humeur ; 90 secondes d'info ; Bande de jeunes ; Temps modernes ; 90 secondes d'info ; L'enquête de la semaine ; Les testeurs ; Les enchères ; Pas si bêtes ; Actualités du spectacle et de la création ; L'AJT.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Luis Rego, Ariane Lartéguy.
22.05 Magazine : Cinéma, cinémas 2e. A la recherche de Gérard Lebovici ; Gérard Depardieu ; Spike Lee ; Patrick Bouchitey ; Nouvelles du front ; L'agenda du mois ; Vitali Kanevski.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Documentaire Le défi d'un coureur de bois.

FR 3

14.05 Magazine : Mille Bravo (rediff.).
15.05 Feuilleton : Gavilan (3e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 ▶ Magazine : Audit. La longue marche de François Léotard.
21.35 Magazine : Hors sujet. L'argent des nôtres ; Derrière la violence ; Pour vivre heureux ; Souvenir, souvenir.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale.
23.25 Traverses. Chroniques de France : Bourgognes. 2. Sur la Terre comme au ciel.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

16.30 Cinéma : Chambre à part. ■ Film français de Jacky Cukier (1989). Avec Michel Blanc, Jacques Dutronc, Lio.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : L'ours. ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987). Avec La Douce, Bart et Doc, Tchéky Karyo.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Les enfants du désordre. □ Film français de Yannick Bellon (1988). Avec Emmanuelle Béart, Robert Hossein, Patrick Catalifo.
23.40 Cinéma : The american way. ■ Film américain de Maurice Phillips (1986) (v.o.).

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Grease. □ Film américain de Randal Kleiser (1977). Avec John Travolta, Olivia Newton-Jones, Stockard Channing.
22.30 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.25 Magazine : Ciné Cinq.
23.35 Série : Le voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Une nuit au château magique.
22.10 Téléfilm : L'homme aux cinq visages. De Jack Farren.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Magazine : Dazibao.
0.00 Magazine : Ciné 6.
0.15 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.15 Cours d'italien (13).
15.45 Documentaire : Jours comptés. De Georgi Stoev.
16.30 Documentaire : Les malles. De Samba Félix Ndiaye.
16.45 Téléfilm : Le cerf-volant. De Jean-Paul Roux.
18.15 Magazine : Dynamo.
18.45 Documentaire : British rock, the first wave.
19.55 Chronique : Le dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
20.00 Documentaire : Lignes de vie (1). De Wingfried Junge.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : La course de la paix. De Jerzy Domaradzki.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Pierre Schaeffer. 2. L'homme de langage.
20.30 Archipel science. Nouvelle géographie ?
21.30 Turquie : La question de la laïcité.
22.40 Les nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Haïku
20.30 Concert (donné le 30 novembre, salle Pleyel) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; La mer, de Debussy ; Shéhérazade, Le tombeau de Couperin, Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Pascal Verrot ; sol. : Elisabeth Soederstroem, soprano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 2 décembre 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	57,0	7/7 19,1	Spécial Irak 17,2	Ça cartoon 5,2	Martin's Day 3,2	Enfer... 8,7	Culture pub 3,6
19 h 45	61,9	7/7 21,2	Spécial Irak 22,1	19-20 Info 4,6	Ça cartoon 4,3	Pub 4,5	Ramdam 4,9
20 h 16	68,4	Journal 22,7	Journal 21,2	Benny Hill 8,8	Ça cartoon 5,6	Journal 5,8	Pub 4,7
20 h 55	69,6	Aldo et junior 25,2	Dernier... 21,9	Erotiques... 6,6	Voyageur... 2,8	Papillon 9,8	Duel... 4,0
22 h 08	64,7	Aldo et junior 25,0	Dernier... 21.1	Le divan 2,4	Voyageur... 2,4	Papillon 10,8	Duel... 4,3
22 h 44	38,5	Ciné dim. 7,7	Chants... 6,4	Fiesta... 2,1	Equipe... 1,9	Papillon 13,8	Good bye 7,1

COMMUNICATION

Tension entre le CSA et le gouvernement

Le difficile accouchement de deux nouvelles chaînes

Le gouvernement donne son feu vert à la diffusion de la télévision culturelle sur un réseau hertzien et appuie celle de la chaîne musicale. Mais le Conseil supérieur de l'audiovisuel renâcle et le câble s'inquiète.

La SEPT aura son réseau hertzien. C'est, du moins, ce qu'a décidé le gouvernement après de nombreuses hésitations. La réunion interministérielle qui s'est tenue, il y a quelques jours, à Matignon a jugé que la chaîne culturelle ne pouvait se contenter d'une diffusion par câble et satellite ou le samedi sur FR 3 et devait toucher un plus grand nombre de téléspectateurs. Deux arguments essentiels ont pesé dans ce sens : la promesse faite au gouvernement allemand, partenaire de la SEPT, de donner à la chaîne un public équivalent aux sept millions de foyers qui la reçoivent outre-Rhin et la nécessité d'offrir au plus grand nombre une télévision publique financée par la redevance.

Mais si le gouvernement a entériné le principe d'une diffusion de la SEPT, en soirée, sur le réseau attribué à Canal J, l'après-midi, la réalisation de l'opération semble encore poser quelques problèmes. De calendrier tout d'abord : la décision de Matignon précise que la diffusion hertzienne de la SEPT reste subordonnée à la mise en place effective de la collaboration franco-allemande. Théoriquement, les choses devraient aller vite. Après la signature du traité entre la France et les Länder, c'est au tour de la télévision publique allemande de donner son accord, le 10 décembre, pour le financement *de la télévision culturelle. La mise* en place des structures opérationnelles et l'installation du siège à Strasbourg pourrait donc commencer dès le début de l'année prochaine.

Apaiser une jeunesse en colère

Pourtant, le gouvernement français ne semble pas envisager les débuts de la SEPT aux côtés de la chaîne pour enfants avant septembre 1991. Il est vrai que, en repoussant le lancement, on réduit d'autant l'effort budgétaire à accomplir pour financer la diffusion. Ce calcul n'enthousiasme guère M. Jérôme Clément, président de la télévision culturelle, qui plaide pour un démarrage début mars, appuyant la relance commerciale de Canal J (*le Monde Radio-Télévision* daté 2-3 décembre).

Mais il faudrait encore convaincre le Conseil supérieur de l'audiovisuel, seul habilité à donner des fréquences. Le gouvernement ne peut pas, comme il l'a fait pour imposer Antenne 2 sur le satellite, préempter le réseau au nom de l'intérêt supérieur de la télévision publique. Au regard de la loi de 1986, la SEPT n'est pas une société nationale de programmes comme A 2. Le CSA est donc le seul maître de la procédure d'appel d'offres ouvert, éventuelle*ment, à d'autres candidats et il ne* semble guère pressé de s'occuper de la chaîne culturelle.

La priorité pour les « sages », c'est de sortir des tracas où les plonge la chaîne musicale. Euromusique, diffusée elle aussi par câble et satellite, menace de mettre la clé sous la porte à la fin de l'année si elle n'obtient pas, comme la SEPT, un réseau hertzien. Le CSA, qui a reçu les dirigeants de la chaîne en fin de semaine dernière, reconnaît le besoin d'une télévision musicale mais reste sceptique sur la viabilité d'Euromusique : la chaîne qui, aux yeux de nombreux « sages », n'est souvent qu'une succession de clips, aurait besoin d'étoffer sa programmation et ne peut le faire sans mettre en péril son équilibre économique.

Les sceptiques du CSA doivent faire face à une forte pression politique. Nombreux sont les responsables socialistes qui estiment qu'une télévision musicale serait le cadeau de Noël idéal pour apaiser une jeunesse en colère et favoriser, par le brassage des cultures musicales, l'intégration des minorités ethniques dans les banlieues. Séduisant, l'argument est trop politique pour convaincre le CSA. Les *« sages »* ne sont d'ailleurs pas les seuls à résister aux enthousiasmes gouvernementaux sur la télévision. M 6, dont le cahier des charges en fait aussi une télévision *musicale, voit d'un très mauvais* œil l'éventualité d'une concurrence (*le Monde* du 9 novembre). Enfin, de nombreux responsables du câble – la Lyonnaise des eaux en tête – estiment que la diffusion hertzienne de la SEPT et d'Euromusique serait fatale à la timide reprise qui se manifeste sur les réseaux câblés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

□ **Mort du journaliste de FR 3 Gérard Pinson.** – Le journaliste et présentateur de *FR 3 Gérard Pin*son a été tué, dimanche 2 décembre, dans un accident de voiture provoqué par un conducteur en état d'ivresse à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). Agé de quarante et un ans, Gérard Pinson animait deux magazines diffusés sur FR 3 chaque vendredi et samedi : « Top défense » et « Sept Jours du monde ». Il avait auparavant présenté les journaux « 19-20 » et « Soir 3 » après avoir été rédacteur en chef du bureau régional d'information (BRI) d'Orléans.

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING

FERRARELLE.

Des bulles
aussi fines,
on ne les trouve pas
dans n'importe quelle
eau.

Cette eau,
on ne la trouve pas
dans n'importe quelle
bouteille.

Ces bouteilles,
on ne les trouve pas
dans n'importe quel
restaurant.

(Exclusivement dans les restaurants.)

eau minérale naturelle
Ferrarelle
Ses fines bulles prennent leur source à Riardo, Italie.

Pionnières de la radio privée

Trois stations françaises à Moscou

M. Hervé Bourges, président de la SOFIRAD, et M. Plavako, président de Radio-Moscou *internationale (RMI)*, ont inauguré le week-end dernier Radio-Nostalgie-Moscou, un programme français diffusé depuis huit mois sur la capitale soviétique.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Trois radios françaises émettent actuellement à Moscou. Trois radios qui ont pris de vitesse Allemands, Américains et Norvégiens *et ont fait preuve* de suffisamment de dynamisme et d'astuce pour se glisser dans le dédale d'un système en complète mutation. Des trois, c'est Radio-Nostalgie-Moscou qui apparaît comme la plus « française » à l'écoute. Elle retransmet, sur ondes moyennes, le programme de Radio-Nostalgie (que contrôle Radio-Monte-Carlo), acheminé depuis Paris par le satellite et le câble, complété par quelques bulletins d'information en langue russe et des spots de publicité locale. Pas pour des produits, la plupart du temps introuvables, mais en faveur d'une marque ou pour faire appel à des partenariats étrangers.

Mais l'ambition de Nostalgie-Moscou n'est pas prioritairement commerciale, même si ses dirigeants espèrent récupérer dès 1991 leur investissement (1,682 million de francs). *« Cette radio a avant tout valeur de symbole et d'ouverture culturelle »*, précisait, le 23 novembre, M. Hervé Bourges, président de la SOFIRAD et de Radio-Nostalgie internationale, venu inaugurer officiellement la station. M. Bourges envisage aujourd'hui une extension rapide des émissions de Nostalgie-Moscou, à la fois sur la bande FM moscovite et sur d'autres villes, parmi lesquelles Leningrad, Sotchi, Kiev, Minsk et Tallin. Pour l'heure, la *radio émet huit heures par jour* (de 8 h à 16h), hébergée sur une fréquence et dans des locaux de Radio-Moscou internationale ; ceux-là mêmes d'où partaient, il n'y a pas si longtemps, les signaux de brouillage des radios étrangères. *« Signe des temps... »*, commente Alexandre Plavako, président de *RMI* et *vice-président* de Gosteleradio, l'organisme de tutelle de la radio-télévision soviétique.

Les deux autres radios françaises sont loin de partager le goût de Nostalgie pour Michèle Torr, Nana Mouskouri ou Luis Mariano. Elles *s'adressent toutes deux aux jeunes*, parlent leur langue, et diffusent volontiers de la musique anglo-saxonne. Il y a, depuis le mois de mai, Europa-Plus, société d'économie mixte associant des partenaires français (dont Europe 1 et la *Caisse des dépôts*) à Gosteleradio (*le Monde* du 28 avril), qui équilibre déjà, grâce à la publicité locale, ses dépenses de fonctionnement. Depuis le 6 novembre, est venue s'ajouter « M » Radio, la station créée par M. Pierre Bellanger, qui *diffuse onze heures par jour*, en FM, une bande contenant de la musique et annonçant *« la radio de la nouvelle génération »* (*le Monde* du 10 avril).

Mais les Français ne sont pas les seuls à bousculer le défunt monopole de Gosteleradio. Depuis le mois d'août, les Moscovites peuvent écouter Radio-M-Echo de Moscou, la toute première radio privée entièrement soviétique. Créée par une petite poignée de journalistes issus de la section française *de RMI, qui ont profité* de la brèche ouverte par la nouvelle loi sur la presse, elle dispose du soutien de l'Association radio du ministère des télécommunications, du journal *Ogoniok*, de la faculté de journalisme et de la mairie de Moscou. Son credo est simple : *« De l'information libre, indépendante et sans carcan. »* Elle manque cruellement de moyens et de matériel, mais elle rêve d'étendre rapidement ses trois heures d'émission quotidiennes... quitte à s'associer, elle aussi, avec des partenaires étrangers.

ANNICK COJEAN

Refuge des intellectuels portugais sous Salazar

La crise terrasse le prestigieux quotidien « Diario de Lisboa »

LISBONNE

de notre correspondant

Faute de public et de publicité, le quotidien *Diario de Lisboa* s'est arrêté. *« Ce sont bien les dernières »*, titrait l'édition du vendredi 30 novembre. Dans l'éditorial, le directeur et principal actionnaire du journal, M. Ruella Ramos, regrettait *« une mort que jusqu'à la dernière minute nous avons tous cru pouvoir éviter »*.

Fondé en avril 1921, *Diario de Lisboa* a été sans doute un des titres les plus prestigieux de la presse portugaise.

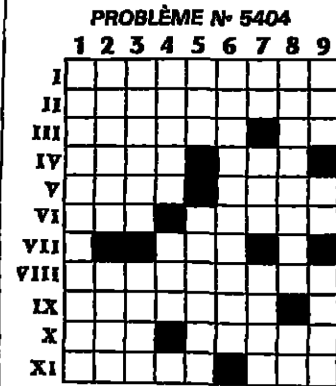
Dans les années 60, il constitua un véritable refuge pour les intellectuels et les hommes politiques qui s'opposaient au régime salazariste. Après la « révolution de œillets », il exprima les contradictions qui traversèrent la gauche portugaise, en ouvrant ses pages soit à des courants proches du Parti communiste, soit aux tendances « progressistes » du Parti socialiste. Dans le but de redresser la courbe des tirages qui, au long des dernières années, ne cessèrent de baisser, il avait entrepris, en décembre 1989, un *« ultime effort »*, recrutant *de nouveaux journalistes, informa*tisant la rédaction et modérant sa ligne éditoriale. Mais les résultats n'ont pas correspondu à l'attente. Les ventes ont atteint en novembre leur niveau le plus bas : sept mille exemplaires par jour.

Pour les responsables de *Diario de Lisboa*, qui détenaient depuis presque trente ans l'exclusivité de la publication au Portugal d'articles du *Monde*, la fermeture du journal s'inscrit dans la crise généralisée de la presse écrite qui rendrait presque impossible la survie de journaux ayant, à l'exemple de *Diario de Lisboa*, choisi de paraître le soir.

JOSÉ REBELO

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5404



HORIZONTALEMENT

I. Envahies par les cafards. – II. Peut être cueillie sur un buisson. – III. Prendre sur le champ. Est souvent sur la planche. – IV. Bande de zèbres. Ville ancienne. – V. C'est suffisant quand on en prend. Passe dans la capitale de la Bavière. – VI. Grogne. Complète une formation. – VII. Qui est donc bien rentrée. – VIII. Valet de cœur. – IX. Provoque une usure. – X. « Esprit » de l'étranger. Ont parfois besoin de bonnets pour ne pas tomber. – XI. Fait un travail d'arboriculteur. Comme le cœur quand on sait à quoi s'en tenir.

VERTICALEMENT

1. Peut être l'occasion de grands remerciements. – 2. Un coup de génie. Service religieux. – 3. Vénus, pour les spécialistes. Récipient pour les cendres. – 4. Tenues par celui qui dirige. Reçoit des curistes en Belgique. – 5. Cueillie dans une jachère. Homme de troupe, autrefois. – 6. Endroit où ça réfléchit beaucoup. – 7. Préposition. Se servit. Marque un but. – 8. N'est évidemment pas une mauvaise herbe. Apparu. – 9. Fleuve. Note. C'est parfois une coquille.

Solution du problème nº 5403

Horizontalement

I. Chapeau. Equipée. – II. Aucuba. Crus. Apt. – III. Nicée. Eh. Italie. – IV. Ile. Numéraire. – V. Tessiture. Latin. – VI. Issos. Clams. – VII. Intertrigo. Al. – VIII. St. Epiée. Inca. – IX. Pi. Trépan. Ore. – X. Empalée. Irait. – XI. Noire. Sisal. Eut. – XII. Su. Êta. Osier. No. – XIII. Endroit. Arsenal. – XIV. Aa. Rouge. Noué. – XV. Semis. Pressés.

Verticalement

1. Canitie. Pensées. – 2. Huiles. Simoun. – 3. Accessit. Pi. Dam. – 4. Pué. Son. Garerai. – 5. Ebéniste. Léto. – 6. Aa. Ut. Epte. Air. – 7. Emu. Rires. Top. – 8. Cher. Tee. Io. Ur. – 9. Er. Recrépissage. – 10. Quia. Li. Araires. – 11. Ustilaginales. – 12. Aramon. Rêne. – 13. Palets. Côté. Nos. – 14. Epi. Aar. Unau. – 15. Eternel. Entôler.

GUY BROUTY

BILLET

Un mariage exemplaire

Les « grands aînés » l'avaient prédit dès la fin des années 70 : l'informatique et les télécommunications sont appelées, à terme, à se marier. Les technologies convergeant, les ordinateurs peuvent être reliés les uns aux autres et échanger de par le monde des données informatiques. Dès lors, qui, du monde des télécommunications ou de celui de l'informatique, allait l'emporter sur l'autre ? Ou, plus crûment encore, qui d'ATT et d'IBM allait remporter ce match du siècle, dont les enjeux se chiffrent en dizaines de milliards de dollars ?

Dans un premier temps, ce choc fit sentir ses effets dans le domaine de la réglementation, car autant les télécommunications évoluaient dans un environnement codifié, souvent à l'échelle des Etats, autant l'informatique était la terre de prédilection de la concurrence la plus débridée (abstraction faite du poids d'IBM, qui fausse indiscutablement le jeu). La vague de « dérégulation » partie des Etats-Unis – qui connut ses plus riches heures sous l'administration Reagan, relayée en Europe par Mme Thatcher – fait encore des remous dans le monde entier.

Simultanément, on vit chacun des deux grands protagonistes quitter sa base historique pour se lancer dans le métier de son concurrent. Le résultat fut loin d'être une réussite : après quelques années décevantes, IBM revendit Rolm à Siemens ; ATT perdit des millions de dollars dans l'informatique sans faire de percée décisive. En réalité, le mariage attendu (qui devra à terme s'élargir à l'image) intervint plus dans le domaine des services que dans celui des matériels.

Aujourd'hui, ce sujet est relancé avec l'offre publique d'achat de 6 milliards de dollars (30 milliards de francs) qu'ATT lance sur le constructeur américain d'ordinateurs NCR. Pour preuve de l'importance que le numéro un mondial des télécommunications porte à cette opération : c'est la première fois qu'il mène ainsi une OPA et il propose un prix supérieur de 88 % au dernier cours du titre NCR en Bourse. Qui veut la fin veut les moyens.

F. V.

La dernière réunion de l'Uruguay Round à Bruxelles

La nouvelle donne internationale pourrait favoriser un compromis entre les Etats-Unis et la Communauté européenne

Le différend commercial entre les Etats-Unis et la Communauté européenne tel qu'il est révélé par l'Uruguay Round – les représentants des 107 pays adhérents du GATT sont réunis depuis le 3 décembre à Bruxelles – est-il si important qu'il puisse justifier un conflit transatlantique majeur ? En pleine crise du Golfe, et alors que le sauvetage de l'URSS et des pays de l'Est suppose une action cohérente et solidaire de l'Occident, la réponse coule presque de source et explique qu'en dépit de l'éloignement des positions en présence un certain optimisme continue à être perçu dans les milieux communautaires.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

L'impression prévaut que les Américains, dont on explique qu'ils ont modéré leurs critiques à l'égard de la Communauté au cours des derniers jours à Genève, consentiront un réel effort d'imagination pour amorcer un accord politique avec les Européens. Amorcer, car personne ne doute que si la négociation parvient à se jouer au cours des jours à venir, il sera nécessaire de prévoir des prolongations au-delà de la date fatidique du 7 décembre, terme fixé officiellement pour la conclusion de l'Uruguay Round.

Compte tenu des contraintes qu'imposent les procédures internes américaines (approbation des résultats des pourparlers par le Congrès), les négociateurs ont au moins jusqu'à la fin janvier pour aboutir.

L'amorce politique d'un accord d'ensemble implique en premier lieu le déblocage de la négociation agricole. Dès 1985, lorsque les Etats-Unis ont commencé à plaider pour l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NEM), l'assainissement des échanges agricoles, minés par la surenchère des subventions et la mise au pas de la politique agricole commune (PAC), jugée particulièrement prédatrice, a constitué l'objectif prioritaire de Washington.

C'est là un point de vue partagé également par le groupe de Cairns qui rassemble, sous la direction de l'Australie, quatorze importants pays producteurs agricoles, dont le Canada, l'Argentine, le Brésil et la Thaïlande, qui, peu ou prou, sur ce terrain des échanges agricoles, ont eu à découdre avec la Communauté.

Un rapprochement n'est possible, on en est convaincu à Bruxelles, que si les Etats-Unis et leurs alliés modèrent considérablement leurs ambitions. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne, qui est le principal porte-parole de la Communauté, l'a souligné devant la presse la semaine dernière à Bruxelles. L'offre américaine, dont les experts européens dénoncent le caractère peu transparent, prévoit une réduction du soutien aux agriculteurs de 75 % en dix ans et une élimination, toujours en dix ans, de 90 % des subventions à l'exportation. Les délibérations des ministres de l'agriculture des Douze, qui ont précédé en octobre l'adoption de l'offre communautaire, ont convaincu Washington que des propositions aussi radicales n'avaient pas la moindre chance d'être simplement entendues de ce côté de l'Atlantique, et que par ailleurs l'espoir caressé par les stratèges du département d'Etat de voir l'Allemagne du chancelier Kohl faire preuve de plus de souplesse au lendemain des élections législatives et se séparer de la France relevait du leurre.



Négociation simplifiée

Au reste, les Etats-Unis, qui savent pertinemment que la Communauté, ne serait-ce que pour des raisons internes, poursuivra la réforme de la PAC engagée en 1984, ont-ils intérêt à gêner ce processus en faisant preuve d'intransigeance ? Les Américains ayant décidé pour leur propre compte dans leur nouvelle législation agricole (*Farm Bill*) de réduire de 25 % en cinq ans les subventions aux paysans, ne serait-il pas raisonnable qu'ils proposent aux Douze de débattre sur une telle base (moins 25 %), très voisine de l'offre communautaire ? Ce sont les questions qui seront posées au cours des prochains jours, et bon nombre d'experts de la CEE tablent sur des réponses positives.

Le déblocage agricole exigera bien sûr que la Communauté bouge, c'est le propre d'une négociation, notamment en ce qui concerne les mesures aux frontières, c'est-à-dire la réduction des subventions à l'exportation et l'amélioration de l'accès aux marchés des Douze.

Les partenaires du GATT refusent l'idée développée par la CEE selon laquelle la réduction du soutien entraînera automatiquement des diminutions des subventions à l'exportation, ainsi que des prélèvements perçus lors des importations. Ils considèrent qu'en l'absence d'engagements précis, chiffrés, la Communauté, quoi qu'ils proclament, pourra continuer à faire exactement ce qu'elle veut, à exporter quand elle en aura envie, et à dresser des barrières infranchissables à l'importation, de la même façon arbitraire.

S'il y a dégel des positions en présence, on s'orientera sans doute vers une négociation simplifiée, la Communauté étant invitée, en ce qui concerne les mesures aux frontières, à souscrire à des engagements limités mais concrets. Serait-elle d'accord pour réduire de 25 % sur cinq ans les quantités de céréales bénéficiant des subventions à l'exportation (34 millions de tonnes en 1989-1990) ? Quelles quantités de céréales, et en particulier de maïs, peut-elle s'engager à acheter sur le marché mondial au cours des années à venir ? Quelles garanties peut-elle donner au Brésil, dont les producteurs de soja (désormais le premier produit d'exportation du pays avant le café !) craignent de perdre le débouché communautaire ?

Des experts de la Commission estiment que négocier sur de telles bases concrètes est jouable, sans pour autant remettre en cause la capacité exportatrice de la CEE. Celle-ci, expliquent-ils, ne peut ignorer qu'elle devra tenir compte d'autres contraintes : les dépenses de soutien progressent à nouveau de façon vertigineuse (+ 34 % dans le projet de budget de la CEE pour 1991).

Les excédents réapparaissant, la volonté politique d'aider les pays de l'Est exigera que les Douze leur accordent un meilleur accès à leurs marchés... Il reste à savoir si de tels raisonnements auront prise sur les agriculteurs qui viennent ce lundi par dizaines de milliers manifester leur mécontentement à Bruxelles ; s'ils peuvent accepter un tel infléchissement de la PAC, alors qu'ils ignorent encore tout des contreparties qui pourraient leur être offertes par la CEE.

Points de blocage

Tout est subordonné au dégel de l'affaire agricole. Mais plusieurs autres grands dossiers de la négociation comportent des points de blocage sérieux. C'est vrai en particulier de l'inclusion progressive des échanges des services dans les règles du GATT.

Sous la pression de leurs lobbies, les Etats-Unis ont fait marche arrière de façon spectaculaire, ce que dénonce la Communauté. Ils refusent que la clause de la nation la plus favorisée (fondement même du GATT, et garde-fou contre le bilatéralisme qui veut qu'une concession commerciale accordée à un pays par un autre soit automatiquement étendue à la totalité des « parties contractantes ») figure dans l'accord cadre. Ils exigent également que des secteurs entiers – les transports maritimes et terrestres, les télécommunications de base – soient exclus du champ de cet accord.

On est également loin d'un compromis sur les modalités d'une libéralisation progressive des échanges de produits textiles et d'habillement. Ceux-ci sont régis par l'AMF (Accord multifibres) qui permet aux nations industrialisées, en dérogation aux dispositions du GATT, de limiter leurs importations en provenance des pays à bas coûts de revient. Les pays industrialisés attendent que le retour aux règles du GATT, c'est-à-dire au libre-échange, soit très graduel et assorti de garde-fous. Les pays du tiers monde, et c'est avec l'agriculture un point fort de leurs revendications, se montrent beaucoup plus impatients.

PHILIPPE LEMAITRE

Le rôle de la Commission

Dans l'Uruguay round, comme dans toute négociation commerciale, la Commission européenne joue le rôle de porte-parole de la Communauté. C'est un Néerlandais, M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, qui est le principal négociateur de la CEE. Lors des réunions organisées au niveau ministériel, il est souvent relayé par un Irlandais, M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles.

A l'échelon suivant, celui sans doute le plus opérationnel, les intérêts de la Communauté sont défendus par M. Guy Legras, un Français directeur général de l'agriculture, et par M. Hugo Paemen, un Belge directeur général adjoint aux relations extérieures. Un rôle essentiel de coordination et d'animation est dévolu à la délégation de la Commission à Genève, à la tête de laquelle on trouve un Français, M. Tran Van Thinh.

La Commission est assistée par le conseil des ministres des Douze, qui adopte à son intention des directives de négociations. Les Etats membres suivent de très près le déroulement des pourparlers par le truchement du « Comité de l'article 113 » où siègent, à côté des représentants de la Commission, les plus hauts fonctionnaires chargés du commerce extérieur (en France, le directeur général de la DREE, la direction des relations économiques extérieures du ministère des finances). Il se réunit, au niveau des titulaires, une fois par mois, au niveau des suppléants, plusieurs fois par semaine, afin d'assurer le suivi de la négociation genevoise.

Ce lourd dispositif, qui interdit pratiquement toute confidentialité, et limite, par là-même, la marge de manœuvre des négociateurs communautaires, est cependant suffisamment bien huilé pour fonctionner de manière satisfaisante. La coordination entre les Etats membres et la Commission ne soulève que très rarement des problèmes un peu sérieux.

Une barrière infranchissable

La vraie difficulté pour les responsables de la négociation serait plutôt d'obtenir, lorsqu'ils l'estiment nécessaire, les instructions complémentaires du conseil des ministres ou bien même de la Commission. Les ministres, comme les commissaires, se plaisent à débattre des aléas de la perestroïka ou des excès de M. Saddam Hussein, mais deviennent presque muets lorsqu'ils s'agitent dans les arcanes des dossiers du GATT.

Leur relative technicité dresse là une barrière quasi infranchissable, si bien que, depuis la conférence de lancement en 1986, à Punta-del-Este, les ministres des affaires étrangères ou même ceux du commerce extérieur n'ont pratiquement jamais engagé le débat approfondi sur l'Uruguay round.

Seul le sommet des Sept à Houston (Texas) a fait exception ! Cette quasi-absence de l'échelon politique accentue l'isolement des négociateurs de la Communauté, qui, aujourd'hui comme hier, en éprouvent plus de difficultés pour contrer les simplifications et le matraquage médiatique auquel se livrent hardiment les deux principaux porte-parole américains, Mme Carla Hills, le représentant des Etats-Unis pour les négociations commerciales, et M. Clayton Yeutter, le ministre de l'agriculture.

Ph. L.

Une simulation globale de la contribution sociale généralisée

Les effets complexes et progressifs de la CSG

Le Sénat a voté pendant le week-end la suppression de l'article 92 de la loi de finances instituant la contribution sociale généralisée (CSG) *(lire page 11)*. François Bourguignon et Pierre-André Chiappori nous livrent ici les résultats d'une simulation globale de la CSG.

La CSG constitue apparemment une réforme simple et progressive du système redistributif français. Simple, parce que l'on introduit un prélèvement purement proportionnel : chaque individu paiera 1,1 % de son revenu, en dehors de tout barème progressif, plafond ou autre sophistication. Progressif, parce qu'en compensation, et outre la suppression de la contribution de 0,4 % (elle aussi proportionnelle), on diminue la cotisation vieillesse : autrement dit, on substitue (partiellement) à un prélèvement plafonné (les cotisations vieillesse), un prélèvement non plafonné (le 1,1 %). Le taux net de prélèvement doit donc logiquement augmenter pour les revenus les plus élevés (au-dessus du plafond) et diminuer pour les revenus les plus faibles.

Comme l'a bien montré le débat récent (1), cette simplicité est cependant trompeuse. En fait, la CSG se combine avec l'ensemble des mécanismes redistributifs existants ; et ses effets sont à la fois beaucoup plus complexes et plus progressifs qu'il n'y paraît. Cela est dû à un autre aspect de la CSG : le fait qu'elle juxtapose la création d'un prélèvement *non déductible* du revenu imposable (le 1,1 %) et une diminution d'un prélèvement *déductible* (la cotisation vieillesse).

Ce que coûte à un individu quelconque le passage de la contribution sociale de 0,4 % à la contribution sociale généralisée de 1,1 % ne demande qu'un calcul relativement simple (compliqué toutefois par la modification de l'assiette de prélèvement). En revanche, combien lui rapportera *in fine* la réduction envisagée de la cotisation vieillesse (1,1 % au-dessous du plafond plus un forfait annuel de 504 francs) exige un calcul beaucoup plus délicat, même dans le cas où cette diminution n'est pas plafonnée.

La difficulté vient de ce qu'une partie du « cadeau » que constitue la baisse de la cotisation vieillesse sera confisquée ultérieurement par le jeu naturel des mécanismes fiscaux et parafiscaux. La part récupérée est très exactement égale à ce que prélèverait l'Etat sur tout revenu additionnel de l'individu, quelle qu'en soit l'origine, c'est-à-dire le *taux marginal effectif de prélèvement*.

La structure de ces taux marginaux est extrêmement complexe ; elle met en jeu toute la sophistication du système français, l'un des plus (inutilement ?) compliqués des pays développés.

FRANÇOIS BOURGUIGNON
(directeur d'études à l'EHESS)
et PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI
(chargé de recherche au CNRS)

Lire la suite page 23

(1) Cf. notamment l'article de Jean-Michel Normand, *le Monde* du 13 novembre.

Manifestations d'agriculteurs

Plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs européens ont commencé, lundi matin 3 décembre, à se rassembler à Bruxelles, sous haute surveillance policière, pour manifester leur inquiétude au moment où s'ouvre dans la capitale belge la réunion finale de l'Uruguay Round.

Les gendarmes, dont 2 500 ont été envoyés en renfort, ont installé des chevaux de frise ornés de barbelés sur le seuil même de l'immeuble de la Commission européenne. Pour leur part les producteurs de maïs dénoncent avec virulence le « *chantage* » des Etats-Unis qui menacent de taxer les importations de certains produits agricoles européens « *au mépris de la réglementation internationale* ».

« *Selon l'accord de 1987*, indique l'association générale des producteurs de maïs, *les Etats-Unis exportent chaque année à des conditions préférentielles 2 millions de tonnes de maïs vers l'Europe. Ils menacent aujourd'hui d'instaurer des taxes prohibitives à l'importation sur différents produits agricoles européens si cet accord qui vient à expiration le 31 décembre, n'est pas immédiatement reconduit.* »

Eurostaf
Europe Stratégie Analyse Financière

vous présente la parution de ses nouvelles études :

- **La distribution de matériels micro-informatiques**
- **Les sociétés françaises de services aux entreprises**
- **L'industrie du sucre en Europe et ses substituts**
- **La titrisation**
- **L'industrie de l'emballage en Europe**
- **Les banques mutualistes en Europe**
- **Les médicaments génériques en Europe**
- **Les grands groupes de l'hôtellerie dans le monde**
- **L'immobilier de bureaux en France**
- **La distribution de l'eau en Europe**
- **Les acteurs agro-alimentaires français**

Pour recevoir les présentations détaillées de ces études, contacter : EUROSTAF - 23, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 49 24 90 50. Télécopie : 49 24 07 03

QUAND LA PENSÉE EST SOUPLE, ELLE VA PLUS LOIN.

La force d'un grand groupe industriel comme Matra, c'est la souplesse d'esprit qui lui permet de marier rigueur et intuition créative. Pour relever les défis technologiques du monde de demain, nous n'hésitons jamais à dépasser les idées reçues. Dans nos métiers, fondés sur une forte base technologique commune, l'espace, la défense, le transport, l'automobile ou les télécommunications, les réalisations de Matra témoignent dans le monde entier.

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Présent dans les grands secteurs stratégiques des télécommunications – terminaux fixes et mobiles, réseaux et communication d'entreprise, commutation publique – MATRA relève aussi le grand défi des radiocommunications de la fin du XX[e] siècle, le radiotéléphone numérique paneuropéen (GSM) : la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et la Suisse ont déjà retenu MATRA et ses partenaires européens.

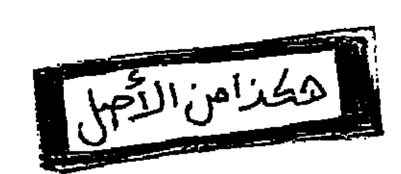
TRANSPORT
MATRA est le leader mondial des systèmes de transports urbains automatiques. A Lille, le VAL démontre quotidiennement sa régularité et sa sécurité remarquables. Orly, Toulouse, Bordeaux et Rennes, Jacksonville, Chicago et Taïpeh ont choisi la modernité en l'adoptant. Dans le monde, les automatismes de MATRA transportent chaque jour plus de 12 millions de passagers.

DÉFENSE
MATRA, c'est 45 ans d'expérience et d'innovation au service de la défense. Architecte de systèmes de défense et de commandement, missilier, équipementier, pour les forces armées de 60 pays, MATRA est présent sur les cinq continents.

AUTOMOBILE
MATRA est le créateur de l'Espace, la référence mondialement reconnue. Fabriquée et commercialisée en étroite collaboration avec Renault, l'Espace a été élue voiture de la décennie. Le logiciel EUCLID-IS de MATRA DATAVISION a permis son étude et sa fabrication.

ESPACE
[illegible]

MATRA



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

L'homme de l'immobilier haut de gamme

M. Michel Mauer, un grand promoteur sur la sellette

A la suite de l'arrestation de M. Mauer, le président de la Cogedim, la société a publié, vendredi 30 novembre, un communiqué affirmant que *« la justice démontrera que les dirigeants des sociétés du groupe Cogedim ne sont coupables d'aucun des délits qui leur sont reprochés »*. Le texte indique que *« le juge d'instruction a cru devoir faire arrêter M. Mauer sans aucune charge nouvelle, à raison des accusations d'un détenu qui a été ensuite mis en liberté »*. Fondateur de la Cogedim (la Compagnie générale de développement immobilier), une filiale de Paribas, M. Mauer en est le PDG depuis 1982.

Mince, de taille moyenne, arborant dans un visage ouvert, perpétuellement bronzé, le sourire d'un amoureux de la vie, Michel Mauer porte avec allégresse une soixantaine sportive. Sportif, il l'est, ou du moins l'a été, avec une joie passionnée, passant de l'équitation à la voile, du tennis au ski et à la chasse, au fil de l'inspiration et des saisons. Un nez pointu, perspicace, sous des yeux bruns attentifs et animés, révèle la recherche constante de l'idée qui animera Cogedim, du site où elle s'épanouira.

La Cogedim, c'est lui, et elle lui ressemble. Sanglé dans un impeccable costume croisé foncé, qu'éclairent – comme un point d'exclamation bi-colore – le mince trait rouge de la Légion d'honneur et le point bleu de la rosette du Mérite, l'homme a tout naturellement choisi de spécialiser son groupe de promotion dans l'immobilier haut de gamme, qu'il s'agisse d'habitation ou de bureaux. L'histoire de l'homme se confond avec celle de l'entreprise, et il est aujourd'hui le patron d'une des grandes filiales de Paribas.

Fils d'un officier protestant, c'est au hasard des garnisons qu'il naît à Perpignan (Pyrénées-Orientales) en octobre 1930 et qu'il va au lycée à Baden-Baden, en Allemagne fédérale. Une licence en droit à Strasbourg, puis Sciences-Po, et après trois ans de service militaire dans la marine, c'est l'entrée à Paribas, en 1958, groupe qu'il ne quittera plus.

En 1963, époque bénie pour la construction neuve, Paribas crée une filiale de promotion immobilière et c'est à Michel Mauer que l'on en confie la charge, comme directeur général, dans un petit bureau, avec un collaborateur et une secrétaire. Il en deviendra PDG en 1982. Le chemin parcouru depuis est impressionnant.

La Cogedim, en 1990, c'est un groupe de quinze filiales principales, dont les actifs sont évalués à 3 milliards de francs environ, le chiffre d'affaires entre 6,5 et 7 milliards de francs et les bénéfices escomptés à 200 millions, ce qui en fait une des toutes premières sociétés françaises de la spécialité.

Le capital de la holding est contrôlé à hauteur de 57 % par Paribas : 41,86 % directement par la Compagnie financière de Paribas, société de portefeuille du groupe, 10,25 % par la Compagnie foncière et 4,97 % par la Compagnie bancaire. Le reste est entre les mains de compagnies d'assurances, investisseurs institutionnels traditionnels : Axa-Midi, 14 %, les AGF, 6,8 %, l'UAP, 6,7 %, les Mutuelles du Mans, 4,16 %, la Caisse centrale de réassurance, 1,96 %, le groupe Prévoir, 1,55 %. Le reste (7,75 %) est dans le public, la société – fait rarissime dans la promotion immobilière – étant inscrite au hors cote.

Paris et sa banlieue ouest

Même si quatre filiales régionales (Méditerranée, Rhône-Alpes, Nord, Languedoc-Aquitaine) regroupent les activités en province, la Cogedim reste essentiellement parisienne, puisqu'elle réalise en Ile-de-France 90 % de son activité au travers de sept filiales de promotion, auxquelles il faut ajouter quatre filiales de commercialisation. Le chiffre d'affaires consolidé en 1989 a été de 6,3 milliards de francs, en progression de 34 % sur l'exercice précédent, représentant la vente de 2 100 logements et de 86 000 mètres carrés de bureaux et de commerces.

Le bénéfice brut consolidé après impôt a atteint 160,4 millions de francs, en progression de 50 % par rapport à 1988, et de 140 % par rapport à 1987. La flambée des prix de l'immobilier dans la capitale (le groupe y déploie une activité intense) explique en partie ces progressions impressionnantes. En un peu plus d'un quart de siècle, le groupe a construit 12 000 logements et un million de mètres carrés d'immobilier d'entreprise. Il emploie près de 400 personnes.

La Cogedim est dans la plupart des grandes opérations immobilières menées dans Paris même et dans la proche banlieue. Dans l'habitat, c'est le Grand Pavois (dans le 15e arrondissement), la résidence Université-Malart, le programme de la rue Stanislas (dans le 6e arrondissement), la rue Albéric-Magnard (dans le 16e), le nouveau quartier du Parc à Boulogne, et dans l'immobilier d'entreprise, la tour Manhattan, à la Défense, Sèvres-Manufacture, le ministère des finances à Bercy, et la ZAC du Chevaleret, le Victorien, le siège social de Canal Plus, quai André-Citroën (15e arrondissement), la dernière tour du Front de Seine, dans le 15e, acquise par les AGF, les opérations de Levallois, la ZAC des Renardières, à Courbevoie, et un ensemble de 15 000 mètres carrés de bureaux à Suresnes, sur les terrains libérés le long de la Seine par Renault-Véhicules industriels...

On en oublie sûrement. A noter cependant, l'existence d'une société anonyme d'HLM, HLM Renaissance, qui possède 182 logements dans le quartier de l'Horloge à Paris, et 126 logements rue Duris, dans le 20e arrondissement...

Une grande force de persuasion

Le groupe s'est diversifié, dès 1978, en se lançant dans les résidences avec services (non « médicalisées ») pour le troisième âge, les « Hespérides » : il en existe 45 actuellement, représentant 3 500 appartements, et 11 résidences sont en cours de construction. Diversification encore, l'aménagement et la gestion du centre de Val-d'Isère et l'aménagement du port du Touquet. Diversification toujours, les opérations d'aménagement du marché Saint-Germain et de la porte Maillot. Diversification enfin, mais de précaution celle-là, en cas de retournement de la conjoncture, la constitution d'un solide patrimoine productif.

Homme de contact, doué d'une grande force de persuasion, Michel Mauer entretient tout naturellement les meilleures relations avec les municipalités des communes où la Cogedim intervient. Et à Paris comme dans les riches banlieues de l'ouest, les municipalités sont essentiellement RPR. Ces liens ne sont pas exceptionnels, aucun des intervenants de la chaîne du bâtiment, du promoteur aux commerciaux, en passant par les entreprises générales, ne pouvant se permettre d'ignorer la puissance publique et les nouveaux pouvoirs que la loi de décentralisation a donnés aux élus locaux.

C'est un homme de premier plan, apprécié de ses pairs et concurrents, libéral convaincu, qui vient d'être jeté dans les cachots, qui ne font certes pas partie de l'immobilier haut de gamme auquel il est attaché depuis bientôt trente ans.

JOSÉE DOYÈRE

FISCALITÉ

Les effets complexes et progressifs de la CSG

Suite de la page 21

Tout d'abord, il ne faut évidemment pas confondre le taux marginal réel d'imposition avec le taux de la tranche maximale atteinte par un individu dans le barème de l'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques). Les déductions opérées pour passer au revenu imposable se répercutent sur ces taux, qu'elles abaissent proportionnellement ; inversement, une multitude de mécanismes parasites (décote, minoration...) viennent gonfler *de facto*, et parfois de façon spectaculaire, les taux marginaux (2).

Ensuite, ces taux dépendent, *via* le quotient familial, de la taille et de la composition des familles ; ils dépendent également de la nature des revenus, dans la mesure où certains types de revenus sont exonérés ou donnent droit à des abattements spécifiques ; etc. Finalement, les conditions d'attribution de certains transferts sociaux (complément familial, allocation-logement...) dépendent du revenu disponible ; une hausse de revenu peut donc provoquer une baisse de prestations, qui réduit le gain final au même titre qu'une hausse d'impôt. Le taux marginal effectif de prélèvement inclut également ces effets, avec la multiplicité des situations particulières que l'on imagine (3).

Il est donc pratiquement impossible d'évaluer les *effets redistributifs ultimes* de la CSG, et *a fortiori* d'en estimer la recette nette, sans prendre en compte de façon fine la structure complète des taux marginaux effectifs de prélèvement dans la population de ménages français. Au lieu des quelques « cas-types » habituellement considérés, un calcul précis requiert un modèle complet de simulation de l'ensemble du système fiscal et parafiscal français, basé sur un échantillon de ménages réels.

Notre tableau :

Le tableau publié ci-dessous présente les résultats obtenus avec le logiciel Sysiff utilisé depuis quelques années au Delta (4). Les simulations réalisées portent sur un échantillon représentatif de 2 500 ménages et tiennent compte à la fois des effets directs et des conséquences fiscales et parafiscales (5) de la CSG. Les ménages sont classés par « déciles » croissants de revenu brut par tête.

Le premier groupe correspond donc aux 10 % de ménages dont le revenu par tête est le plus faible, le deuxième aux 10 % suivants, etc. ; inversement, le décile supérieur correspond aux 10 % les plus riches, ce dernier décile étant lui-même divisé en trois sous-groupes faisant apparaître en particulier le « centile » (1 %) le plus riche de la population. Par ailleurs, l'utilisation du revenu par tête permet de tenir compte de la taille du ménage dans l'appréciation de son niveau relatif de bien-être.

La réforme est très clairement redistributive. Lorsque les aspects fiscaux et parafiscaux sont pris en compte, l'effet moyen est positif pour chacun des neuf premiers déciles, et même pour la première moitié du décile supérieur. Pour les 5 % de ménages les plus riches, en revanche, la réforme se traduit par un alourdissement des charges. Les sommes mises en jeu sont cependant assez faibles ; même pour le 1 % supérieur (les « très riches »), la perte *moyenne* est de l'ordre de 0,6 % du revenu.

Le cas des retraités, qui perdent à la réforme dès lors qu'ils sont imposables, n'apparaît pas dans les chiffres précédents, pour la simple raison que les déciles regroupent une population d'individus de revenus similaires, quelle que soit la source de ces revenus (retraites, salaires ou autres). Dans chaque décile, à l'exception peut-être du dernier, la hausse de revenu des actifs compense, et au-delà, les pertes des retraités.

Trois autres aspects de la simulation sont intéressants. Tout d'abord, l'analyse de la redistrubiton par taille familiale montre une perte pour les couples sans enfants, un gain pour les familles nombreuses et un effet globalement neutre sur les célibataires (qui s'explique par le revenu moyen de cette catégorie, relativement bas).

Par ailleurs, la simulation prévoit que 20 % des ménages subiront au total une perte supérieure ou égale à 0,4 % de leur revenu disponible. A l'inverse, pour 20 % des ménages, le gain dépassera 1 % du revenu disponible, et même 2 % pour 5 % de la population ; il s'agit de ménages à faible revenu (75 000 francs de revenu disponible moyen dans le dernier cas). Enfin, le prix à payer pour cette progressivité est, de façon peu surprenante, un léger accroissement des taux marginaux de prélèvement dans la population, surtout pour les ménages les plus aisés.

La CSG va donc dans le sens d'une grande progressivité de la redistribution des revenus. Mais cette réforme, pour symbolique qu'elle soit, reste évidemment assez marginale par rapport au dispositif fiscal et parafiscal existant. Le renforcement des prélèvements type CSG, qu'anticipent certains pour les années à venir, pourrait avoir des conséquences à la fois plus marquées et plus dangereuses, notamment en matière de taux marginaux. L'évolution future risque surtout de mettre en évidence la nécessité d'entreprendre rapidement une réforme globale du système redistributif français plutôt que d'opérer à la marge et au coup par coup.

FRANÇOIS BOURGUIGNON et PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI

Effet redistributif de la CSG (en francs par an)

Pourcentage de ménages (classés par niveau de revenu par tête)	Revenu net par tête (après cotisations sociales avant impôts et allocations)	Revenu disponible par tête (après cotisations, impôts et allocations)	Gain en revenu disponible par tête dû à la CSG
10	5 050	8 100	0
10	19 600	21 900	140
10	27 550	29 000	150
10	32 850	33 700	100
10	40 200	39 600	50
10	46 850	45 100	50
10	56 200	52 800	60
10	66 700	61 350	100
10	82 050	73 500	90
10	101 000	88 100	60
5	145 450	120 150	– 300
4	306 300	225 000	– 1 750
1			

(2) Par exemple, la minoration peut, dans le barème 1990, se traduire par des taux marginaux supérieurs à 100 %.

(3) Les taux marginaux, de façon générale, sont croissants avec le revenu, d'où la redistributivité globale de la CSG. Cette croissance n'est cependant pas monotone ; on peut observer des « pics » pour des revenus intermédiaires.

(4) Unité mixte de recherche CNRS, Ecole des hautes études en sciences sociales et Ecole normale Supérieure.

(5) Les prestations prises en comptes sont les suivantes : allocations familiales, complément familial, allocation de parent isolé, allocation-logement.

SOCIAL

Après l'évacuation d'un cadre retenu par les grévistes

Le conflit de la caisse d'assurance-maladie du Puy-de-Dôme rebondit

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Une vingtaine de policiers sont intervenus, vendredi 30 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), pour faire sortir un cadre de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale, dont le bureau avait été envahi par une centaine d'employées de la branche vieillesse de la caisse régionale d'assurance-maladie.

Les manifestantes réclamaient l'ouverture d'une table ronde pour examiner leurs revendications sur les salaires et leur déroulement de carrière. Plus de 300 000 dossiers d'assurés sociaux sont toujours en souffrance depuis le début de ce conflit en septembre.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO avait pourtant conclu un accord, le 9 novembre dernier, avec la direction de la caisse primaire d'assurance-maladie, qui s'est engagée à distribuer la totalité des points disponibles dans le cadre des budgets 1990 et 1991, comme le réclamait le personnel gréviste.

L'évacuation « musclée » de vendredi, condamnée par les syndicats comme par la direction de la caisse, a tout remis en question, et les syndicats devaient se retrouver lundi pour organiser une riposte.

JEAN-PIERRE ROUGER

TRANSPORTS

Selon le ministre indien de l'aviation civile

L'interdiction de vol des Airbus A-320 a été « une décision criminelle »

***« Ce fut une décision criminelle, qui a coûté 1,716 milliard de roupies (520 millions de francs) à la compagnie Indian Airlines. Je vais l'examiner de façon approfondie et déterminer les responsabilités. »* En faisant cette déclaration, dimanche 2 décembre, le nouveau ministre indien de l'aviation civile, M. Harmohan Dhawan, a-t-il clos l'affaire tant controversée de l'interdiction de vol des dix-huit Airbus A-320 ?**

NEW-DELHI

de notre correspondant

Cette décision avait été prise au lendemain de l'accident, survenu le 14 février dernier, à Bengalore, à un appareil de la compagnie intérieure indienne, qui avait provoqué la mort de 90 personnes. Une vive polémique sur la fiabilité de l'appareil, ainsi que sur le degré d'entraînement des pilotes, s'était ensuite développée.

Si le dossier franco-indien (en Inde, l'Airbus est davantage considéré comme un appareil français qu'européen) semble momentanément refermé avec la reprise des vols commerciaux des A-320 depuis le lundi 3 décembre, la mise en accusation indirecte, par M. Dhawan, de son prédécesseur, M. Arif Mohammed Khan, montre que, sur le plan de la politique intérieure indienne, tel n'est pas le cas. Le ministre de l'aviation civile, qui a effectué, le 2 décembre, un *« vol de confiance »* très médiatique entre Delhi et Bombay, a estimé qu'il était important de dénoncer ceux qui ont *« gaspillé les maigres ressources financières du pays »*.

Indiquant que les qualités aéronautiques de l'Airbus A-320 n'ont jamais été mises en cause, M. Dhawan a, cependant, souligné que plusieurs modifications ont été effectuées par le constructeur européen après l'accident de Bengalore. Indian Airlines, a-t-il précisé, a pris toutes les mesures nécessaires, tant en ce qui concerne l'entraînement de ses pilotes que s'agissant de la maintenance au sol des avions.

Le ministre n'a pas rappelé que les A-320 avaient déjà – discrètement – été remis en service lors des opérations de rapatriement des ressortissants indiens retenus en Irak et au Koweït. 38 000 d'entre eux ont pu revenir en Inde grâce aux A-320.

Enfin, l' « affaire Airbus » pourrait rebondir à propos des résultats de l'enquête en cours sur les conditions qui ont présidé à l'achat de l'avion européen. Des accusations de pots-de-vin ont été avancées. La procédure entamée par le Bureau central d'enquêtes (CBI) vise plusieurs responsables d'Indian Airlines ainsi que des hauts fonctionnaires.

LAURENT ZECCHINI

□ **Minerve augmente son capital de 80 millions de francs.** – Comme prévu lors du rachat par le Club Méditerranée de la moitié du capital de la compagnie de charters Minerve, le 3 avril, celle-ci procède à une augmentation de capital de 80 millions de francs, qui portera ses fonds propres de 105 à 185 millions de francs. Le tour de table sera, désormais, le suivant : 29,3 % pour M. René-Fernand Meyer, PDG, et les cofondateurs ; 40,2 % pour le Club Méditerranée ; 19,5 % pour le Crédit lyonnais ; 8 % pour le groupe Edmond de Rothschild ; 3 % pour le groupe IFINT-Agnelli.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

ATOUT FUTUR
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV ATOUT FUTUR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 19 décembre 1990 à 10 heures 30, Immeuble COTENTIN - 90 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1989-1990, et de décider de l'affectation du résultat.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

MEDIA-FINANCE

Information SICAV

UNI-ASSOCIATIONS
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV UNI-ASSOCIATIONS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 19 décembre 1990 à 9 heures 30, Immeuble COTENTIN - 90 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1989-1990, et de décider de l'affectation du résultat.

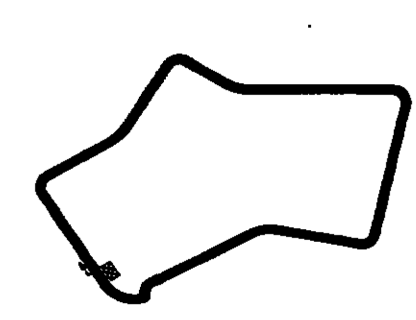
Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

MEDIA-FINANCE

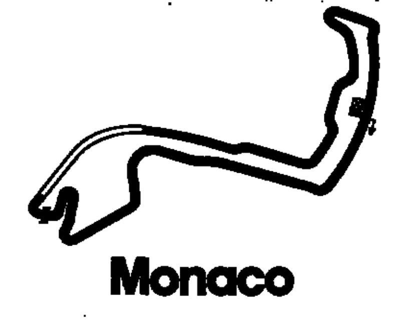
Après avoir beaucoup tourné en rond, Mobil s'est permis un tout droit.



Silverstone



Le Castellet



Monaco

Grande-Bretagne — France

Tunnel sous la Manche

Fournisseur principal de lubrifiant du chantier du Tunnel sous la Manche.

Mobil®

Avancez avec nous.

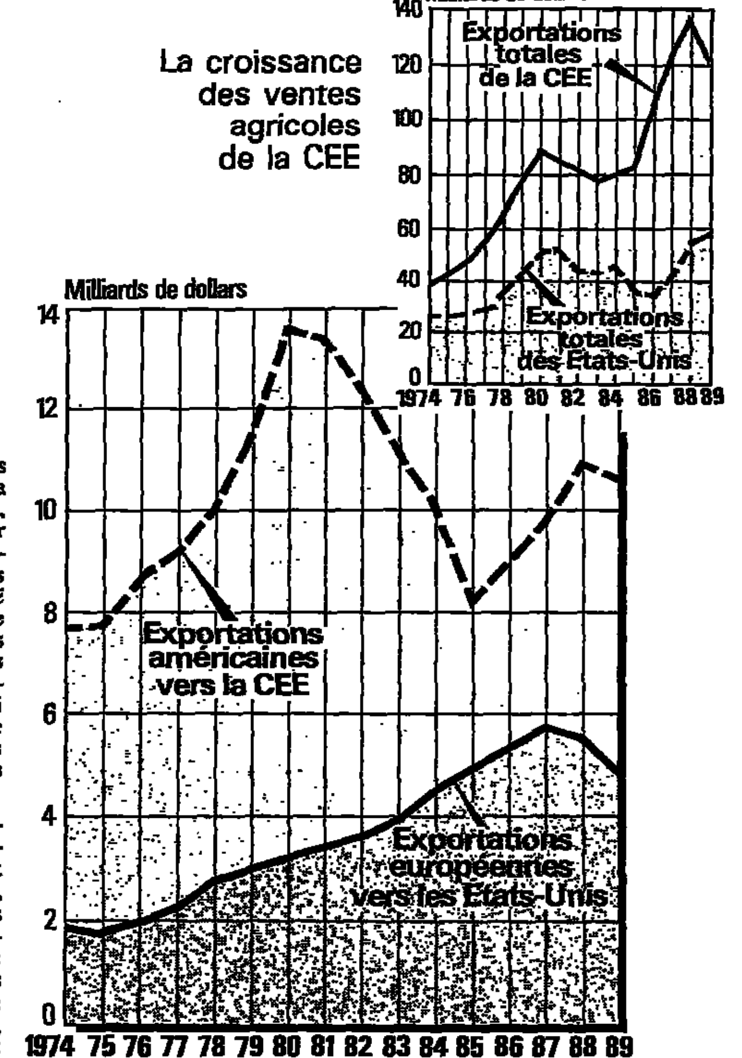
DDB NEEDHAM

CHAMPS ECONOMIQUES

Les enjeux du commerce mondial

CEE : les Etats-Unis un rival utile

Les Européens ne sont pas mécontents de mettre au compte de Washington une nécessaire réduction des aides agricoles



Après l'examen du contentieux agricole (« Champs économiques » du 30 octobre), des règles du GATT (6 novembre), des services (13 novembre), des problèmes de la propriété intellectuelle (20 novembre) et de la question textile (27 novembre), le dossier sur la libéralisation des échanges internationaux se termine avec un retour à l'agriculture vue de Bruxelles et de Washington.

DONNER, recevoir, tels sont, résumés en deux mots, les gestes qui sauvent une négociation. Dans sa phase finale, l'Uruguay Round commencé en 1986 à Punta-del-Este n'est pas sûr de trouver le salut, tant subsistent de divergences de fond entre Américains et Européens sur le dossier agricole. Ce n'est pas un hasard si les Américains ont choisi de relancer la « guerre du maïs » à quelques semaines des discussions finales du GATT, espérant transformer en droit acquis le débouché exceptionnel (et sans taxes) de 2,2 millions de tonnes de maïs par an concédé en 1986 par Bruxelles, au moment de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

En matière agricole, les Etats-Unis n'ont jamais cessé de regarder l'Europe verte comme un remords, conservant le souvenir du Vieux Continent exsangue de l'après-guerre, des aides alimentaires du plan Marshall... De Dillon Round en Kennedy Round, l'Amérique a vu grandir l'Europe du blé et du lait, de la viande et du sucre, admettant sans vraiment s'y résoudre qu'une autre grande puissance agricole mondiale venait de naître sur la rive opposée de l'Atlantique. L'histoire commerciale de ces trente dernières années est émaillée de nombreuses « guerres », du poulet, de la viande, des hormones, des alcools, des subventions et des produits de substitution des céréales (PSC) ...

Entre l'agriculteur européen et l'agriculteur américain, il y a plus qu'un océan. Ils appartiennent à deux mondes étrangers, tant par leurs habitudes de vie que par leurs modes de production et leurs poids socio-économique. Ils sont 10 millions en Europe, 2,2 millions aux Etats-Unis.

Leur seul point de contact est le marché mondial. Ils s'y protègent tellement que de part et d'autre, l'affrontement est toujours amorti par des soutiens publics anesthésiants qui leur font perdre le plus souvent toute vision réelle des échanges et du prix des transactions.

Au début des années 80, le règne coûteux de la subvention laissait croire aux paysans qu'il faisait chaud quand il gelait sur les marchés mondiaux. Un confort qui ne pouvait se prolonger qu'au prix d'une dérive budgétaire dont les pays dits riches n'avaient plus les moyens. Américains et Européens ont ainsi tiré des conclusions voisines : les politiques agricoles devaient avoir pour objet de régulariser les prix davantage que de soutenir les revenus. Il fallait procéder à des sacrifices.

L'ultra libéralisme reaganien donna corps à un discours pur et dur soutenant l'idée d'une option zéro, un désarmement total en matière de subventions sur une période de dix ans. L'administration américaine n'excluait pas non plus un démantèlement significatif des soutiens internes accordés aux agriculteurs.

De coûteuses subventions

Elle s'appuyait sur une réalité chiffrée : un agriculteur américain coûtait en moyenne 20 000 dollars par an aux finances publiques, contre 8 000 dollars pour un agriculteur européen. Les subventions représentaient 38 % du revenu d'un *farmer*, contre 27 % du revenu d'un paysan de la Communauté. Très en flèche dans les premiers temps de l'Uruguay Round, les Etats-Unis ont peu à peu limé leur position, prenant conscience des réactions d'hostilité que pourrait provoquer – au Congrès notamment – un lâchage brutal des agriculteurs. Il est apparu assez clairement qu'en dépit du discours libéral très volontariste, Washington tenait par-dessus tout à préserver une position dominante à l'exportation et un soutien intérieur substantiel pour ses fermiers.

Autrement dit, bien qu'ils prônent officiellement une baisse de 75 % du soutien interne des prix, les Américains pourraient se contenter d'un repli limité à 25 %, équivalant à celui prévu par le nouveau Farm Bill (la loi agricole quinquennale en vigueur aux Etats-Unis). Ils céderont moins sur le niveau du prix garanti à leurs paysans que sur le champ d'application de cette protection.

Côté européen, on ne serait pas mécontent de mettre sur le compte du GATT une obligation de réduire les aides qui apparaît nécessaire sinon urgente, sauf à risquer de nouveaux dérapages budgétaires. Les négociateurs des Douze n'en demeurent pas moins critiques à l'égard de la proposition américaine, pour des raisons parfois techniciennes, dont il faut pourtant expliquer la teneur au fond. Tout d'abord, la réduction des aides de 75 % sur dix ans serait établie par rapport à la moyenne du soutien de la période 1986-1988. Une base de calcul qui revient à ignorer les mesures de limitation des aides prises unilatéralement par la Communauté à cette époque (quantités maximales garanties, stabilisateurs budgétaires, baisse des prix agricoles), sans être suivie en aucun point par les Etats-Unis.

Ensuite, la notion de soutien interne définie par les Américains paraît discutable aux yeux des Européens : elle exclut les produits bénéficiant aux Etats-Unis de limitations d'importations, comme la viande, le sucre et le lait. Elle ne porte que sur les volumes produits éligibles au soutien direct, passant sous silence les productions bénéficiant d'aides budgétaires indirectes... A aucun moment l'offre américaine ne chiffre le soutien qu'elle accorde.

Dans ce contexte, il est clair que les Américains et les Européens ne parlent pas exactement le même langage, pour la simple raison que leurs agricultures respectives sont bâties sur des systèmes de production différents. Aux Etats-Unis, l'exploitant bénéficie d'un *deficiency payment*, une aide qui compense peu ou prou la différence entre le cours mondial et un prix garanti par l'administration. Cette dernière refuse de remettre en cause globalement ce système, préférant distinguer produit par produit et n'en rabattre que sur les subventions à l'exportation. Côté communautaire, il n'existe pas de *deficiency payment* mais un système global de protection à l'entrée (les prélèvements) et de subvention à la sortie (les restitutions). Au total, l'Amérique accepte de négocier sur ses aides à l'exportation, qui représentent environ 1 milliard de dollars par an, à condition que la CEE remette en cause tout son système de soutien, qui atteint... 9 milliards d'écus (1 écu = 7 francs) l'an. Les Etats-Unis parlent aussi de « découplage », une notion floue qui consiste à soutenir les revenus autrement que par le prix et, le cas échéant, à évacuer des négociations les soutiens directs aux producteurs

S'agissant des productions américaines protégées par un quota d'importations, les Etats-Unis envisagent de créer des contingents tarifaires, qui ne représenteraient pas moins de 3 % de la consommation intérieure. Leur volume serait accru dans les dix ans de 75 %, et les droits diminués d'autant sur la même période. Au bout du compte, le plafond de protection ne pourrait dépasser 50 % de la valeur des produits concernés.

Une protection très élevée

Si la proposition paraît ambitieuse, elle est limitée dans sa portée. Ainsi, les importations américaines de produits laitiers ne représentent actuellement que 3 % des besoins intérieurs. L'offre des Etats-Unis porterait cette part à 5 % seulement de la consommation (contre 15 % dans la CEE). L'Amérique a de surcroît su se ménager d'importantes sauvegardes. Il est question d'une diminution globale de 75 % des soutiens, ce qui n'exclut pas, pour certaines marchandises, le maintien d'une protection très élevée. Aucune précision n'est fournie sur la nature des produits dits sensibles que l'administration soustrairait aux mécanismes généraux. Pour beaucoup, la négociation en cours – et les Américains n'en sont pas seuls responsables – semble avoir rétréci son objet aux seules questions céréalières, comme si les échanges agricoles se limitaient au blé. Les oléagineux n'ont pas été évoqués, la viande, le sucre et d'autres produits agroalimentaires (fromages, spiritueux) ont été tenus hors jeu. Le sort des 57 millions de tonnes de PSC qui entrent dans la CEE sans prélèvements n'est pas tranché, et nul ne se pose vraiment la question de savoir si les céréales européennes ne sont pas « trop chères ». L'Europe des Douze, premier importateur mondial de produits agricoles (pour 50 milliards de dollars par an, contre 20 milliards pour les Etats-Unis), souffre de ses capacités d'accueil : l'huile d'olive et les agrumes du Maghreb, la viande des pays de l'Est, les PSC et le maïs américain. Un rééquilibrage s'impose, dont les conditions ne sont pas encore remplies. L'heure est toutefois aux économies budgétaires, et nul ne remet en cause ce constat, pas plus à Washington qu'à Bruxelles.

de Bruxelles
ÉRIC FOTTORINO

Etats-Unis : la CEE un concurrent déloyal

Pour les Américains, les Européens, moins efficaces, leur prennent des parts de marché grâce aux mécanismes communautaires

SELON les Européens – Jacques Delors le répète à chaque occasion, – les Etats-Unis ne négocient au GATT que pour leur ravir leur place d'exportateurs agricoles. Les Américains, de leur côté, considèrent que les producteurs de la CEE, moins efficients qu'eux, les grugent depuis bientôt trente ans, leur prenant des parts de marché grâce aux mécanismes d'application de la politique agricole commune (PAC), en particulier à son système aux frontières, les prélèvements variables à l'importation et les subventions à l'exportation (les restitutions).

On assiste ainsi depuis le lancement de l'Uruguay Round à une série de procès d'intention réciproques, sans que jamais s'engage une véritable négociation. Les Etats-Unis veulent redresser une injustice. Ils ne négocient pas, ils sont en croisade, et les représentants de la Communauté ont tort de ne pas prêter attention à la dimension psychologique du débat.

Il aurait fallu sans doute davantage expliquer, faire comprendre, au lieu d'uniquement manœuvrer. Les agriculteurs américains et ceux qui sont leurs porte-parole sont largement d'accord pour se considérer comme les victimes d'une entreprise déloyale, conduite avec détermination par des dirigeants européens cyniques et des paysans latins, souvent français, roublards.

Dans ce climat l'offre communautaire présentée voici quelques semaines par les Douze, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est prudente, a été ressentie à Washington aussi bien que dans le Middle-West comme une provocation. La frustration américaine à l'égard de la PAC est ancienne, et les Etats-Unis ont déjà négocié à plusieurs reprises pour tenter de la discipliner. Ils ont menacé, attaqué sur les marchés, sans vrai succès. Des trêves ont été conclues, qui n'ont pas duré.

« Pour des raisons politiques, les Etats-Unis ont à plusieurs reprises estimé avoir intérêt à ne pas affronter trop vivement les Européens. Alors, depuis 1970, nous perdons des marchés. Celui du blé, puis celui du maïs. La préférence communautaire nous a peu à peu exclus du marché des Six, puis, après 1973, de ceux du Royaume-Uni, du Danemark et d'Irlande. Nous vendions des aliments pour le bétail en Grèce, depuis 1981 c'est fini. En dépit des engagements pris en 1987, notre part des marchés espagnol et portugais du maïs se rétrécit. Souvent ce sont les Français qui prennent l'avantage », commente Paul Drazek, un dirigeant de l'American Farm Bureau Federation, principale organisation agricole du pays.

C'est vrai que les chiffres plaident *a priori* en faveur des thèses américaines. Les prix garantis des céréales ou des oléagineux sont sensiblement plus bas aux Etats-Unis que dans la CEE. Les Américains produisent moins cher parce qu'ils sont plus efficaces.

Dès notre arrivée dans son bureau d'Independence Avenue, Bruce Gardner, secrétaire d'Etat à l'agriculture, nous tend un graphique décrivant les échanges de céréales dans la Communauté : le « swing » est *grosso modo* de 50 millions de tonnes. En quinze ans, la CEE, qui importait près de 30 millions de tonnes en 1976, est devenue exportatrice nette en 1982, et livre aujourd'hui autour de 25 millions hors de ses frontières.

« L'Europe n'a pas une longue tradition d'exportation de céréales », rappelle B. Gardner. P. Drazek souligne pour sa part que l'excédent commercial agricole américain avec la Communauté fond comme neige au soleil. Les pertes encaissées sur les marchés des Douze au cours de la précédente décennie par les producteurs de maïs atteindraient 1,4 milliard de dollars, mais celles affectant les producteurs de graines oléagineuses, en particulier de soja, 2,9 milliards, les exportations vers la CEE, qui s'établissaient à 4,8 milliards en 1981, étant ramenées à 1,9 milliard de dollars en 1989. La raison de ce recul ne serait-elle pas que les Brésiliens, ou d'autres producteurs à bas prix, auraient pris la place des Américains ? L'argument est balayé.

De façon détournée

Au cours des années 70, le développement des exportations de soja vers la Communauté avait été vécu comme une belle histoire, le résultat légitime de la négociation transatlantique menant à l'aube de l'Europe verte : en contrepartie d'un feu vert américain pour ce mécanisme de double prix, la CEE s'était engagée à libérer de droits l'entrée des huiles végétales et des tourteaux. *« Depuis, elle ne cesse de batailler pour revenir sur cette concession. Elle y est parvenue de façon détournée en accordant une aide directe massive à ses producteurs de colza, de tournesol et de soja »*, constate John Baize, un consultant proche des producteurs de graines oléagineuses.

« Le prix mondial du bushel (1) *de soja*, raconte-t-il encore, *se situe autour de 6 dollars. Le prix communautaire payé aux producteurs atteignait 17 dollars le bushel. Grâce à la mise en place des stabilisateurs, il a été ramené à 14 dollars. Mais c'est évidemment encore trop élevé, et la production dans la Communauté a progressé de façon spectaculaire, entraînant une dégringolade de nos exportations. »*

Dans ce contexte, la demande de « rééquilibrage » de sa protection aux frontières présentée par la CEE afin de pouvoir stabiliser ses importations de produits de substitution des céréales (PSC), en particulier du gluten de maïs *(corn gluten feed)*, est considérée comme une démarche particulièrement perverse pour parfaire l'isolement du marché communautaire entrepris depuis 1962 : *« Le rééquilibrage est inacceptable pour les Etats-Unis comme pour les autres participants à la négociation. Il est impensable d'utiliser le GATT pour dresser de nouvelles barrières aux échanges ! »*, s'exclame Bud Anderson, un haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture. P. Drazek ajoute que l'agitation dans la Communauté à propos de ces livraisons de gluten de maïs est excessive : *« Elles nous rapportent 600 millions de dollars et elles plafonnent à ce niveau depuis deux ou trois ans. »*

de Washington
PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 26

(1) *Bushel* (boisseau) : mesure de capacité égale à 8 gallons (Etats-Unis), soit 30,280 litres.

Le Monde
EDITIONS

R E V U E
D'ECONOMIE
FINANCIERE

Les mécanismes monétaires sont de plus en plus complexes, les innovations financières de plus en plus nombreuses. La Revue d'Economie Financière, outil de recherche et de dialogue, apporte aux praticiens et aux universitaires les informations et les réflexions indispensables.

Au sommaire du numéro 14 (automne 1990)
LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

"L'expérience historique" retrace l'évolution des modes de financement de l'économie depuis la moitié du XIXème siècle jusqu'à la crise de la dette des années 70. Une étude qui intéresse autant les historiens que les économistes.

(Prochain numéro janvier 1991 : Le financement de l'économie mondiale — les perspectives : géofinance.)

EN VENTE EN LIBRAIRIE

CHAMPS ECONOMIQUES

Les enjeux du commerce mondial

Etats-Unis : la CEE un concurrent déloyal

Suite de la page 25

L'offre communautaire dans son ensemble n'est pas considérée comme une base acceptable de discussion. « *Une vraie pantomime* », renchérit gentiment Carole Brookin, journaliste consultante, proche de l'administration. La CEE, impavide, propose de réduire le soutien accordé à ses agriculteurs de 30 % de 1986 à 1996, et considère que *grosso modo* la moitié du chemin a été faite depuis 1986. C'est jugé insuffisant par les Etats-Unis, qui proposent une réduction de son soutien interne de 75 % sur dix ans, par rapport aux niveaux atteints au cours de la période 1986-1988.

Surtout les Américains reprochent à la proposition communautaire d'être peu transparente, imprécise. « *Cela n'aboutira qu'à des réductions marginales du soutien, et nous n'avons même pas la garantie que l'ensemble des produits sera couvert* », constate B. Anderson.

Vue de Washington, l'expérience passée ne plaide pas pour la Communauté. La réforme de la PAC engagée depuis 1981 est considérée avec le plus grand scepticisme. On salue certes comme une mesure efficace l'instauration des quotas laitiers, mais le reste – les « stabilisateurs », les limitations des achats à l'intervention – n'a pas convaincu.

La poursuite d'une réforme à pas comptés ne peut rassurer les Américains : « *Chacun sait que votre programme de set aside, de mise en jachère, dont l'objet est de réduire la production, est insuffisant*, renchérit J. Baize. *Chez nous il affecte 20 millions d'hectares, l'équivalent de la surface cultivée aux Pays-Bas, en Belgique et au Danemark.* » Nos interlocuteurs soulignent que la mise en œuvre par la CEE d'un programme substantiel de jachère pourrait constituer un élément important d'un accord.

Cependant, là n'est pas l'essentiel. Une politique concertée de réduction du soutien peut certes être mise en place, mais, souligne P. Drazek, le GATT n'a pas été conçu pour gérer de telles dispositions. Ce qui compte, ce sont les mesures aux frontières.

Sans rien changer

La Communauté a le devoir d'importer plus et d'exporter moins. Tout est dit. Ou presque, car il reste à préciser le moyen d'y parvenir. « *Il faut que vous changiez vos mécanismes, c'est beaucoup plus important que de savoir ce que nous allons gagner en volume au cours des années à venir* », explique C. Brookin.

Les Américains ragent en constatant que précisément les Européens, s'ils consentent à « dégraisser » leurs prélèvements et à réduire leurs restitutions, entendent en garder la maîtrise, conserver la possibilité de les ajuster les uns et les autres pour interdire une importation qui gêne ou bien au contraire rendre possible une vente à un moment opportun. « *Ce que voulez, c'est une légalisation de la PAC par le GATT, sans rien changer de fondamental* », proteste B. Anderson.

Faisant la part du feu, B. Gardner se montre moins radical. Plus que par l'accès au marché des Douze, il est surtout préoccupé par les subventions à l'exportation, le « dumping », comme il dit. « *La structure de la PAC pourrait être maintenue*, concède-t-il. *Mais il faudrait s'entendre sur quelques mécanismes supplémentaires, par exemple plafonner les exportations communautaires de céréales qui bénéficient des subventions à l'exportation.* »

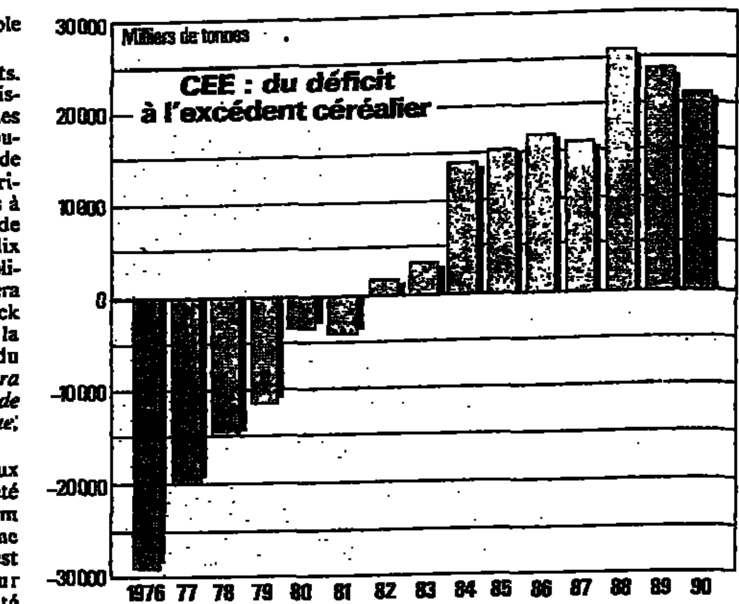
Une telle formule lui semble plus praticable qu'une tentative de partage des marchés, dont, dit-il, ne voudront pas entendre parler les producteurs du tiers-monde. « *Kohl et Mitterrand disposent-ils d'une marge de manœuvre suffisante pour imposer un tel effort de rationalisation ?* », interroge-t-il, remarquant qu'il serait d'autant plus nécessaire que la production mondiale augmente et que la demande solvable diminue.

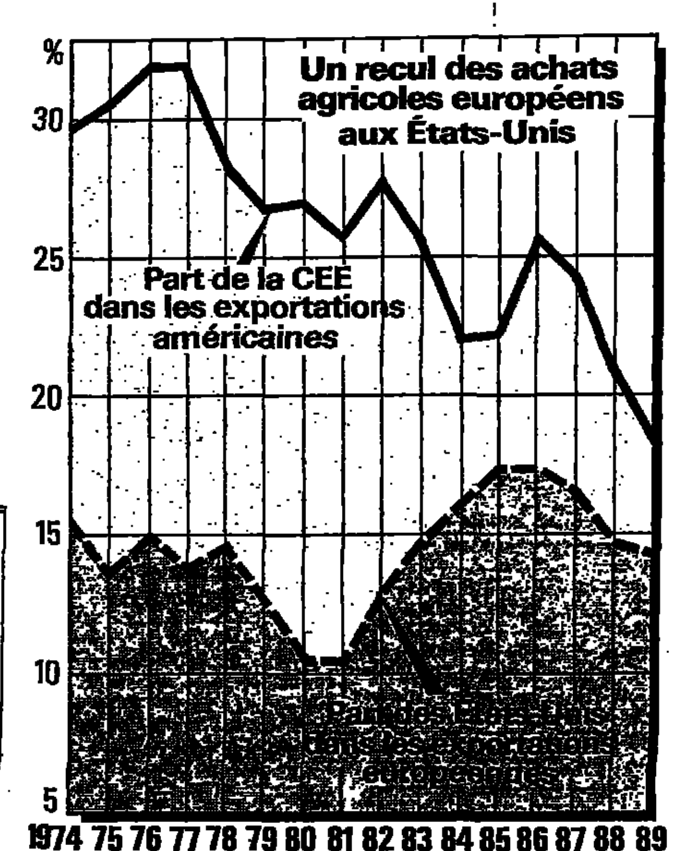
Le Congrès compte les points. Ses représentants se montrent discrets sur l'écart existant entre les décisions arrêtées au titre du nouveau Farm Bill (une diminution de 25 % des crédits affectés à l'agriculture au cours des cinq années à venir) et l'offre américaine de réduire le soutien de 75 % en dix ans. Ils feront leurs comptes, explique-t-il, lorsque la négociation sera terminée. Mais, souligne Chuck Riemenschneider, secrétaire de la commission de l'agriculture du Sénat, « *le Congrès n'approuvera qu'un bon accord. Il sera difficile de lui vendre quelque chose de vague, d'incertain* ».

Selon ses calculs, le soutien aux agriculteurs américains a déjà été réduit par le précédent Farm Bureau (1986-1990) de 25 %. Une nouvelle réduction de 25 % est encore programmée (pour 1991-1995). La Communauté devrait faire au moins autant. « *Au moins* », car, souligne-t-il, le niveau de départ des subventions est plus élevé dans la CEE qu'aux Etats-Unis.

John Ziolkowski, un assistant du sénateur Lugar, très influent dans le Middle West, se montre pessimiste quant aux chances de parvenir à un accord au GATT. Sans pour autant dramatiser. « *On prendra alors rendez-vous pour dans deux ans. Il ne faut pas de guerre commerciale plutôt trouver provisoirement des solutions bilatérales. Nous avons trop d'intérêts communs, le Golfe, l'Est, pour nous laisser aller à l'agression.* »

de Washington
PHILIPPE LEMAITRE





La concertation permanente des gestionnaires et des analystes fait la régularité dans les performances du Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole et l'Europe

Le premier gestionnaire d'Europe vous ouvre en grand la nouvelle génération des SICAV

Mosaïs, SICAV à compartiments de droit luxembourgeois du Crédit Agricole, apporte initiative et précision aux investisseurs désireux de gérer eux-mêmes, dans ses grands équilibres, un portefeuille investi en fonds spécialisés.

La maîtrise du choix

Actions, obligations ou court terme; diversification ou spécialisation; par pays ou zone géographique; en devise locale ou en francs français...

Vous pouvez vous-même composer votre portefeuille à partir de 28 compartiments et le modifier sans frais en fonction de votre analyse de la conjoncture.

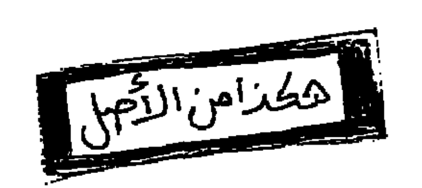
L'expertise de Segespar-Titres

Segespar-Titres gère chacun des compartiments de Mosaïs avec l'expertise et la compétence qui ont fait de cette filiale spécialisée du Crédit Agricole le premier gestionnaire d'Europe.

Le Crédit Agricole au Luxembourg et dans ses agences françaises tient à votre disposition l'information détaillée et complète sur les nouvelles libertés que vous apporte Mosaïs.

Crédit Agricole Luxembourg: 18, bd Royal L 2449. Tél. 46 80 82 06 - Fax 46 45 18 56.

— Mosaïs: autorisation de la COB du 03.04.1990.
— Les actionnaires fiscalement domiciliés en France, ont l'obligation de déclarer les revenus résultant des cessions entre les compartiments de la SICAV, revenus soumis au régime des plus-values sur les valeurs mobilières.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

DÉCEMBRE 1990

Premier dossier

LA FORTUNE DES FRANÇAIS

Depuis vingt ans, les éléments qui composent le patrimoine des Français ont beaucoup évolué : la diffusion des produits boursiers auprès d'un public de plus en plus large est un facteur majeur avec pour corollaire la part croissante des revenus passifs. Les inégalités ont changé de forme mais restent très importantes même si la pauvreté perd du terrain. La façon de les envisager devient plus subtile : elles ne sont pas toujours injustes, pas forcément inefficaces. La fiscalité semble impuissante à les réduire. Le débat devient un débat de société.

Second dossier

LES GROUPES DE PRESSE

Les groupes de presse font, noblesse oblige, la une des journaux. C'est un phénomène nouveau, dû à plusieurs facteurs. D'abord la concentration au sein d'un seule entreprise de nombreux titres de presse écrite, mais aussi d'autres moyens de communication, de l'édition à la télévision, a transformé le secteur. Devenus multimédias, les groupes sont aussi devenus internationaux. Français, anglais, italiens, allemands, américains, ils se sont lancés à l'assaut de la planète. On les retrouve du Japon aux pays de l'Est. Et leurs prises de pouvoir tous azimuts entraînent des affrontements.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

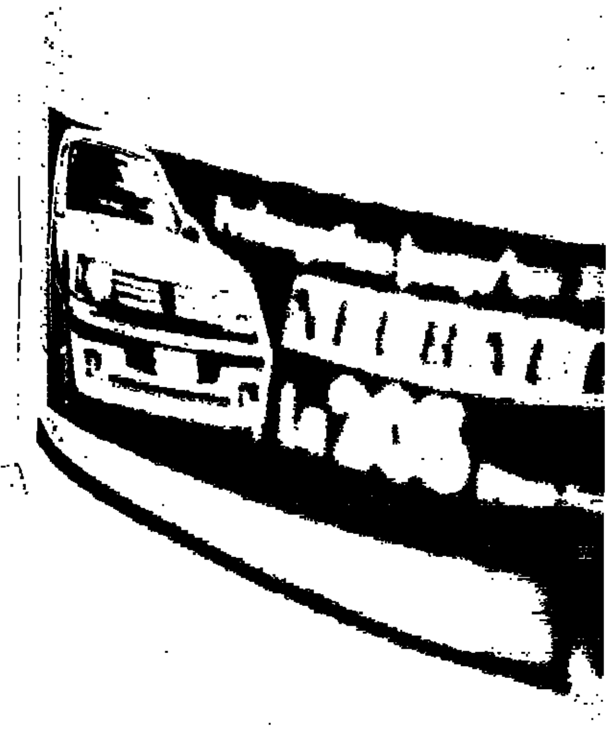
alternatives ECONOMIQUES

EN KIOSQUE 18 F

décembre 90

VILLE, EMPLOI, ÉCOLE :
les trois crises

EUROPE :
la politique agricole dans l'ornière



CHAMPS ECONOMIQUES

Les enjeux du commerce mondial

Lait : une affaire qui tourne mal

Dans le Wisconsin, un fermier ne gagne par heure que le cinquième du salaire d'un ouvrier non qualifié du bâtiment

VISIBLEMENT, l'affaire lui reste encore en travers de la gorge. *« L'année dernière, notre industrie avait remporté une très importante commande pour fournir de la poudre de lait, destinée à la confiserie, au Mexique, et le gouvernement américain n'a rien trouvé de mieux que d'annuler la commande au dernier moment »*, fulmine Jerry Larson.

« Et aujourd'hui, nous sommes à nouveau en situation de surproduction. Tout ça à cause des bureaucrates de Washington qui ne comprennent rien au marché. Résultat : nous allons avoir 10 % à 15 % de producteurs de lait qui vont encore disparaître », prédit ce fermier de County-Clark, un bled de quelques dizaines d'âmes situé au cœur du Wisconsin, le premier Etat laitier du pays (assurant 11 % de la production totale américaine), à proximité des Grands Lacs.

Le marché du lait est particulièrement cyclique, Jerry n'en disconvient pas. A cinquante-huit ans, avec vingt-cinq années d'expérience derrière lui après huit ans passés dans l'armée américaine, il a vécu de près les longues crises du monde agricole. Les années de dumping de 1966 à 1968, la grave surproduction de 1984-1986 et la relative accalmie sur les prix qui a suivi avec, au bout du compte, tout de même la ruine pour des centaines de milliers de petits fermiers, contraints de quitter leur exploitation.

Depuis deux ou trois ans, on vivait plutôt mieux dans les fermes laitières du MidWest. A condition d'éviter au maximum les charges salariales, de serrer les autres postes de dépense et, parfois, de prendre un second travail.

« Sans ça, je ne m'en serais jamais sorti », affirme Jerry. *« Avec le remboursement des prêts, les frais divers, les assurances, je ne sais plus très bien combien de fois j'ai dû payer la maison que j'habite. »*

Fermier à ses heures, lorsqu'il s'occupe, avec son épouse Audrey, de ses vingt-cinq vaches, lesquelles produisent moins de 100 litres de lait par jour, ce grand gaillard constamment coiffé de sa casquette de base-ball, a monté une petite entreprise de construction qui lui procure quelques revenus supplémentaires. Sinon...

« Actuellement, précise-t-il, *si l'on décompte tous les frais, notamment le poste fuel qui justifie, à lui seul, 25 % des dépenses (un montant accru depuis la crise du Golfe), le revenu horaire d'un fermier travaillant dans l'industrie laitière est de 1,30 dollar en moyenne. Le cinquième de celui d'un ouvrier non qualifié travaillant dans la construction. »*

Mais il faut continuer. Continuer à approvisionner chaque jour l'usine voisine où sera fabriqué le cheddar, ce fromage destiné essentiellement à la cuisine et qui absorbe encore 40 % de la production laitière américaine contre 50 % il y a six ou sept ans.

Entre 4 heures et 7 heures du matin, la société Elmdal, propriété de Bridel, puis de Besnier reçoit ainsi 170 000 litres de lait. Y compris les bidons de Jerry Larson. Une production qui sera traitée le jour même par la fabrique et le lendemain par les géants américains de l'agroalimentaire tels que Kraft. A des prix soumis à un brusque retournement de marché depuis quelques mois.

« Comme tous nos confrères, nous vendons au prix de Green Bay, le marché mondial du fromage situé à la pointe est de l'Etat du Wisconsin et en ce moment, le prix du cheddar se situe à 1,07 dollar les quarante livres, soit un niveau inférieur au prix de soutien qui est de 1,11 dollar. Et il en ira bientôt de même pour le prix du lait », explique Bruno Cadudal, le jeune directeur de l'usine Besnier-Bridel de Greenpoint.

De fait, les cours du fromage sont à la baisse au National Cheese Exchange, la Bourse du fromage de Chicago et le prix du lait qui culminait encore à 14,93 dollars les cent livres en décembre 1989 lorsque la production a été tirée vers le haut, les Etats-Unis manquant alors de lait et, donc, de fromage, est brusquement retombé à moins de 11 dollars en novembre. A ce niveau, il s'approche dangereusement du prix de soutien fixé à 10,10 dollars les 100 livres, sans changement, dans le cadre du Farm Bill récemment adopté par le Congrès.

En quelques années, la production industrielle de lait a effectué un bond surprenant aux Etats-Unis. De 1986 à 1988, elle a grimpé de plus de 50 % et la hausse s'est poursuivie en 1989 avec une production supérieure à 1,2 million de tonnes. Mais depuis quelques mois l'industrie laitière se trouve en état de surproduction face à une baisse de la consommation nationale de fromage et de lait que ne parviennent pas à compenser les efforts de marketing entrepris pour populariser les yaourts et les crèmes dessert.

Pour la première fois depuis quinze mois, le gouvernement a été contraint d'intervenir pour acheter du fromage dans le cadre de son programme de soutien. Une décision prise le 3 novembre dernier, a un mauvais moment, compte tenu des compressions du déficit budgétaire finalement arrêtées par Washington et des discussions difficiles auxquelles se livrent actuellement les Américains et les Européens à propos des subventions accordées à l'agriculture de part et d'autre de l'Atlantique.

S'adapter ou disparaître

« Après deux années pendant lesquelles le prix moyen du lait s'est maintenu aux alentours de 14 dollars les 100 livres, il faut s'attendre à une période difficile qui devrait durer de six à neuf mois », avertit Don Storboff, directeur général de Wisconsin Dairies, la onzième coopérative laitière américaine. Installée à Baraboo, la capitale laitière de cet Etat qui est aussi le premier producteur de beurre (près de 900 000 tonnes par an, soit 24 % de la production nationale) et de fromage (120 000 tonnes, 35 % de la production totale), cette entreprise qui possède une vingtaine d'installations dans le Wisconsin mais aussi dans le Minnesota et dans l'Iowa, commercialise 3 milliards de livres de lait par an auprès des grands groupes alimentaires qui vont transformer ses produits (essentiellement du cheddar) aux fins de consommation.

Une société importante qui réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 600 millions de dollars et préfigure la prime donnée aux grosses entreprises face aux aléas du marché. *« Nous ne vendons pas nos produits au gouvernement pour bénéficier des prix de soutien. Nous bénéficions de contrats à long terme et de programmes de marketing qui nous permettent d'écouler convenablement les excédents »*, affirme Pamela Karg, responsable de la communication de Wisconsin Dairies.

Comme dans d'autres industries, la taille critique va de pair avec une productivité utilisant les dernières innovations technologiques. Là encore, il faut s'adapter ou disparaître. De 1955 à 1989, le nombre de fermes laitières a chuté de 2,8 millions à 200 000 l'année dernière. Dans le Wisconsin, elles ne sont plus que 37 000, souvent exploitées en famille, avec une moyenne de 75 à 100 têtes de bétail par exploitation.

« En 1965, le Dairy State (l'Etat laitier) comptait encore 80 000 fermes laitières. Elles ont baissé de plus de moitié en vingt ans », confirme Robert Cropp, professeur spécialisé dans l'industrie laitière auprès de l'université du Wisconsin, située à Madison, la capitale de cet Etat. *« Après les crises de 1983-1985 et de 1986-1987 dues aux excédents, le gouvernement a mis en place des programmes de réorientation et près de 15 000 fermiers en ont profité pour quitter la profession. »*

« Nous allons continuer à perdre 2 000 exploitants par an mais ceux qui resteront seront plus professionnels. Le Wisconsin a fait de gros progrès en matière de productivité. Ses fermes laitières ont sensiblement allégé le fardeau de leur dette. Le nombre de vaches par exploitation est en moyenne de 50 têtes contre 38 en 1965. Ce sont là des éléments qui devraient permettre au Wisconsin de résister à la concurrence », ajoute ce spécialiste du secteur.

La menace vient de l'Ouest, de Californie plus exactement où les bonnes conditions climatiques, liées à la présence d'un marché de proximité de 30 millions de consommateurs (six fois plus que le Wisconsin) attirent les grandes entreprises laitières toujours sensibilisées à la possibilité de faire baisser leurs coûts de production. A l'heure actuelle, la Californie et aussi l'Arizona comptent les troupeaux de vaches les plus importants. Dans ces deux Etats, 28 % des unités laitières ont plus de 500 têtes de bétail, indique le département américain de l'Agriculture et il n'est pas rare de voir arriver au petit matin des camions remplis de plus de 20 000 litres provenant d'un seul fermier des environs.

Ainsi, l'usine californienne Golden Cheese, située à proximité de Los Angeles traite d'ores et déjà 2,5 millions de litres de lait par jour. Une production qui en fait la plus grosse installation laitière dans le monde. Et qui illustre les ambitions de la Californie, deuxième Etat laitier derrière le Wisconsin, certes, mais à distance de plus en plus rapprochée du numéro un américain.

de Greenwood
SERGE MARTI

Maïs : un combinat qui marche bien

Dans l'Indiana, les exploitants très informatisés peuvent gagner leur vie en vendant au cours mondial

ERIC McCORMICK, quarante-six ans, jovial, massif, nous reçoit dans son bureau, une pièce parfaitement banale si ce n'est une console qui lui permet de suivre en temps réel l'évolution des cours de maïs à Lafayette ou à Chicago. A la main, il garde son talkie-walkie qui le relie à ses ouvriers dans les champs. Surveillance ? Pas exactement.

« Les gens travaillent désormais avec du matériel informatisé. Il y avait toutes sortes d'opérations, épandage, semailles, qu'on faisait auparavant plus ou moins au doigt mouillé. L'ordinateur permet un travail plus précis, plus soigné. Cela aide jusqu'au moment où il y a un problème. Dans ces cas-là, j'interviens. »

La ferme, qui surgit de cette plaine monotone de l'Indiana, donne – sans ostentation, il est vrai – une impression de grande modernité : machines agricoles puissantes et perfectionnées à plus de 100 000 dollars pièce, silos aux superstructures compliquées qui les font ressembler à des installations de guerre électronique... Eric est un paysan prospère et heureux.

Son exploitation est la plus importante du Moyen Indiana – 4 600 acres, soit plus de 1 800 hectares ! – dédiée au maïs, au soja et à l'élevage du porc, les trois spéculations reines de cette partie orientale de la Corn Belt, entre Indianapolis et Chicago, à proximité des Grands Lacs et de leurs réseaux de navigation. En vérité, un combinat plus qu'une ferme.

Outre la culture et son élevage de cochons, Eric produit industriellement des poulets et des œufs. Il se trouve de la sorte à la tête de cinq sociétés, dont sa femme assure la gestion ; son fils de vingt ans travaille à la ferme, son père, retiré à quelques miles, vient aider. Il emploie une douzaine de salariés ; 400 acres sur les 4 600 restent en jachère pour respecter le programme gouvernemental de maîtrise de la production (*set aside*) et pouvoir bénéficier ainsi d'un complément de prix (*deficienty payments*) payé sur le maïs et le soja.

Le vent en poupe

Ce programme de gel des terres n'a plus vraiment la cote, et Eric affirme qu'il pourrait s'en passer, autrement dit gagner sa vie en vendant au cours mondial. *« Le programme gouvernemental nous a aidés dans les années difficiles. Mais, maintenant, il n'est plus indispensable : je préférerais vendre et exporter vers les pays qui en ont besoin. »* Mais cette exploitation géante est-elle vraiment représentative ? Ses voisins atteignent-ils, eux aussi, la compétitivité nécessaire pour tenir un tel raisonnement ?

Eric McCormick l'affirme. James Cripe, qui exploite, pour son plaisir et pour son compte, après son travail quotidien à l'Elevator (il s'agit d'un négociant en céréales), quelques modestes centaines d'acres laissés par son père, l'approuve. *« Nous sommes dans une région dynamique*, souligne Eric. *La majorité des agriculteurs a le vent en poupe, ces dernières années, ils ont gagné beaucoup d'argent grâce aux porcs. D'ailleurs, le prix de la terre a sensiblement augmenté. L'agriculture repart. »*

Les années difficiles de 1983-1985, marquées par la sécheresse et les suites de l'embargo des ventes à l'URSS, paraissent oubliées. *« Il y a eu des banqueroutes*, se rappelle cependant Eric. *Les gens bien organisés s'en sont tirés. Ceux qui avaient des problèmes de trésorerie ont rencontré de vraies difficultés. »*. Néanmoins, quoi qu'on ait pu dire alors, cet épisode n'a, à l'évidence, rien à voir avec les périodes terribles de l'avant-guerre racontées par Steinbeck. L'Indiana est riche, et la structure des terres favorable. La situation a été sans doute différente dans les Dakota, plus à l'est, ou au Kansas.

Depuis juillet, le prix du maïs a baissé et le soja a suivi. Eric ausculte les cours avec attention mais ne semble pas préoccupé outre mesure. Les raisons de ce recul ? De très bons rendements en soja, des exportations qui diminuent, et puis les éleveurs qui s'essoufflent à investir. *« Tout va par cycles »*, complète, rassurant, J. Cripe.

L'ambiance n'est pas à l'inquiétude, encore moins à la crise. Ici, à Delphi, comme on se sent loin de Washington et encore davantage de l'Uruguay-Round ! Les références d'Eric à la politique agricole commune ou tout simplement à la lointaine Europe sont des plus succinctes. *« On a besoin d'exporter chez vous »*, constate-t-il sans davantage insister.

Par camions entiers

A quelques miles de Delphi, bourgade proprette à laquelle un *creek* torrentueux donne un peu de relief, l'Elevator de Cripe. Il s'agit de la compagnie The Andersons, un négociant qui sert d'intermédiaire avec les groupes des Grands Lacs. L'entreprise connaît une activité fiévreuse : la récolte est à peine rentrée, et les fermiers viennent vendre ici leur maïs vingt-quatre heures sur vingt-quatre par camions entiers. Deux cents par jour.

Les producteurs ont le choix entre trois débouchés : le marchand (The Andersons), l'usine d'édulcorants Staley à Lafayette ou les gros éleveurs spécialisés. Ici, à l'Elevator, tout est automatisé, y compris le déchargement des énormes semi-remorques, et tout est gigantesque : les installations de séchage comme les silos. Pourtant, en ce mois de novembre, ceux-ci débordent, et le grain est stocké à même le sol sous les bâches en plastique. Dans les bureaux, des employés pianotant devant leurs écrans achètent et vendent.

Joe Needham, le jeune directeur général, semble considérer, lui aussi, que « tout baigne ». Il est surtout très fier de ses équipements, même s'il confirme, sans s'appesantir, que l'exportation n'est pas fameuse et que les prix sont lourds. A l'Europe et à ses subventions, pas la moindre allusion.

« Le gouvernement refuse d'accorder des crédits à l'URSS. » A Delphi, on a compris qu'avec les bouleversements à l'Est, le commerce du grain changeait de nature. L'URSS n'est plus solvable. Les subventions ne suffisent plus pour vendre, et tout devient subordonné au crédit. L'Uruguay-Round serait-il une négociation anachronique ?

de Lafayette
PHILIPPE LEMAÎTRE

Les bonnes surprises du Farm Bill

« Franchement, je ne pensais pas que le Congrès irait aussi loin. » Un mois environ après l'adoption par les parlementaires américains, le 16 octobre dernier, de la nouvelle loi d'orientation agricole, ce représentant de la Commission de la CEE à Washington avoue sa surprise.

L'une des principales dispositions de ce Farm Bill 1990 concerne le soutien des produits agricoles – la réduction de 15 % sur cinq ans des superficies pouvant bénéficier des *deficiency payments* (montants versés en compléments de revenus lorsque les prix mondiaux ne compensent pas les coûts de production, applicables au blé, au maïs, au riz et au coton). Cette disposition n'a pas déclenché le tir de barrage que l'on pouvait craindre de la part des lobbies, très puissants dans ce secteur, et a été pratiquement adoptée en l'état.

En revanche, il est vrai, les quelque 2,2 millions de fermiers américains – contre 10 millions en Europe – peuvent dorénavant opter pour une autre culture de leur choix (en dehors des superficies gelées par les programmes) à hauteur de 10 % des surfaces de leur exploitation, tout en conservant les droits attachés à leur culture de base (blé, maïs...). Et tout en bénéficiant des *loan rates* (prix retenus par la Commodity Credit Corporation (CCC), organisme public d'intervention en matière agricole pour fixer les prêts de campagne consentis aux agriculteurs) et des prêts octroyés par la CCC.

Par ailleurs, les autres aides directes telles que les *target prices* (pour les seules céréales et le coton) sont reconduites, de même que les prix de soutien pour le sucre et le lait, les producteurs de soja bénéficiant de leur côté d'un *marketing loan* sous forme d'un prêt fédéral remboursable soit au prix du *loan rate*, soit au prix du marché s'il est inférieur au *loan rate*. Enfin, comme par le passé, des mesures d'encouragement à l'exportation figurent dans la nouvelle loi d'orientation, notamment sous forme de crédits qui peuvent atteindre 5,5 milliards de dollars par an.

La crise irakienne

Au total, le coût de soutien direct à l'agriculture est fixé à 41 milliards de dollars pour la période 1991-1995. Mais à ce chiffre s'ajoutent les « impondérables » : d'ores et déjà, l'administration a prévu 2 milliards de dollars de plus au titre du préjudice résultant de la crise irakienne (par exemple, des livraisons effectuées à ce pays et qui ne seront jamais payées, ou encore la bonification de crédits qui ne seront pas remboursés).

De plus, une enveloppe supplémentaire de 1 milliard de dollars a été constituée pour tenir compte du marasme de certains marchés agricoles. Enfin, il faut rappeler que la Commodity Credit Corp. peut à tout instant obtenir des rallonges budgétaires en cas d'effondrement des cours.

Le dispositif n'est pas nouveau. Avec des variantes dictées par le contexte économique, il fonctionne depuis que Franklin D. Roosevelt a instauré le premier Farm Bill en 1933 afin d'ajuster l'offre à la demande, de protéger les revenus des fermiers américains et d'assurer une stabilité de la production en direction des consommateurs.

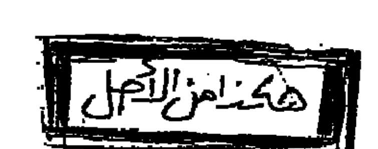
Mais, au fil de ces « Programs » selon la terminologie du monde agricole, la loi d'orientation, révisée tous les cinq ans par le Congrès, a suscité de nombreuses critiques quant à sa relative inefficacité et, surtout, quant à son coût.

Au cours des dernières années, le montant des subventions à l'agriculture a été considérablement réduit pour essayer de comprimer le déficit budgétaire croissant à l'échelon fédéral. De 26 milliards de dollars en 1986, ces aides sont tombées à 8 milliards pour l'année budgétaire 1990.

Elles ont coûté à l'Etat – et donc aux contribuables, très chatouilleux sur ce chapitre même si 25 % d'entre eux vivent encore en milieu rural – environ 133 milliards de dollars au cours de la totalité des années 80. Dont 80 milliards (au lieu des 52 milliards initialement prévus) pour la seule période 1986-1990. Une dérive que l'Administration a voulu freiner à défaut de l'interrompre vraiment.

S. M.





CHRONIQUE

PAUL FABRA

Problématiques sicav monétaires

LE gouvernement commence, semble-t-il, à s'inquiéter de l'énorme place occupée par les sicav qualifiées de « monétaires » dans l'ensemble des placements effectués par les Français. Ces organismes gèrent un montant total d'actifs proche de 800 milliards de francs, contre 421 milliards fin 1988. Ce chiffre de 800 milliards est lui-même égal à plus de la moitié de l'encours de l'ensemble des sicav, toutes catégories confondues (sicav actions, sicav obligations, sicav court terme dites sensibles etc.).

Il serait temps, en effet, de remettre de l'ordre dans un domaine où le public ne se sent si bien à l'aise que parce que, avec le concours inattendu des plus hautes autorités monétaires, on l'a habitué à ne pas trop se poser de questions. La plupart des épargnants, encore aujourd'hui, sont persuadés que, en souscrivant à une sicav monétaire, ils ne courent « pratiquement » aucun risque de perte en capital, comme s'ils détenaient de la monnaie qui rapporte. C'est sans doute, pour beaucoup d'entre elles, vrai, mais...

La Banque de France, pour sa part, vient de prendre une initiative propre à accréditer l'idée, pourtant *a priori* antinomique, qu'un placement donnant un bon 10 % (rendement d'un grand nombre de sicav monétaires), peut présenter toutes les caractéristiques d'un actif « liquide », c'est-à-dire susceptible d'être à tout moment converti sans perte en moyens de paiement. Une pareille liquidité serait sans doute assurée si les portefeuilles des organismes en question ne comprenaient que des bons du Trésor à trois mois, sauf à admettre que l'Etat français puisse, dans un avenir prévisible, faire défaut. Mais l'hypothèse mérite à peine d'être examinée puisqu'il n'existe pas assez de bons du Trésor en circulation pour remplir cet office. On ne l'évoque ici que pour observer que, dans ce cas, le rendement des sicav serait au plus égal à celui des bons du Trésor, soit plus près de 7,5 % que de 10 %.

Dans deux précédentes chroniques (*le Monde* daté des 30 octobre et du 6 novembre), j'ai critiqué la nouvelle extension faite par l'Institut d'émission de la notion d'« agrégats monétaires ». Selon la classification qui sera utilisée à partir du 1er janvier prochain, les sicav monétaires entreront en tant que telles dans la définition élargie de la monnaie que représente l'agrégat M 3. Conceptuellement contestable, cette réforme va à l'encontre d'une salutaire remise en question – très récemment entamée – du postulat selon lequel sicav monétaire égalerait sécurité quasi absolue.

Pour un autre motif encore, cette réforme paraît de nouveau particulièrement intempestive : elle est introduite au terme d'une période au cours de laquelle les risques financiers se sont un peu partout dans le monde, et donc aussi en France, sérieusement aggravés.

Si certaines sicav ont droit à l'appellation de « monétaires », c'est à cause du caractère supposé monétaire de leurs actifs. Or ces actifs sont essentiellement composés de deux sortes d'éléments, titres de créances négociables (TCN) et obligations achetées à réméré, dont l'importance relative a beaucoup changé au cours des dernières années. Ce changement est à lui tout seul révélateur de l'instabilité foncière de la formule : le placement, considéré comme le plus sûr de l'épargne française, repose sur une série de demi-vérités.

Dans les actifs de la majorité des sicav, les éléments les plus importants – plus de 50 % du total – sont désormais constitués par les TCN : billets de trésorerie (effets de commerce qui, au lieu de circuler par endossements successifs, sont négociés) émis par les sociétés industrielles ou commerciales, certificats de dépôt émis par les banques. Dans les deux cas, il s'agit, pour le compte de gros émetteurs, français ou internationaux, d'emprunts à court terme, et souvent à très court terme (un mois).

Inutile d'aller plus loin pour comprendre pourquoi les autorités en question considèrent la détention de telles créances négociables comme équivalente à la constitution de véritables encaisses en monnaie. Elles raisonnent sur l'hypothèse que, en temps normal, un certificat de dépôt mis en circulation par un établissement français ou étranger, comme le Crédit lyonnais ou la Chase Manhattan Bank, ne fait courir aucun risque à celui qui l'achète (le prêteur) ; de même pour un billet de trésorerie émis par Michelin ou par General Motors.

Reste d'abord qu'on ne vit pas en temps normal (si tant est que de pareilles périodes existent sinon rétrospectivement). Paul Volcker vient de déclarer à Paris, à l'occasion d'un colloque organisé par HEC et l'IFRI (Institut français des relations internationales) que, jamais depuis la fin de la guerre, l'économie réelle n'avait été plus menacée par l'instabilité financière. Reste ensuite que cette instabilité pourrait bien être liée aux nouvelles modalités de la relation prêteur-emprunteur telles quelles apparaissent dans le fonctionnement des sicav.

A partir du moment où il accorde la qualité d'actif monétaire à la sicav qui sera le porteur final d'une créance ainsi émise, le système sème le germe de sa propre négation. Pourquoi ? Parce qu'il est admis que toute créance acquise est une bonne créance, alors que le facteur décisif est non pas la décision de l'acheteur mais la solvabilité de l'émetteur à l'échéance.

Dans l'ancien système (dit de l' « intermédiation bancaire »), la société désireuse de se procurer des fonds, au lieu de s'adresser au marché où elle émet aujourd'hui un billet de trésorerie, aurait demandé un crédit à sa banque. C'était le métier du banquier d'examiner cette demande, et qui d'autre que le prêteur a plus intérêt à s'assurer de la solvabilité du débiteur ? En régime de « désintermédiation », le prêteur final, c'est le souscripteur de sicav (vous et moi), mais c'est un prêteur tout à fait spécial : le plus souvent, il ignore jusqu'à l'existence du risque qu'il assume et, encore plus souvent, il ignore vis-à-vis de quel débiteur il prend un risque.

DANS leur « situation trimestrielle » obligatoirement publiée, les sicav se contentent d'une décomposition globale : tel ou tel montant de l'actif a été investi en billets de trésorerie, tel ou tel autre en certificats de dépôt, etc. L'identité des sociétés emprunteuses y figure rarement, ou à titre d'échantillon. Mais consultez la liste détaillée (non rendue publique mais fournie sur demande) des actifs des sicav et vous y découvrirez une grande diversité de situation. C'est ainsi qu'un certain nombre d'entre elles – il faudrait procéder à une analyse serrée pour mesurer s'il y a risque sérieux ou pas – abritent en grosse quantité du « papier » (*Eurocommercial paper* et *Euro certificates of deposit*) émis par des débiteurs nippons particulièrement actifs. Beaucoup de banques japonaises ont été cette année mises en difficulté par la chute vertigineuse de la Bourse de Tokyo et fragilisées par la masse des prêts qu'elles ont consentis à la spéculation immobilière.

Les professionnels se rappellent encore le nom des organismes qui, l'an dernier, essuyèrent des pertes pour avoir absorbé en quantités variables des effets émis par cet Institut néo-zélandais, Development Finance Corporation of New Zealand, qui offrait des rendements records. Tout public qu'il était, l'Institut déposa son bilan. Plus récemment, les déboires de la Codec défrayèrent la chronique.

On dira que les gestionnaires de sicav sont précisément là pour apprécier les risques. Le choix est difficile, et on ne peut leur reprocher de chercher à les diversifier. Les organismes, dans leur grande majorité, sont bien gérés, et plus d'un très bien géré. Mais, on est en présence d'exigences, ou, à tout le moins, de pratiques contradictoires. D'un côté, il s'agit de justifier la réputation d'actifs de valeur certaine. D'un autre coté, le souci de figurer en bonne place dans les palmarès publiés régulièrement amènent certaines sicav à prendre des risques. Le classement ne retient que le critère du rendement. Or, les titres les plus rémunérateurs émanent par nature des sociétés les moins connues. Pour opérer une sélection entre elles, les engouements de la mode interviennent. Les titres australiens et néo-zélandais furent, jusqu'à une époque récente, en vogue.

Jusqu'en 1986/1987, années difficiles pour le marché obligataire, le gros des bilans de sicav était composé d'obligations achetées à réméré. Voilà une technique dont le nom a été popularisé (relativement !) par son application aux sicav et qu'on a – jusqu'à une époque récente – présentée un peu vite comme éliminant tout risque de perte en capital pour les portefeuilles desdites sicav. Là encore, le public n'a été pendant longtemps que partiellement informé, et pour la même raison que celle dont on a parlé à propos de la solvabilité supposée éternelle des émetteurs de TCN : le refus de l'administration des finances et des professionnels de raisonner autrement que sur la base d'un marché évoluant sans désemparer dans le bon sens. La passivité d'une bonne partie de la presse, trop encline à se contenter des analyses officielles ou corporatistes, fait le reste.

SCHÉMATIQUEMENT, les choses se passent de la façon suivante : une compagnie d'assurances (ou tout autre établissement « institutionnel ») vend à une sicav des obligations que en principe, elle lui rachètera dans un mois à un cours fixé au moment de la conclusion du contrat. D'où l'absence de risque encouru sur la valeur des obligations ainsi achetées à réméré par la sicav et, par elle, revendues au détenteur initial (ici la compagnie d'assurances) dans un court délai. Cependant, cette absence de risque ne se vérifie que si, à l'échéance d'un mois, la compagnie exerce son option d'achat. Dans le cas contraire, les obligations restent sur les bras de la sicav, avec les risques de perte en capital qu'une détention prolongée implique.

Tant que le marché obligataire était orientée à la hausse des titres (et donc à la baisse des taux), l'option était régulièrement levée. Ce n'est plus tout à fait le cas depuis lors. C'est ce caractère optionnel de l'opération de rachat qu'on a longtemps omis de préciser au grand public, le laissant croire que les sicav étaient sûres de revendre leurs obligations à un cours connues d'elles par avance.

Un phénomène a beaucoup contribué à l'essor des sicav à court terme au détriment des placements en actions et en obligations. Il s'agit de l'« inversion » des taux, en vertu de laquelle, depuis le début de 1989, les taux à court terme ont eu tendance à dépasser les taux à long terme. En période de crise financière larvée ou ouverte, la liquidité devient un avantage en soi.

L'illusion naît que tous les placements pouvant être facilement dénoués (le propre des sicav monétaires est d'apparaître comme des placements au jour le jour), ou comportant une échéance rapprochée, sont liquides. L'illusion est renforcée par le désir de profiter au maximum des taux les plus élevés. Mais, à fur et à mesure que les rémunérations deviennent plus attrayantes, le caractère liquide des placements devient plus problématique.

La face cachée de la facture pétrolière

Tout mouvement des prix du brut à la hausse comme à la baisse opère une ponction sur le revenu national

par Emile Quinet

CELA devait finir par arriver. Indépendamment de tout déterminisme historique, il était fatal que dans une situation d'oligopole comme l'est la production de pétrole, les phases d'entente soient entrecoupées de luttes ; et comme l'oligopole est en fait constitué d'Etats et non d'entreprises, rien d'étonnant à ce que cette lutte se déplace du terrain économique au terrain diplomatique et militaire, de la guerre des prix à la guerre – ou à la menace de guerre – tout court.

Alors on réapprendra des expressions longtemps oubliées : les économies d'énergie, le prélèvement au profit des pays producteurs, la crise, la facture pétrolière. Mais, en général, on ne voit que les effets à court terme : une hausse du prix du pétrole entraine un transfert de revenu des pays importateurs au profit des pays exportateurs, la baisse de revenu des premiers étant égale au produit des quantités importées par la différence du prix enregistré sur le brut. Cet effet est d'ailleurs parfaitement symétrique, une baisse du prix entraînant un transfert de revenu en sens inverse.

Dans les deux sens

Certes, la consommation de pétrole n'est pas totalement inélastique aux prix, dont l'augmentation entraîne une certaine diminution des quantités consommées ; les particuliers utiliseront un peu moins leur automobile et un peu plus les transports en commun, EDF va remettre en service des centrales à charbon. Mais cet effet est limité car les élasticités sont faibles, surtout à court terme. Et le calcul simple dont le principe a été esquissé plus haut saisit l'essentiel des conséquences à court terme.

Toutefois, un autre effet se déroule sur une plus longue période, et concerne les investissements rendus rentables par les changements dans la structure des prix ; il est très différent par sa nature et par ses conséquences. Tout d'abord il joue de la même manière dans les deux sens, pour une hausse comme pour une baisse ; il y a toujours des investissements à faire.

A partir d'une situation donnée, tout mouvement des prix du pétrole entraîne la rentabilité de certaines opérations, par exemple des substitutions de sources d'énergie, des conversions de centrales. Si le prix monte, il faudra faire des investissements économisant le pétrole ; s'il baisse, il faudra arrêter ces investissements, et même en faire d'autres en sens inverse.

Certes, quand on réalise ces opérations, c'est que les bénéfices qu'on en attend dépassent la dépense initiale. Mais à court terme, cette dépense est prise sur le revenu national de l'année. Si celui-ci est bloqué à son niveau maximal, soit en raison du plein emploi, soit en raison de la contrainte extérieure, c'est une ponction qui s'opère pour partie sur les autres investissements et pour partie sur la consommation.

On peut apprécier grossièrement l'importance de l'effet correspondant en recensant les investissements d'économie d'énergie effectués récemment. Une valeur de 2 % de la FBCF (formation brute de capital fixe) pour 1986 résulte des statistiques élaborées par l'AFME (Agence française pour la maîtrise de l'énergie) ; ce chiffre ne comprend pas la part du prix des matériels neufs qui correspond à l'amélioration des performances énergétiques, ni les investissements de reconversion résultant de la baisse des cours ; il sous-estime les sommes dont les Français ont dû se priver pour financer des investissements énergétiques.

Certes ceux-ci entraînent des effets bénéfiques à terme. Mais se feront-ils vraiment jour ? Tout investissement est un pari sur l'avenir, et ce pari est probablement particulièrement difficile ici. Une décision concernant les investissements énergétiques prise maintenant ne devient en général effective qu'au bout de plusieurs années, ses effets durent longtemps, souvent plusieurs dizaines d'années.

Des pays comme le Brésil en font l'amère expérience avec le plan alcool, devenu opérationnel lorsque le prix du pétrole, ayant baissé, en annulait la rentabilité. Que faire dans cette incertitude ? La théorie économique ne fournit que des réponses... théoriques : l'investissement à réaliser est celui qui maximise l'espérance mathématique du gain. C'est dire que la solution du problème repose finalement sur la qualité des prévisions.

A juste titre

Face à cette situation, on peut penser à plusieurs orientations. La première serait, selon une recommandation souvent faite par Pierre Massé, de développer des comptes de patrimoine pour mesurer les amortissements accélérés et pertes de capital liés à des modifications des cours pétroliers. La deuxième serait de développer la prise en compte de l'incertitude dans les calculs d'investissement, cela en faisant un pont entre le principe général de l'espérance rappelé plus haut et sa mise en œuvre dans les cas concrets.

Le gros de l'effort doit porter sur les prévisions de prix. Si les grands investisseurs en font, il n'en va pas de même pour les décideurs diffus que sont les petites entreprises ou les particuliers. Pour ces derniers, la myopie est de règle, les décisions qui engagent le futur se prennent sur la base des prix actuels, et il convient donc d'amplifier l'effort d'information.

Ces études prévisionnelles devaient être insérées dans la conception de scénarios concernant la politique énergétique, d'autant plus nécessaires qu'il y a rétroaction entre les deux : la baisse en termes réels qu'on a connue jusqu'il y a quelques mois n'était-elle pas due à la diminution – ou plutôt à la moindre croissance – de la demande ? En utilisant un terme qui semble à juste titre revenir à la mode, ne faudrait-il pas inclure ces mécanismes dans des analyses de stratégie ?

En dehors de ces considérations très techniques, quelle morale tirer de tout cela ? Une morale très bourgeoise, fondée sur le sens de l'épargne, la vertu de prudence et le souci de la continuité. La continuité, c'est ne pas céder aux effets de mode, se rappeler qu'une politique d'investissement ne porte de fruits que dans la durée, et qu'il faut l'abstraire des fluctuations conjoncturelles.

La prudence consiste à ne pas amplifier les conséquences de ces fluctuations ; peut-être n'aurait-il pas fallu autant relâcher l'effort il y a quelques années, mais ce n'est pas une raison pour retomber dans l'excès inverse maintenant. Enfin, le sens de l'épargne conduit à rappeler que ce qui fait la richesse et la force économique d'une nation, ce n'est pas seulement le flux de revenus, mais aussi le stock de capital, et que de ce point de vue tout mouvement de prix, à la baisse comme à la hausse, nous appauvrit.

► Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

CORRESPONDANCE

A propos des finances locales

A la suite de la publication (« Champs économiques » du 20 novembre) d'un article sur la trésorerie des communes, Jean François Delapre, comptable du Trésor à Lesneven (Finistère) nous écrit :

« Vous omettez de signaler que les comptables du Trésor sont « personnellement et pécuniairement responsables sur leurs propres deniers » des dépenses qu'ils effectuent pour le compte des ordonnateurs (les maires). Cette obligation a pour conséquence première que les comptables du Trésor vérifient les dépenses des maires sans, malheureusement, pouvoir juger de leur opportunité, ce qui aurait peut- être pour effet d'éviter quelques errements que relèvent les Chambres régionales des comptes et dont on fait grand foin à l'heure actuelle (Urbatechnic, le médecinisme). »

» Là où vous commettez une autre erreur qu'il me coûte de relever, c'est quand vous estimez que « les comptables publics ne sont pas soumis aux élus locaux ». L'une des formes les plus pernicieuses de la « soumission » des comptables publics est l'indemnité de conseil et de budget votée par les assemblées municipales. Pernicieuse, car elle permet aux élus locaux de peser sur le comptable en votant l'indemnité à 100, 60, 40 ou même 0 %.

» Il va de soi que, vu le montant que peuvent représenter ces indemnités dans de grandes collectivités, les comptables sont plus aptes à fermer les yeux sur certaines manipulations qu'ils connaissent, car il y va de leur train de vie ! Certains postes comptables sont plus appréciés que d'autres en fonction de ces indemnités, qui représentent une sorte de fonds de commerce que l'on n'est pas pressé de céder à qui que ce soit d'autre. Aussi, lorsque vous parlez de mauvaise compréhension entre comptable et maire, il s'agit le plus souvent d'un problème d'indemnité non résolu(...).

» Vous minimisez cependant le rôle des comptables publics auprès des petites collectivités où leur aide précieuse (qui rédige le budget, qui rédige le compte administratif ? Le comptable bien sûr !) est souvent appréciée (...). Comme vous le dites, nous sommes des « techniciens » de la gestion des collectivités locales, ce qui ne serait pas le cas du banquier à qui les communes pourraient être invitées à confier leurs fonds dans un avenir plus ou moins lointain. Que n'entend-on pas comme énormités de la part des gens auxquels les maires confient des analyses financières sur cette gestion ! »

Le Monde ÉDITIONS
Les inégalités des années 90
Club Vauban
Préface de
Jean-Marie Colombani

50 km/heure en ville, certains le vivront plus facilement que d'autres.

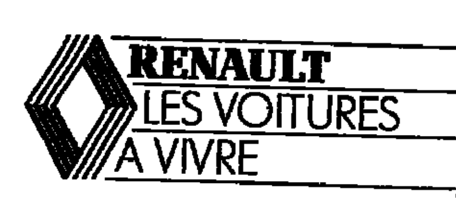


RENAULT 25 BACCARA

RENAULT

Les voitures à vivre.





REPRODUCTION INTERDITE



Postes à + de 400 KF

DIRECTEUR GENERAL

Organisme professionnel national, représentant une importante branche industrielle française, recherche son Directeur Général.

Il aura pour mission :

- de participer avec le Comité Directeur à la définition des grandes orientations économiques de la branche et d'en favoriser l'application et le développement,
- d'assurer une bonne promotion de l'ensemble de la branche industrielle, tant au niveau national qu'international,
- d'être l'interlocuteur et l'intermédiaire naturel entre les Pouvoirs Publics et l'ensemble des industriels,
- d'assumer les liaisons et la représentation de cette industrie avec les syndicats internationaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation Grande Ecole ou bonne formation universitaire, disposant d'une large expérience, d'environ 10-15 ans, de style secrétariat général, ayant la pratique de contacts et de négociations à haut niveau.
Anglais courant.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 49 A 2035-0M - Discrétion absolue.

etap

71. rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Une orientation originale et d'actualité dans votre carrière !

MANAGER 450 KF +

A 40 ans environ, responsable d'une unité opérationnelle (marketing, etc...) ou évoluant dans le milieu du secteur public, vous recherchez aujourd'hui un poste où vous pourrez exploiter vos qualités relationnelles et de diplomatie, votre force de conviction, votre sens des objectifs et de l'action. En outre, vous n'êtes pas insensible aux problèmes d'environnement et savez intégrer l'échelle européenne.

Nous vous proposons d'être le véritable catalyseur de nos actions en améliorant en particulier : - le degré d'efficacité de notre communication interne et externe (via nos conseils extérieurs,...) en élaborant une stratégie à CT et MT qui permette d'anticiper les problèmes liés à notre industrie - les moyens mis en œuvre pour répondre aux attentes des collectivités locales et de la Communauté Européenne.

Vous bénéficierez de l'aide d'une équipe compétente au sein de cette association et des entreprises adhérentes, d'une logistique éprouvée et d'un budget en rapport avec l'enjeu. Ce poste peut être rapidement évolutif, en fonction de vos résultats et de vos motivations.

Ecrire à MERCURI URVAL
s/réf. 474354 sur la lettre et l'env.,
95 av Victor Hugo
92563 RUEIL MALMAISON CEDEX.

Mercuri Urval
Executive Service

CONTESSE

Directeur Général









Au sein d'un groupe solidement implanté à Tahiti, aux activités diversifiées dans l'industrie et la distribution, la SA Brasserie de Tahiti fabrique et commercialise sa propre marque de bière : HINANO ; elle est par ailleurs fabricant et embouteilleur de bières et boissons sans alcool pour le compte de marques prestigieuses. Nous recherchons aujourd'hui le président du directoire. Responsable devant le conseil de surveillance de la définition et de la mise en oeuvre de la politique générale de la brasserie, il s'appuie sur une équipe de qualité : directeur technique, directeur commercial et directeur administratif et financier. Il prendra en charge particulièrement le développement de l'entreprise au travers de la mise au point et du lancement de nouveaux produits. Ce poste convient à un professionnel de l'alimentaire, de formation supérieure, ayant dirigé avec succès un centre de profit, incluant fabrication et commercialisation, connaissant si possible l'univers des liquides et parlant anglais. Animation des hommes, réflexion stratégique produits-marchés, gestion rigoureuse sont ses points forts. Ce poste comportant une grande autonomie peut être un accélérateur de votre carrière.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature, sous la référence 1223.90 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Une société agro-alimentaire, de notoriété nationale, en position de leadership depuis de nombreuses années, *recherche son*

Directeur de la logistique

Sous l'autorité de la Direction Générale, il est responsable du projet logistique de la Société. Son rôle est de restructurer les fonctions de la Direction logistique : Entrepôts et gestion physique, gestion des stocks et conditionnement, coordination avec les différentes unités décentralisées. Par ailleurs, il assure l'optimisation des transports auprès de la clientèle. Sur le plan technique et financier, il gère et anime une unité de profit en s'appuyant sur quatre cadres opérationnels.
Ce poste conviendrait à un cadre supérieur, ayant de préférence une formation ingénieur voire commerciale ou de gestion. Agé d'au moins 40 ans, le Directeur logistique a une expérience de 10 ans dans des fonctions analogues (notamment) dans le secteur Industrie ou Disitribution.. Ce profil conviendrait également à un Directeur de centre de profit ou à un patron de filiale ayant une bonne maitrise de ces fonctions. Le salaire de l'ordre de 400 KF, peut être supérieur si l'expérience du candidat le justifie. Les perspectives d'évolution sont réelles. Le poste à pourvoir est basé dans la proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser lettre man. et CV ss réf. 50084M à
J.C. DEREY - **CEGOS Division Recrutement**
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de SYNTEC

Directeur Industriel

All Natural Simplesse

Filiale de la société Nutrasweet, leader mondial des édulcorants de synthèse, nous venons de nous implanter en Europe. Notre ambition est d'y développer une des récentes découvertes du Groupe, Simplesse®, substitut naturel des matières grasses. Notre équipe se constitue autour de ce projet tout à fait novateur et nous cherchons notre Directeur Industriel.

Vous avez, bien sûr, acquis votre expérience dans l'industrie alimentaire et connaissez bien les produits laitiers. Depuis au moins 5 ans, vous assurez en usine des fonctions process et/ou production. Diplômé d'une école d'ingénieur alimentaire (INA, ENSIA, ENSAIA...), vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Capable de vous investir totalement dans votre métier, vous trouverez dans ce poste très autonome la possibilité de vous développer rapidement.

Travaillant en étroite relation avec l'équipe de recherche, le laboratoire de développement et l'unité de production située en Hollande, vous devrez vous montrer tout autant homme de communication et manager qu'industriel averti.

Votre première mission consistera à assurer le démarrage de la production.

Basé à Paris, vous vous déplacerez fréquemment en Europe et aux Etats-Unis.

Votre réussite dans ce poste très complet vous permettra d'évoluer ensuite vers des fonctions diverses dans les différentes sociétés du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 94M, à Hervé et Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM *Hervé & Millet Conseil*

MEDIA-SYSTEM

Diriger une PME à l'intérieur d'un grand groupe

Vous avez déjà fait la preuve de vos capacités d'animateur et de gestionnaire dans la Vente et/ou la Production. Vous pouvez vous appuyer sur une FORMATION SUPERIEURE de haut niveau. Vous souhaitez maintenant donner une nouvelle dimension à votre carrière et prendre des responsabilités de Direction.





N° 1 français de l'Emballage Carton
CA 3 milliards - 3000 Collaborateurs - 25 Filiales

vous en offre la possibilité en raison de son organisation décentralisée. Vous pourrez vous diriger vers la DIRECTION GENERALE soit d'une de nos filiales soit d'une de nos exploitations autonomes, disposant chacune d'une ou plusieurs usines et d'une équipe de vente. Dans les deux cas, vous aurez la responsabilité totale du Commercial, de la Production, du Personnel et de la Gestion dans un objectif de rentabilité et de développement.

Pour vous préparer à vos futures responsabilités, nous vous formerons à la technologie de nos produits et à nos méthodes de gestion par des missions d'études ou des interventions dans nos différents établissements.

GRANDE MOBILITE GEOGRAPHIQUE IMPERATIVE

Les dossiers de candidatures - sous référence 3910 M - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Notre société, filiale d'un groupe industriel international, réalise un CA de 1,2 milliard de francs, avec un fort taux de croissance et de profit. Elle recherche son

Directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général, vous avez pour mission de concevoir et de faire évoluer les systèmes d'information, d'aide à la décision, de gestion des ressources et besoins financiers. Vous animez une équipe de 50 personnes dans les domaines suivants : contrôle et consolidation des filiales françaises, fiscalité, financements à moyen et long terme, comptabilité générale, analytique, budgétaire...
40-45 ans, vous souhaitez élargir vos responsabilités dans un contexte international qui compte de multiples produits, activités et centres de profit. Votre formation supérieure et votre savoir-faire de spécialiste vous assurent la crédibilité technique. Nous attendons une valeur ajoutée personnelle dans l'animation des équipes et une contribution créative à l'équipe de Direction en termes de stratégie, de développement et de plans d'action. Anglais indispensable. Poste basé à Paris. Déplacements à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence LM/CC à ARCO - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

ARCO

PARIS / RHÔNE-ALPES

CONTESSE

La filiale d'un groupe international, réalisant un très important investissement dans l'Est de la France, recherche son

DIRECTEUR LOGISTIQUE

pour cette nouvelle unité de production située dans un environnement de qualité et proche de grandes villes universitaires.

Il aura en charge la gestion et l'optimisation des flux de matières et de matériels :
- achats - gestion d'importants magasins de pièces et de matériels de rechange - gestion des commandes et des stocks de produits finis - expédition et organisation des transports.

De formation de type BAC + 4 ou équivalent (commercial, gestion ou technique), vous avez une expérience confirmée des achats, de la gestion des stocks et/ou des transports internationaux, une bonne pratique de l'anglais et si possible une formation complémentaire en logistique.

La rémunération, particulièrement motivante, est à la hauteur de cette fonction stratégique.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + C.V.) sous référence S/1511, à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SELETEC
CONSEIL DE DIRECTION

25, avenue du Général de Gaulle
B.P. 333/R9
67009 STRASBOURG CEDEX

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

Etablissement financier de 1er plan recherche un

juriste
CONTENTIEUX

Au sein du service juridique et fiscal central qui intervient comme prestataire de services d'études et de conseil auprès de nos directions et filiales, vous intégrez l'équipe du contentieux général.

Vous gérez les dossiers contentieux de recouvrement des prêts d'épargne logement, des prêts sociaux ainsi que des prêts consentis par notre direction du développement local.

Vous assurez également le suivi d'instances contentieuses variées et/ou atypiques pour notre établissement en matière de droit social, droit du travail, droit pénal...

Votre fonction de juriste conseil implique des contacts fréquents auprès des services contentieux décentralisés

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat titulaire d'un troisième cycle en droit privé, possédant 2 à 4 ans d'expérience acquise dans le service juridique d'une banque ou dans une société de recouvrement

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus., C.V., photo, prétentions) sous réf. 7044 à

MEDIAPA 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX, qui transmettra.

Un Groupe agro-alimentaire français prestigieux à vocation internationale et qui connait un fort développement, recherche un

Juriste de *haut niveau* Spécialisé en Ingénierie Juridique et Fiscale

Paris **450 KF +**

Travaillant en parfaite synergie avec les services financiers et fiscaux du Groupe, vos interventions comprennent : La réalisation de montages juridiques et fiscaux dans le cadre d'opérations du type fusions-acquisitions, restructurations, implantations de structures, mise en place d'instruments financiers...

Ayant 35 ans minimum, de formation juridique et fiscale. DESS/DJCE ou équivalent, vous avez acquis une expérience d'au moins huit ans en cabinet d'affaires et/ou en entreprise, de préférence dans un environnement international, et vous souhaitez valoriser vos compétences dans un Groupe en forte croissance interne et externe.

Un bon niveau d'anglais est indispensable pour ce poste.

Contactez Frédéric Foucard, au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon 75008 Paris, sous réf. FTL6370MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

JEUMONT SCHNEIDER
INDUSTRIE

recherche

JURISTE

Ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise en milieu industriel ou en cabinet. Compétences en droit des affaires, assurances...

Pratique de l'anglais.

Envoyer CV sous réf. M100 à la Direction du Personnel et des Ressources Humaines - 70, avenue du Président Wilson - Cedex 59 - 92058 PARIS LA DEFENSE.

GROUPE SCHNEIDER

CONTESSE

D O C K S   D E   F R A N C E

DOCKS DE FRANCE, nous sommes l'un des grands noms de la distribution en France : 27 milliards TTC de CA, 43 hypermarchés Mammouth et restaurants Miami, 150 supermarchés, 1000 magasins de proximité et de service. Notre succès repose sur la qualité de nos 21000 collaborateurs. Aujourd'hui, nous vous proposons d'intégrer notre équipe en région parisienne en devenant notre

ADJOINT AU DIRECTEUR JURIDIQUE

De formation juridique supérieure, complétée si possible par de solides bases en comptabilité ou en gestion ; après 3 à 5 ans d'expérience dans le droit des affaires, vous souhaitez intégrer un groupe qui vous confiera des responsabilités à la hauteur de vos ambitions.

Bras droit du Directeur Juridique, votre mission vous amènera à étudier des dossiers très variés dans les domaines juridiques, sociaux, fiscaux,...

Homme de contact, vous serez en relation avec nos conseils extérieurs, ainsi qu'avec les directions de l'ensemble des sociétés du groupe.

L'importance et l'intérêt de ce poste reposent sur vos qualités de rigueur, vos capacités d'autonomie, d'initiative, d'analyse et de rédaction et votre réel sens des contacts.

Si vous souhaitez nous rencontrer, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) à DOCKS DE FRANCE - Colette GRIVAUD - 94, rue A. Calmette 78350 JOUY-EN-JOSAS.

L'ESPRIT DE GROUPE

MEDIAPA

Cabinet d'audit en expansion
recrute

FISCALISTE

- Formation comptable ou impôts : 30 ans minimum
- Rémunération 180 - 240 KF selon expérience + intéressement pour atteindre 300 KF la deuxième année.
- Les candidats motivés et disponibles rapidement voudront bien adresser leur candidature (CV + photo + salaire actuel), sous référence LMO3 à PLURIAL - 43, Rue Carnot 92761 ANTONY CEDEX, qui transmettra.

PLURIAL

CGEA

La passion du Service

Prestataire de services aux collectivités locales dans le domaine de la Propreté Urbaine et des Transports de Voyageurs, le Groupe CGEA (11.000 personnes, 3 milliards de CA) appartenant à la GENERALE DES EAUX, recherche pour son Siège Social à Puteaux :

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE JURIDIQUE

- Vous reporterez au Secrétaire Général et vous animerez le Service Juridique.
- Vous serez notamment responsable, pour l'ensemble des Sociétés du Groupe (70) du domaine juridique (droit des sociétés, contrats, contentieux).
- Vous participerez aux opérations juridiques pointues (augmentation de capital, cession, fusion-acquisition, création de SEM..) dans un Groupe fortement tourné vers la croissance externe.
- Vous développerez votre savoir-faire en France et en Europe.

Agé de 35 à 40 ans, vous possédez une formation juridique supérieure et maîtrisez parfaitement le droit des sociétés ; vous êtes doté d'une solide expérience acquise de préférence au sein d'un Groupe important.

La connaissance de l'Anglais et de l'Allemand constitue des atouts supplémentaires.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence 90.13 à CGEA - Direction des Ressources Humaines 174 rue de la République - 92817 PUTEAUX CEDEX

GROUPE GENERALE DES EAUX

ORC

Quand on a 500 ans d'expérience on peut envisager l'avenir avec sérénité.

Fondée en 1472, considérée comme la plus ancienne banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe bancaire italien par la taille de son réseau. Classicisme et modernité nous ont imposés sur toutes les places financières internationales.

Notre filiale française, la MONTE PASCHI BANQUE, forte de ses 12 agences réparties dans les principales villes de France et à Monaco, renforce aujourd'hui son DEPARTEMENT JURIDIQUE et CONTENTIEUX et recherche un

JURISTE DE BANQUE

30-40 ans, titulaire d'une maîtrise de droit privé, vous possédez une expérience réussie de 5 ans environ dans la fonction juridique bancaire. Nous vous proposons de nous rejoindre et de vous confier comme missions principales, sous l'autorité du Chef de Département :

- de développer le rôle de Conseil auprès de notre réseau bancaire
- d'assurer le suivi et le recouvrement des dossiers précontentieux et contentieux
- d'assister notre Secrétaire Général dans l'organisation, la tenue des conseils et assemblées et la rédaction des procès-verbaux et dans le suivi administratif de la vie juridique de la banque et de ses filiales
- de participer à la révision complète de nos procédures juridiques, commerciales et administratives

Vous possédez de sérieuses qualités d'organisation et de rigueur alliées à un sens relationnel certain vous permettant de travailler en équipe. Des connaissances en fiscalité sont un plus.

Basé à Paris, vous percevrez une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à
MONTE PASCHI BANQUE
Direction des Ressources Humaines
7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS



MONTE PASCHI BANQUE
LA BANQUE EST UN ART

ORC

JURISTE

Entreprise à taille humaine bénéficiant d'une assise internationale, nous sommes aujourd'hui la première mutuelle d'Assurance Vie de la CEE avec une croissance de + 33 % par an.

Pour participer à notre développement :

- vous êtes responsable des procédures juridiques pour la création et la gestion de nos sociétés filiales,
- vous avez un rôle de conseil interne auprès des services demandeurs (centralisation de l'information et réalisation d'études),
- vous êtes l'interlocuteur unique auprès de nos partenaires extérieurs en matière de contentieux et de consultation juridique.

A 30 ans environ, de formation DESS Droit des Sociétés ou équivalent, vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans un Cabinet d'avocats ou de Conseil Juridique. En plus de vos qualités de rigueur et de méthode, vous possédez un sens relationnel développé.

Vous parlez anglais et connaissez si possible le droit des assurances.



Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions sous référence 1024 à Nathalie Lemesle, NORWICH UNION, 36 rue de Châteaudun, 75441 PARIS CEDEX 09.

Mille et une raisons de nous rejoindre

LBW



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

Un des tout premiers Groupes agro-alimentaires français, fortement international, recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste d' Affaires de *haut niveau*

Paris — **400 KF+**

En relation directe avec les responsables opérationnels du Groupe au siège et dans les filiales, vous aurez pour mission : De négocier et rédiger des contrats de vente, de distribution, de coopération, des accords commerciaux... De traiter les questions de droit de la concurrence et de la consommation, de droit européen, droit immobilier etc... intéressant les activités du Groupe en France et à l'étranger : de suivre le bon déroulement de dossiers contentieux en assurant l'interface avec des conseils externes...

Juriste d'affaires généraliste, âgé de 35/40 ans, vous avez acquis une solide expérience du métier d'avocat ou du conseil juridique en cabinet d'affaires et/ou dans une grande entreprise internationale.
Anglais indispensable.

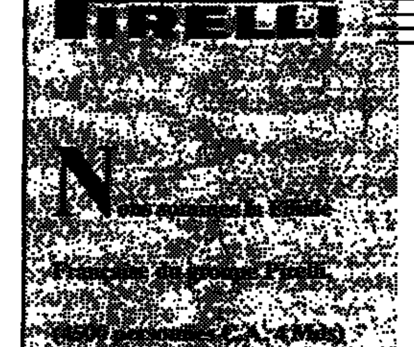
Contactez Frédéric Foucard, au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon 75008 Paris, sous réf.FF6369MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBR

Cables Pirelli



UN RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Au sein de la Direction Administrative et Financière du Groupe, assisté d'une collaboratrice et en étroite liaison avec les entités opérationnelles, votre mission sera d'assurer :

- un rôle actif et de conseil dans l'élaboration et le suivi des contrats sur le plan juridique,
- le traitement des dossiers contentieux,
- la préparation des Conseils et Assemblées des différentes sociétés du Groupe,
- la gestion de la propriété industrielle,
- la gestion des biens immobiliers.

De formation juridique supérieure en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 ans dans un poste similaire. Des notions de législation fiscale seraient appréciées.

L'anglais est indispensable et la connaissance de l'Italien serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Cables Pirelli Dominique GUICHARD - 6 boulevard du Général Leclerc - 92115 CLICHY Cedex.

CONTESSE

Paris-Est

Juriste d'entreprise confirmé

Rattaché au Secrétaire Général, vos principaux domaines d'intervention sont : l'immobilier (suivi, acquisition...), la vie sociale (conseils, assemblées...), les contrats, les assurances, le contentieux... et vous animez le service juridique.

A 35 ans environ, vous avez une formation supérieure en droit des affaires et de solides connaissances en fiscalité, notamment immobilière. Vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience en cabinet et/ou en entreprise. Vous parlez anglais.

3 000 personnes, 1,2 MdF de CA, nous sommes un des leaders de la distribution alimentaire en forte croissance.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 20-113 à notre conseil :



*26 rue de Berri, 75008 Paris. Pour plus d'informations, consultez le 3616 code UGE * ONOMA.*

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG

MEDIA-SYSTEM

cde
LE GROUPE FINANCIER DE L'IMMOBILIER

Nous sommes parmi les plus importants établissements de financement immobilier. Nous affirmons notre volonté de développement et de diversification et étoffons notre potentiel juridique en intégrant au sein de l'unité des Affaires Spéciales un

Juriste d'Affaires H/F — Paris

Rattaché au responsable de l'unité, opérant en relation avec les différents services, vous aurez pour mission l'étude et la recherche de solutions sur les dossiers de promotion immobilière ou de financement professionnel en difficulté, au stade de précontentieux.

A ce titre, vous prendrez en charge :
- l'étude des opérations : audit, analyse, évaluation des risques et des possibilités de redressement,
- la recherche et la mise en place des solutions adaptées à chaque type de cas.

Le prolongement de votre action vous permettra de :
- mener des réflexions sur l'amélioration des produits existants,
- participer à l'élaboration de nouveaux produits, plus spécialement dans le domaine bancaire.

DESS Droit des Affaires, Sciences Po (Ecofi) ou équivalent, vous justifiez d'une expérience (4/5 ans) acquise dans le secteur bancaire. Qualité d'analyse, autonomie, dynamisme et capacité de communication sont vos atouts.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 27/CDE/LM à notre Conseil qui vous garantit toute confidentialité
17, rue Angélique Vérien - 92200 NEUILLY

cog hébert conseil
Ressources humaines

membre de syntec — OPQCM

ELLE &VIRE
MAMIE NOVA
MEULE D'OR :
marques de vitalité et potentiel d'avenir. 6500 hommes et femmes par leur cohésion, leur professionnalisme, leur imagination, construisent avec passion l'avenir du lait. Avec 17 milliards de CA, 17% à l'export, l'ULN se situe au premier rang des groupes laitiers européens.



Nous recherchons pour notre Direction Financière et Juridique un :

Juriste spécialisé en Droit des Affaires (H/F)

Rattaché au Directeur des Affaires Juridiques, vous devrez notamment : • participer à l'élaboration des contrats et des documents contractuels • participer le cas échéant aux négociations • assurer un rôle de conseil et d'audit interne en matière juridique.

Votre sens du contact, votre imagination, votre rigueur et vos qualités rédactionnelles seront vos principaux atouts pour réussir dans cette mission.

De formation supérieure Maîtrise de Droit (option Droit des Affaires), anglais courant, vous avez acquis une expérience d'environ cinq ans dans une fonction similaire et possédez des connaissances et une pratique du droit international.

De fréquents déplacements entre Neuilly et le siège basé à Condé-sur-Vire (Normandie) sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous la référence M1978 à Madame Carlier, Direction des Ressources Humaines, 120 Avenue Charles De Gaulle, 92522 Neuilly sur Seine cedex.

ULN
UNION LAITIERE NORMANDE

VOG

Services Lamy

CONSULTANTS
Droit Social, Droit Fiscal

Conseils Juridiques, nous exerçons notre métier dans tous les domaines du droit de l'entreprise et nos spécialistes interviennent auprès d'une clientèle de tout premier plan, très diversifiée.
Aujourd'hui, nous vous proposons de participer à une dynamique de développement nouvelle et de rejoindre une équipe fortement motivée.
Professionnel du Droit Social ou du Droit Fiscal, vous avez déjà exercé en Cabinet de Conseil, en entreprise, ou dans de grandes administrations. Vous êtes diplômé d'une Université (Droit, Sc.Eco) ou d'une école (HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences PO...).
Vos qualités d'écoute, votre disponibilité, votre autonomie seront vos meilleurs atouts pour réussir dans notre métier, et pourquoi pas devenir l'un de nos associés ?
Merci d'écrire sous référence 957/M à A.L CONSEIL 35 rue de Naples 75008 PARIS.

A.L conseil

CURRICULUM

J'avance

Responsable du Service Contentieux

NICE

La Banque Populaire de la Côte d'Azur recherche son Responsable du Service Contentieux.

Vous gérerez l'ensemble des dossiers contentieux et le recouvrement des créances impayées.
Vous apporterez votre compétence et vos conseils en matière juridique aux Responsables d'Agence de notre Réseau d'Exploitation.
Vous animerez une équipe de sept rédacteurs.

De formation juridique supérieure avec une expérience professionnelle de quelques années acquise de préférence dans le contentieux bancaire, vous avez de solides connaissances en comptabilité, fiscalité et micro-informatique. Vous êtes aujourd'hui un manager disposant de réelles aptitudes pour la négociation et l'organisation.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence RSC 11. 90 à : Direction des Ressources Humaines, 457, Promenade des Anglais, 06200 Nice.

BANQUE POPULAIRE CÔTE D'AZUR

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

MEDIA-SYSTEM

BORDEAUX

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

ETABLISSEMENT FINANCIER

Notre Département Contentieux-Juridique se développe et recherche un Jeune Juriste ayant une maîtrise de Droit Privé et une première expérience de 2 ou 3 ans en Entreprise ou en Cabinet.

Pour ce poste très opérationnel, nous souhaitons rencontrer un candidat à fort potentiel. Esprit de décision, autonomie, autorité de compétence sont indispensables pour faire face aux responsabilités confiées et aux aspects relationnels de la fonction.

La connaissance du Droit du Crédit et de la Consommation serait un plus apprécié.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil
SUD-EXPANSION PARTENAIRES
87, rue de la Course - 33000 BORDEAUX
qui garantit confidentialité et réponse rapide.

GRAND SUD

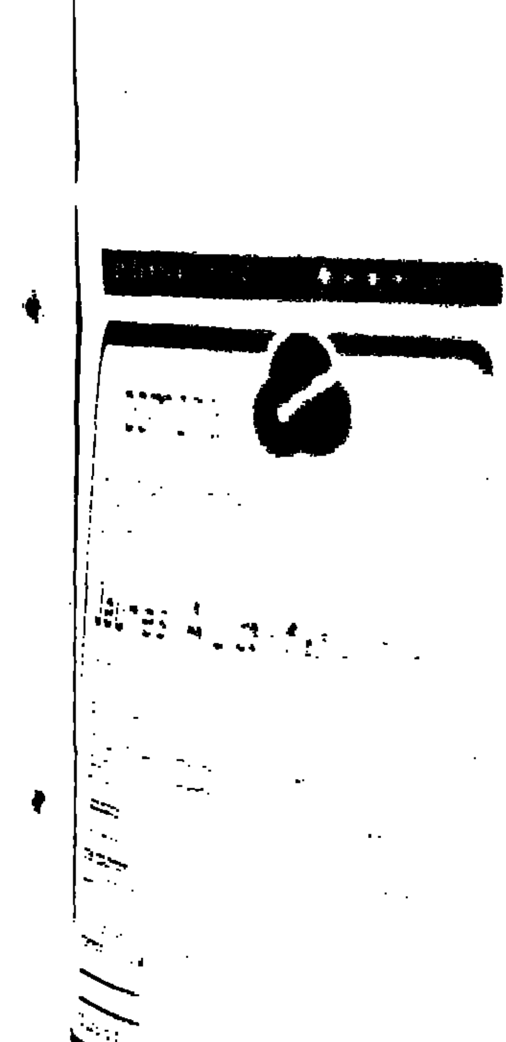
Société de Conseils Juridiques
implantée à CHAMBÉRY (Savoie)
souhaite renforcer son équipe de SIX CONSEILS
EN RECRUTANT

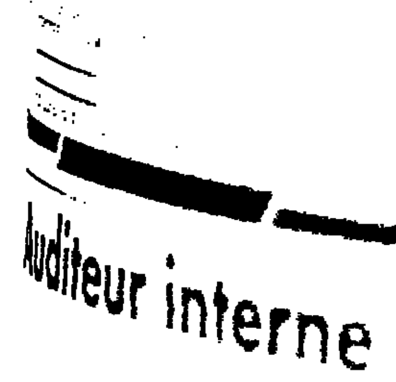
UN CONSEIL JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉ

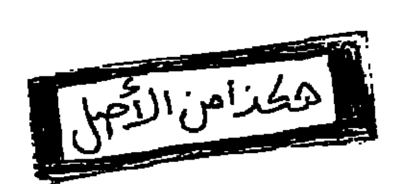
Titulaire d'un DESS ou d'un DJCE, le candidat retenu devra justifier d'une expérience de 5 ans au moins acquise en Cabinet dans les domaines du **DROIT DES SOCIÉTÉS** et de la **FISCALITÉ DES ENTREPRISES.**

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous n° 8152.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Retrouvez Le Monde initiatives campus / emplois sur 99.6 RÉUSSIR
le mardi et le mercredi à 7 h 45 et 8 h 45
le mardi à 14 h 00 et à 18 h 10







REPRODUCTION INTERDITE

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER

Nous sommes une enseigne internationale leader sur notre marché dans le secteur des biens de consommation grand public en France (350 points de ventes, 10 000 dans le monde). Pour optimiser notre stratégie de développement, notre Directeur Général crée, à ses côtés, la fonction de :

CONTROLEUR DE GESTION

Vous exercerez un contrôle rigoureux des informations comptables et financières et serez responsable des prévisions et suivis budgétaires, de l'élaboration et l'analyse des résultats mensuels. Egalement chargé d'études ponctuelles et opérationnelles, vous serez étroitement impliqué dans le développement d'outils de gestion et la mise en place de procédures.

A 28/30 ans environ, de formation supérieure (type ESCAE ou ESC, si possible complétée par le DECS), vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum, dont une part significative en audit interne, et connaissez le secteur de la distribution de produits de consommation grand public. Vous maîtrisez bien l'Anglais et la micro-informatique. Dynamique et rigoureux, votre sens des contacts vous permettra d'établir des liens fructueux avec les opérationnels. Des déplacements réguliers en France sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions, sous référence H 283 M. à Ernst & Young Conseil, 150 Boulevard Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil



Principale entreprise du groupe Tekelec (CA 2,5 milliards de F, 2000 personnes, 20 sociétés dans le monde, au premier rang de l'industrie éléctronique et informatique, nous recherchons notre

CREDIT MANAGER

Rattaché au trésorier, responsable du service crédit, votre objectif vise à réduire les risques d'insolvabilité clients. Pour y parvenir, vous développez nos outils et systèmes de prévention, renforcez les contacts avec la clientèle et les commerciaux du groupe.
Profil : une pratique rigoureuse du droit commercial, de l'analyse financière, des techniques de couverture, fort d'une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire.
Ce "background" de spécialiste n'étouffe pas, loin s'en faut, un excellent relationnel, un fort pouvoir de conviction... des qualités essentielles pour être perçu comme un interlocuteur de premier ordre à tous les niveaux de l'entreprise.
28/35 ans, formation supérieure (Commerce/Gestion), le goût du challenge et l'envie d'évoluer ?

Adressez votre dossier de candidature sous réf. M/114 à Anne-Marie BOIME - TEKELEC AIRTRONIC, BP2, 92315 SEVRES.

Un Contrat Avec l'Avenir.

pomona


Important **GROUPE EUROPEEN** de distribution de Produits Frais - 4500 personnes - 7,5 Milliards de CA - 50 Etablissements sur le territoire Français recrute

Jeunes Auditeurs

De formation comptable et financière (**ESC, BTS + DECF**) ayant de préférence une première expérience professionnelle de 2 ans en cabinet d'audit ou en entreprise à un poste équivalent.

Vous assurerez l'**audit comptable et financier** du groupe, réaliserez des études d'**organisation** comptable, administrative et informatique et participerez à des missions de **conseil** et d'**assistance.**

Vos compétences et votre motivation vous permettront d'**évoluer très rapidement** vers des postes à responsabilités dans nos Etablissements régionaux.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous **référence LP/11.90 M** (à noter impérativement sur l'enveloppe).*

BLHAC
30, Jardins Boieldieu - 92800 PUTEAUX DEFENSE 8

Auditeur interne

Notre société, filiale d'un leader mondial, réalise un CA de 3 milliards de francs. Dans le cadre de notre développement, nous créons un poste d'AUDITEUR INTERNE pour renforcer notre Direction Financière.
De formation supérieure (HEC, ESSEC, DECF), vous avez acquis une expérience significative de l'audit au sein d'un important Cabinet ou Conseil. De plus, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
A 28-30 ans, vous désirez donner une nouvelle impulsion à votre carrière en intégrant l'entreprise.
Nous vous confierons des tâches riches et variées : conseil interne, études, missions ponctuelles...
Vous bénéficierez d'un cadre de vie agréable (La Provence) et vous évoluerez dans un environnement professionnel stimulant.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet s/réf 5099 à RSCG CARRIERES
2/4, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

A Grenoble, les divisions Réseaux, Support-Client et Ordinateurs Personnels conçoivent, développent et fabriquent des produits dont elles ont la responsabilité mondiale.
Partenaires privilégiées du management, les Directions Financières de ces 3 entités industrielles participent activement aux décisions opérationnelles. Leur crédibilité s'appuie sur une gestion professionnelle et innovatrice, des compétences de haut niveau, des techniques et des outils sophistiqués.
Accueillir des jeunes cadres dans ces départements, c'est pour le management la certitude de contribuer à la réussite d'H.P., par le développement des talents individuels.

Aujourd'hui, nous souhaitons rencontrer des :

ANALYSTES FINANCIERS

(débutants grandes écoles de gestion ou ingénieurs + MBA).
Gestionnaires de formation, mais ouverts à l'informatique en tant qu'outil, ils contribuent à faire évoluer nos méthodes de gestion analytique et de reporting.

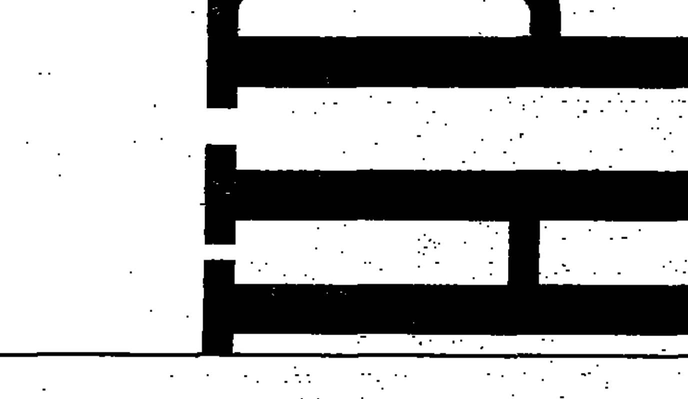
CONTROLEURS DE GESTION

Maitrisant les techniques de comptabilité anglo-saxonne, ils analysent, anticipent et accompagnent le développement de nos lignes de produits. Ils représentent la fonction Finances au sein des équipes qui développent et introduisent les futurs produits.
Ils conçoivent et réalisent des outils de gestion utilisés au niveau local et international.

Merci d'envoyer vos candidatures à : Hewlett Packard Service Recrutement - 38053 GRENOBLE CEDEX 9.

Pour Hewlett Packard, l'Europe est le nouveau monde.





Société d'ingénierie opérant au niveau mondial
(60 pays d'intervention - CA 350 MF) recherche

CHEF COMPTABLE

ayant 5/10 ans d'expérience, de préférence en milieu international, une formation supérieure DECS, la capacité d'organiser et d'animer une équipe de 15 personnes.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ce poste à pourvoir **très rapidement** est basé à Paris.

Merci d'envoyer lettre de candidature (réf. 90/46)
C.V.. photo et prétentions par Fax N° 49.10.95.72 ou à
EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex
qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation

Leader de l'aménagement
et du développement urbain

recherche pour Paris

CADRE DE GESTION
DE BON NIVEAU

Pour le suivi de l'ensemble des problèmes financiers et de gestion d'une ou plusieurs Sociétés d'Économie Mixte clientes.

Formation supérieure en gestion et expérience quelques années souhaitée.

Écrire avec CV et prétentions sous n° 8171
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris



N° 1 de l'affacturage en France, Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.



recherche dans le cadre de son expansion :

ANALYSTES FINANCIERS

(Débutants et confirmés)

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe chargée de participer à la décision et à la surveillance de nos engagements.

Outre un aspect axé sur l'évolution économique et financière des entreprises du ou des secteurs dont vous aurez la charge, vous devrez développer les indispensables contacts nécessaires à la réussite de votre mission (grandes entreprises, établissements financiers, organisations professionnelles, institutions publiques...).

Nous recherchons des jeunes cadres de formation supérieure du type Ecole Supérieure de Commerce ou Université avec une spécialisation financière.

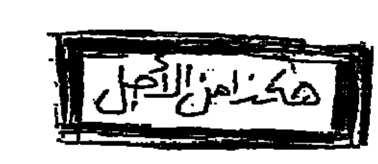
Les candidats retenus assumeront les responsabilités générales décrites ci-dessus appliquées à la gestion d'un portefeuille d'entreprises d'un secteur économique spécifique.

Ces postes basés à Paris nécessitent quelques déplacements de courte durée.

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience.

Envoyez lettre, CV, photo sous la référence 4278 *à* JONCTION 32, *av. Charles de Gaulle* - 92200 *Neuilly sur-Seine, qui transmettra.*

LE FACTOR DES ENTREPRISES *QUI VONT DE L'AVANT*

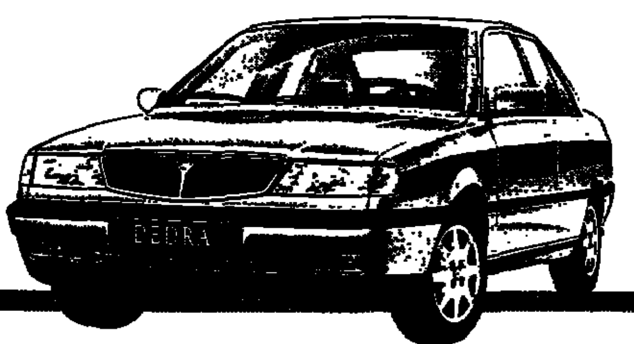


REPRODUCTION INTERDITE





CONSEILLERS DE GESTION RÉGIONAUX :



A 30 ans minimum, de formation supérieure en gestion/comptabilité (DECS ou équivalent), vous avez acquis une parfaite maîtrise des **techniques de gestion financière**, au sein de PME/PMI, de cabinet, d'expertise ou d'audit.

Aujourd'hui, vous souhaitez développer votre domaine de compétences en y intégrant une **dimension de conseil**.

Aujourd'hui, nous vous proposons une *mission primordiale* auprès de nos concessionnaires :

- en faisant appliquer la politique de gestion préconisée par notre société,
- en les conseillant et en les aidant dans la gestion de leur entreprise (analyse des résultats, bilan, élaboration des budgets, projets d'investissements, incidents et risques financiers),
- en participant à la recherche et au choix des futurs concessionnaires, vous contribuerez à la santé financière et économique de notre réseau, élément essentiel de notre réussite.

Organisé, rigoureux et mobile, avec de réelles qualités de négociateur, votre réussite vous permettra d'évoluer dans la fonction ou dans une activité commerciale au sein de la filiale ou du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CGR/M à LANCIA FRANCE, Direction du Personnel et de l'Organisation, *80-82 quai Michelet, 92532 Levallois-Perret Cedex.*

MEDIA-SYSTEM

FISCALISTE

Crédit Mutuel de Bretagne — une banque à qui parler

Le premier établissement bancaire régional, reconnu pour ses innovations techniques et sa politique active de diversification, recherche au sein de sa direction financière, forte de 50 personnes, un FISCALISTE confirmé.

Assisté d'une jeune collaboratrice de bon niveau, il est le conseiller et le spécialiste fiscal d'un groupe de plus de 3000 salariés. A ce titre, il assure le suivi fiscal des sociétés et filiales du groupe, il participe à l'élaboration de montages nationaux et internationaux, il supervise les déclarations fiscales, il suit les contrôle fiscaux, il assiste et forme le réseau, etc ...

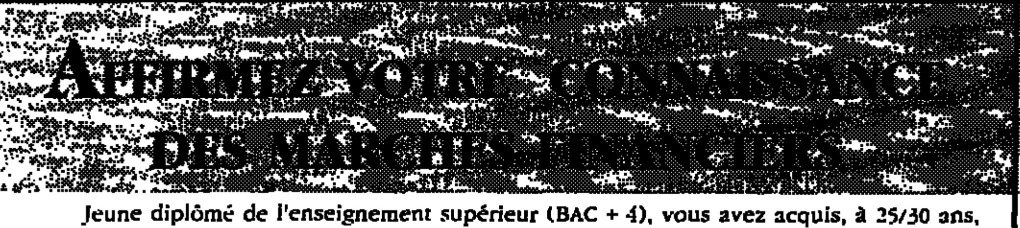
Ce poste à responsabilités, basé à BREST, s'adresse à un(e) candidat(e), la trentaine, doté d'une formation supérieure adaptée (ENI, 3e Cycle Universitaire option fiscalité...) et justifiant d'une expérience de 3 à 5 années acquise en entreprise (banque idéalement), cabinet ou dans l'administration fiscale. La pratique de montages internationaux et la connaissance de l'anglais constitueraient un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 2/3113 C à :

EGOR REGION OUEST
1, place de la Gare - 35000 RENNES

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (BAC + 4), vous avez acquis, à 25/30 ans, une première expérience des marchés financiers.

Nous vous proposons d'enrichir cette expérience en rejoignant l'une de nos filiales, rattachée à notre Direction des Marchés, spécialisée dans la formation destinée aux responsables financiers d'entreprises.

Au sein d'une petite structure, jeune et autonome, vous serez plus particulièrement chargé d'assurer la mise en place et l'animation des modules de formation et participerez également à la logistique de ce service.

En contact permanent avec des interlocuteurs de haut niveau, cette mission vous permettra d'acquérir une connaissance très complète de produits financiers pointus.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.MF/LM à Frédéric PASTRE
Société Générale - Service du Recrutement
59, rue de Provence - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Le **Centre National d'Etudes Spatiales** recherche

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER EXPERIMENTE

pour sa Base Spatiale de KOUROU

De formation BAC + 4 en Droit, vous maîtrisez parfaitement la règlementation des marchés publics.

Vous serez chargé, au sein du Service Financier et Contractuel :

- de veiller à l'application de la réglementation des marchés publics et de la règlementation contractuelle propre au CNES,
- d'être le Conseil Juridique des Services du Centre,
- de participer à la négociation des marchés et conventions passés par l'Etablissement.

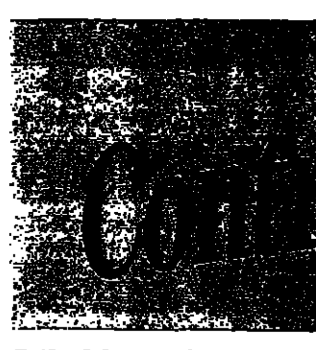
Avantages financiers liés à l'éloignement. Carrière assurée dans un Centre métropolitain du CNES au terme du séjour en Guyane.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 90/CSG/51 au Chef du Personnel du Siège et Antenne CSG - 2, place Maurice Quentin - 75039 CEDEX 01.

MINITEL 3615 CODE CNESPACE



HCA



[Cont]rôleur de Gestion

L'un des premiers groupes sidérurgiques internationaux crée, pour sa filiale France, basée dans la Région Parisienne, le poste de Contrôleur de Gestion.

DE FORMATION SCIENCES ECO, SCIENCES PO OU DECS...

à 27 ans ou plus, avec une première expérience réussie dans le milieu industriel, vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe sidérurgique.

- Vous établissez la procédure de contrôle de gestion et suivez l'évolution des résultats par service (administratif, commercial, gestion des stocks, contrôle conditions clients, etc...). Vous reportez à la Direction.
- De courts déplacements sont à prévoir sur les différentes agences de France.
- Salaire motivant en fonction de l'expérience.



Si ce challenge correspond à vos aspirations, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8074/PL à notre partenaire :

ASCOM S.A. DEPARTEMENT INDUSTRIE
30, rue Jean Mermoz - 78000 Versailles

ASCOM RELIE LES CO...

JEUNES DIPLOMES A FORT POTENTIEL,

Filiale française d'un grand groupe américain leader dans le domaine du sport, notre notoriété s'appuie sur la qualité de nos produits et le dynamisme de nos équipes. Pour accompagner notre très forte croissance (7 ans d'existence, prévision C.A. 1992 : 1 MMF), nous créons le poste de :

Join the team

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Au sein de la Direction Financière, votre principale mission sera de gérer et faire évoluer l'outil budgétaire. Vous garantirez la fiabilité et la ponctualité des résultats de l'entreprise et assurerez le reporting à la maison-mère.

De formation ESC, niveau DECF, vous êtes débutant ou justifiez d'une première année d'expérience acquise de préférence dans un environnement où dominent les dimensions commerciale et marketing.

Rigueur dans l'analyse, excellentes qualités relationnelles, maîtrise de l'anglais et... dynamisme, vous permettront de réussir et d'évoluer à nos côtés. Le poste est basé à BUC (78).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, C.V. et prétentions, sous la référence E 283 M à Ernst & Young Conseil - 150 boulevard Haussman - 75008 PARIS, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Reebok
It's time to play

Ernst & Young Conseil

AGI

VOULEZ-VOUS GRANDIR AVEC NOUS ?

Avec des parents puissants (dont l'un des tout premiers groupe d'assurances français) et des soeurs performantes, nous formons un pôle de financements immobiliers capable d'apporter une solution à chaque problème. Petite dernière, décidée à jouer à fond la carte de l'efficacité, de la rapidité de décision, de la souplesse de gestion, notre petite équipe (6 personnes) connaît parfaitement le marché de l'immobilier et l'ensemble de ses décideurs. Notre ambition : être pour eux un partenaire financier privilégié qui comprend bien leurs problèmes.

SOYEZ L'HOMME OU LA FEMME DES FINANCEMENTS A COURT TERME

Parmi les services que nous apportons, le financement à court terme des promoteurs et marchands de biens connaît une croissance rapide. Notre Directeur Général Adjoint vous confiera la mission de développer cette activité auprès de ces professionnels choisis parmi ceux de taille moyenne et très performants sur leur marché. Il s'agira pour vous d'étudier la faisabilité de leurs projets immobiliers, d'évaluer les risques et de leur proposer une solution personnalisée que vous défendrez devant notre Comité. Actif et entreprenant, vous êtes autonome et perspicace. Votre bonne culture générale vous permet d'être à l'aise dans toutes les situations et de savoir dire non avec élégance et diplomatie. Vous avez exercé ce type de fonction pendant au moins 5 ans auprès des professionnels de l'immobilier, et vos clients vous ont donné des preuves de fidélité.

Merci d'adresser votre résumé de carrière à notre Conseil A.R.B 15 rue d'Astorg, 75008 PARIS sous la référence 215 M, qui l'étudiera avec la plus grande discrétion.

A.R.B
PARIS SOPHIA-ANTIPOLIS

DESSEIN

VOUS AVEZ UNE CERTAINE IDEE DU CONSEIL :
NOUS AVONS UNE IDEE CERTAINE DE VOTRE EVOLUTION.

Plus qu'une idée, c'est une réalité faite d'expérience, d'écoute, de capacité à communiquer et à conseiller, de sens de l'initiative et de l'action, de rigueur dans l'analyse et la synthèse.



Consultants

ACP CONSEIL

ACP Conseil est filiale du groupe ACP, société en très forte croissance. Nos clients sont des grands comptes dans les secteurs des services (banque, finance, assurance et distribution) et de l'industrie.

De nos collaborateurs, nous attendons, outre une formation (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion ou Universitaires), une expérience leur ayant donné le sens de l'entreprise. Vous interviendrez en équipe pour des missions variées dans lesquelles vous serez autonome et responsable :

- Organisation en milieu industriel ou tertiaire : de l'audit à la mise en place de votre recommandation,
- Moyens de paiement : monétique, systèmes interbancaires de paiement, sécurité des transactions,
- Gestion des valeurs mobilières.

Pour conseiller notre clientèle internationale, vous maîtrisez l'anglais ou toute autre langue de la CEE.

Nous avons plusieurs postes à pourvoir à PARIS et BRUXELLES.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil : ELECTIQUE, Gérard AUBRY, Réf. 9049C, 36, rue Etienne Marcel, 75002 PARIS.

ELECTIQUE

HCA

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

DIRECTEUR FINANCIER

FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL

Filiale d'un Groupe britannique en forte croissance, notre société, en très bonne santé financière, est l'un des leaders de son activité dans le secteur des composants industriels.

Membre du Comité de Direction, le Directeur Financier est rattaché au Directeur général et supervise une équipe de collaborateurs pour tous les aspects de la fonction : comptabilité, contrôle de gestion, budgets et reporting, trésorerie, crédit management.
Il participe à la conception et la mise en place des systèmes d'information internes notamment pour le suivi des prix de revient et la politique de crédit.

A 30 ans, vous avez acquis une solide expérience de la comptabilité en milieu industriel, idéalement au sein d'un groupe international anglo-saxon. Vous avez une pratique courante de la langue anglaise et une bonne maîtrise de l'informatique en tant qu'utilisateur.

Vous souhaitez exercer l'intégralité de la fonction dans un environnement réputé pour la rigueur de sa gestion où vous pourrez développer des projets spécifiques.

Poste situé dans une ville à 150 km à l'ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) sous référence 54.01
à Isabelle MAVIAN KPMG COFROR
20, place de l'Iris - La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE.


Cofror

Organisation et Publicité

ALLIA Leader européen des équipements sanitaires (effectif 2 000 personnes - CA 1 milliard), filiale d'un Grand Groupe Européen, offre au sein de son siège social un poste de

CONTROLEUR DE GESTION

Sa mission sera plus particulièrement axée dans le domaine commercial et marketing et concerne en priorité : • l'harmonisation des outils de gestion • le suivi et l'analyse des chiffres d'affaires et des marges par produit • la participation à l'élaboration des budgets et à la clôture de fin d'année.

Son profil : • de formation grande école de commerce, il devra disposer de 3 à 4 ans d'une expérience en contrôle de gestion acquise au sein d'un groupe performant. • une bonne pratique de l'anglais est indispensable, ainsi que de solides connaissances en informatique de gestion.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans la société et le groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 49 A 2039-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec


71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Le Groupe CENTRALE DE BANQUE (55 agences, 800 personnes), filiale d'un important établissement bancaire, recherche :

DEUX CONSEILLERS PATRIMONIAUX

ROUEN/PARIS

Au sein d'une structure mettant de nombreux moyens à votre disposition, votre mission consistera à PROSPECTER et DEVELOPPER une CLIENTELE PRIVEE MOYENNE ET HAUTE GAMME.
A 30 ans environ, vous justifiez d'une expérience bancaire auprès de la clientèle privée et avez une bonne connaissance des produits de placement et de la fiscalité. Vos qualités commerciales et relationnelles font la réussite de votre parcours.
De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes au sein de notre réseau national.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la référence VG 204/M à

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
4, place Félix Eboué. 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

Schlumberger

■ En tant que "Tax Manager - France" au sein de Schlumberger Limited, vous serez responsable de l'ensemble des domaines fiscaux de notre siège parisien et de nos unités et filiales françaises.
A ce titre, vous serez l'interlocuteur des Fiscalistes de ces implantations pour les conseiller et les assister dans tous vos domaines de compétences (Impôt sur les Sociétés, TVA, Taxe professionnelle...).

Diplômé d'une grande école ou d'un niveau équivalent, vous avez acquis une solide expérience de la fiscalité française au sein d'une grande entreprise, d'un important Cabinet Conseil ou de l'Administration.. Vous souhaitez aujourd'hui donner à votre carrière une nouvelle dimension en rejoignant une entreprise d'envergure internationale.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence LM/312, à la Direction du Personnel

SCHLUMBERGER LIMITED
42, rue Saint Dominique 75007 Paris

3614 — En permanence, sur votre Minitel tous les postes *INGÉNIEURS ET CADRES* proposés par Schlumberger

AD'COM

Nous sommes une Société de Conseil, filiale d'un groupe de dimension nationale. Nous intervenons dans les domaines du management, du marketing et de la communication auprès des organismes constructeurs, promoteurs et gestionnaires du logement social ainsi que des collectivités locales.
Nous recherchons pour notre secteur **PROMOTION IMMOBILIERE** un :

Consultant en montage d'opérations

Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure orientée Economie et Gestion, une expérience de 5 années dans le secteur de l'immobilier.
Vous devez maîtriser les mécanismes financiers, économiques et juridiques d'opérations de promotion : études de fiscalité, montage de financements, organisation des structures de promotion... savoir aussi conseiller dans le montage d'opérations mixtes (logements, bureaux, commerces), avoir si possible une maîtrise des outils informatiques correspondant à ces domaines.
Votre réussite dans ce poste nécessite des aptitudes commerciales, le sens du travail en équipe, une capacité à être reconnu, écouté, suivi.



Si vous êtes intéressé par ce poste, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence A 12 02 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

D O C K S   D E   F R A N C E

La société des Super-Marchés DOC (3,8 Mds de CA, 2 500 collaborateurs), filiale région parisienne du groupe Docks de France, recherche pour renforcer la Direction Gestion du siège social situé à Jouy-en-Josas (78) son

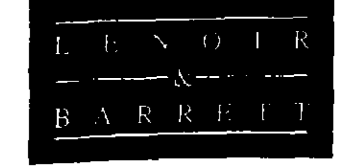
AUDITEUR INTERNE H/F

De formation Sup de Co complétée par une spécialisation comptable de type DECS, vous avez acquis une première expérience de cette fonction.
Garant de l'application des procédures administratives, comptables et des mouvements de marchandises, vous contrôlez, formez et animez une équipe de contrôleurs.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SM DOC, Service Recrutement, Centre d'Affaires, 94 rue Albert-Calmette, 78350 Jouy-en-Josas.

L'ESPRIT DE GROUPE

Pour construire d'autres relations entre les Directeurs de Ressources Humaines et les Cabinets de Recrutement, il fallait inventer un nouveau métier.

Lenoir et Barrett l'exerce depuis le 1er Octobre
24 rue Marbeuf 75008 Paris. 45 62 14 22
Contactez Laurence Lenoir.



GEC ALSTHOM — **LYON**

DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
– C.A. 7 milliards –

AUDIT INTERNE

MISSIONS INTERNATIONALES

Nous recherchons pour ce poste un jeune Audit de formation Ecole Supérieure de Commerce ayant obligatoirement une première expérience soit en Cabinet soit en Entreprise (industrielle de préférence).

Il parle Anglais, l'Allemand est souhaité.

Auprès du Directeur du Contrôle de Gestion de la Division (C.A. 7 milliards) il analyse les procédures et les comptes de départements ou filiales tant à l'Etranger qu'en France.

De très intéressantes possibilités d'évolution sont ouvertes dans la Division ainsi que dans le Groupe.

Merci d'adresser C.V. détaillé sous référence 5960-M
à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion

Nous sommes la structure spécialisée dans l'affacturage de la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES. Aujourd'hui, FACTOREM, 130 collaborateurs, 5 milliards de Francs de créances traitées en 1990, avec l'appui du réseau des BANQUES POPULAIRES, prépare sa prochaine filialisation et renforce ses équipes. Nous recherchons

Directeur Financier Réf. M1

Rattaché au Directeur Général, vous avez la responsabilité de la comptabilité générale, du contrôle de gestion et de la trésorerie. Vous assurerez en outre le secrétariat du Directoire et du Conseil de Surveillance. Vous aurez à superviser une équipe d'une quinzaine de collaborateurs.

De formation comptable niveau DECS ou grande Ecole de Commerce et Juridique, type Droit des Affaires, vous avez plusieurs années d'expérience au sein de la direction financière d'un établissement bancaire ou financier de préférence.

Contrôleur Interne Réf. M2

Avec un objectif général de maîtrise des risques, vous serez chargé de vérifier le bon respect des procédures et de proposer les améliorations souhaitables. Vous réalisez des audits ponctuels et vous tiendrez à jour des indicateurs.

De formation supérieure de niveau Ecole de Commerce, Université de Gestion ou Enseignement Professionnel Bancaire, vous avez acquis 2 à 3 années d'expérience dans des services fonctionnels de comptabilité ou d'inspection. Vous avez une bonne maîtrise de la micro-informatique.

Responsables Commerciaux Réf. M3

Paris & Province

Vous serez chargé de vendre et de promouvoir, auprès d'une clientèle directe et des prescripteurs, notre service affacturage.

Cette mission comporte une part importante de prospection et également le montage et l'analyse financière des dossiers présentés au comité des risques.

De formation commerciale et/ou financière, votre expérience réussie de la vente de financement aux entreprises vous a préparé à ce challenge. Votre rémunération motivante sera composée d'un fixe et d'un intéressement aux résultats.



Venez rejoindre une équipe dynamique et performante en adressant votre dossier complet (lettre, CV, rémunération actuelle) en indiquant la référence choisie à FACTOREM - Direction Générale - 31, quai de Grenelle -75015 PARIS

MEDIAPA

RESPONSABLE COMPTABLE 250 KF

PARIS

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5700 GUICHETS, 73000 SALARIES.

La Fédération Nationale du Crédit Agricole recherche un professionnel expérimenté et à fort potentiel pour ce poste important, **charnière entre la comptabilité, l'administratif et le juridique.**

Directement rattaché au responsable de l'Administration Générale, vous participez étroitement à l'élaboration du budget de la FNCA, vous organisez et contrôlez la comptabilité générale de la FNCA et de différentes entités juridiques qui lui sont rattachées : SCI, SA, SARL, GIE, Association Loi 1901.

Vous prenez également en charge la vie administrative, juridique et fiscale de ces différentes entités.

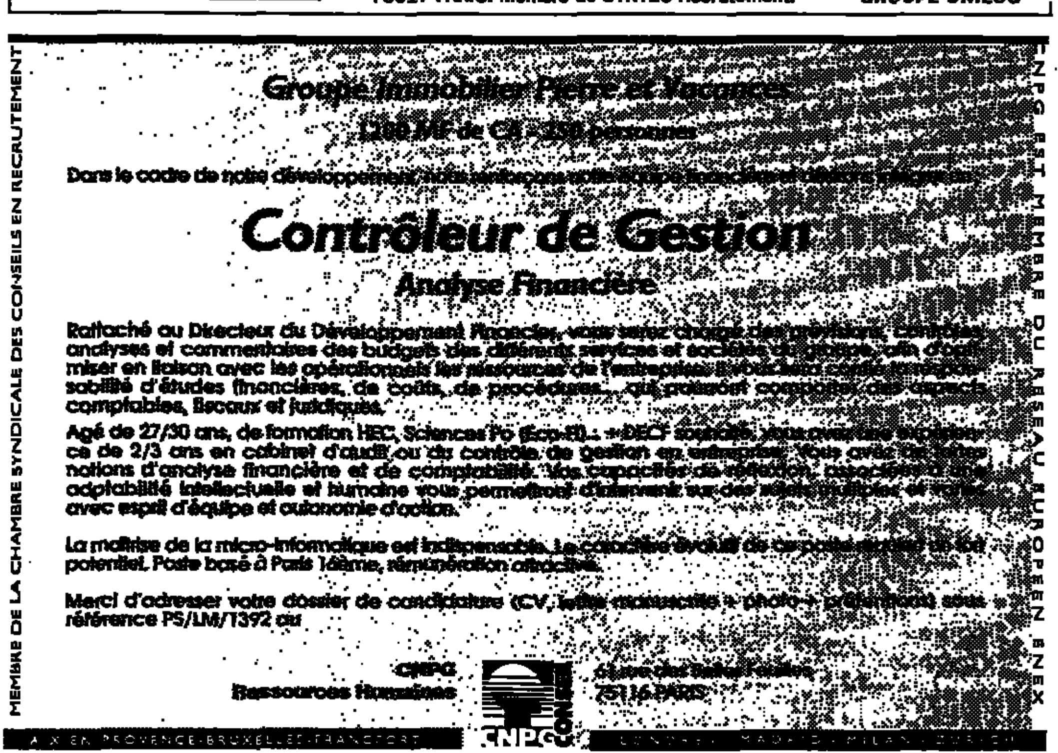
Appuyé dans votre mission par une équipe de 5 personnes que vous managez, vous travaillez dans un environnement comptable entièrement informatisé.

Pour ce poste qui vous ouvrira des perspectives d'évolution à terme au sein de l'Institution Crédit Agricole, nous souhaitons rencontrer des candidats motivés, de formation DECS, avec une formation juridique complémentaire, ayant acquis une expérience similaire de 4 à 5 ans environ.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. CC/101 à notre Conseil : **Ethnos** Groupe UNILOG - 141, avenue de Wagram 75017 PARIS. Membre de SYNTEC Recrutement.

Ethnos GROUPE UNILOG

NC communication



Groupe de communication

cherche

POUR MÉDIA DE PROXIMITÉ (30 collaborateurs)

1 HEC, ESSEC...

Expérience en contrôle de gestion et management des hommes, pour Paris, Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Savoie.

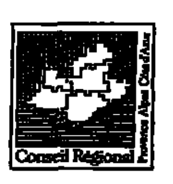
Salaire annuel de départ : 180 KF

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence : 8162 au Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (600 personnes, 3,5 milliards de francs) a pour objectif le développement de son tissu industriel. La direction du développement économique et scientifique de la région recherche le responsable de son service. En étroite relation avec les industriels, il favorisera de nouvelles implantations ainsi que le redéploiement régional. Il gérera des budgets d'aide au développement conséquents. Il animera une équipe de 17 personnes (analyse et instruction des dossiers). La recherche de partenaires industriels fait partie intégrante de ses fonctions. Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur ou école de gestion. En qualité de responsable de projets industriels, il a été confronté à des situations de redéploiement ou de modernisation d'outils industriels, soit dans le cadre d'une entreprise, soit au sein d'organismes publics, parapublics ou consulaires. Il a encadré une équipe. Ce poste à caractère contractuel constitue une étape valorisante. Ecrire à **Sophie COHEN en précisant la référence A/X5201M - PA Consulting Group - 11, cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72.** (PA Minitel 36.15 code PA)





Creating Business Advantage



STEPHEN RABY SINGER ASSOCIATES

RECRUTEMENT FINANCIER

CONTRÔLEUR DE GESTION HOLDING

Rattaché au Président d'un groupe de distribution de matériel installé en Guadeloupe, vous avez la responsabilité de mettre en place le système d'information du groupe, de piloter la mise en place de nouvelles applications informatiques et d'animer les différentes filiales (Antilles, Guyane et métropole).

Cette création de poste s'inscrit dans la réflexion stratégique de la société qui veut se donner les moyens d'atteindre des objectifs de développement ambitieux.

Agé de 28 à 33 ans, diplômé d'une école de commerce et maîtrisant l'anglais, vous avez une expérience en cabinet d'audit ou de conseil ou un parcours contrôle de gestion en entreprise. Rigoureux et fiable, vous désirez vous investir sur le long terme.

Rémunération attrayante. Poste à pourvoir en Guadeloupe.

Merci d'écrire au cabinet Stephen Raby Singer Associates sous réf. 1961 ou d'appeler Jean-Marc Danton au 47.20.40.46.

PARIS - LONDRES

27, RUE MARBEUF 75008 PARIS TELEPHONE 47 20 40 46



devenez

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISES

BAC + 4 (ESC, maîtrise...)

NANTES

Vous pouvez justifier d'une expérience significative acquise en entreprise : l'activité commerciale vous intéresse, vous l'avez prouvé sur le terrain.

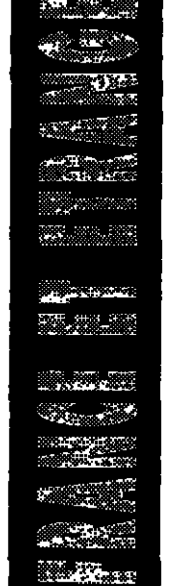
Habile négociateur, doté d'un réel esprit d'initiative, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié et écouté de l'entreprise.

Intégrez l'équipe spécialisée dans le conseil aux PME **d'un important établissement financier.**

Nous vous confierons la gestion de l'ensemble du champs financier des entreprises : investissements, trésorerie, international, suivi des risques...

Si vous êtes prêt à investir une fonction passionnante où toute liberté d'action vous sera donnée, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 1358 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 56, rue François Bruneau 44000 NANTES, qui transmettra.

Organisation et Publicité



Organiser et Contrôler nos Filiales

Nous sommes un important groupe de répartition pharmaceutique de dimension internationale (C.A. 2 milliards de francs).

Vous animerez et superviserez les directions administratives et financières de plusieurs filiales à l'étranger. En liaison étroite avec la direction générale du groupe, vous assurerez la coordination et la mise en place du contrôle de gestion, l'élaboration et le suivi des budgets.

A 40 ans environ, vous possédez au moins 5 ans d'expérience pratique de la comptabilité. De formation DECS, vous connaissez les méthodes modernes de reporting et de gestion informatisée. Vous avez complété cet acquis par l'encadrement du service administratif et financier d'un centre de profit.

Autonomie et sens de la communication seront vos atouts pour réussir au sein de cette fonction à haut niveau de responsabilité.

Ce poste basé à 100 km de Paris, dans une ville universitaire, nécessite de nombreux déplacements à l'étranger. Anglais courant souhaité.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous référence 3403/M à Curriculum 6, Passage Lathuile 75018 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion

Une carrière tournée vers l'i

POSTE BASÉ À MARSEILLE

ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

DESCF ou équivalent

En relation étroite avec le RESPONSABLE des Services Comptables de COMEX SERVICES, vous avez comme mission :
- le suivi sur le plan comptable et fiscal des filiales en Afrique, Espagne, Argentine et Moyen-Orient,
- l'assistance à la mise en place de notre nouveau système de gestion.

Bien évidemment, vous êtes disponible et mobile pour de fréquents déplacements à l'étranger. Vous êtes de formation DESCF ou équivalent (MSTCF/Maîtrise de Gestion) et possédez 2 à 5 ans d'expérience dans une entreprise intenationale, si possible .Vous connaissez les moyens et gros systèmes informatiques". Par contre la connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à l'attention d'"Yves Vidal, Directeur des Ressources Humaines , 36 boulevard des Océans, 13275 Marseille Cedex 09. Fax : 16.91.40.02.24.

comex

DE NOUVEAUX DEFIS TECHNIQUES ET HUMAINS

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ FRANCAISE (CA : 750 MF, 500 personnes) en très forte croissance, associée à un grand groupe européen et spécialisée dans la production et la transformation d'ouate de cellulose (plusieurs unités de production) en produits d'hygiène commercialisés auprès de la grande distribution, recherche :

AUDITEUR CONFIRME
FUTUR SECRETAIRE GENERAL

Rattaché à la Présidence de la Société, membre du Comité de Direction, vous aurez, dans un premier temps, la responsabilité de MISSIONS à caractère comptable/financier, administratif/juridique, opérationnel/informatique dans l'ensemble des structures de la société. Homme d'expérience, vous deviendrez rapidement le Secrétaire Général de la Société qui animera une équipe en pleine évolution chargée de : contrôle de gestion, comptabilité, informatique, administration générale... etc. Vous développerez les nouveaux systèmes et procédures de gestion, les ferez évoluer et en garantirez l'efficacité.

Agé de 40 ans environ, de formation supérieure comptable/financière (ESC + DECS) et juridique, vous avez une expérience confirmée de l'audit ou du commissariat aux comptes et avez évolué vers des responsabilités de D.A.F. de préférence au sein de PME/PMI dynamique. La pratique du reporting est un atout. Pratique de la langue allemande exigée. Anglais apprécié.

Fréquentes missions auprès des différentes unités de la société. Rémunération de qualité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la réf. RP 205/M à

CREA CONSULTANTS

Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines 4, place Félix Eboué. 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

GTM-ENTREPOSE

24 milliards de chiffre d'affaires - 33 000 collaborateurs

Nous sommes l'un des majors européens en bâtiment, génie civil, routes, installations industrielles, électricité, off-shore, ingénierie, services publics concédés, car nous savons conjuguer créativité technique et imagination financière avec efficacité.

Nos domaines d'activités sont riches de projets. Nous souhaitons vous les faire partager en vous proposant de rejoindre une équipe rattachée à la Direction Générale.

Nous offrons à un jeune diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou à un jeune ingénieur pouvant faire état d'une première expérience significative d'au moins deux ans dans le domaine financier un poste d'

Assistant de direction générale

Vous exercerez vos responsabilités dans le domaine du montage de dossiers de financement de projets d'envergure en France ou à l'étranger.

Votre anglais est opérationnel et vous avez une bonne maîtrise des tableurs informatiques (Multiplan).

Vous avez compris que nous cherchons un esprit ouvert, dynamique et imaginatif, capable d'être rapidement opérationnel. De notre côté, nous vous transmettrons nos compétences de vrais professionnels et seront attentifs à votre évolution personnelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 10278 à Média-System, 6/8 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

MEDIA-SYSTEM

LUNETTES

L'AMY

Premier fabricant français de montures de lunettes (marques L'AMY-LACOSTE-NINA RICCI), 600 MF de CA dont les 2/3 à l'export, une croissance de 15 % par an, nous recherchons notre

Trésorier
Francs/Devises

Rattaché au Directeur Financier, vous avez en charge la gestion de trésorerie au jour le jour (logiciel concept) ; les relations avec les banques et la négociation des conditions bancaires; la gestion du risque de change et du risque de taux ; l'étude et la mise en place pour la maison mère et ses filiales, de financements MLT.

Agé de 26/28 ans, vous êtes diplômé Ecoles de Commerce ou équivalent et possédez une première expérience au sein du service de trésorerie d'une entreprise à vocation internationale. Poste basé à proximité de Genève.

Contacter Dorick de Brosses au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhônes-Alpes, 19 rue l'Arbre Sec 69001 LYON, sous réf.DDB 442MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes

"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW



N°1 de l'affacturage en France, Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.

Factofrance Heller

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une première expérience professionnelle, et avez démontré dans les postes **opérationnels**, soit en **banque**, soit à l'intérieur d'une **PME**, de réelles capacités d'initiatives, et un sens commercial développé.

Voulez-vous nous rejoindre et accompagner notre développement en tant que

CHARGÉ DE CLIENTELE

Vous aurez pour mission, en pleine autonomie, à l'intérieur de très larges délégations :
- d'apprécier le risque des opérations avec les entreprises,
- de les prendre en charge,
- d'entretenir le fonds de clientèle existant par des visites suivies et fréquentes sur le terrain.

Outre une rémunération motivante, notre société est capable d'offrir aux candidats à potentiel des opportunités de **carrière** intéressantes tant dans sa propre structure que dans ses filiales.

Le lieu de travail est PARIS.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil CORTEX - 11, av. Myron- T. Herrick - 75008 PARIS. Vous voudrez bien lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. FF/M. Il vous garantit toute discrétion.

LE FACTOR DES ENTREPRISES *QUI VONT DE L'AVANT*

MEDIA PA

Groupe financier de tout premier plan recherche un

comptable spécialiste procédures

Au sein de la direction de la comptabilité générale, vous intégrerez l'équipe chargée des procédures comptables groupe.

Vos missions : Vous développerez l'activité de conseil et d'assistance auprès des opérationnels (services comptables, siège et filiales) et contribuerez à l'amélioration de la normalisation comptable. Vous participerez également à divers travaux : suivi de certaines activités, consolidation, en relation avec les services comptables et financiers impliqués.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure de gestion (Sup de Co ou Universitaire) complétée d'une spécialisation comptable du niveau expertise et justifiant d'une expérience de 4-5 ans, soit dans la banque soit dans l'audit bancaire en cabinet.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, Curriculum Vitæ, photo) sous référence 7019 à MEDIA P.A. 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIA PA

AUDITEURS INTERNES
SENIOR ET JUNIOR

SB. AUDIT, le cabinet d'audit interne du groupe **BONGRAIN-SOPARIND** (environ 15 milliards de CA dont 50% à l'étranger), recherche :

AUDITEUR CHARGE DE MISSION

Rattaché au Directeur Général, il mène des missions d'audit opérationnel auprès des sociétés filiales du groupe et auprès d'entreprises susceptibles d'entrer dans le groupe ou d'établir avec celui-ci une communauté d'intérêts. Ce poste convient à un auditeur ayant au moins 4 ans de métier et souhaitant poursuivre sa carrière dans une structure plus opérationnelle.

AUDITEUR JUNIOR

De solide formation financière (ESSEC - ESCP...), éventuellement débutant, il sera formé sur place aux techniques de l'audit.

Ces deux postes sont basés à Paris mais nécessitent de fréquents déplacements dans les filiales. Ils constituent de bons tremplins pour accéder par la suite à des fonctions opérationnelles. L'anglais est bien sûr indispensable. Une autre langue européenne serait un atout.

Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite sous référence 90/333 au Service Ressources Humaines



Groupe, BONGRAIN-SOPARIND, 11 Bd de la Tour-Maubourg 75007 PARIS.

DESSEIN

FRANCE TELECOM

Economiste

- *l'un des tous premiers groupes de télécommunications au monde*
- *le réseau téléphonique le plus électronisé du monde*
- *notre objectif : nous positionner à la pointe des technologies de télécommunications*
- *un plan de développement ambitieux pour élargir et consolider notre action internationale*

22 directions régionales, la première, la direction d'ILE-DE-FRANCE :

Nos projets nous conduisent à de forts développements de produits et services dans un environnement concurrentiel en évolution rapide. Dans ce cadre nouveau vous serez chargé, pour l'Ile-de-France, de :
- l'analyse de l'environnement économique externe et la mesure de son impact sur le développement de nos produits.
- la modélisation des scénarios d'évolution possibles qui seront pris en compte dans les choix d'investissements futurs.
- l'aide méthodologique aux neuf directions opérationnelles d'Ile-de-France.

A 25-30 ans, vous avez une formation supérieure en économie ou économétrie. Une première expérience dans ce domaine serait souhaitable.

Vos capacités et vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans ce poste et de développer votre carrière dans notre groupe.

Motivé par ce challenge, adressez lettre, CV, photo et prétentions à M. GILLOIRE - FRANCE TELECOM - Direction Régionale d'Ile-de-France, P.313E, 8-10, Bvd de Vaugirard, 75746 PARIS Cedex 15.



UN AVENIR D'AVANCE

RSCG CARRIERES

MARCHÉS FINANCIERS

GIAT-Industries acquiert la firme allemande Heckler und Koch

Un accord, qui reste soumis à une approbation des gouvernements allemand et français, vient d'être conclu entre la société de construction mécanique Heckler und Koch, dont le siège est à Oberndorf (en Forêt-Noire), et GIAT-Industries, par lequel le groupe français d'armement rachètera la firme allemande qui fabrique, notamment, le fusil d'assaut G-3. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard de francs, la société allemande connaît d'importantes difficultés, qui se traduisent par un endettement de 660 millions de francs. Le groupe français a accepté de reprendre Heckler und Koch à condition que les banques renoncent à une part des créances.

GIAT-Industries, qui a déjà repris les activités de «munitionnaire» de Luchaire-Défense, Manhurin-Défense (en France), de PRB et FN-Herstal en Belgique (*le Monde* daté 2-3 décembre), affiche, avec le rachat de la société allemande, son ambition – soutenue par le gouvernement français – de se situer au premier rang mondial des producteurs d'armes de petit et moyen calibres, outre ses activités propres dans la fabrication de systèmes d'armes importants, comme le char Leclerc, les véhicules blindés et les pièces d'artillerie.

Le GAN achète une compagnie en Nouvelle-Calédonie

Le Groupe des assurances nationales (GAN), dirigé par M. François Heilbronner, a annoncé, vendredi 30 novembre, une nouvelle opération de croissance externe. Un portefeuille de primes d'une valeur de 100 millions de francs, situé principalement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, a été racheté par GAN International. Pour le président du GAN, cette acquisition confirme l'intérêt du groupe d'assurances pour l'Extrême-Orient. Le prix d'achat n'a pas été communiqué. M. Heilbronner a d'autre part indiqué que le chiffre d'affaires du GAN passera de 27 milliards de francs en 1989 à 33 milliards de francs cette année. Il a également évoqué la mise à l'étude d'un «club» d'assureurs à l'échelle européenne. Les participants chercheront à s'épauler au plan technique et à mettre leurs réseaux à la disposition des autres membres du club.

Orléans abandonne son monopole des pompes funèbres

Le conseil municipal d'Orléans a décidé, lors de sa réunion du vendredi 30 novembre, d'abandonner son monopole des pompes funèbres et de laisser jouer la liberté de concurrence entre les entreprises à partir du 1er janvier prochain.

La loi donne depuis 1904 aux communes la responsabilité du service des pompes funèbres à l'exception de quelques prestations jugées autrefois annexes. Les quatre cinquièmes des communes n'exercent pas ce monopole mais elles ne représentent que 36 % de la population : il s'agit généralement de petites communes et pratiquement jamais de villes de plus de 100 000 habitants. La plupart des villes concèdent ce service à une entreprise ; un petit nombre, notamment Paris, Lyon et Marseille, l'assurent elles-mêmes (en «régie»).

Orléans avait auparavant concédé le transport des corps et les cercueils (le «service extérieur») aux Pompes funèbres générales, filiale de la Lyonnaise des eaux (qui détient 42 % du marché français), seule entreprise spécialisée présente dans la ville jusqu'en 1988. Mais, il y a un an, la municipalité avait dénoncé le contrat qui venait à expiration en janvier 1991.

Après avoir consulté les entreprises, elle a estimé que la seule proposition faite dans le cadre de la concession ne fournissait pas des tarifs plus avantageux pour les familles, et y a donc renoncé. Elle a toutefois demandé que des devis-types et des tarifs soient déposés à la mairie : celle-ci les communiquera aux familles.

Mais c'est aussi la solution qu'avait préconisée un rapport des trois inspections générales publié en janvier dernier (*le Monde* du 18 janvier).

G. H.

EN BREF

□ **Valeo s'apprête à céder son activité avertisseurs.** – L'équipementier automobile français Valeo a signé avec la société Avertisseurs réunis un projet de cession de son activité avertisseurs, indique vendredi 30 novembre, un communiqué du groupe. Le montant de ce projet de cession n'a pas été communiqué. L'activité avertisseurs de Valeo, dont la production est concentrée sur les deux usines d'Evreux (Eure) et Cadillac (Michigan-Etats-Unis), emploie 400 personnes et représente un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

□ **Menaces d'une grève chez Skoda si Volkswagen n'est pas choisi.** – Des syndicalistes de l'usine automobile Skoda (16 000 salariés) de Mlada-Boleslav menacent d'entamer une grève si le groupe allemand Volkswagen, en compétition avec Renault, n'est pas choisi comme partenaire du constructeur tchécoslovaque, a rapporté vendredi 30 novembre la presse locale. Selon le journal *Mlada Fronta Dnes*, des ouvriers de Skoda estiment que les conditions sociales garanties par Volkswagen sont les meilleures, tout en admettant qu'ils *«ne sont pas très au courant de l'offre»* du constructeur français. – *(AFP.)*

□ **Alcatel : contrat avec l'URSS pour une liaison en Sibérie.** – Alcatel CIT (CGE) a signé vendredi 30 novembre à Paris avec le ministère soviétique des communications un contrat portant sur la fourniture à l'URSS d'une liaison de 250 kilomètres à fibres optiques d'un montant de 100 millions de francs. Cette ligne constitue la première étape de la future liaison optique baptisée TSL (Trans Soviet Line), qui doit relier sur 10 000 kilomètres la côte Pacifique de l'URSS au continent européen et dont l'exploitation sera assurée par un consortium réunissant des participants soviétiques, européens et américains.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

Information SICAV

COEXIS
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV COEXIS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 19 décembre 1990 à 10 heures, 90 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1989-1990, et de décider de l'affectation des résultats.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.

SEGESPAR TITRES

PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

© MEDIA-FINANCE



BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	22 novembre 1990
Total actif	661 979
dont	
Or	168 964
Disponibilités à vue à l'étranger	123 044
Ecus	54 111
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 169
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 732
Concours au Trésor public	38 520
Titres d'Etat (bons et obligations)	38 749
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	464
Effets privés	101 747
Effets en cours de recouvrement	40 602
Total passif	661 979
dont	
Billets en circulation	246 364
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	63 235
Compte courant du Trésor public	52 851
Reprises de liquidités	12 739
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 020
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 457
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	191 340

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,25 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10 %
– Taux des avances sur titres	12 %

Deux maisons de titres britanniques veulent s'installer à Paris

Deux maisons de titres britanniques, UBS Phillips and Drew et Kleinwort Benson, ont confirmé, vendredi 30 novembre, leur intention d'ouvrir, chacune, une filiale à Paris.

La banque d'affaires Kleinwort Benson, qui dispose uniquement d'un bureau de représentation à Paris, a l'intention de demander une licence auprès des autorités boursières françaises pour l'installation d'une maison de titres.

Cette annonce intervient dans un climat de marasme sur la place boursière parisienne qui a vu plusieurs de ses maisons de titres fermer récemment. A Londres, de nombreux établissements, qui s'étaient ouverts à la suite de la dérégulation des marchés boursiers en 1986, ont également dû fermer ou réduire leur taille.

PARIS, 3 décembre ↑

Vive reprise

La semaine s'est ouverte rue Vivienne sur une note optimiste. En hausse de 1,42 % dès les premières transactions, l'indice CAC 40 n'a cessé d'accentuer sa progression. En fin de matinée, les gains moyens affichés par les valeurs françaises étaient supérieurs à 2,1 %. En début d'après-midi, l'avance était de 2,4 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, l'indicateur de la place parisienne était en hausse de 2,24 %.

A l'image des autres places, Paris s'est ressaisi lundi. Tokyo, qui avait abandonné plus de 4 %, la semaine dernière, avait clôturé en hausse de 1,2 % quelques heures auparavant. Londres et Francfort avaient une bonne tenue à la mi-journée, et Paris était sur la bonne voie, pour effacer en une seule séance les 2,6 % de baisse, conséquence de la prudence affichée par les opérateurs tout au long de la semaine passée.

A l'origine de l'embellie, l'offre faite à l'Irak vendredi 30 novembre, par le président George Bush, d'entreprendre des pourparlers afin de trouver une solution pacifique à la crise du Golfe, et les déclarations de M. Saddam Hussein, dimanche 2 décembre, acceptant ces propositions de discussion sans que soit, pour autant, écarté le risque de guerre. Cette épée de Damoclès reste toujours suspendue au-dessus du Golfe, mais la baisse des cours du pétrole prouve que l'initiative américaine est bien perçue et se traduit également par une détente sur les taux d'intérêt. En revanche, les résultats des élections en Allemagne et le succès du chancelier Kohl n'ont eu que peu d'effets sur les marchés, les résultats du scrutin étant depuis longtemps largement anticipés.

Sur le marché de l'or, le lingot perdait 0,8 % à 62 650 francs, et le napoléon restait inchangé à 395 francs.

TOKYO, 3 décembre ↑

Fermeté

L'espoir d'une solution négociée de la crise du Golfe a redonné confiance aux marchés boursiers notamment à celui de Tokyo, qui a terminé la séance de lundi sur un gain de 1,2 %. Le Nikkei a gagné 271,36 yens à 22 725,99 yens. Cet indice avait perdu 257,97 yens vendredi.

Peu avant la clôture de la séance du matin, le Nikkei avait gagné environ 600 points, repassant au-dessus de la barre des 23 000 yens.

VALEURS	Cours du 30 nov.	Cours du 3 déc.
Akai	484	500
Bridgestone	1 000	1 020
Canon	1 250	1 270
Fuji Bank	2 170	2 190
Honda Motors	1 330	1 310
Matsushita Electric	1 570	1 600
Mitsubishi Heavy	623	635
Sony Corp.	5 780	5 870
Toyota Motors	1 760	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Un réseau de climatisation à Paris.** – Climespace, société du groupe de la Lyonnaise des eaux, vient d'obtenir de la Ville de Paris la concession d'un réseau de climatisation dans la capitale, comparable au réseau de chaleur exploité par la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU, dont Ufiner, pôle énergie-chaleur de la Lyonnaise, détient 23,57 %, la Ville de Paris 33,5 %, EDF 28,04 % et la Générale des eaux 7,45 %). Climespace est détenue à 55 % par Cofreth, filiale chauffage d'Ufiner, 40 % par la CPCU et 5 % par la SDS, filiale d'EDF. Cofreth gère des réseaux de climatisation dans plusieurs villes américaines (Tulsa, Oklahoma-City et Trenton) et pour le quartier des Halles et le Grand Louvre à Paris. Climespace va investir plus de 150 millions de francs pour commencer en 1991 un nouveau réseau dans la zone d'aménagement Tolbiac-gare d'Austerlitz et prolonger vers l'ouest celui des Halles.

□ **SNCI entre dans le giron de Ciba-Geigy.** – Le groupe chimique suisse Ciba-Geigy a racheté, pour sa division pigments, la Société nouvelle de chimie industrielle (SNCI), spécialisée dans les colorants pour plastiques. La société SNCI, dont le siège est à Saint-Jeoire-en-Faucigny (Haute-Savoie), réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs et emploie 150 personnes. Elle était menacée par de problèmes de succession, les héritiers de son actionnaire principal n'envisageant pas de prendre le relais. La SNCI est le numéro un français des «mélanges-maîtres», des colorants pour plastique. En rachetant SNCI, la division pigments de Ciba-Geigy s'assure ainsi un accès direct aux transformateurs de plastique européens.

□ **André : résultat en hausse de 30 %.** – Le groupe André (chaussures, textile) a annoncé, pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, un bénéfice net consolidé part du groupe de 183 millions de francs, en progression de 30 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est établi à 7,6 milliards de francs, en hausse de 16,9 %. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 10,50 francs par action.

□ **France BBL vend son réseau à la Banque générale du commerce.** – La filiale française de la Banque Bruxelles-Lambert (Belgique), France BBL (ex Banque Louis-Dreyfus), va vendre la quasi-totalité de son réseau d'agences à la Banque Générale du Commerce, filiale du groupe italien Cassa di risparmio di Roma. M. Theo Peeters, président de la deuxième banque de Belgique, avait annoncé la cession de ce réseau, mais sans indiquer le nom de l'acquéreur, il y a juste une semaine à Bruxelles en précisant qu'il conserverait la succursale de Lille et son siège parisien. La Banque générale du commerce reprend donc les deux agences de Paris, et celles de Lyon, Bordeaux et Nice. Cette banque est la cent douzième banque française en termes de bilan. Celui-ci se montait, à la fin de l'année 1989, à 3,6 milliards de francs. En 1989, la Banque générale du commerce avait dégagé un bénéfice de 9,4 millions de francs.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 3 décembre
Michel Richard,
PDG de Jeanneau.

Mardi 4 décembre
François Beaujolin,
directeur de la mission «nouvelles qualifications» au ministère du travail.
Le Monde-Initiatives publie une enquête sur la polyvalence.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	364 80	355
Asystel	105	....
B.A.C.	169 20	171
B.I.C.M.	830	830
Boiron (Ly)	419	407
Boisset (Lyon)	183	....
Câbles de Lyon	3012	3075
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	910	905
Calberson	285	281
Cardif	427	429
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	277	266
C.N.I.M.	790	790
Codetour	284	284
Comareg	278	278
Conforama	841	848
Creeks	230 50	232
Dauphin	382	376
Delmas	670	689
Demachy Worms Cie	500	500
Desquenne et Giral	230	231
Devanlay	875	890
Deville	385	373 50
Dolisos	194 50	192
Editions Belfond	219	215
Europ. Propulsion	370	380
Finecor	125	125
Frankoparis	161 50	161 50
Grand Livre	414	415
Gravograph	184	185
Groupe Origny	442	....
Guintoli	841	841
I.C.C.	225	225
IDIA	326	....
Idianova	120 30	....
I.M.S.	855	865
IN2	335	335
I.P.B.M.	122 50	120
Loca investis.	304 80	316 90
Locamic	72	74
Matra Comm.	123	118 10
Molex	100	....
Olivetti Logabax	590	589
Presbourg	90	....
Publ.Filipacchi	258	251
Razel	615	630
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	181	....
Select Invest (Ly)	88	85 40
Serbo	435	424
S.M.T. Goupil	175	168 10
Sopra	180	165 20
Supra	86 90	95 d
Thermador H. (Ly)	245	....
Unilog	172 50	167 50
Union Fin. de Fr.	345	332
Viel et Cie	80	80
Y. St-Laurent Groupe	809	810

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 30 nov. 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	520	29	–	–	22
Elf-Aquitaine	360	–	8	35,20	32
Eurotunnel SA-PLC	36	0,71	2,25	4,70	6,50
Euro Disneyland SC	100	1	–	–	–
Havas	440	–	–	7	–
Lafarge-Coppée	340	6	–	17	–
Michelin	60	10,50	13,80	1,50	3,50
Midi	920	54	–	19	–
Paribas	560	–	–	–	83
Pernod-Ricard	1 000	25,50	–	–	–
Peugeot SA	560	13	41,50	–	–
Rhône-Poulenc CI	220	11,25	–	7,60	–
Saint-Gobain	380	9	–	–	–
Source Perrier	–	–	–	–	–
Société générale	440	3	15	49	–
Suez Financière	300	9	26,50	8	–
Thomson-CSF	120	2	7	5,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 nov. 1990
Nombre de contrats : 68 357

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,74	99,74	99,46
Précédent	99,46	99,40	99,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,01	1,09	0,35	1,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0825 F ↑

Le dollar a connu des fluctuations erratiques lundi 3 décembre, après sa poussée de la fin de la semaine dernière. A Paris, la devise américaine a fini par clôturer en hausse à 5,0825 francs contre 5,0795 francs vendredi à la cotation officielle. En repli à Francfort, le dollar continuait, en revanche, d'enregistrer de légers gains en Asie.

FRANCFORT	30 nov.	3 déc.
Dollar (en DM)	1,5050	1,5042
TOKYO	**30 nov.**	**3 déc.**
Dollar (en yens)	132,75	133

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 décembre)	9 13/16 - 15/16 %
New-York (30 novembre)	7 1/2 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	29 nov.	30 nov.
Valeurs françaises	74,60	75
Valeurs étrangères	77,70	77,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	424,31	425,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 607,06	1 605,12

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	29 nov.	30 nov.
Industrielles	2 518,81	2 559,65

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	29 nov.	30 nov.
Industrielles	1 674,80	1 682,80
Mines d'or	157,60	160,20
Fonds d'Etat	82,34	90,23

TOKYO

	30 nov.	3 déc.
Nikkei Dow Jones	22 454,63	22 725,99
Indice général	1 652,81	1 671,22

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0500	5,0570	+ 50	+ 70	+ 125	+ 145	+ 465	+ 525
$ can.	4,3366	4,3464	– 95	– 52	– 175	– 136	– 376	– 291
Yen (100)	3,7899	3,7994	+ 38	+ 61	+ 88	+ 115	+ 297	+ 351
DM	3,3757	3,3826	+ 6	+ 31	+ 23	+ 47	+ 89	+ 151
Florin	2,9917	2,9976	+ 15	+ 33	+ 26	+ 47	+ 105	+ 152
FB (100)	16,2484	16,2814	– 9	+ 134	+ 180	+ 351	+ 422	+ 821
FS	3,9530	3,9616	+ 24	+ 49	+ 54	+ 82	+ 215	+ 286
L (1 000)	4,4889	4,4981	– 142	– 58	– 226	– 150	– 562	– 434
£	9,8096	9,8283	– 388	– 310	– 618	– 550	– 1304	– 1156

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	8 1/2	8 11/16	8 3/16	8 3/8	8	8 3/16
Yen	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	8	8 3/8
DM	8 1/2	8 3/4	9 1/8	9 5/16	9 1/8	9 5/16	9 3/16	9 3/8
Florin	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/16	8 15/16	9 1/8
F.B.(100)	8 1/8	8 3/4	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 3/4	8	8 13/16	9	8 3/4	8 15/16	8 9/16	8 3/4
L(1 000)	11	12	12 1/2	13	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4
£	14 3/16	14 7/16	14	14 1/8	13 11/16	13 13/16	12 7/8	13
Franç.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 53

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Sony	221	220	220 80	- 0 09
85	Sumitomo Bank	86 25	85 40	85 40	- 1 28
169	T.D.K.	157	160	160	+ 1 91
43	Telefonica	43 80	44 10	44 10	+ 1 16
27	Toshiba	28 05	28 45	28 50	+ 1 73
440	Unilever	434	438 50	437 50	+ 0 81
225	Unit. Techn.	225	228 50	228 50	+ 1 56
310	Vaal Reefs	315	313	313	- 0 63
178	Volvo	185	197	197	+ 6 49
159	West. Deep	163 90	162 40	162 40	- 0 92
169	Xerox Corp.	172	176 50	176 50	+ 2 62
110	Yamanouchi	105	103 80	103 80	- 1 14
1 70	Zambia Cop.	1 70	1 76	1 75	+ 2 94

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 30/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6304 05	6291 47
Placement Premier	5740 84	5729 38
Pléiade	116 38	113 27
Poste Gestion	57170 65	57170 65
Première Oblig.	10874 99	10864 03
Prév. Ecureuil	107 90	106 83
Privassociation	25707 07	25707 07 ♦
Proficlass	1070 15	1044 05
Quartz	116 33	113 49
Réévalor	809 65	786 07
Rentacic	156 71	154 39
Revenus Trimestr.	5226 50	5174 75
Revenu-Vert	1129 71	1113 01
St Honoré Bio-Alim	844 68	806 38 ♦
St Honoré Global	232 24	221 71 ♦
St Honoré Mat. Plac.	188 06	179 53 ♦
St Honoré Pacifique	530 64	506 58 ♦
St Honoré PME	476 08	454 49 ♦
St Honoré Real	13088 85	13036 80 ♦
St Honoré Services	456 16	438 62 ♦
St Honoré Techno.	686 27	654 20 ♦
Sécuricic	1535 37	1536 37
Sécuri-Gan	13306 47	13045 56 ♦
Sécuri-Taux	1220 55	1220 55
Sicavdon	687 16	677
Sicav Associations	1623 25	1620 82

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 079	5 082	4 850	5 300
Ecu	6 958	6 953	....	....
Allemagne (100 dm)	337 550	337 910	326	347
Belgique (100 F)	16 342	16 346	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 200	299 550	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 497	4 494	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	88 030	88 070	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 841	9 808	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 283	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 570	....	383 500	408 500
Suède (100 krs)	90 240	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	86 440	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 993	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 319	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 835	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 345	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 805	....	3 680	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/12
Or fin (kilo en barre)	63000	62500
Or fin (en lingot)	63150	62650
Napoléon (20f)	395	395
Pièce Fr (10 f)	420	....
Pièce Suisse (20 f)	423	422
Pièce Latine (20 f)	362	365
Souverain	468	466
Pièce 20 dollars	2080	2130
Pièce 10 dollars	1250	1202 50
Pièce 5 dollars	750	....
Pièce 50 pesos	2375	2390
Pièce 10 florins	381	378

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Des arrêts de travail perturbent le trafic à Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare

Deux trains sur trois circulaient, le 2 décembre, sur le réseau de banlieue de la gare de Paris-Nord.

Le trafic était assuré au départ de Paris-Saint-Lazare à 70 % en direction de Mantes et Cormeilles-en-Parisis et à 50 % seulement vers Saint-Cloud, Saint-Nom-la-Bretèche et Versailles-Rive droite. Les trains de grandes lignes et les TGV n'étaient pas affectés par ces arrêts de travail organisés par des intersyndicales de conducteurs jusqu'au mardi 3 décembre à 8 heures du matin.

Ces mots d'ordre sont essentiellement motivés par la convocation de plusieurs conducteurs de la région de Chambéry devant le conseil de discipline de la SNCF pour avoir bloqué des trains, au cours d'une grève, en mai dernier.

IRAN : tollé chez les islamistes

Le président Rafsandjani plaide pour « une satisfaction plus aisée des instincts sexuels »

Le président iranien Ali Akbar Rafsandjani s'est prononcé vendredi 30 novembre, au cours de la prière hebdomadaire à l'université de Téhéran, pour la libération des mœurs en Iran, notamment dans le domaine sexuel. Son plaidoyer pour *« une satisfaction plus aisée des instincts sexuels »* et une vie plus belle a provoqué un tollé des « durs » présents à la prière.

Ils y ont vu une intolérable remise en cause de l'héritage de Khomeiny et se sont mis à scander : *« Il faut appliquer le testament de l'imam. »* Des Iraniens – surtout des femmes – ont par ailleurs été choqués jusqu'au malaise par la brutale crudité du sermon du président, pour lequel les rapports entre hommes et femmes sont absolument dominés par des besoins sexuels qui peuvent *« rendre fou »*. *« Le président vient de faire un discours pornographique »*, devait dire un vieil homme.

Le message libérateur, souvent résumé en ces termes : *« On peut faire l'amour sans être marié »*, a été commenté à travers tout le pays. M. Rafsandjani, tout en demeurant flou sur les changements concrets à attendre après son discours, fait miroiter un recul de l'implacable répression de l'*« adultère »*, la Zena, par quoi la loi islamique (Charia) désigne toute relation sexuelle en dehors du mariage. Les peines prévues pour la Zena vont de cent coups de fouet à la mort par lapidation pour l'adultère d'hommes ou de femmes mariés.

Des contrats de mariage d'une heure à quatre-vingt-dix-neuf ans

La relation sexuelle entre deux personnes non mariées (célibataires, veufs ou divorcés), qui est punie de flagellation, devrait, selon l'esprit du texte présidentiel, devenir totalement libre. Mais les Iraniens notent que *« ce ne serait pas la première fois que des promesses de libéralisation de M. Rafsandjani ne sont pas suivies d'effets »*.

Pour permettre aux apprentis mollahs, aux étudiants, aux soldats et aux veuves – objets du souci de M. Rafsandjani, – d'assouvir un instinct sexuel, que, selon lui, l'islam interdit de réprimer, M. Rafsandjani préconise une réforme de la pratique des Sigheh, ces contrats de mariage pour un temps limité (d'une heure à 99 ans) qui rendent légalement possibles en Iran la prostitution et le concubinage. Ils doivent être prononcés en arabe devant un mollah et peuvent être enregistrés chez un notaire. M. Rafsandjani dispense les couples de l'arabe et du passage devant le mollah, déclarant : *« Ce n'est pas nécessaire du tout. Ils peuvent s'arranger entre eux en persan »*. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bedienungsanleitung

J'OSAIS pas vous le dire, j'avais peur de passer pour une idiote, mais, bon, Tina Kieffer, c'est pareil, elle l'avoue ce mois-ci dans *Cosmo*, alors, tant pis, allons-y : je suis totalement snobée par toutes ces nouvelles machines à fabriquer des images et des sons, chaînes monobloc, lecteurs compacts, enceintes, power packs, amplis...

Des machines hautaines, sophistiquées, ne répondant que si on leur parle un français approximatif et abscons, un français de vache allemande ou japonaise, traduit mot à mot. Des mots réduits à des sigles : Repérer le PA à la sortie du fil B2. Passez-le en FGH et connectez avec B Plus. Pour s'en sortir, faut sortir de Polytechnique, et c'est pas toujours le cas. Tenez, pas plus tard que samedi, je fais un saut, le saut périlleux, au rayon hi-fi d'un grand magasin. Personne. J'arrive enfin à mettre la main sur une vendeuse :

– C'est quoi, comme marque, ce magnétoscope ?

– C'est un... Heu... Un VHS HQ.

– Non, je veux dire, c'est un Sony, un Thomson ou un...

– Un Panasonic.

– Et ça marche comment ?

– C'est très simple, vous appuyez sur... Attendez que je regarde l'*operating instructions*, non le *bedienungsanleitung*, pardon, le mode d'emploi. Quand c'est en français, c'est marqué tellement petit que... Bon, alors, vous avez la lecture à super-arrêt sur l'image, super-avance sur image par image et double super-ralenti...

– Double quoi ? Je comprends rien... Comment on fait si on veut enregistrer une émission qui passe, mettons à...

– C'est enfantin. Vous balayez les codes barres sur la plaquette de programmation. Après quoi, les données pourront être confirmées par affichage à cristaux liquides incorporé avant de...

– Attendez, attendez, je suis un peu larguée, là... Où faut que je balaye ? Sous le poste ?

– Non, sur *Télérama* ou *Télé 7 Jours* ou *Télépoche* ou *Télé Star*, je sais pas, ça dépend des fois !

– Mais où c'est marqué ?

– Ben, là, sur *Télé Star, Télépoche, Télé 7 Jours ou Télérama* !

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2-3 décembre 1990 a été tiré à 567 423 exemplaires.

Visite officielle de M. Velayati à Paris du 5 au 7 décembre

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, effectuera une visite à Paris du 5 au 7 décembre au cours de laquelle il aura une réunion de travail avec son homologue français Roland Dumas.

Cette visite, la première du chef de la diplomatie iranienne dans un pays de la CEE depuis l'affaire Rushdie, a été annoncée jeudi 29 novembre à Téhéran. Elle intervient alors que le climat des relations entre les deux pays s'est nettement assaini et après que la Communauté économique européenne a décidé le 22 octobre dernier de lever les sanctions imposées à l'Iran en février 1989, à la suite de la condamnation à mort prononcée par l'imam Khomeiny contre Salman Rushdie.

Au « Monde »

L'assemblée générale de la SARL n'a pas retenu la candidature de Daniel Vernet à la direction du journal

L'assemblée générale de la SARL Le Monde s'est réunie à titre extraordinaire, le lundi 3 décembre, pour se prononcer sur la succession d'André Fontaine. La candidature de Daniel Vernet, présentée par la Société des rédacteurs et par le gérant, a obtenu 546 parts sur 1 240 présentées ou représentées, soit 44 %.

La majorité requise de 75 % n'a donc pas été atteinte. Les associés, dans ces conditions, ont jugé inutile de voter sur les autres résolutions qui leur étaient soumises et qui portaient sur la démission du gérant actuel et la désignation de deux autres gérants. Ils ont adopté à l'unanimité un vœu exprimant leur *« détermination de dégager d'ici à la fin de l'année 1990 une solution à la succession d'André Fontaine, de nature à garantir l'indépendance du journal »*.

L'assemblée générale a tenu ensuite une autre séance, celle-là à titre ordinaire. Elle a approuvé à l'unanimité la réduction à 5 % de la participation du *Monde* à la SA Les éditions La Vie du rail et la prise de participation du *Monde* à hauteur de 5 % au capital de la SA Les éditions La Découverte.

Rappelons que la répartition des parts, à l'intérieur de la SARL, est la suivante : Société des rédacteurs, 400 (32,3 %) ; Association Beuve-Méry, 400 (32,3 %), chacun de ses treize membres votant à titre individuel ; Société des lecteurs, 140 (11,3 %) ; Le Monde-Entreprise, 100 (8 %), André Fontaine, 86 (6,9 %), Société des cadres, 63 (5,1 %), Société des employés, 51 (4,1 %).

Au sommaire de « Dossiers et documents » de décembre

Premier dossier : la fortune des Français

Parler du patrimoine des Français conduit inévitablement à aborder le thème des inégalités de richesse et celui de la fiscalité censée les réduire. Mais avant tout, une constatation s'impose : les données du problème ont beaucoup changé depuis vingt ans. On continue trop souvent en effet de raisonner à partir de faits et de chiffres dépassés et de tenir un discours idéologique sur les inégalités, alors que la structure même du patrimoine s'est recomposée. Le poids du revenu des actions et des obligations est de plus en plus fort, et, contrairement aux idées reçues, la pauvreté a diminué en France, même si elle semble plus visible.

Le paysage n'est donc plus le même et l'on commence à admettre que toutes les inégalités ne sont pas injustes, ni forcément inéquitables, et pas toujours inefficaces. Une nouvelle modification de la fiscalité pourrait-elle modifier ces inégalités de fortune difficiles à évaluer ? Ce n'est pas du tout certain. Le rapport de la mission Hollande envisage point par point ce que l'on peut attendre de la fiscalité.

Second dossier : les groupes de presse

Ceux qui prédisaient la victoire par KO de Mac Luhan sur Gutenberg sont allés sans doute un peu vite en besogne, car même si la scène médiatique française a été bouleversée par l'intrusion des chaînes de télévision privées et l'expansion des radios locales tout aussi privées, la presse écrite est encore capable d'innover. De forts mouvements de concentration, en particulier dans la presse régionale, ont donné naissance à de grands ou moyens groupes, y compris dans des secteurs mal connus (journaux professionnels, gratuits, féminins...). L'internationalisation est de rigueur : implantation de groupes étrangers en France, expansion à l'Est comme à l'Ouest, des groupes français. Cette course à l'expansion ne va pas sans heurts et l'on assiste à de rudes combats pour la prise de pouvoir.

► En vente chez tous les marchands de journaux : 8 F.

□ **URSS : Sept morts lors d'un affrontement armé entre Azéris et Arméniens.** – Sept personnes, dont quatre miliciens azéris, ont été tuées dimanche 2 décembre lors d'un affrontement armé particulièrement sanglant qui s'est produit dans la région de Khanlar, en Azerbaïdjan, a annoncé l'agence TASS. Selon le ministère azéri de l'intérieur, cité par l'agence soviétique, les miliciens ont été attaqués par des *« combattants arméniens »*. Trois assaillants ont été tués et deux autres blessés. – *(AFP.)*

□ **Attentat visant des résidents koweïtiens à Paris.** – Un attentat à l'explosif, qui n'a pas fait de blessés, a très légèrement endommagé dimanche 2 décembre vers 6 heures du matin, un immeuble, 19-23, rue de Chaillot à Paris (16e), abritant notamment les locaux de l'European University of America, où séjournent des résidents koweïtiens. Cet attentat a été revendiqué par le groupe Gracchus Babeuf, selon un tract retrouvé sur place. Le contenu du tract n'a pas été révélé.

□ **Mort de Simone Cousteau.** – Simone Cousteau, l'épouse du commandant Cousteau, est morte dimanche 2 décembre, à Monaco, à l'âge de soixante et onze ans. Née le 19 janvier 1919, Simone Cousteau, née Melchior, a été mêlée, dès l'origine, à l'aventure de la plongée sous-marine. Plongeuse elle-même, comme ses deux fils, elle a vécu presque tout le temps à bord de la *Calypso*, dont elle a assuré, durant quarante ans, le rayonnement après des pays visités.

La meilleure façon de ne rien oublier était de penser à tout

DALLOZ
CODE DE PROCÉDURE PÉNALE
CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Les codes Dalloz ont tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un code Dalloz : une réactualisation constante, une organisation méticuleuse, une présentation encore plus rationnelle. La solution de facilité en quelque sorte.

Dalloz – Les indispensables

SCIENCE & VIE

DROGUE : LE PLAISIR QUI TUE

Après plusieurs mois d'enquête, Science & Vie publie un dossier exceptionnel sur la drogue. Car pour lutter efficacement contre ce fléau, il faut d'abord bien le connaître. Histoire, ethnologie, économie, physiologie de la drogue, tous les aspects sont abordés dans cette étude qui bouscule bien des idées reçues.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
• Du pétrole pour 1000 ans au congélateur
• Critique des livres scolaires
• Les autoradios au banc d'essai

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE